

UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ :
TERRITOIRES, ÉCONOMIE, DROIT
LABORATOIRE D'ÉCONOMIE D'ORLÉANS

THÈSE présentée par : **SADIA JEAN YVES**

Soutenue le : **04 Juillet 2024**

Pour obtenir le grade de : **Docteur de l'Université d'Orléans**

Discipline/ Spécialité : Sciences Economiques

TROIS ESSAIS SUR LA RELATION POLITIQUE ÉCONOMIQUE, PAUVRETE, CROISSANCE ET INEGALITES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

THÈSE dirigée par :

M. Patrick VILLIEU

Professeur, Université d'Orléans

RAPPORTEURS :

M. Jude EGGOH

Maître de Conférences HDR, Université d'ANGERS

M. Latif DRAMANI

Professeur, Université de THIES

JURY :

M. Maxime MENUET

Professeur, Université de NICE COTE D'AZUR,
Président du Jury

M. Gervasio SEMEDO

Maître de Conférences HDR, Université de TOURS

M. Patrick VILLIEU

Professeur, Université d'Orléans

L'Université d'Orléans n'entend donner aucune approbation
ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ;
elles doivent être considérées comme
propres à leurs auteurs.

A mes parents

A mon épouse

A mes enfants

"La pauvreté n'est pas une fatalité économique, mais le résultat de politiques économiques inadéquates", dicit Joseph Stiglitz (2012), Economiste Américain et prix Nobel d'Economie en 2001

Remerciements

Cette thèse est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité l'implication, le soutien et la collaboration de plusieurs personnes que je voudrais remercier.

Je tiens d'abord à remercier le Professeur Patrick Villieu, mon Directeur de thèse, pour avoir bien voulu diriger ce travail. Je le remercie particulièrement pour toute la liberté intellectuelle qu'il m'a accordée, ses conseils avisés et ses suggestions toujours judicieuses.

J'exprime ma gratitude au Prof Latif Dramani et au Maître conf HDR Jude EGGOH qui me font l'honneur de rapporter cette thèse. J'exprime également toute ma reconnaissance aux Prof Maxime MENUET, Relwendé SAWADOGO et au Maître conf HDR Gervasio SEMEDO pour avoir accepté de faire partie de mon jury de thèse.

Au cours de ces années de thèse, j'aurais eu le privilège de bénéficier de plusieurs séjours d'immersion scientifique au Laboratoire d'Economie d'Orléans. Qu'il me soit permis d'adresser mes sincères remerciements aux responsables de ce Laboratoire, en particulier, à Monsieur Christophe Hurlin, pour la qualité de l'accueil, les formations et séminaires auxquels j'ai eu la chance de participer, et les entretiens très fructueux avec les chercheurs spécialisés dans mon domaine de recherche. Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble des collègues du Laboratoire qui ont facilité mon immersion et mon intégration.

J'aimerais aussi exprimer ma gratitude au Prof Felix N'ZUE, Economiste à la CEDEAO et Professeur à l'Université d'Abidjan, pour ses sages conseils dans la rédaction de cette thèse.

Dans la même veine, j'aimerais exprimer toute ma reconnaissance à Mme Cécile Compaoré, Représentante Résidente du Fonds des Nations Unies pour la Population en Côte d'Ivoire et à Dr Constant N'DA, Coordonnateur du Programme de consolidation de la Paix à Ouagadougou pour leur accompagnement tout au long de ma thèse.

J'aimerais aussi exprimer une pensée spéciale à mon père et ma mère qui m'ont accordé leur bénédiction pour la réalisation de ce projet de thèse ainsi qu'à mes frères et sœur pour leur soutien indéfectible.

J'exprime enfin toute ma gratitude à mon épouse, Grace Ouattara et mes enfants pour la patience et le soutien moral durant ces années de thèse.

RESUME

Cette thèse a pour objectif de donner une meilleure compréhension de la relation entre politique économique, croissance, inégalités, pauvreté. Ainsi, partant d'une analyse microéconomique avec les données de la Côte d'Ivoire à une analyse macroéconomique de l'ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne, les trois recherches essaient de caractériser la dynamique interne de la pauvreté, de mesurer le caractère pro-pauvre de la croissance et d'analyser la détermination simultanée de l'impact de la politique économique sur la croissance, la pauvreté et des inégalités. Dans le premier chapitre, nous étudions les transits dans la pauvreté et les dynamiques sous-jacentes en présentant le cas de la Côte d'Ivoire sur trois périodes distinctes à savoir 2002 – 2008, 2008 – 2015 et 2015 – 2018.

Les résultats obtenus indiquent que sur les trois périodes d'étude, la pauvreté en Côte d'Ivoire est essentiellement transitoire malgré la persistance d'une pauvreté chronique d'environ (25%) de la population. Le deuxième chapitre a permis de démontrer que la croissance a été pro-pauvre uniquement sur les périodes 2008 -2015 et 2015 – 2018 avec comme principal facteur l'effet croissance des revenus des pauvres pour la première période et l'effet redistribution pour la seconde période. Le troisième chapitre consacré à l'étude d'impact de la politique économique a permis de montrer que la politique monétaire revêt un caractère pro cyclique même si elle contribue à accroître les inégalités. Quant à la politique budgétaire, elle peut agir positivement sur la pauvreté à travers une orientation des dépenses publiques vers le secteur du capital humain et une réduction de la dette publique. En termes de politique sectorielle, nos résultats de recherche suggèrent que celle-ci soit orientée vers le secteur des services au détriment d'une politique agricole accrue.

Mot clés : Croissance, pauvreté, inégalités, politique macroéconomique

Classification JEL : D13, I32, H31, E6

ABSTRACT

This thesis aims to provide a better understanding of the relationship between economic policy, growth, inequality, and poverty. Thus, from a microeconomic analysis using data from Côte d'Ivoire to a macroeconomic analysis of all sub-Saharan African countries, the three essays attempt to characterize the internal dynamics of poverty, measure the pro-poor nature of growth, and analyze the simultaneous determination of the impact of economic policy on growth, poverty, and inequality. In the first chapter, we study poverty transitions and the underlying dynamics by presenting the case of Côte d'Ivoire over three distinct periods, namely 2002 - 2008, 2008 - 2015 and 2015 - 2018.

The results indicate that poverty in Côte d'Ivoire is essentially transitory over the three study periods, despite the persistence of chronic poverty affecting around 25% of the population. The second chapter shows that growth has been pro-poor only over the 2008-2015 and 2015-2018 periods, with the main factor being the growth effect on the incomes of the poor in the first period and the redistribution effect in the second. The third chapter, on the impact of economic policy, shows that monetary policy is pro-cyclical even though it helps to increase inequality. Fiscal policy can have a positive impact on poverty by directing public spending towards the human capital sector and reducing public debt. In terms of sectoral policy, the study suggests that this should be geared towards the services sector, rather than an increased in agricultural policy.

Key Words : Growth, poverty, inequality, macroeconomic policy

JEL Classification : D13, I32, H31, E6

Liste des sigles et abréviations

AGR	: Activité Génératrice de Revenu
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BTP	: Bâtiments et Travaux Publics
CAF	: Coût Assurance Frêt
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CGRAE	: Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat
CMU	: Couverture Maladie Universelle
CNRA	: Centre National de Recherche Agronomique
COMESA	: Common Market for Eastern and Southern Africa
DASP	: Distributive Analysis Stata Package
EAC	: East African Community
EHCVM	: Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
ENV	: Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages
EPAM	: Enquête Permanente Auprès des Ménages
FCFA	: Francs de la Communauté Financière Africaine
FIRCA	: Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles
FMI	: Fonds Monétaire International
HVA	: Hydraulique Villageoise Améliorée
INS	: Institut National de la Statistique
OCDE	: Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PEPT	: Programme Electricité Pour Tous
PIB	: Produit Intérieur Brut
PMH	: Pompe à Motricité Humaine
PNB	: Produit National brut
PNHV	: Programme National d'Hydraulique Villageoise
PPLSE	: Présidentiel de Logements Sociaux et Economiques

PRONER	: Programme National d'Electrification Rurale
PSO	: Politique de Scolarisation Obligatoire
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RSU	: Registre Social Unique
SADC	: Southern African Development Community
WDI	: World Development Indicators
WGI	: World Government Indicators
ZD	: Zone de Dénombrement

Sommaire

Table des illustrations	vii
Liste des graphiques	vii
Liste des tableaux	vii
Liste des figures	viii
Introduction générale	0
Chapitre 1 : Pauvreté chronique ou transitoire en côte d’ivoire ?	15
Introduction.....	16
I. Approche conceptuelle de la pauvreté	19
II. Approches statiques de mesure de la pauvreté.....	23
III. Revue théorique et empirique sur les dynamiques de la pauvreté.....	26
IV. Faits stylisés sur le niveau de vie et la pauvreté en côte d’ivoire	45
V. Approche Méthodologique	51
VI. Estimations des résultats des transits dans la pauvreté	62
Conclusion	72
Chapitre 2 : la croissance en côte d’ivoire est-elle pro-pauvre ?	74
Introduction.....	75
I. Revue théorique	79
II. Revue empirique	91
III. Faits stylisés sur la croissance et de la pauvreté en côte d’ivoire	95
IV. Approche méthodologique	109
V. Estimation et analyse des résultats.....	112
Conclusion	120
Chapitre 3 : Pauvreté, inégalité et croissance : Quel modèle de politique économique pour les pays de l’Afrique subsaharienne ?	122
Introduction.....	123
I. Revue de littérature.....	128
II. Situation socioéconomique en Afrique subsaharienne	142
III. Méthodologie et modèle économétrique	151
IV. Résultats empiriques et discussions	164
Conclusion	174
Conclusion générale	176
Annexes	180
Bibliographie	200
Table des matières	213

Table des illustrations

Liste des graphiques

Graphique 1-1 : Dépenses moyennes par tête entre 2002 et 2018.....	46
Graphique 1-2 : Evolution moyenne des dépenses de consommation par déciles entre 2002 et 2018	47
Graphique 1-3 : Evolution des dépenses moyennes par déciles entre 2002 et 2018.....	47
Graphique 1-4 : Evolution du niveau de pauvreté monétaire en Côte d'Ivoire	49
Graphique 1-5: Evolution de la pauvreté entre 2015 et 2018	51
Graphique 1-6 : transits dans la pauvreté en Côte d'Ivoire en 2002 et 2018	62
Graphique 1-7 : Analyse comparée selon le sexe des transits dans la pauvreté	65
Graphique 1-8 : Analyse comparée selon le milieu des transits dans la pauvreté	66
Graphique 2-1: Evolution de la croissance économique et de la croissance par tête en Côte d'Ivoire entre 2000 et 2021	96
Graphique 2-2 : Evolution du PIB par tête et de l'inflation entre 2000 et 2021 en Côte d'Ivoire.....	97
Graphique 2-3 : Evolution de la contribution des secteurs de l'économie à la croissance entre 2000 et 2021.....	99
Graphique 2-4 : Evolution des Investissement Directs Etrangers en Côte d'Ivoire.....	99
Graphique 2-5 : Evolution du taux d'investissement en Côte d'Ivoire de 2008 à 2015	100
Graphique 2-6 : Evolution des dépenses pro-pauvres en Côte d'Ivoire entre 2008 et 2021.....	101
Graphique 2-7 : Structures des dépenses pro-pauvres en Côte d'Ivoire en 2021	102
Graphique 2-8 : Evolution de l'indice de GINI de 1985 à 2018 en Côte d'Ivoire.....	103
Graphique 2-9 : Evolution du niveau de pauvreté monétaire en Côte d'Ivoire	104
Graphique 2-10 : Evolution des parts de revenus détenues par les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres entre 1985 et 2018.....	105
Graphique 2-11 : Courbe d'incidence de la croissance entre 2002 et 2008	112
Graphique 2-12 : Courbe d'incidence de la croissance entre 2008 et 2015	113
Graphique 2-13 : Courbe incidence de la croissance entre 2015 et 2018	115
Graphique 2-14 : Courbes d'incidences de la croissance en milieu rural entre 2002 et 2018.....	117
Graphique 2-15 : Courbes d'incidences de la croissance en milieu urbain entre 2002 et 2018.....	118
Graphique 3-1: Evolution de la croissance économique en Afrique subsaharienne	143
Graphique 3-2 : Taux de croissance par pays de l'ASS (Afrique subsaharienne) en 2023	145
Graphique 3-3 : Evolution de l'investissement en Afrique subsaharienne	146
Graphique 3-4 : Evolution de la dette en Afrique subsaharienne	147
Graphique 3-5 : Evolution de l'inflation en Afrique subsaharienne	149
Graphique 3-6 : Evolution de la composante sectorielle de la croissance en Afrique subsaharienne	150
Graphique 3-7 : Evolution de la pauvreté et des inégalités en Afrique subsaharienne.....	151

Liste des tableaux

Tableau 1-1: Probabilités de transition de 2002 – 2008 (en %)	63
Tableau 1-2: Probabilités conditionnelles 2002 – 2008 (en %)	63
Tableau 1-3 : Probabilités de transition 2008 – 2015 (en%)	64
Tableau 1-4 : Probabilités de transition de 2015 - 2018 (en %)	64
Tableau 1-5 : Matrice stochastique des déciles par années (en %)	68
Tableau 1-6 : Indice de mobilité de shorrocks pour les trois années de transition	69
Tableau 2-1 : Décomposition de la pauvreté entre 2002 et 2008	113

Tableau 2-2 : Décomposition de la pauvreté entre 2008 et 2015	114
Tableau 2-3 : Décomposition de la pauvreté entre 2015 et 2018	115
Tableau 2-4 : Indicateurs de croissance pro – pauvre en milieu rural entre 2002 et 2018	117
Tableau 2-5 : Indicateurs de croissance pro - pauvre en milieu urbain entre 2002 et 2018	119
Tableau 3-1 : Variables de politique économiques	159
Tableau 3-2 : Résultats d'estimations de l'équation de pauvreté	166
Tableau 3-3 : Résultats d'estimations de l'équation de croissance	167
Tableau 3-4 : Résultat d'estimation de l'équation des inégalités	169
Tableau 3-5 : Résultat d'impact des politiques économiques.....	172

Liste des figures

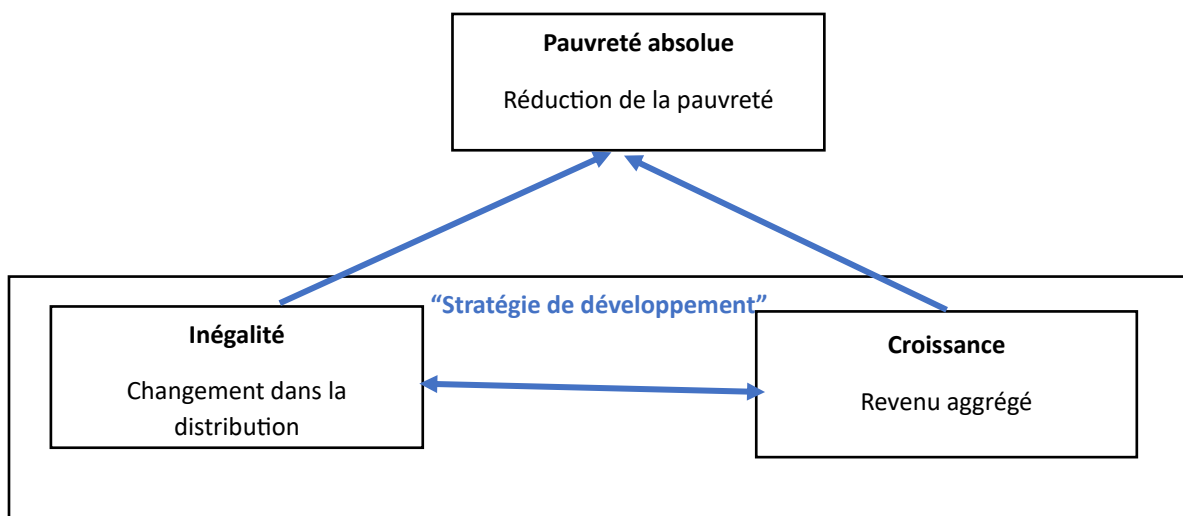
Figure 0-1 : Triangle pauvreté inégalité croissance.....	0
Figure 0-2 : Evolution de la pauvreté dans le monde.....	4
Figure 0-3 : Evolution des inégalités dans le monde.....	5
Figure 0-4 : impact des mesures de politiques économiques sur la pauvreté durant la COVID - 19.....	7
Figure 1-1 : Transitions dans la pauvreté	29
Figure 1-2 : Cartographie de la pauvreté en 2018 en Côte d'Ivoire	50
Figure 3-1 : Courbe de kuznet, 1955	130

Introduction générale

Contexte et justification

La croissance économique, la pauvreté et des inégalités sont trois phénomènes étroitement liés qui représentent des défis majeurs pour les décideurs politiques, les économistes et les citoyens du monde. Ainsi, à la faveur des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adoptés en septembre 2000 et des Objectifs de Développement Durable (2015), l'ensemble des pays ont réaffirmé leur volonté d'éradiquer la pauvreté et d'assurer l'équité. L'atteinte de ces objectifs passe à travers trois variables principales que sont la pauvreté, la croissance économique et les inégalités, aussi souvent appelés dans la littérature économique triangle pauvreté – inégalité – croissance (Bourguignon, 2004).

Figure 0-1 : Triangle pauvreté inégalité croissance



Source : Bourguignon (2004), adapté en français

Cette question fondamentale de la relation pauvreté croissance et inégalités schématisée par la figure ci-dessus a fait l'objet de plusieurs recherches dans la littérature économique. L'idée principale des différents chercheurs était de savoir si les stratégies de développement devraient être focalisées sur la croissance, la réduction de la pauvreté ou celle des inégalités.

Dans les années 50 et 60, avec le développement des théories sur la croissance, la problématique de la pauvreté était accessoirement liée à celle de la croissance. Ainsi, pour lutter efficacement contre la pauvreté, les pays en développement étaient invités à adopter des politiques économiques permettant d'atteindre un certain niveau de croissance, qui profiterait à tous à travers un effet de ruissellement ou « trickle down effects » afin de réduire naturellement la pauvreté et les inégalités (Kuznets, 1955).

Les travaux pionniers de cette époque étaient ceux de Kuznets (1955) qui a établi dans un premier temps une relation inverse entre croissance et inégalités à travers sa courbe en U inversée. Il démontrait ainsi que la réduction des inégalités était une résultante de la croissance économique. Selon cette hypothèse, le transfert de la main-d'œuvre et des ressources de l'agriculture vers l'industrie manufacturière au cours des premières phases du développement économique crée des inégalités entre le secteur manufacturier urbain et le secteur agricole rural. Après cette augmentation initiale des inégalités, il suppose qu'elles diminueront au fur et à mesure que l'économie progresse sur la voie du développement.

Cette assertion a été longuement débattue par plusieurs auteurs avec notamment (Ahluwalia, 1976 ; Barro, 1999) qui sont arrivés à la même conclusion et d'autres qui ne sont pas parvenus à des résultats concluants concernant l'évidence de la relation (Ravalion, 1995; Deninger et Squire, 1997 ; Bruno et al., 1998). Ainsi, Ahluwalia et al. (1974), en se basant sur l'expérience des pays en voie de développement, soutiennent que rien n'impose que la croissance profite à tous et le délai nécessaire pour obtenir une réduction notable de la pauvreté absolue peut s'avérer être long, même dans une économie à croissance rapide, dès lors que la répartition initiale des revenus et des actifs est inégalitaire.

A partir de la décennie 70, la persistance de la pauvreté et des inégalités malgré des niveaux de croissance élevés emmènent les institutions internationales notamment le Bureau international du travail (BIT) à reconnaître qu'« il était devenu désormais évident, à partir de l'expérience des pays en voie de développement, que la croissance

économique ne réduit pas systématiquement la pauvreté ou l'inégalité, de même qu'elle n'assure pas un emploi productif suffisant » (BIT, 1976 :15). Ainsi, la théorie principale de l'Economie sociale de Marché d'Armak (1946) faisait surface avec la grande problématique de maintenir à la fois une croissance élevée, une faible inflation, un faible chômage, de bonnes conditions de travail et une protection sociale.

La théorie du trickle down est donc remise en cause avec des auteurs comme Emmerij (1994), qui indique que la croissance économique et l'effet de ruissellement ne seraient pas automatique et pourrait accroître les inégalités sociales sans le contrôle d'un organe régulateur.

A la lumière de ces éléments théoriques et des résultats insuffisants constatés, un changement de paradigme s'est opéré au niveau des différentes institutions de développement avec notamment la Banque Mondiale qui institua la « guerre contre la pauvreté » au centre de son action. Il est ainsi mis en avant que la croissance seule, est insuffisante pour améliorer le niveau de vie absolu des millions de pauvres vivant dans les zones les moins développées. Par conséquent, des mesures directes s'avéraient non seulement nécessaires pour atténuer significativement la pauvreté absolue mais étaient également possibles sans aucun sacrifice en matière de croissance.

Ainsi, à la faveur de l'étude de Chenery et al. (1974) qui a mis en exergue la relation croissance et pauvreté, des nouvelles contributions théoriques des années 80 et 90 reliant les deux phénomènes et qui mettent l'accent sur une approche unifiée de la croissance économique et de la pauvreté ont été faites. Il s'agit par exemple des auteurs tels que Datt et Ravallion (1992), Kakwani (1993), Person et Tabellini (1994), Deininger et Squire (1996), Easterly (2000), Dollar et Kraay (2002), Bourguignon (2003), Adams (2004), Ferreira (2022), Fosu (2010), Quah (2003) qui démontrent que la croissance n'est pas une fin en soi mais qu'il en faut plus pour la réduction de la pauvreté.

Les résultats des différents travaux mettent un accent particulier sur le rôle des politiques de redistribution permettant la réduction des inégalités. Ils relèvent aussi que l'impact de la croissance sur la pauvreté est réduit lorsque l'inégalité est élevée.

Cependant, à la fin des années 80, l'impact de la crise économique a mis en second plan la question de la lutte contre la pauvreté au profit des politiques d'ajustements structurels¹ visant à rétablir les déséquilibres macroéconomiques. Cela s'est matérialisé par la mise en place immédiate de mesures de stabilisation macroéconomique visant à rétablir l'équilibre de la balance des paiements (par un alignement de la demande intérieure sur les capacités d'offre domestiques) dans un contexte de crise financière grave.

Complétées ensuite par des réformes structurelles destinées à encourager l'investissement privé (par l'élimination des distorsions de marché), les mesures d'ajustement macroéconomique devaient créer les conditions d'une croissance soutenable à long terme. L'ajustement devait être de courte durée et, même si certaines mesures occasionnaient des coûts sociaux, une relance rapide de la croissance devait profiter à toutes les couches sociales, y compris aux pauvres.

Cependant, avec la mise à l'épreuve de ces programmes, les problèmes économiques étaient plus graves que prévu avec un ajustement qui a été plus lent dans de nombreux pays, et en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine qui connaissaient de longues périodes de stagnation économique et, pour certains groupes de la société, une détérioration des conditions sociales (Ribe et Carvalho, 1990).

Ainsi, ce nouvel échec remet en avant la question de l'orientation des politiques de développement en vue d'assurer la réduction de la pauvreté. Pour ce faire, comme l'indique McKinley (2001), les politiques macroéconomiques mises en œuvre devraient être utilisées pour influencer le caractère de la croissance et le canal par lequel les ressources sont partagées avec les pauvres.

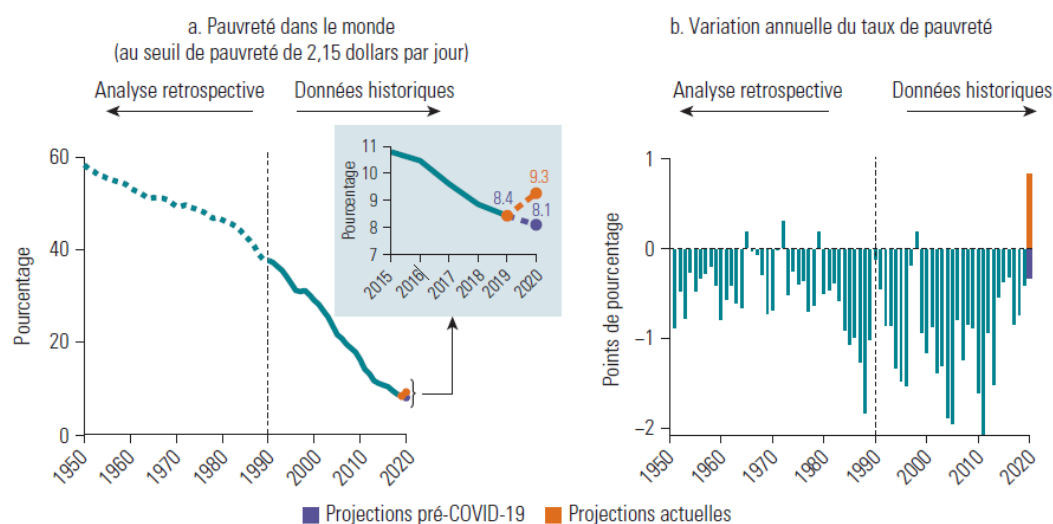
¹ « consensus de Washington » par Williamson (1990), les programmes d'ajustement structurel désignent une série de réformes néolibérales (c.-à-d. orientées vers le marché) visant à restaurer les équilibres macroéconomiques interne et externe d'un pays frappé par la crise économique (volet stabilisation), tout en cherchant simultanément à accroître l'efficacité dans l'allocation de ses ressources productives (volet ajustement structurel).

En effet, comprenant un large éventail d'interventions, allant de la redistribution des revenus à travers les systèmes fiscaux et les programmes de protection sociale, à la promotion de l'accès à l'éducation, à la santé et à l'emploi décent, les politiques économiques efficaces doivent être conçues de manière à favoriser une croissance inclusive, c'est-à-dire une croissance économique qui profite à tous les segments de la société, en particulier les populations les plus vulnérables.

Cependant, concevoir et mettre en œuvre des politiques économiques efficaces pour réduire la pauvreté et les inégalités n'est pas sans défis. Les décideurs politiques doivent naviguer dans un environnement complexe, souvent confrontés à des contraintes budgétaires, à des intérêts divergents et à des dynamiques sociales complexes.

Selon les estimations de la Banque Mondiale (2022), la pauvreté dans le monde était passée de plus d'une personne sur trois (38 % de la population mondiale) en 1990 à moins d'une personne sur dix (8,4 %) en 2019.

Figure 0-2 : Evolution de la pauvreté dans le monde



Source : Banque Mondiale, Rapport prospérité partagée 2022

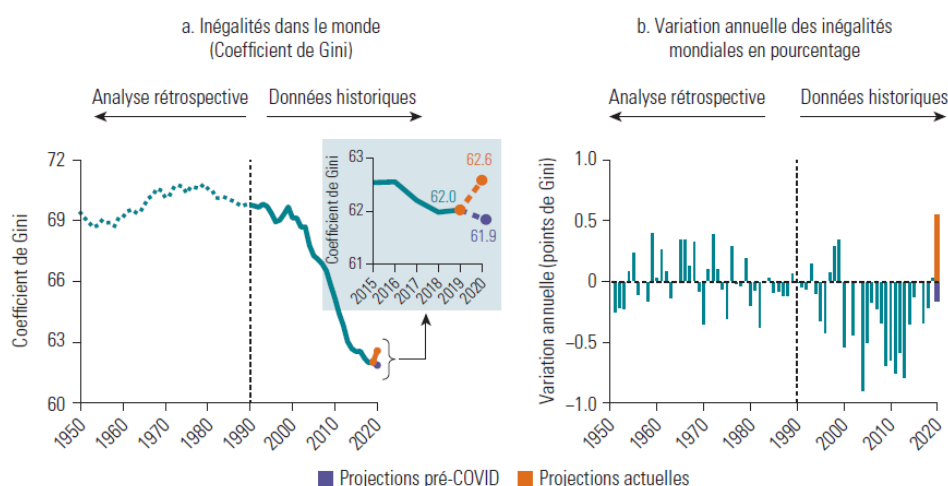
La pandémie, en provoquant un choc généralisé sur l'économie mondiale, a déclenché la première augmentation de l'extrême pauvreté depuis plus de deux décennies. Ainsi, le revenu des 40 % les plus pauvres de la population mondiale a diminué de 4 % en

2020. En conséquence, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a augmenté de 11 % en 2020, passant de 648 millions à 719 millions. Cette augmentation a fait grimper le taux d'extrême pauvreté de 1,2 point de pourcentage par rapport aux prévisions du début de l'année 2020.

Cette augmentation de la pauvreté dans le monde a marqué un recul historique dans la lutte contre la pauvreté dans le monde. Au seuil de pauvreté de 3,65 dollars, qui correspond à la plupart des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, le taux de pauvreté dans le monde a augmenté d'environ 1,3 point de pourcentage, passant de 23,5 % en 2019 à 24,8 % en 2020.

En matière d'inégalités, le constat est le même que la pauvreté. Le contexte mondial est marqué par une augmentation des inégalités. Le coefficient de Gini mondial a augmenté d'un peu plus de 0,5 point pendant la pandémie, passant de 62 points en 2019 à 62,6 points en 2020. En revanche, les années précédentes, l'écart entre les pauvres et les non pauvres s'était réduit avec une baisse régulière du Coefficient de Gini.

Figure 0-3 : Evolution des inégalités dans le monde



Source : Banque Mondiale, Rapport prospérité partagée 2022

Cette évolution de la pauvreté était accompagnée d'une tendance baissière de la croissance économique depuis 2010, passant de 4,5²% (2010) à (-3,1%) en 2020 avec la pandémie à covid-19, avant d'amorcer une reprise à 6,2% en 2021 et de redescendre à 3,1% en 2022, tenant compte du contexte de la crise ukrainienne.

Les analyses de la Banque mondiale ont par ailleurs démontré que diverses politiques de santé publique, telles que les directives de confinement à domicile, ainsi que les politiques monétaires, financières et fiscales, nouvelles et existantes ont permis à plusieurs pays de mitiger l'impact de la crise et de permettre à plusieurs ménages de ne pas sombrer dans la pauvreté (voir figure 0-3).

Ainsi, cette microanalyse à partir des mesures prises dans le cadre de la COVID-19 permet de mettre en lumière le rôle important de la politique économique dans la détermination de la croissance économique, la pauvreté et les inégalités.

Ces trois variables vont de pair et chaque pays selon ses capacités et son dispositif en place arrive à créer l'alchimie nécessaire pour endiguer la pauvreté.

² World Development indicators, Banque Mondiale 2023

Figure 0-4 : impact des mesures de politiques économiques sur la pauvreté durant la COVID - 19



Source : Banque Mondiale, Rapport prospérité partagée 2022

Motivation de la recherche

L'Afrique subsaharienne constitue l'une des régions les plus pauvres du Monde. Elle est extrêmement diversifiée et composée de pays à revenu faible, moyen inférieur, moyen supérieur et élevé - dont 22 sont fragiles ou touchés par des conflits - et de 13 petits États caractérisés par une faible population, un capital humain limité et une superficie restreinte. Doté de riches ressources naturelles, de la plus grande zone de libre-échange du monde et d'un marché de 1,2 milliard de personnes, l'Afrique subsaharienne a le potentiel de forger une nouvelle voie de développement, en exploitant le potentiel de ses ressources et de sa population.

Cependant, la région est confrontée à plusieurs défis en matière de développement. Selon les estimations du FMI, la croissance de l'Afrique subsaharienne devrait ralentir à 2,5³ % en 2023, contre 3,6 % en 2022. La montée des conflits et de la violence y exerce un effet modérateur sur l'activité économique, et les chocs climatiques sont sur le point d'exacerber cette fragilité. Le taux de pauvreté dans cette région a diminué, mais de façon très légère, passant de 41,7% à 40,2%, entre 2015 et 2018. Le taux d'extrême pauvreté reste supérieur à 40 pour cent dans la région avec certains pays qui affichent des taux de pauvreté supérieurs à 60%. Environ 462 millions de personnes vivent encore dans l'extrême pauvreté en 2023.

La région reste confrontée à des risques élevés de surendettement, avec 21 pays identifiés comme présentant un risque élevé de surendettement extérieur ou déjà pris en surendettement en juin 2023. Plusieurs pays, dont le Tchad, la Zambie et le Ghana, ont entamé des efforts de restructuration de la dette afin de rétablir la viabilité et de reconstituer l'espace budgétaire.

La croissance reste inégale sur le continent. Alors que l'Afrique de l'Est enregistre un taux de croissance de 1,8 % en 2023, l'Afrique de l'Ouest a une croissance évaluée à 3,3 % cette année (Perspectives régionale 2023, FMI).

Ainsi, le constat est que malgré le potentiel économique existant, le taux de pauvreté est l'un des plus élevés au monde. Ce contraste révèle des insuffisances dans la répartition des richesses et dans la mise en œuvre des politiques de développement.

En prenant le cas particulier de la Côte d'Ivoire qui se présente comme l'une des économies les plus performantes de l'Afrique subsaharienne, le constat est le même, avec une croissance au rythme annuel moyen du PIB soutenue de 7 % sur la période 2012-2020 avant la survenue de la pandémie. L'activité économique a évolué dans un contexte d'effort de maîtrise des équilibres budgétaires, en dépit des chocs sur les cours des matières premières induisant un manque à gagner de recettes. La discipline

³ Perspectives Régionale 2023, FMI

budgétaire et la gestion rigoureuse des ressources collectées ont permis de contenir le déficit budgétaire à des niveaux acceptables, conformément aux engagements pris dans le cadre des programmes économiques et financiers avec le FMI.

Le déficit budgétaire s'est situé en moyenne à 2,9 % du PIB sur la période 2016-2019, grâce à des efforts d'amélioration des recettes et de rationalisation des dépenses. Ainsi, la Côte d'Ivoire affiche un bon profil budgétaire comparable aux pays émergents. Cependant, le taux de de pauvreté se situe encore autour de 40 %, malgré des efforts colossaux qui ont été fait après la sortie de crise en 2011.

Ces différents constats nous permettent de poser le problème suivant : les politiques de développement mises en œuvre en Afrique subsaharienne favorisent-elles la persistance de la pauvreté et des inégalités ?

Ainsi, la thèse que nous soutenons va dans la ligne droite de la pensée de Stiglitz, qui indiquait que « *La pauvreté n'est pas une fatalité économique, mais le résultat de politiques économiques inadéquates* ».

En effet, s'appuyant sur le cas des Etats Unis, Stiglitz (2012) démontrait que l'inégalité et la pauvreté n'étaient pas le résultat inexorable des forces économiques, de l'offre et de la demande, de la mondialisation, mais un choix de créer une société avec un grand fossé entre les riches et les pauvres.

Cette assertion nous servira de base de réflexion dans le cadre de cette thèse. Ainsi, nous partons du postulat et du constat général qu'en Afrique subsaharienne et dans plusieurs autres régions de la terre, « *la pauvreté nourrit la richesse* ». En effet, des sociétés les plus capitalistes, à celles qui le sont moins, la pauvreté et les inégalités semblent être « quasi volontaires », dans le sens où, les politiques économiques mises en œuvre par les Etats favorisent plus les personnes les plus nanties au détriment des plus pauvres.

En vue de répondre à cette question centrale, cette thèse traitera de trois sous questions essentielles :

- Comme se caractérise – t -elle ?
- Assiste-t-on à une croissance appauvrissante ?
- Les politiques économiques mises en place sont-elles efficaces ou adéquates ?

La première question renvoie à la caractérisation de la pauvreté, c'est-à-dire, tester l'existence d'une structure de la pauvreté qui entraîne un cycle de renouvellement permanent du stock de pauvre. Cela nous ramène à la question de pauvreté structurelle qui se définit comme le fait de souffrir de privations durant une longue période (Hulme et Shepherd, 2003) et la notion de pauvreté conjoncturelle qui représente une situation correspondant à une fluctuation temporaire du revenu autour de la ligne de pauvreté.

Cette caractérisation de la pauvreté s'avère importante dans la mesure où, comme indiqué par Dang et al. (2013), sans une compréhension claire des processus dynamiques qui sous-tendent les tendances de la pauvreté, les politiques peuvent s'avérer être inefficaces, voire inopérantes.

La réponse à cette première question nous permettra d'être situé sur la dynamique qui sous-tend la pauvreté en vue d'éclairer la décision.

La deuxième question est l'une des préoccupations majeures et a fait l'objet de plusieurs travaux. En effet, l'évaluation du caractère pro-pauvre de la croissance permet de comprendre la dynamique entre la croissance générée et la réduction de la pauvreté au sein de la population. Plusieurs auteurs tels que (Boccanfuso et Ménard, 2009, Kraay, 2004 et Osmani, 2005) ont développé des approches méthodologiques permettant de la caractériser. La réponse à cette question nous donnera une idée du type de croissance générée et de ses implications sur le bien – être de la population.

La troisième question permettra d'évaluer l'impact des politiques économiques sur le triangle, croissance pauvreté et inégalités (Bourguignon, 2004) et d'identifier celles qui sont le mieux adaptées.

En vue de répondre à ces trois questions, nous partirons du cas particulier de la Côte d'Ivoire qui est l'un des pays ayant l'une des économies les plus dynamiques en Afrique

subsaharienne au cadre plus général. L'étude du cas de la Côte d'Ivoire pourra ensuite aisément être étendue aux autres pays de la région en raison de la quasi-similarité du problème dans tous ces pays. Dans le cadre de l'ensemble de nos travaux, nous considérerons la pauvreté sous son angle monétaire tenant compte de la contrainte de disponibilité et de son utilisation de façon dans l'analyse impliquant des comparaisons entre pays.

Hypothèses de recherche

Dans le cadre de cette recherche, nous formulons les trois hypothèses suivantes :

- La pauvreté en Côte d'Ivoire est plus transitoire que chronique ;
- La croissance en Côte d'Ivoire est pro pauvre ;
- La mise en œuvre de politique mixtes accentue l'impact de la croissance sur la pauvreté.

Organisation de la thèse

La présente thèse se structure en trois chapitres qui constituent un ensemble cohérent pour la compréhension du lien entre croissance, pauvreté et inégalités en passant par la politique économique. Les deux premiers chapitres seront consacrés au cas de la Côte d'Ivoire et le troisième chapitre étudiera un panel de pays de l'Afrique subsaharienne.

Le premier chapitre a pour objectif d'étudier les transits dans la pauvreté et les dynamiques sous-jacentes en présentant le cas de la Côte d'Ivoire sur trois périodes distinctes à savoir 2002 – 2008, 2008 – 2015 et 2015 – 2018. Ces trois périodes constituent des périodes spécifiques dans l'histoire du pays avec la première qui est une période de crise, la seconde, une période post crise et la troisième, une période d'investissements massifs.

Il s'agira, dans un premier temps, d'analyser les transits dans la pauvreté avec un focus sur les disparités selon le genre et le milieu de résidence et, dans un second temps, d'examiner les facteurs déterminants de ces transits. Nous exploitons les données des

Enquêtes sur le Niveau (ENV) 2002, 2008, 2015 et celles de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2018 réalisées en Côte d'Ivoire.

Pour ce faire, nous utilisons la méthodologie proposée par Dang et al. (2011) et Dang et Lanjouw (2014) afin d'estimer les transitions dans la pauvreté. Cela s'explique par le fait que les différentes enquêtes qui serviront de bases de données sont totalement indépendantes et les individus interrogés ne sont pas les mêmes. Ainsi, il serait difficile d'utiliser un modèle en données de panel et d'estimer les méthodes de transition. Nous évaluons la transition en 10 états de pauvreté afin de mieux apprécier les migrations entre les différentes classes de pauvreté. Ces migrations seront observées sur les 4 années de recherche, afin d'en apprécier l'évolution et tirer des conclusions sur la structure de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, l'estimation d'un modèle logistique multinomial sera utilisée pour l'évaluation des déterminants des transits dans la pauvreté.

Les résultats obtenus indiquent que sur les trois périodes d'étude la pauvreté en Côte d'Ivoire est essentiellement transitoire malgré la persistance d'une pauvreté chronique représentant près du (1/4) de la population et une grande capacité des populations à demeurer dans la non-pauvreté. Les transits dans la pauvreté sont déterminés par le sexe du chef ménage, le niveau d'éducation, le milieu de résidence, l'accès à l'eau et l'électricité, la catégorie socioprofessionnelle et la taille du ménage. La classe transitoire de la pauvreté qui représente la majeure partie de la population se constitue majoritairement de ménages d'au plus 5 personnes avec un homme comme chef de ménage, n'ayant pas accès à l'eau mais ayant accès à l'électricité et exerçant comme travailleur indépendant.

Le deuxième chapitre quant à lui donnera suite à la deuxième question de notre problématique, qui est celle de savoir si la croissance économique est appauvrissante. Le cas de la Côte d'Ivoire sera traité en distinguant trois périodes à savoir 2002 – 2008, 2008 – 2015 et 2015 – 2018. Pour ce faire, nous utilisons les données des enquêtes sur

le Niveau de Vie (ENV) 2002, 2008, 2015 et celles de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2018.

Les indicateurs de croissance pro-pauvre tels que définis par (Ravallion et Chen, 2003; Kakwani et Perni, 2000) sont évalués durant ces trois périodes et les facteurs déterminants seront déterminés à travers les méthodes de décomposition.

Les résultats obtenus indiquent qu'au plan national la croissance a été pro-pauvre uniquement sur les périodes 2008 -2015 et 2015 – 2018 avec comme principal facteur l'effet croissance des revenus des pauvres pour la première période et l'effet redistribution pour la seconde période. Pour ce qui concerne la période 2002 – 2008, la croissance n'a pas été pro-pauvre. L'analyse des contrastes selon les milieux de résidence a permis de faire ressortir qu'en milieu rural les pauvres ont bénéficié des retombées de la croissance sur les trois périodes d'étude alors qu'en milieu urbain la croissance n'a été pro-pauvre que sur les périodes 2008 -2015 et 2015 – 2018.

Le troisième chapitre qui constitue le socle de notre thèse, permet de fournir des évidences factuelles de l'impact de la politique économique en Afrique subsaharienne sur le triangle pauvreté, inégalité et croissance. Pour ce faire, la méthode des moments généralisés est utilisée afin d'estimer un système d'équation simultanées de la croissance, de la pauvreté et des inégalités avec comme variables exogènes, les déterminants classiques de ces variables et en plus des variables de politique économique distinguées en politique sectorielle, budgétaire et monétaire.

Un panel de pays a été construit à partir des données de la Banque Mondiale des indicateurs de développement (WDI 2023) pour les variables socioéconomiques et la base des indicateurs de gouvernance (WGI 2023). Partant d'un panel de 48 pays pour lesquels beaucoup de données étaient inexistantes sur la période (1990 – 2019), nous avons procédé à la réduction de l'horizon temporel en année quinquennale à savoir 1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019. Cependant, ce panel se trouvait encore non cylindré avec près de la moitié de pays ne disposant pas de données de pauvreté sur au moins trois ans.

Pour ce faire, nous avons procédé à la suppression de ces pays, soit 27 pays qui ont été supprimés du panel. Ainsi, 21 pays ont été retenus pour le panel et sont synthétisés en annexe pour un horizon temporel quinquennal entre 1990 et 2019

Les résultats obtenus montrent que la politique monétaire revêt un caractère procyclique même si elle contribue à accroître les inégalités. Quant à la politique budgétaire, elle peut agir positivement sur la pauvreté à travers une orientation des dépenses publiques vers le secteur du capital humain et une réduction de la dette publique. En termes de politique sectorielle, notre recherche suggère que celle-ci soit orientée vers le secteur des services au détriment d'une politique agricole accrue.

Cette thèse encourage les Etats à mieux calibrer leur politique d'endettement qui malheureusement exercent une forte pression sur l'économie et s'assurer d'effectuer des dépenses efficaces dont les rendements seront positifs pour la population. En plus, la question centrale de l'éducation et de la santé devrait être un point d'attention. Aussi, cette recherche encourage la baisse ou le maintien relatif des taux d'imposition sur le revenu des ménages au vu de son effet négatif sur la pauvreté.

Les résultats globaux mettent en avant le fait que la pauvreté en Afrique subsaharienne n'est pas une volonté manifeste des Etats, mais l'utilisation de politiques économiques inadéquates tenant compte des capacités des différents pays et des implications de celles – ci sur le revenu des ménages. Ainsi, à travers les rapports économiques de la Banque Mondiale et du FMI, nous voyons que les Etats se concentrent sur les politiques budgétaires expansionnistes qui, très souvent, s'avèrent efficaces pour la croissance mais le sont moins pour la pauvreté et les inégalités.

Chapitre 1 : Pauvreté chronique ou transitoire en Côte d'Ivoire ?

RESUME

Ce chapitre a pour objectif de contribuer au débat économique sur les transits dans la pauvreté et les dynamiques sous-jacentes en présentant le cas de la Côte d'Ivoire sur trois périodes distinctes à savoir 2002 – 2008, 2008 – 2015 et 2015 – 2018. Il s'agissait dans un premier temps d'analyser les transits dans la pauvreté avec un focus sur les disparités selon le genre et le milieu de résidence et dans un second temps d'examiner les facteurs déterminants de ces transits. Ainsi, la méthodologie proposée a été celle de Dang et al (2013) basée sur les panels synthétiques et l'estimation d'un modèle logistique multinomial pour l'évaluation des déterminants. Les résultats obtenus indiquent que sur les trois périodes d'étude la pauvreté en Côte d'Ivoire est essentiellement transitoire malgré la persistance d'une pauvreté chronique représentant près du (1/4) de la population et une grande capacité des populations à demeurer dans la non-pauvreté. Les transits dans la pauvreté étaient déterminés par le sexe du chef ménage, le niveau d'éducation, le milieu de résidence, l'accès à l'eau et l'électricité, la catégorie socioprofessionnelle et la taille du ménage. La classe transitoire de la pauvreté qui représente la majeure partie de la population se constitue majoritairement de ménages d'au plus 5 personnes avec un homme comme chef de ménage, n'ayant pas accès à l'eau mais ayant accès à l'électricité et exerçant comme travailleur indépendant.

ABSTRACT

The aim of this study is to contribute to the economic debate on poverty transitions and the underlying dynamics by presenting the case of Côte d'Ivoire over three distinct periods, 2002 - 2008, 2008 - 2015 and 2015 - 2018. The first step was to analyze poverty transitions, focusing on disparities according to gender and place of residence, and the second was to examine the factors determining these transitions. We used the methodology proposed by Dang et al (2013), based on synthetic panels and the estimation of a multinomial logistic model to assess the determinants. The results indicate that, over the three study periods, poverty in Côte d'Ivoire is essentially transitory despite the persistence of chronic poverty representing almost one-quarter of the population and a high capacity of the population to remain in non-poverty. Poverty transitions were determined by the gender of the head of household, level of education, place of residence, access to water and electricity, socio-professional category, and household size. The transitory class of poverty, which represents most of the population, is made up mainly of households of no more than 5 people, headed by a man, with no access to water but with access to electricity, and self-employed.

Key words: poverty dynamics, Bayesian analysis, synthetic panel, well-being

Introduction

La pauvreté est aujourd'hui, un des points communs de toutes les politiques de développement. Ainsi dans le cadre des ODD (Objectifs de développement durable), celle-ci est inscrite comme une priorité des états membres du Système des Nations Unies. Elle sévit avec acuité dans toutes les régions du monde en particulier l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud.

Selon le rapport 2020 de la Banque Mondiale sur la prospérité partagée, le monde a fait d'énormes progrès sans précédent dans la réduction de la pauvreté au cours du dernier quart de siècle, montrant ce que les efforts collectifs mondiaux peuvent accomplir. Selon ce rapport, le déclin soutenu de l'extrême pauvreté entamé depuis 1990 s'est poursuivi jusqu'en 2017. Particulièrement entre 2015 et 2017, le nombre de personnes dans le monde vivant sous le seuil de pauvreté international est passé de 741 millions à 689 millions (Banque Mondiale, 2020).

À l'échelle mondiale, l'extrême pauvreté a diminué en moyenne d'environ 1 point de pourcentage par an au cours du quart de siècle allant de 1990 à 2015, mais le taux de déclin a ralenti de 2013 à 2015 pour atteindre seulement 0,6 point de pourcentage par an (Banque mondiale, 2020). Entre 2015 et 2017, le taux a encore ralenti, pour atteindre un demi-point de pourcentage.

En ce qui concerne l'Afrique de façon globale, après de nombreuses années de déclin, l'économie de l'Afrique s'est redressée au milieu des années 1990, enregistrant une forte croissance annuelle moyenne de 4,6 % au début des années 2010. La santé et l'alimentation se sont améliorées, les taux de scolarisation ont nettement augmenté, et le taux de pauvreté a chuté de 54 % en 1990 à 41 % en 2015 (Banque mondiale, 2020). À l'échelle mondiale, la pauvreté est de plus en plus concentrée en Afrique avec 55% de l'ensemble des pauvres du monde en 2015 et une estimation de 90 % en 2030 suivant les modèles de croissance historiques. Cette évolution des indicateurs de pauvreté dans le monde entrave ainsi l'atteinte de l'Objectif des ODD de Zéro Faim en 2030.

L'Afrique subsaharienne, quant à elle, présente le tableau sombre avec une tendance baissière de la pauvreté moins prononcée que la croissance rapide de la population. Le taux de pauvreté dans cette région a diminué, mais de façon très légère, passant de 41,7 % à 40,2 %, entre 2015 et 2018. Le taux d'extrême pauvreté reste supérieur à 40 pour cent dans la région avec certains pays qui affichent des taux de pauvreté supérieurs à 60 %

La Côte d'Ivoire n'en fait pas exception avec une pauvreté qui est allée grandissante depuis les années des indépendances jusqu'à aujourd'hui avec des variations périodiques. En effet, après la première enquête réalisée en 1985 qui indiquait un taux de pauvreté de 10 %, la pauvreté est allée grandissante. Ainsi, de 1985 à 1995, elle est passée de 10 % à 36,8 % dans un contexte marqué par les crises économiques et la dévaluation du Franc CFA en 1994. Entre 1995 et 2008, l'incidence de la pauvreté a évolué de plus de 10 points de pourcentage passant de 36,8 % à 48,9 % (ENV 2015).

Mais, depuis 2015 la Côte d'Ivoire semble être sur une bonne dynamique, même si les taux demeurent élevés avec une valeur de 46,3 % en 2015 et 39,4 % en 2018 (EHCVM 2018).

Ainsi, ce tableau de la pauvreté en Afrique subsaharienne et en particulier en Côte d'Ivoire tel que décrit se base sur la pauvreté à un point donné du temps ou alors sur les tendances de la pauvreté, c'est-à-dire les changements de la fréquence, de l'ampleur et de la sévérité de la pauvreté à travers le temps (Oduro, 2008). En effet, la plupart des profils de pauvreté des pays se basent sur cette approche statique pour décrire l'évolution du niveau de vie autour de la ligne de pauvreté. Selon lui, une approche dynamique de la pauvreté fournit une dimension supplémentaire à la nature de la pauvreté dans un pays. Certains ménages qui pourraient être considérés comme pauvres par l'étude statique pourraient n'être dans cette situation que de façon temporaire. Un choc négatif, par exemple une maladie affectant le principal contributeur au budget d'un ménage, peut conduire le revenu ou les dépenses de

consommation sous le niveau moyen de ce ménage et par conséquent sous les seuils de pauvreté.

Dans la même veine, (Dang et al., 2013) ont indiqué que sans une compréhension claire des processus dynamiques qui sous-tendent les tendances de la pauvreté, les politiques peuvent s'avérer inefficaces, voire inopérantes. En effet, une baisse nette de la pauvreté pourrait indiquer certainement un progrès dans la bonne direction, mais n'offre aucune indication sur la nature de la mobilité de la pauvreté. Celle-ci peut se caractériser soit par une situation d'extrême volatilité dans laquelle presque tous les ménages pauvres de la première période échappent à la pauvreté mais sont remplacés par des ménages qui n'étaient pas pauvres au cours de la première période, soit par une situation de quasi-stagnation dans laquelle la plupart des ménages ne voient aucun changement dans leur bien-être.

De ce fait, il est alors nécessaire et important qu'en plus des analyses statiques qui sont usitées dans les différents rapports sur le développement, des analyses poussées puissent être menées afin de bien comprendre les dynamiques de pauvreté des populations et d'en distinguer celles qui sont les plus vulnérables. Cela constitue un impératif dans les stratégies de politique publique à mener dans le pays. A défaut, l'action publique risque d'être une source d'aggravation des inégalités sociales. En effet, un échec dans l'identification et le ciblage des groupes exposés à la pauvreté risquerait de privilégier les groupes moins défavorisés au détriment des plus démunis et réduire l'efficacité de l'action publique par une stratégie inappropriée.

Ainsi, les questions que nous nous posons à travers ce papier est de savoir quelle est dynamique de la pauvreté en Côte d'Ivoire compte tenu du contexte actuel ? la pauvreté est-elle chronique ou transitoire en Côte d'Ivoire et quels en sont les déterminants ? existe-t-il un état absorbant de la pauvreté ?

C'est dans cette optique que nous réalisons cette recherche qui a pour objectif principal d'évaluer la dynamique de pauvreté en Côte d'Ivoire, c'est-à-dire évaluer son caractère

transitoire ou chronique⁴ entre 2002 et 2018. De façon spécifique, il s'agira de (i) déterminer les personnes qui sortent de la pauvreté et celles qui y basculent et (ii) d'analyser les mécanismes et les déterminants des transitions dans la pauvreté afin d'identifier les politiques spécifiques à mettre en place.

Nous formulerons les hypothèses selon lesquelles : (i) la pauvreté est plus transitoire que chronique en Côte d'Ivoire, (ii) l'accès aux services sociaux de base est un des principaux déterminants des transits dans la pauvreté et (iii) il n'existe pas d'état absorbant de la pauvreté.

Ce chapitre sera décomposé en trois parties principales à savoir : (i) l'approche théorique et la revue de littérature qui permettra d'expliquer toutes les approches définitionnelles de la pauvreté, (ii) l'analyse de l'évolution de la pauvreté en Côte d'Ivoire en distinguant les périodes 2002 – 2015 et 2015 - 2018, (iii) la méthode d'analyse avec la spécification du modèle théorique en indiquant les données de l'étude et (iv) l'estimation et la discussion des résultats.

I. Approche conceptuelle de la pauvreté

Le concept de pauvreté prend son origine en éthique sociale et a fait l'objet de sujet de recherche par divers auteurs dans la littérature. Simmel (1998), Paugam (1991), Castel (1995) et Sen (1976).

Ainsi, selon Sen (1976), la pauvreté est un monde complexe, multiforme, qui exige une analyse précise de toutes ses nombreuses dimensions. « Les êtres humains sont extrêmement divers ». Il est impossible d'établir un seuil de pauvreté pour ensuite l'appliquer de manière générale, sans prendre en compte les caractéristiques et les situations personnelles.

Les pauvres sont en général privés de plusieurs éléments, comme l'instruction, la propriété foncière, la santé et la longévité, la justice, l'aide de leur famille et de leur

⁴ Ces deux notions seront expliquées dans la section sur l'approche conceptuelle

milieu, les crédits et d'autres ressources productives, une voix au sein des institutions et des débouchés.

Ainsi, selon Sen, être pauvre ne signifie pas que l'on vit sous un seuil de pauvreté fictif, par exemple des revenus inférieurs à deux dollars par jour. Cela veut dire que l'on dispose de revenus qui ne permettent pas de faire face à certaines nécessités, compte tenu des circonstances et des exigences sociales de son milieu.

D'un point de vue sociologique, les représentations communes de la pauvreté renvoient à des réalités plurielles et multidimensionnelles qui rendent difficile son appréhension. Différents sociologues ont contribué à mettre en valeur des dimensions spécifiques de la pauvreté. En effet, Simmel (1998) en analysant la pauvreté comme une relation sociale qui implique différents organes de la société ; Paugam (1991) et Castel (1995) en parlant respectivement de « disqualification sociale » et de « désaffiliation sociale » pour faire référence aux processus par lesquels différentes catégories de la population sont refoulées dans la sphère de l'assistance ; Duvoux (2012) et Ponthieux (2009) en étudiant notamment les nouvelles formes de pauvreté en rapport avec les mutations du marché du travail et des statuts d'emploi ; Donzelot (2008) en insistant sur l'exclusion spatiale liée au chômage, et Heredia (2014) en s'intéressant aux sommes que consacrent les plus démunis à chaque poste de consommation.

De ces différents points de vue, différentes approches de pauvreté sont définies dans la littérature. On distingue principalement trois approches : l'approche monétaire, l'approche non monétaire et l'approche subjective.

I.1. Approche Monétaire

L'approche monétaire ou l'approche revenu de la pauvreté est aujourd'hui celle qui est la plus prisée. Elle repose sur la notion de bien-être économique en référence à la théorie économique de l'utilité qui veut que chaque individu s'emploie à maximiser son utilité. Elle fut développée par Both (1969) et Rowntree (1901).

Cette approche place la conceptualisation du bien-être dans l'espace de l'utilité. Elle vise à baser la comparaison du bien-être, ainsi que les décisions relatives à l'action publique uniquement sur les préférences des individus (Ravallion, 1994).

Pour cette approche, un individu est pauvre lorsque le montant de revenu dont il dispose pour satisfaire ses besoins vitaux est inférieur à un certain seuil appelé « seuil de pauvreté ». Ce seuil constitue de fait un minimum vital.

Etant donné que les préférences et les réalités varient d'un individu à un autre et d'un pays à un autre, le choix du seuil plancher peut se faire au niveau de chaque individu (seuil subjectif), de chaque pays (seuil absolu). Dans la pratique, deux variables proxys sont utilisées pour estimer le bien être monétaire à savoir le revenu ou la consommation.

I.2. Approche non monétaire

Au-delà de la dimension monétaire, l'approche non monétaire indique que l'individu est pauvre s'il y a une insuffisance de satisfaction des besoins essentiels ou par l'insuffisance de services nécessaires fournis par la communauté afin d'empêcher les individus de vivre dans des conditions précaires. Dans la littérature économique, trois approches se distinguent à savoir : l'approche par les besoins de base, l'approche par les capacités de Sen et l'approche subjective.

- **Approches par les besoins de bases**

Selon cette approche, la pauvreté résulte de l'impossibilité de satisfaire les besoins qui permettent de mener une vie décente dans une société donnée et fait référence à la sous-nutrition ou à la malnutrition, à l'absence d'éducation, à un logement insalubre. C'est donc une approche synthétique qui tente de dresser un vecteur de variables dont la relation sera déterminante dans la pérennisation de la pauvreté.

Ainsi, avec cette approche, l'accent est mis sur les besoins essentiels relatifs aux commodités de base notamment, l'alimentation, le logement, l'accès à l'eau, l'accès aux services de santé et d'éducation, services de transport, électricité, etc.

- **Approche par les « capacités » de Sen**

Cette approche vit le jour dans les années 80 avec les travaux de Sen (1976) et se fonde sur le fait que la pauvreté n'est pas liée à un manque d'utilité ou à un manque de satisfaction, mais plutôt sur le fait que l'on n'ait pas pu disposer des moyens qui auraient permis de vivre correctement et de mettre en valeur ses capacités individuelles.

Ainsi selon Sen, le plus important n'est donc pas l'utilité ou la satisfaction des besoins de base, mais plutôt le fait de disposer ou non de certaines capacités fonctionnelles élémentaires, que sont : pouvoir se nourrir convenablement, pouvoir éviter ou prévenir des maladies, pouvoir se loger ou se vêtir de manière adéquate, pouvoir paraître sans honte en public et pouvoir prendre part à la vie en société.

Ces deux approches ont inspiré l'approche multidimensionnelle de la pauvreté développée par Alkire et Foster (2007 ; 2009a) qui permet de mesurer la pauvreté sous l'angle des privations dans les dimensions clés.

C'est une méthode qui consiste à identifier les individus qui sont privés simultanément de certains biens et services nécessaires pour assurer un niveau de vie « normal ». Ensuite un « score » relatif est construit par rapport à ces privations pour chaque unité statistique. Les pauvres sont les personnes qui ont un nombre de privations récurrentes et fixes. L'inconvénient avec cette approche réside dans la définition de ces biens et services nécessaires et la fixation d'un score minimal.

- **Approche subjective**

Les approches subjectives de la pauvreté se fondent sur la perception qu'ont les ménages des principales causes de la pauvreté, sur la nature des difficultés liées à leurs conditions de vie, sur les stratégies adoptées pour s'en sortir, sur leurs besoins et priorités par rapport à d'autres thématiques jugées prioritaires. La notion de pauvreté subjective reconnaît que les seuils de pauvreté sont le fruit de jugements subjectifs de ce que constitue un niveau de vie minimum acceptable par la population d'une société

donnée. Ainsi, cette approche se fonde sur la façon dont la société perçoit son niveau de vie.

L'intérêt de cette approche est d'appréhender la pauvreté sur d'autres aspects non objectifs mais basés sur la perception intrinsèque des individus et de pouvoir mettre en place des politiques adéquates selon que les individus se considèrent pauvres ou non. Elle permet certes de tenir compte de l'opinion de la population dans l'évaluation de la pauvreté, mais elle est biaisée par des considérations culturelles, territoriales et socio-économiques (distribution sociale).

II. Approches statiques de mesure de la pauvreté

De façon classique l'ampleur de la pauvreté est mesurée à partir d'indicateurs construits à partir des seuils de pauvreté calculés, selon que ce soit l'approche monétaire ou non monétaire. Les indicateurs les plus usités sont les indicateurs FGT (Foster-Greer-Thorbecke) en 1984. Ils se présentent sous la forme générale de:

$$P_{\alpha} = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^{\alpha} * \pi(y_i \leq z)$$

Avec $\pi(y_i \leq z)$ représentant l'indicateur du bien-être par rapport au seuil, c'est-à-dire qui prend la valeur 1 lorsque la mesure du bien-être est inférieure à z et 0 lorsque celle-ci est supérieure au seuil. Avec y_i représentant le niveau de bien-être, z le seuil de pauvreté et N la population globale. Selon les variables prises par α , il en découle plusieurs indicateurs :

L'incidence de la pauvreté

Il mesure la proportion de ménages dont l'indicateur de mesure du bien-être (consommation ou revenu) est inférieur au seuil de pauvreté z défini. Il est obtenu par la formule précédente en considérant α à 0. Il est également appelé taux de pauvreté ou incidence de la pauvreté

$$P_0 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \pi(y_i \leq z) = q/N, \text{ avec } q = \sum_{i=1}^N \pi(y_i \leq z)$$

La variable q représente le nombre de ménages pauvres et N le nombre total de ménages.

Il est l'indicateur le plus utilisé dans les différents rapports sur la pauvreté, car il permet de rendre compte de l'effectif des pauvres et de leur proportion dans la population. Cependant, bien qu'il soit un indicateur clé, il présente quelques insuffisances. En effet, le taux de pauvreté peut baisser sans que la situation des plus pauvres s'améliore. En effet, le simple dénombrement des pauvres n'apporte aucune attention au fait qu'un individu peut être sensiblement en dessous du seuil ou très loin au-dessus du seuil de pauvreté retenu. Supposons qu'une personne pauvre devienne encore plus pauvre, il n'y aura aucun effet sur la pauvreté mesurée. Il sera ainsi sans valeur pour certains types de comparaisons de la pauvreté, comme l'évaluation des progrès généraux accomplis dans la lutte contre la pauvreté.

La profondeur de la pauvreté (Poverty Gap index)

Tenant compte des insuffisances de l'incidence de la pauvreté, cet indicateur permet de mesurer l'écart moyen par rapport au seuil de pauvreté. Il se définit par la formule suivante :

$$P_1 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^1 * \pi(y_i \leq z)$$

Il caractérise le manque à gagner pour amener tous les pauvres au seuil de pauvreté, plus cet indice est élevé, plus la population des pauvres s'éloigne davantage du seuil de pauvreté ; Ce qui signale l'existence d'une couche vivant dans l'extrême pauvreté.

Réécrit sous une autre forme, la profondeur de la pauvreté se définit par :

$$P_1 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^1 * \pi(y_i \leq z) = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \left(1 - \frac{y_i}{z} \right) * \pi(y_i \leq z) = P_0 * I$$

Avec $I = 1 - \bar{y}/z$ représentant le coefficient de déficit du revenu, $\bar{y}$ étant le revenu moyen des pauvres.

Ainsi cet indicateur nous renseigne sur le revenu minimum à allouer à chaque pauvre pour une élimination de la pauvreté.

De cette équation, il est démontré que le coût de réduction de la pauvreté se définit par le produit entre la profondeur de la pauvreté et le seuil de pauvreté ($P_1 * z$)⁵.

Cependant, cet indicateur souffre lui aussi de certaines insuffisances à savoir le transfert de revenu entre pauvre. Cela est parfaitement décrit dans l'article de Ravallion (1992) dans lequel il considère deux distributions de la consommation établies pour quatre personnes. La distribution A est (1,2,3,4) et la distribution B est (2,2,2,4). Pour un seuil de pauvreté $z = 3$ (l'incidence (H) est alors égale à 0,75 dans les deux cas), le Poverty Gap a la même valeur pour les deux distributions (0,25). La personne la plus pauvre de A ne consomme cependant que la moitié de ce que consomme la personne la plus pauvre de B. On pourrait dire que la distribution B est le produit d'un transfert effectué de la personne la moins pauvre à la personne la plus pauvre de A. L'écart de pauvreté n'est pas modifié par ce transfert.

La sévérité de la pauvreté

L'indice de la sévérité de la pauvreté est une mesure liée de très près à l'écart par rapport au seuil de pauvreté, il est une simple mesure, additive, de l'intensité de la pauvreté qui pondère les écarts de pauvreté des pauvres par ces mêmes écarts de pauvreté pour l'évaluation de la pauvreté globale. En d'autres termes, elle accorde à ceux qui sont les plus éloignés de ce seuil (les plus pauvres) une « pondération » plus grande dans l'agrégation qu'à ceux qui sont plus proches du seuil (les moins pauvres). Il permet ainsi de mesurer la dispersion entre les pauvres. Il se présente sous la forme suivante:

$$P_2 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^2 * \pi(y_i \leq z)$$

⁵ <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/654151608040421236-0050022020/original/Cours14finalvf.pdf>

Cet indicateur respecte les propriétés fondamentales des mesures de pauvreté (voir annexe 1). Il s'interprète généralement comme étant la dispersion entre les pauvres et permet d'avoir une première classification de l'extrême pauvreté.

Tous ces indicateurs permettent de fournir des informations sur l'état de pauvreté des populations et d'avoir une première classification des populations selon leur statut de pauvreté. Cependant, ils ne fournissent pas des informations sur les changements d'états individuels au sein des pauvres et des effets conjoncturels de certaines politiques sur les populations pauvres et leurs possibles transitions vers des classes supérieures. A cet effet, nous consacrerons les prochaines sections à la description de l'approche dynamique de la pauvreté et son importance dans la formulation de politiques publiques.

III. Revue théorique et empirique sur les dynamiques de la pauvreté

L'analyse des dynamiques de pauvreté dans les pays fait l'objet d'une littérature abondante. Cette approche permet d'ajouter un pan d'analyse et d'apprécier les migrations et les changements d'état au sein des populations pauvres et des effets potentiels de politiques mises en place. Selon Hodonou et al. (2010), la pauvreté est un phénomène dynamique dans la mesure où les standards de vie changent à travers le temps et que les ménages entrent ou sortent de la pauvreté. Ainsi l'étude de cette dynamique fait apparaître deux catégories de pauvres à savoir : les pauvres de court terme ou pauvres transitoires et les pauvres de long terme ou pauvres chroniques. Ainsi, au fil du temps les populations transitent entre ces différentes classes et décrivent une trajectoire qui est le reflet des politiques conjoncturelles ou structurelles mises en place.

III.1. Approche définitionnelle : Pauvreté chronique et pauvreté transitoire

De façon standard, la pauvreté chronique se définit comme le fait de souffrir de privations durant une longue période (Hulme et Shepherd, 2003). La notion de durée est donc essentielle dans l'appréhension de cette dimension. A contrario, la pauvreté transitoire représente une situation conjoncturelle correspondant à une fluctuation du

revenu autour de la ligne de pauvreté. De façon spécifique, elle représente la proportion de personnes qui sortent de la pauvreté et celle qui y basculent entre des périodes données.

Ainsi, la situation de pauvreté transitoire est fortement dépendante d'évènements aléatoires comme le licenciement qu'on a pu constater dans plusieurs entreprises avec la situation de COVID-19.

Par ailleurs, une question fondamentale concernant la pauvreté transitoire est sa durée. Celle-ci peut devenir une pauvreté chronique si la durée dans la situation de pauvreté est maintenue au-dessus de la durée optimale. Il n'existe pas de consensus dans la littérature sur la durée marquant la démarcation entre ces deux types de pauvreté.

III.2. Approches théoriques des dynamiques de pauvreté

Partant de ces définitions, plusieurs approches ont été définies afin d'estimer et caractériser la pauvreté chronique et la pauvreté transitoire.

III.2.1. Approche de périodes

Selon Oduro (2004), l'approche par périodes se base sur l'identification du niveau de pauvreté des ménages dans les différentes périodes qui sont étudiées. Cette analyse se fait à travers l'estimation d'une matrice de transition de type markovien. Celle-ci fournit une information sur la proportion ou le nombre de ceux qui passent de l'état i à l'état j . La somme des éléments d'une ligne vaut un ou 100%. La matrice de transition peut être subdivisée sur la base de déciles, quintiles ou par rapport aux seuils de pauvreté.

De façon générale, on considère le modèle markovien théorique (Hodonou et al, 2010) suivant :

Soit $E = \{e_j\}, j= 1, 2, \dots, r$, un ensemble d'états ordonnés de bien-être pour un ménage. Ainsi, on a $e_1 < e_2 < \dots < e_r$, de telle sorte que l'état e_2 est préférable à l'état e_1 , l'état e_3 est préférable à l'état e_2 et plus généralement que l'état e_j est préférable à l'état e_{j-1} . Le niveau de bien-être atteint par un ménage est un phénomène aléatoire.

De ce fait l'objectif des politiques étant de réduire la pauvreté, il est souhaitable qu'un ménage ayant transité d'un état e_{t-1} à un état e_t puisse y demeurer le plus longtemps possible jusqu'à devenir un état *absorbant*, c'est-à-dire que les ménages y demeureront dans le long terme et n'en ressortiront plus).

Ainsi, cette situation de transition des ménages se modélise par un processus stochastique de Markov à dimensions finies (nombre limité d'états) décrit sous la forme $X(t)$. cette chaîne est caractérisée par une matrice de transition (P) telle que $P = (p_{ij})_{(i,j) \in E^2}$ avec $p_{ij} = \text{Prob}(X(t) = j \mid X(t-1) = i)$ et une distribution initiale a_0 .

Cette modélisation markovienne est basée sur deux hypothèses fondamentales :

- La chaîne de Markov est finie et homogène dans le temps, c'est-à-dire que la matrice de transition ne dépend pas du temps et seuls les changements observés au moment de l'observation sont pris en compte
- L'état de bien-être d'un ménage à une période donnée dépend seulement de son état précédent et non de l'historique de ses états de bien-être

Encadré 1-1 : Chaîne de Markov Ergotique – état absorbant

Chaîne de Markov Ergotique

Une chaîne est dite irréductible si tous ses états communiquent, c'est-à-dire que pour tout état $(i, j) \in E^2$, il existe un couple $(n, m) \in \mathbb{N}^2$ tels que :

$$P(X_n = j \mid X_0 = i) > 0 \text{ et } P(X_m = i \mid X_0 = j) > 0$$

Etat Absorbant

Un état i est dit absorbant si pour tout $i \neq j$, $P_{ii} = 1$ et $P_{ij} = 0$, c'est-à-dire qu'une fois cet état atteint, on ne peut plus en ressortir.

De cette définition, on déduit qu'une chaîne de Markov est absorbante si pour tout état j , il existe un état absorbant atteignable par j

Par ailleurs tenant compte de la spécificité de la question de pauvreté, des auteurs tels que le Gallo (2004) qui l'ont utilisé dans l'analyse des convergences régionales indiquent qu'il convient de spécifier la forme de la chaîne. En effet, selon la théorie, la

chaîne de Markov peut disposer d'un *état absorbant* ou celle-ci peut être ergodique ou irréductible (voir encadré 1.1).

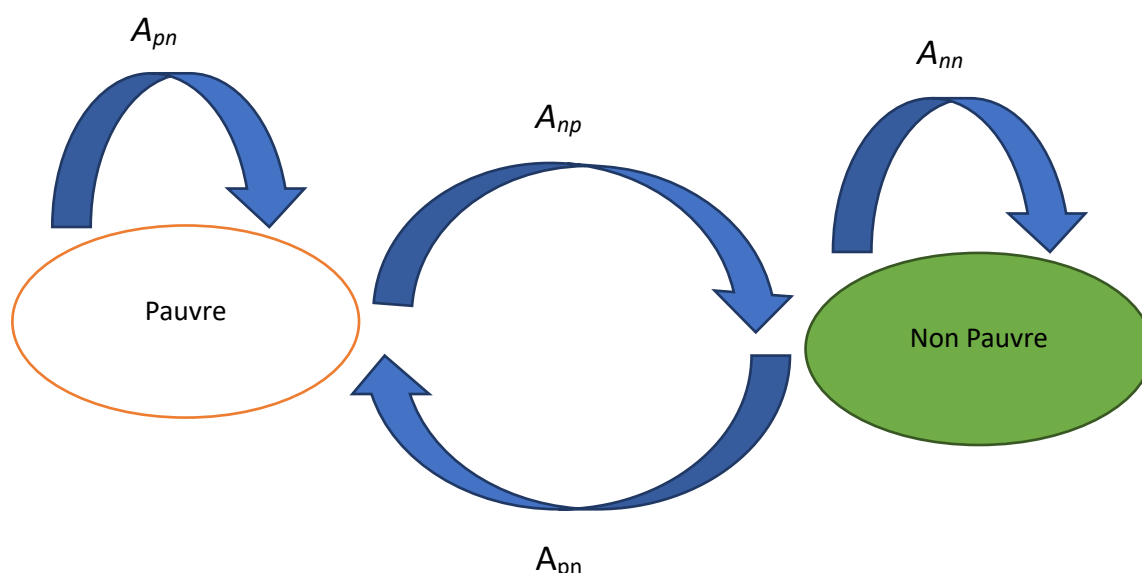
Ainsi, en prenant le cas spécifique de la pauvreté, l'idéal serait pour les Gouvernements, que l'état de Non pauvreté soit un « état absorbant ». Cependant, il est démontré empiriquement qu'il est quasiment impossible de modéliser la pauvreté sous la forme d'une chaîne de Markov absorbante. Pour ce faire, le Gallo, (2004), et Hodonou et al (2010) dans leurs travaux ont modélisé les transits dans la pauvreté à l'aide d'une chaîne de Markov ergodique.

📌 **Lien entre les probabilités de transit et l'incidence de la pauvreté**

Un aspect important de cette étude est la relation entre l'incidence de la pauvreté qui est mesurée de façon statique et les probabilités de transit qui ont une certaine influence sur cette valeur.

Pour ce faire, considérons la Chaîne simple de Markov de premier ordre modélisée tel que décrit par Baulch et McCulloch (1998) selon le Schéma suivant :

Figure 1-1 : Transitions dans la pauvreté



Source : Baulch et McCulloch (1998), adapté par l'auteur

Avec P représentant les pauvres et N représentant les non pauvres. De plus on a :

A_{PP} : probabilité de rester pauvre entre deux périodes

A_{PN} : probabilité de sortie de la pauvreté

A_{NP} : probabilité de basculer dans la pauvreté

A_{NN} : probabilité de rester non pauvre

Tenant compte de ces probabilités, une relation se dégage entre le nombre de pauvres et la probabilité d'entrée et de sortie de la pauvreté. Soit H la proportion de la population au-dessous du seuil de pauvreté dans chaque période, qui n'est autre que l'indice de la pauvreté. Dans un état stable (c.-à-d. où l'incidence est arrivée à sa valeur de l'équilibre H^*) le nombre de ménages qui sortent de la pauvreté doit égaler le nombre de ménages qui entrent dans la pauvreté. D'où :

$$H^* \cdot A_{pn} = (1 - H^*) \cdot A_{np}$$

La résolution de cette équation donne la solution suivante :

$$H^* = \frac{A_{np}}{A_{pn} + A_{np}} = \frac{1}{\left(\frac{A_{pn}}{A_{np}}\right) + 1}$$

Ce résultat montre que le taux de pauvreté est une fonction décroissante du ratio (A_{pn}/A_{np}). Ainsi, plus la probabilité de sortie de la pauvreté, proportionnellement à la probabilité d'entrée est grande, plus le nombre des pauvres diminue. Si la proportion de la probabilité de sortir de la pauvreté à la probabilité d'y entrer est par exemple de 4, le taux de pauvreté à long terme sera de 20 %. Cela suggère que si les interventions de l'Etat peuvent augmenter la probabilité de sortir de la pauvreté avec succès et diminuer la probabilité d'entrer dans la pauvreté, on aura, à long terme, une réduction de la proportion des pauvres.

Cependant l'approche par périodes de la pauvreté dynamique fournit quelques indices utiles mais elle n'est pas exempte de reproches. La classification d'un ménage dans la pauvreté chronique ou transitoire est sensible au niveau fixé pour le seuil de pauvreté. Plus ce seuil est élevé, plus la fréquence de la pauvreté chronique sera élevée.

La classification est également sensible à la mesure du bien-être utilisée. En effet, la mesure du bien-être par le revenu présente plus de variabilité que par les dépenses de

consommation en raison de la possibilité de lisser la consommation. Ainsi, si le revenu est la mesure de bien-être, davantage de ménages pourraient être classifiés comme pauvres transitoires par rapport à une mesure basée sur les dépenses de consommation.

La période prise en compte pour l'analyse est également importante. Plus les dates de mesure sont éloignées, plus la fréquence de la pauvreté transitoire est importante. Un inconvénient de cette approche par périodes qui compare différents points dans le temps est qu'elle ne fournit pas d'informations sur ce qui se passe entre les points de mesure. Ainsi, les ménages qui pourraient avoir été classés dans les pauvres chroniques en comparant deux dates pourraient être classés comme pauvres transitoires si l'information sur la période entre ces deux points était disponible. Même quand l'information est disponible pour plusieurs années, elle manque toujours sur ce qui s'est passé avant et après les années autour de la période d'enquête. Un ménage qui pourrait être décrit comme pauvre transitoire pourrait en fait débiter une longue période de pauvreté qui n'est pas capturée par l'enquête. Enfin, un problème avec les données de panel est qu'elles peuvent ne pas être représentatives en raison des phénomènes d'attrition (Kamanou et Morduch 2002). Certains ménages peuvent déménager ou refuser de participer à l'enquête.

III.2.2. Approche par composantes du bien-être

Similaire à la théorie de Friedman (1957) de décomposition du revenu permanent et transitoire, cette méthode consiste à décomposer la pauvreté en une composante chronique et une composante transitoire. Cette méthodologie a été utilisée par Ravallion et al (1988).

Pour ce faire, on considère un ménage observé sur (D) périodes, (y_{it}) représentant une métrique de bien-être. Considérant $P_{\alpha}(y_{i1}, y_{i2}, y_{i3}, \dots, y_{iD})$ une mesure agrégée intertemporelle de la pauvreté du ménage (i) donné. La composante transitoire de la pauvreté est donnée par :

$$T_i = P_{\alpha}(y_{i1}, y_{i2}, y_{i3}, \dots, y_{iD}) - P_{\alpha}(Ey_i, Ey_i, Ey_i, \dots, Ey_i)$$

Ainsi, la composante transitoire de la pauvreté, est la contribution de la variation de la consommation dans le temps dans la mesure de la pauvreté.

La composante chronique est la pauvreté qui reste lorsqu'on dégage la variation intertemporelle de la consommation, c'est à dire la pauvreté dégagee de la consommation maintenue dans toutes les périodes étudiées.

La variable Ey_i représente la consommation moyenne inter-temporelle du ménage (i).

La composante chronique de la pauvreté est donnée par :

$$C_i = P_\alpha(Ey_i, Ey_i, Ey_i, \dots, Ey_i)$$

Selon Ravallion et al, cette décomposition est basée sur plusieurs hypothèses selon lesquelles :

- La mesure de pauvreté doit être additive ;
- La fonction de pauvreté est la même pour tous les ménages et pour toutes les périodes ;
- La fonction de pauvreté est strictement convexe et décroissante de la ligne de pauvreté vers zéro. La propriété de convexité permet de satisfaire « l'axiome de transfert ».

Pour satisfaire ces différentes hypothèses la mesure de bien-être utilisée est généralement la sévérité de la pauvreté tels que décrit par Foster, Greer et Thorbecke avec $\alpha = 2$.

Ainsi, la pauvreté chronique est définie par $C_i = P_2(Ey_i) = \sum_{i=1}^m \left(\frac{z - Ey_i}{z} \right)^2 / n$

Avec

Z : la ligne de pauvreté

m : le nombre de ménage en dessous du seuil de pauvreté

n : le nombre de ménage de l'échantillon

A l'aide de cette modélisation, on arrive à extraire la pauvreté transitoire et la pauvreté chronique comme étant des composantes exclusives de la sévérité inter temporelle de la pauvreté. Ainsi, à la différence de l'approche par périodes, l'approche par composantes ne définit pas comme pauvre chronique les ménages ayant un niveau annuel inférieur, mais plutôt ceux dont le bien-être moyen est en dessous du seuil de

pauvreté. Classifiant ainsi certains ménages qui ont transité à certains moments mais qui était quasiment autour du seuil de pauvreté, comme étant des pauvres chroniques.

Cette approche est très sensible aux fluctuations temporaires qui peuvent impacter l'appréciation globale et donc une mauvaise classification. En effet, en considérant un ménage observé sur une période de trois ans avec les valeurs respectives de (10, 100, 10) et un seuil inter temporel fixé à 30 ; le ménage sera classé comme étant non pauvre. Pourtant la valeur observée à la deuxième année peut être due à un facteur exogène, donc une situation temporaire.

D'autres auteurs tels que Suryahadi et Sumarto (2001), avec des données en coupes instantanées, identifient un ménage en situation de pauvreté chronique lorsque leur revenu ou leurs dépenses courants et anticipés se situent sous le seuil de pauvreté. Les pauvres transitoires « sont les pauvres qui ont des niveaux de consommation anticipés supérieurs au seuil de pauvreté ». La consommation prédite ou anticipée est obtenue en utilisant une procédure de moindres carrés généralisés.

Analyse spécifique de l'effet risque sur la pauvreté selon Ravallion

En complément de l'approche précédente, Ravallion (1988) dans son analyse sur les dynamiques de la pauvreté chez les agriculteurs de l'Asie du sud et de l'Afrique subsaharienne, a montré comment le risque, qui induit une variabilité dans le bien-être, peut diminuer ou augmenter la pauvreté globale.

Selon cette approche, on suppose que le bien-être du ménage est une fonction croissante d'une variable aléatoire η commune pour tous les ménages. $P(\eta)$ représente le niveau de pauvreté pour chaque réalisation de la variable η . Cette fonction est supposée strictement croissante et doublement différentiable. Un accroissement du risque augmente la pauvreté si et seulement si P est strictement convexe en η .

On suppose que le niveau de bien-être de chaque ménage est décrit par une fonction y définie par : $y = \phi(x, \eta)$, où ϕ est une fonction doublement différentiable et $\phi_x >$

$0, \phi_\eta > 0$. La variable x est constante à travers le temps et varie d'un ménage à l'autre et peut être considérée comme l'état stationnaire de la consommation de chaque ménage.

La valeur η détermine ainsi, la déviation de cette consommation à travers le temps.

y s'écrit donc sous la forme $y = \phi(x + v(\eta))$, avec v une fonction croissance de moyenne zéro. Dans son cas pratique, Ravallion a interprété le x comme étant le produit agricole stable et le η le produit cultivé dépendant de la météo. Il considère de ce fait ϕ comme étant la fonction d'utilité indirecte concave en x et η .

La fonction de pauvreté se décrit comme suit : $P(\eta) = \int_0^z P(y, z) dG(y)$ avec $P_y \leq 0, P_z > 0$

Avec z désignant le seuil de pauvreté, G la fonction de distribution de y , $P(y, z)$ l'indice de la pauvreté individuelle.

Une transformation de cette fonction de pauvreté en fonction de la distribution de la consommation des individus $F(x)$, la fonction de pauvreté s'écrit :

$$P(\eta) = \int_0^{\xi(\eta, z)} P[\phi(x, \eta), z] dF(x)$$

Où ξ est le seuil de pauvreté en fonction de x

De cette fonction, Ravallion déduit les effets transitoire et chroniques de la pauvreté à travers la dérivée première :

$$P'(\eta) = \xi_\eta P(z, z) f(\xi) + \int_0^z P_y \phi_\eta dF(x)$$

De cette expression, il est déduit :

L'effet transitoire sur la pauvreté par $\xi_\eta P(z, z) f(\xi)$ qui désigne les ménages qui se déplacent à travers la ligne de pauvreté suite à un changement de η .

L'effet chronique sur la pauvreté par $\int_0^z P_y \varphi_\eta dF(x)$ qui implique les changements dans la pauvreté générées par les personnes en-dessous de la ligne de pauvreté.

Cette approche apporte un plus dans la mesure où elle permet de modéliser la variabilité du bien – être au travers d'un phénomène aléatoire indépendant du comportement des ménages. Cependant, une limite de cette approche est qu'elle considère l'effet variable sur le bien-être comme étant uniforme pour tous les individus. En effet, les facteurs peuvent intervenir de façon spécifique pour certaines catégories de ménage, et une analyse plus poussée dans ce sens permettrait une meilleure appréciation du phénomène.

III.2.3. Approche basée sur les panels synthétiques

Pour les approches précédentes, les estimations de la pauvreté sont faites à partir de données de panel. Cependant dans la plupart des pays en développement, les enquêtes de pauvreté sont réalisées de façon indépendante, et il serait difficile de construire des panels sans qu'il y ait un biais de sélection ou de ne trouver aucune correspondance entre les individus interrogés d'une enquête à une autre. Elle est une continuité de l'approche de périodes, mais avec des enquêtes qui sont indépendantes les unes des autres.

Inspirés des travaux de Deaton (1985), cette approche des pseudo-panels consiste à regrouper les individus en cohorte sur la base de certaines caractéristiques communes qui sont supposées être invariantes dans le temps et liées aux variables d'intérêt, c'est-à-dire les mêmes pour les individus d'une cohorte sur les périodes disponibles.

Passant par Bodier (1999), Fiels et Viollaz (2013) ont apporté des améliorations à la méthodologie proposée par Deaton. Ses travaux ont abouti à une classification des approches en deux types : l'approche en termes de moyenne et l'approche en termes de dispersion.

Approche en termes de moyenne

Elle consiste à construire et suivre des cohortes d'individus ou de ménages construit à partir d'enquêtes transversales et de mesurer le degré de convergence des revenus entre les cohortes pour deux périodes données. Ces cohortes sont considérées comme les nouveaux individus et permettent de disposer d'un panel non pas au niveau des individus, mais plutôt au niveau des cohortes. La moyenne des valeurs des indicateurs dans chacune des cohortes est considérée.

Basée sur les approches de Moffitt (1993), Collado (1997), McKenzie (2001, 2004), et Verbeek et Vella (2005), Antman et McKenzie (2007) ont proposé le modèle suivant :

$$Y_{i,t} = \alpha + \beta Y_{i,t-1} + u_{i,t}$$

Le coefficient β est interprété comme étant la mesure d'immobilité. En prenant en compte les cohortes, l'équation devient :

$$\bar{Y}_{c(t),t} = \alpha + \beta \bar{Y}_{c(t),t-1} + \bar{u}_{c(t),t}$$

Où $\bar{Y}_{c(t),t}$ représente la moyenne de Y pour les individus dans la cohorte C observés à la période t . la variable $\bar{Y}_{c(t),t-1}$ qui représente la moyenne des revenus à la période $t-1$ des individus de la cohorte c à la période t n'est pas observée. Ainsi, celle-ci est remplacée par la moyenne des revenus observée des individus à la période $t-1$. L'équation peut alors s'écrire sous la forme :

$$\bar{Y}_{c(t),t} = \alpha + \beta \bar{Y}_{c(t-1),t-1} + \bar{u}_{c(t),t} + \lambda_{c(t),t}$$

Avec $\lambda_{c(t),t} = \beta [\bar{Y}_{c(t),t-1} - \bar{Y}_{c(t-1),t-1}]$,

Selon McKenzie (2004), plus le nombre d'individus dans chaque cohorte augmente, $\lambda_{c(t),t}$ converge vers zéro. L'équation basique peut alors s'écrire comme suit :

 *En faisant l'hypothèse d'absence individuels*

$$\bar{Y}_{c(t),t} = \alpha + \beta \bar{Y}_{c(t-1),t-1} + \bar{u}_{c(t),t}$$

Une valeur de β comprise en 0 et 1 représente une situation de convergence des revenus vers un état stationnaire. C'est-à-dire que les ménages ayant un revenu inférieur faible à la période $t-1$ ont une croissance de revenus plus élevée que celle des plus riches. A contrario pour β étant égal à 1, on est présence de non-convergence des revenus. β égal 0 signifierait que les revenus moyens des cohortes se valent

🚦 *En faisant l'hypothèse d'effet fixes individuels*

Le modèle est estimé en incluant les effets fixes des cohortes. On obtient :

$$\bar{Y}_{c(t),t} = \alpha_c + \beta \bar{Y}_{c(t-1),t-1} + \bar{u}_{c(t),t}$$

α_c représente la constante estimée par cohortes.

Pour chaque valeur de β obtenue, les interprétations sont les mêmes que précédemment mais celles-ci sont faites par rapport à la moyenne des cohortes.

Cependant, bien qu'ayant beaucoup d'avantages, cette approche souffre toutefois de quelques limites. Premièrement, elle ne permet pas d'analyser l'information dans les cohortes. Et donc les changements de revenus, de la distribution des revenus dans une cohorte ne sont connus qu'au niveau agrégé des cohortes. Deuxièmement, l'estimation au niveau des cohortes peut être source de biais car certains événements comme la migration ou la mort influent sur la taille et la composition des cohortes (Antman et McKenzie, 2007). Troisièmement, la mise en œuvre de pseudo panel impose un arbitrage entre le nombre de cohortes à former et le nombre d'individus dans chaque cohorte sachant qu'obtenir un nombre suffisant de cohorte implique de réduire la taille de chaque cohorte et inversement. Plus le nombre de cohortes est élevé, plus précis sont les estimateurs. Aussi, plus le nombre d'individus par cohorte est élevé, moins biaisés sont les estimateurs (Verbeek, 1993). Pour tenir compte de cette double contrainte, Verbeek (1992) et Nijman (1993) proposent d'avoir au moins 100 individus par cohortes afin de limiter le biais des estimateurs et réduire les erreurs d'échantillonnage. Cette approche a été mise en application par plusieurs auteurs dont

Calónico (2006), Navarro (2006), Antman et McKenzie (2007), Cuesta et al. (2011), Antman et McKenzie (2007) et bien d'autres.

Approche basée sur les dispersions

Celle-ci est basée sur les moments d'ordre 2 des erreurs des distributions pour estimer les mobilités à partir des données indépendantes d'enquêtes auprès des ménages. Une première méthode est celle de Bourguignon, Goh et Kim (2004).

A partir de cette approche et sous l'hypothèse que le revenu suit un processus stochastique simple, estiment la vulnérabilité individuelle à la pauvreté. En effet, ils supposent que le revenu des individus i appartenant à une cohorte j à une période peut être représenté par l'équation suivante :

$$\ln w_{it}^j = X_{it}^j \beta_t^j + \xi_{it}^j$$

Où X_{it}^j est un ensemble de caractéristiques individuelles et ξ_{it}^j les résidus de l'estimations, qui représentent des déterminants non observés du revenu permanent ou transitoire. Selon eux, ces résidus suivent un processus Autorégressif d'ordre 1, $AR(1)$ estimé comme suit :

$$\xi_{it}^j = \rho^j \xi_{it-1}^j + \varepsilon_{it}^j$$

Avec ε_{it}^j interprétée comme l'innovation dans les gains dans la cohorte j . Le moment d'ordre 2 ou la variance de ces termes d'erreur donnée par $\sigma_{\xi jt}^2 = \rho^{j2} \sigma_{\xi jt-1}^2 + \sigma_{\varepsilon jt}^2$ est estimée par le biais des moindres carrés ordinaires. Bourguignon, Goh and Kim, font l'hypothèse que le terme d'innovation suit une distribution normale centrée et de variance $\hat{\sigma}_{\varepsilon jt}^2$. Ils en déduisent ainsi la distribution des revenus comme une loi log-normal conditionnelle aux caractéristiques des individus et la probabilité qu'un individu appartenant à une cohorte j à la période t soit encore pauvre à la période $t+1$ est donnée par :

$$v_{it}^j = pr(\ln w_{it+1}^j < \ln \bar{w} | X_{it}^j, \hat{X}_{it+1}^j, \beta_{t+1}^j, \hat{\sigma}_{\varepsilon jt+1}^2) = \Phi\left(\frac{\ln \bar{w} - \hat{X}_{it+1}^j \beta_{t+1}^j - \hat{\rho}^j \xi_{it}^j}{\hat{\sigma}_{\varepsilon jt+1}^j}\right)$$

Avec Φ représentant la fonction de densité cumulative de la loi normale standard.

Cette méthode est plus utilisée pour l'estimation de la vulnérabilité à la pauvreté en tenant compte de certaines variables intrinsèques.

La deuxième approche développée par *Dang et al.* (2014) est inspirée des travaux de Bourguignon et al. (2004). Elle combine la méthodologie de la cartographie de la pauvreté (Lanjouw et al. 2003) à celle des pseudo panels pour estimer les transitions dans les différents états de pauvreté.

Ces auteurs explorent une méthodologie statistique alternative pour analyser les mouvements d'entrée et de sortie de la pauvreté sur la base de deux ou plusieurs cycles de données transversales. En bref, un modèle de revenu est estimé dans la première série de données transversales, en utilisant une spécification qui ne comprend que des variables invariantes dans le temps. Les estimations des paramètres de ce modèle sont ensuite appliquées aux mêmes variables lors de la deuxième série d'enquêtes afin de fournir une estimation du revenu (non observé) de la première période pour les individus interrogés lors de cette deuxième série. L'analyse de la mobilité peut alors se baser sur le revenu réel observé lors du second tour ainsi que sur ce revenu estimé du premier tour. Ils estiment par la suite les probabilités conjointes d'entrée ou de sortie de la pauvreté données par :

$$p(y_{i1} < z_1 \text{ et } y_{i2} > z_2)$$

Avec y_{i1} le revenu en année 1, y_{i2} le revenu en année 2 et z_1 et z_2 les seuils de pauvreté respectifs.

III.3. Revue empirique des travaux sur la thématique

Au vu de ces différentes approches théoriques, plusieurs auteurs ont réalisé des études dans plusieurs pays et qui permettent de faire ressortir les résultats pertinents sur la dynamique de pauvreté dans le monde.

III.3.1. Approche basée sur les composantes du bien-être

Jan et Ravallion (1998), dans leur étude sur les déterminants de la pauvreté chronique ou transitoire en Chine ont utilisé une série temporelle de la consommation des ménages, précisément dans la partie rurale de la Chine. A travers cette étude, ils ont estimé les composantes transitoires et chroniques de la pauvreté et leurs principaux déterminants. Ainsi, les résultats ont montré que 49,39% de la pauvreté était transitoire et que près de 51% de la population rurale de la Chine souffrait d'une pauvreté chronique. Ceci mettait ainsi en exergue l'énorme défi auquel la Chine était confrontée. Cette pauvreté chronique était principalement expliquée par le milieu de résidence, le niveau d'éducation et l'accès aux services de santé. A contrario ces variables n'avaient aucun impact significatif sur la pauvreté transitoire qui elle était plus impactée par le capital physique.

Haddad et Ahmed (2002) ont utilisé un panel de 347 ménages en Egypte pour mesurer les changements dans la consommation des ménages entre 1997 et 1999 et identifier les causes de ces changements. Utilisant la même méthode que Ravallion, l'étude a permis d'estimer les deux composantes de la pauvreté avec près de 67% de pauvreté chronique et environ de 33% de pauvreté transitoire. Ils ont par la suite utilisé une régression quantile pour estimer les déterminants de cette pauvreté.

Duclos et al (2006), ont proposé une approche en trois étapes testées avec les données de la Chine. Ils séparent la pauvreté en composantes chroniques et transitoires. Deuxièmement, des corrections sont apportées pour les biais statistiques introduits lors de l'utilisation d'un petit nombre de périodes pour estimer l'importance de la vulnérabilité et de la pauvreté transitoire. Troisièmement, ils appliquent ces outils à la mesure de la pauvreté chronique et transitoire en Chine en utilisant un riche ensemble de données de panel qui s'étend sur environ 17 ans. Et ils tirent la conclusion selon laquelle les techniques de mesure alternatives produisent des estimations significativement différentes de l'importance relative de la pauvreté chronique et transitoire et que la précision des estimations est améliorée par de simples corrections statistiques.

Herrera et Roubaud (2003) ont utilisé cette approche dans leur étude sur la dynamique de pauvreté à Madagascar. Celle-ci s'est basée sur un large panel de ménages couvrant la période 1997 – 1999 et démontre des tendances différentes selon que l'on soit au Pérou ou Madagascar. Ils démontrent par ailleurs que la dimension liée à l'inégalité spatiale mériterait d'être analysées dans les dynamiques de pauvreté et de revenu vu l'influence que celles-ci ont sur les conditions de vie des individus.

Quant à Lachaud (1990, 2003), il étudie la dynamique du bien-être des ménages au Burkina Faso au cours des années 1990, à partir d'une dissociation ex ante des formes de pauvreté par rapport à la vulnérabilité. A cet effet, il opte pour une stratification en six segments de la distribution des ménages en termes de la vulnérabilité à la pauvreté : pauvres durables ; pauvres transitoires et involutifs ; pauvres transitoires et évolutifs ; non pauvres vulnérables et précaires ; non pauvres vulnérables, et ; non pauvres. Cette stratification a permis de montrer que la vulnérabilité des ménages est une situation beaucoup plus répandue que la pauvreté (entre 46,6% et 34,5%, respectivement) ; la pauvreté durable est la composante la plus importante de la pauvreté – 57,6% ; (iii) 20,6% des catégories de ménages non pauvres semblent particulièrement exposées au risque de pauvreté.

Aussi, inspiré des travaux de Ravallion (1998), Mededji (2008) a étudié le cas du Bénin avec un panel de 836 ménages. Il a analysé les dynamiques de transition dans la pauvreté et les déterminants des facteurs d'entrée et de sortie. Les résultats montrent que la pauvreté est plus transitoire que permanente, et la probabilité d'y basculer est plus élevée que celle d'en sortir.

III.3.2. Approches de périodes

Cette approche période a fait l'objet de plusieurs études. Ainsi, Baulch et McCulloch (2002), dans leur étude sur le statut de pauvreté et les transitions dans la pauvreté dans le Pakistan Rural, ont utilisé le modèle Markovien pour estimer la matrice de transition et de changement d'Etat dans la pauvreté. Ils ont, pour ce faire, utilisé les données de panels de 800 ménages observés dans 52 villages du Pakistan sur une période de 5 ans.

Les résultats de cette étude ont montré que la probabilité de sortie de la pauvreté était très élevée des proportions annuelles de 43% à 51%, alors que les probabilités d'y basculer s'établissaient autour d'une moyenne annuelle de 20%. Aussi, ils font ressortir que seulement 3% des ménages ont leur revenu inférieur à la ligne de pauvreté durant les 5 ans du panel, mettant en exergue le caractère temporaire ou transitoire de la pauvreté dans ces zones.

Hodonou et al (2010), ont utilisé le modèle Markovien pour analyser les dynamiques de pauvreté au Bénin. L'hypothèse principale était que les changements successifs de classe de bien-être pouvaient être appréhendés au travers d'une chaîne de Markov. Le modèle a permis de mettre en exergue la dynamique de la pauvreté avec une grande majorité de ménages qui sortent de l'extrême pauvreté et une forte mobilité des ménages vers la Non-pauvreté.

Toscano et al (2020) à partir des données de panel ont étudié les dynamiques de pauvreté dans les milieux rural et urbain britanniques entre 1991 et 2008 parmi les ménages du milieu rural ou urbain. L'approche de périodes a été adoptée pour estimer les entrées et les sorties dans la pauvreté et un modèle de risque (Hazard model) a été utilisé pour évaluer l'effet des caractéristiques personnelles du ménage, le lieu de résidence et la participation aux programmes sociaux sur la durée dans la pauvreté. Cette analyse a permis de faire ressortir qu'il existe une différence croissante entre les proportions urbaines et rurales de la population pauvre depuis plus d'un an entre 1991-99 et 2000-08, même si l'incidence diminue dans les deux cas. De même, la part des ménages ruraux en situation de pauvreté très persistante (8 ans et +) a diminué plus rapidement après les réformes travaillistes, passant de 2,9 % à 1,2 % dans les zones rurales contre une baisse de 3,2 % à 2,0 % dans les zones urbaines. Elle montre aussi que ces améliorations sont essentiellement dues à une augmentation du "taux de sortie" de la pauvreté rurale, plutôt qu'à une baisse du "taux de retour" dans la pauvreté.

Khosla et al (2020) a classé les ménages de l'Inde de l'est en quatre groupes de pauvreté (appelés dynamiques de pauvreté) sur la base des données de panel recueillies auprès de 1353 ménages ruraux entre 2004-2005 et 2011-2012. L'étude a utilisé l'approche des moyens d'existence durables et le modèle Logit multinomial pour examiner les résultats de la pauvreté entre 2004-2005 et 2011-2012. D'après les données recueillies, au niveau de l'État, 25,26 % des ménages étaient des pauvres chroniques et 37,04 % des ménages sont sortis de la pauvreté, tandis que 8,20% des ménages sont tombés dans la pauvreté entre 2004-2005 et 2011-2012.

III.3.3. Approche basée sur les panels synthétiques

Cette approche développée par Dang et al. (2011) est l'une des plus usitée et tient compte des insuffisances des autres méthodes proposées. Ainsi, dans une étude sur l'Indonésie et le Vietnam Dang et al. (2011) ont démontré que les estimations des niveaux de pauvreté entre deux années obtenues de données réelles de panel sont généralement comprises entre les estimations par bornes des niveaux de pauvreté faites par le biais de panels synthétiques. Ces résultats sont d'ailleurs corroborés par les travaux de Cruces et al (2011) réalisés sur les données du Chili, le Nicaragua et le Pérou.

En utilisant cette méthode proposée par Dang et al. (2011), Ferreira et al (2013) dans leurs travaux sur la mobilité économique en Amérique latine ont estimé qu'il a y eu de forts transits dans la pauvreté mais la plupart des pauvres restent dans une situation de vulnérabilité. Plus de 43% des personnes ont changé leur statut économique avec 23% qui sont sortis de la pauvreté et 18% qui sont entrés dans la classe moyenne, tandis que 2% ont demeuré dans une situation de précarité.

Ceci était aussi le cas du Sénégal entre 2006 et 2011 où Dang et al. (2014) ont démontré que la propension à sortir de la pauvreté y était très élevée. En effet, en utilisant trois classes de pauvreté (Pauvre, non pauvre et Extrêmement pauvre), ils ont analysé les capacités de sortie de la pauvreté des ménages appartenant à ces trois catégories et les résultats ont montré que plus de la moitié de la population a expérimenté un

changement d'état dans la pauvreté. Aussi, plus de deux tiers des extrêmes pauvres sont passés à au moins un statut de pauvreté supérieur.

Appliquée au cas de l'Inde pour la période 2004 - 2012, Danjouw et Hang (2015) ont présenté leur analyse en utilisant des lignes de vulnérabilité qui correspondent à un indice de vulnérabilité de 20 pour cent et qui sont également proches de deux fois le seuil de pauvreté national. Les résultats de l'estimation indiquent une réduction plus rapide de la pauvreté et une plus grande capacité d'ascension sociale au cours de la période 2009-11 que pendant la période 2004-09. En particulier, alors que la catégorie vulnérable représente plus de la moitié de la population en 2004-09, elle représente moins de la moitié de la population en 2009-11, et la classe moyenne est deux fois et demie plus importante au cours de la seconde période. Alors que 23 % et 17 % de la population, respectivement, connaissent une mobilité ascendante et descendante au cours de la première période, les chiffres correspondants au cours de la deuxième période sont plus importants, avec respectivement 30 % et 19 %. Ce modèle de mobilité ascendante plus forte est qualitativement similaire lorsqu'il est considéré sur la période plus longue de 2004 à 2011.

Dans ce même élan, Dramani et al (2015) ont étudié le cas du Sénégal en distinguant deux périodes (1995 – 2001 et 2005 – 2011). Ils se sont particulièrement intéressés à la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Ainsi, leur analyse a révélé que les personnes âgées jouent un rôle non négligeable dans la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. En effet alors que les ménages dont les chefs étaient âgés de moins de 30 ans étaient plus vulnérables pendant les périodes 1995 – 2001 et 2001 – 2005, la tendance s'est inversée durant la période 2005 – 2011, avec une vulnérabilité plus prononcée chez les ménages du troisième âge. De plus, une baisse de la pauvreté chronique laisse apparaître un impact structurel des politiques de lutte contre la pauvreté.

III.3.4. Cas Spécifique de la Côte d'Ivoire

Grootaert et Kanbur (1995) ont étudié le cas de la Côte d'Ivoire avec un panel de 700 ménages tirés des enquêtes pauvreté de 1985/1986 et 1987/1988. Ils montrent que 30 à 45% des ménages ont amélioré leur niveau de vie malgré la forte récession qui frappait le Pays.

L'Office National de la Population a réalisé une étude⁶ sur les dynamiques de la pauvreté en Côte d'Ivoire en 2016 à l'aide des panels synthétiques construits à partir des données de l'enquête sur le niveau de vie des ménages des périodes 2008 et 2015. Cette étude a mis en lumière le caractère transitoire de la pauvreté (près de 50%) en Côte d'Ivoire à l'image des autres pays en développements et une faible pauvreté chronique.

Kouadio et Moussa (2016) ont réalisé l'analyse risque pauvreté en Côte d'Ivoire en utilisant les panels synthétiques entre 1998, 2002, 2008 et 2015. Cette étude a permis de caractériser les transitions en trois états c'est-à-dire (vulnérable, pauvre et non pauvre). Les résultats mettent en relief le caractère transitoire de la pauvreté en Côte d'Ivoire, malgré la présence d'une poche de vulnérabilité.

IV. Faits stylisés sur le niveau de vie et la pauvreté en côte d'ivoire

Depuis décembre 1999, la Côte d'Ivoire est entrée dans une phase d'instabilité politique, marquée un coup d'état militaire avec un renversement du pouvoir en place et l'instauration d'un régime de transition chargé de conduire le pays dans un processus d'élection transparente en Octobre 2000. Après deux ans de gouvernance et une relance économique, une crise politico-militaire s'est instaurée avec une rébellion en 2002. Cette instabilité a entaché les progrès économique et dégradé le niveau de vie des populations dans toutes les régions du pays et principalement celles des zones Centre, Nord et Ouest.

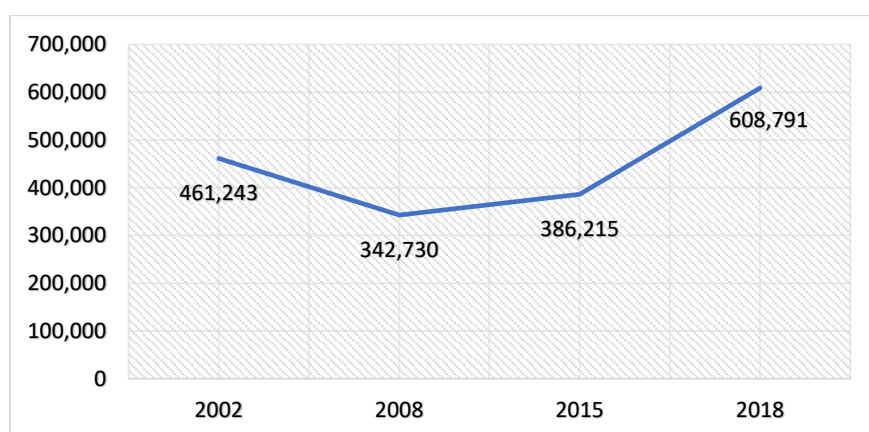
⁶ Transitions dans la pauvreté en Côte d'Ivoire, Ministère du Plan et du Développement, office national de la population (2016), réalisé avec l'appui du CREG-CREFAT

Analysons l'évolution des indicateurs de développement de la Côte d'Ivoire entre les périodes 2002 – 2015 et 2015 – 2018.

IV.1. Evolution des dépenses moyennes par têtes

Le niveau de vie en Côte d'Ivoire a connu une évolution sinusoïdale en Côte d'Ivoire entre 2002 et 2018 avec les nombreuses crises que la Côte d'Ivoire a connues. De façon globale, les dépenses moyennes par tête ont augmenté de près 32% entre ces deux dates, passant de 461 243 FCFA en 2002 à 608 791 FCFA en 2018, malgré une légère baisse en 2008 (342 730 FCFA) et une reprise amorcée en 2015 (386 215 FCFA). Il transparaît donc ainsi, que les crises ont eu un impact réel sur le niveau de vie des populations.

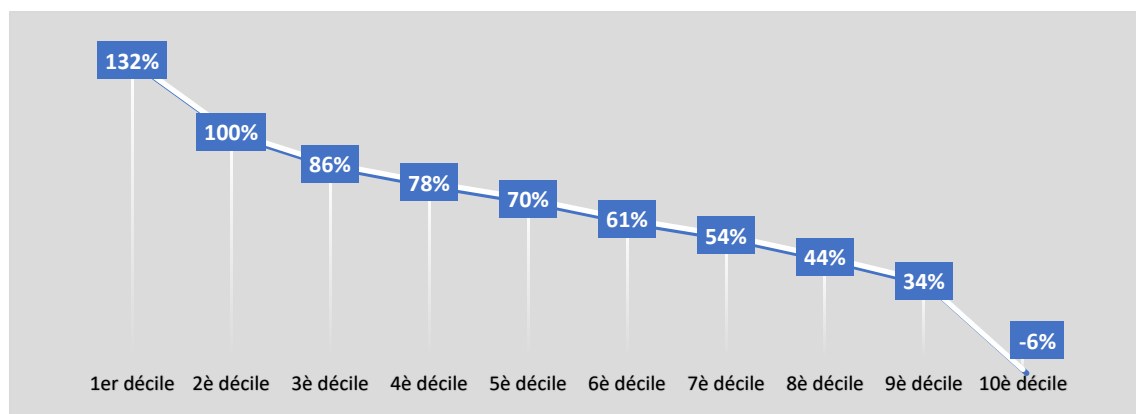
Graphique 1-1 : Dépenses moyennes par tête entre 2002 et 2018



Source : INS, ENV 2015, EHCVM 2018, Calculs de l'auteur

En approfondissant l'analyse au niveau des différentes classes de revenu, c'est-à-dire du décile le plus pauvre au décile le plus riche, il transparaît que les évolutions ont été presque les mêmes dans toutes ces différentes classes. Ainsi, on constate que les niveaux de dépenses de 2002 et ceux de 2018 sont les plus élevés avec des taux de croissance des dépenses moyennes décroissants par rapport au niveau de vie. Les taux de croissance les plus élevés sont constatés au niveau des déciles les plus pauvres allant de 132% pour le décile le plus pauvres à (-6%) pour le décile le plus riche. Il est donc visible que l'amélioration du niveau de vie des pauvres a été plus que proportionnelle à celle des plus riches.

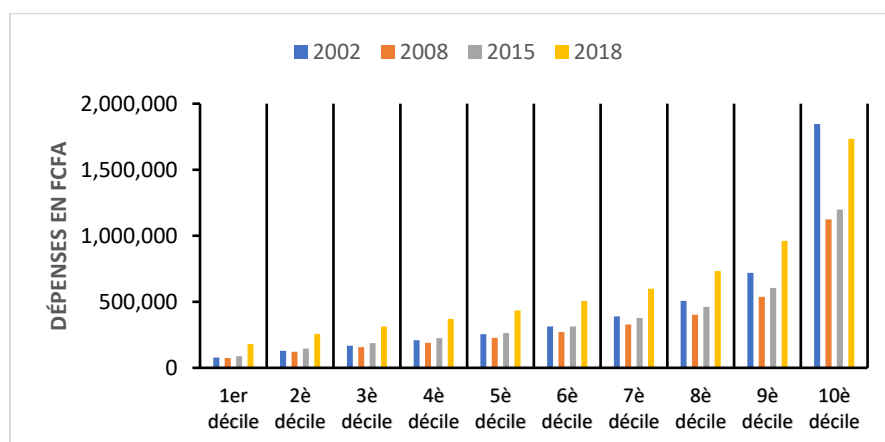
Graphique 1-2 : Evolution moyenne des dépenses de consommation par déciles entre 2002 et 2018



Source : Calculs de l'auteur à partir de l'ENV 2002 et l'EHCVM 2018

En outre, le graphique ci-après laisse transparaître une très forte inégalité dans les dépenses avec une forte dispersion entre les déciles chaque année. Les années 2008 et 2015, sont celles pendant lesquelles les niveaux de vie ont fortement baissé pour toutes les couches de la société. La baisse la plus forte a été celle des déciles les plus riches avec une diminution de (-722 968 FCFA) par rapport à 2008. A contrario, pour la période de reprise 2015 – 2018, les évolutions s'établissaient dans l'ordre croissant entre 93 476 et 535 284 (FCFA) respectivement pour les déciles les plus pauvres à ceux les plus riches. De ce fait, force est de constater que les plus riches ont vu leur situation s'améliorer plus que proportionnellement par rapport aux autres classes. La reprise amorcée entre 2015 et 2018 a ainsi un effet positif sur les niveaux de dépenses moyennes des différentes classes sociales.

Graphique 1-3 : Evolution des dépenses moyennes par déciles entre 2002 et 2018



Source : INS, ENV 2015, EHCVM 2018

Cependant un constat particulier est que le niveau de revenu du 10^{ème} décile pour l'année 2002 est supérieur à celui de 2018. Cette situation met en lumière l'impact des réformes qui ont beaucoup plus profité aux populations les plus riches durant cette période, comparativement à celles mises en œuvre en 2018. En effet, entre 2000 et 2002 plusieurs réformes ont été mises en œuvre visant à améliorer les conditions de vie des planteurs l'élimination des barrières non tarifaires et du contrôle des prix d'un grand nombre de produits, la libéralisation des filières agricoles. Ainsi, afin d'alléger les prélèvements sur les revenus des agriculteurs, le droit unique sur les exportations du café et du cacao a été ramené de 200 à 160 FCFA le kilogramme en juillet 2001.

Par ailleurs une politique de réduction des taxes fiscales a été mis en œuvre afin d'endiguer les effets de la dévaluation et renforcer la compétitivité des entreprises

IV.2. Evolution du niveau de pauvreté monétaire en Côte d'Ivoire entre 2002 et 2018

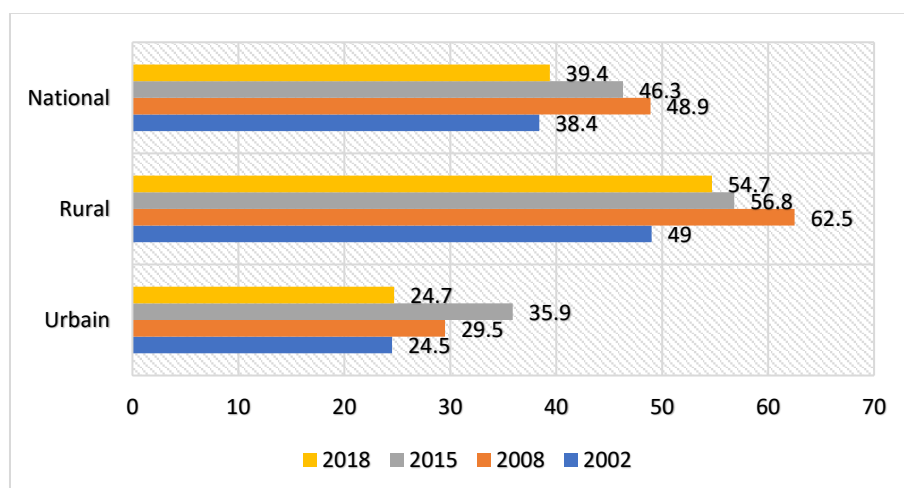
La pauvreté en Côte d'Ivoire entre 2002 et 2018 a connu plusieurs phases. Dans un premier temps entre 2002 et 2008, celle-ci a fortement augmenté en passant de 38,4% à 48,9%. A partir de 2008, les tendances ont été à la baisse avec une incidence de 46,3% en 2015 et 39,4% en 2018. On constate ainsi, qu'en seulement trois années, le pays a mené d'énormes actions en vue d'améliorer les conditions de vie des populations. Néanmoins, l'autre constat est que le niveau de pauvreté reste relativement plus élevé que celui de 2002.

En considérant les milieux de résidence, force est de constater qu'il existe de fortes disparités entre le milieu urbain et le milieu rural. En effet, le taux de pauvreté en milieu rural a été nettement plus élevé que celui du milieu urbain durant toutes ces années. Il est passé de 49% en 2002 à 62,5% en 2008, soit une augmentation de plus de 10 points de pourcentage, avant d'amorcer une légère descente entre 2008 et 2015 notamment de 62,5% à 56,8% et à 54,7% en 2018.

Contrairement au milieu rural, le niveau de vie des populations en milieu urbain s'est fortement dégradé sur les trois premières années d'enquête, passant de 24,5% en 2002 à 29,5% en 2008 et à 35,9% en 2015. De 2015 à 2018, la situation de pauvreté s'est

fortement améliorée avec une incidence qui s'est établie à 24,7%. Ce recul de près de 11 points de pourcentage est en parfaite cohérence avec le niveau national et montre l'accentuation des politiques économiques en faveur du milieu urbain au détriment du milieu rural.

Graphique 1-4 : Evolution du niveau de pauvreté monétaire en Côte d'Ivoire

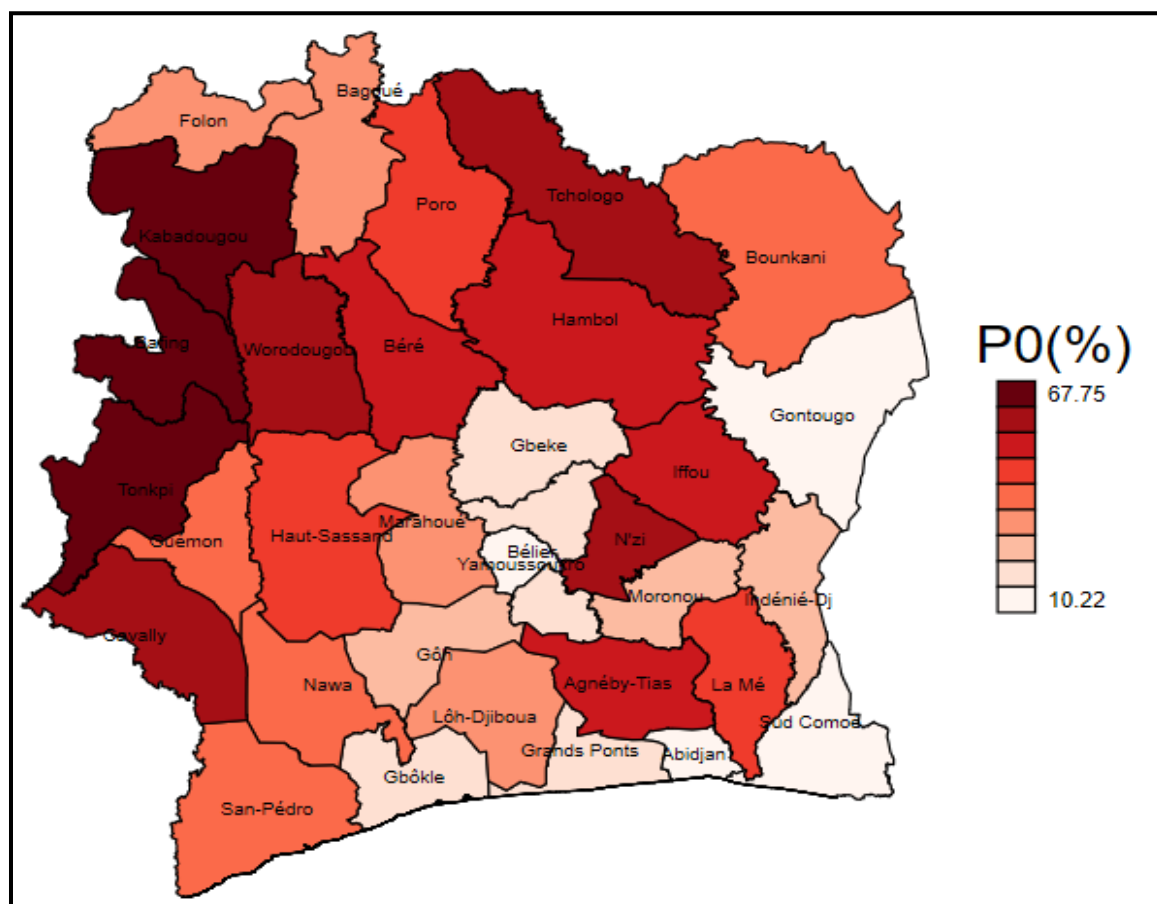


Source : INS, ENV 2015, EHCVM 2018

Distribution spatiale de la pauvreté

La pauvreté en Côte d'Ivoire en 2018 est inégalement répartie sur le territoire. Plusieurs demeurent encore dans l'extrême pauvreté avec des taux de pauvreté de plus de 60% avec notamment les régions du TONKPI (66,1%), KABADOUGOU (66,4%), N'ZI (62,8%), le CAVALLY (65,8%) et le TCHOLOGO (62,8%). La région du BAFING est celle qui regorge du plus grand pourcentage avec près de (68%) de sa population qui est pauvre. Le District Autonome d'Abidjan est la zone où l'incidence de la pauvreté a un impact plus faible (10,2%).

Figure 1-2 : Cartographie de la pauvreté en 2018 en Côte d'Ivoire



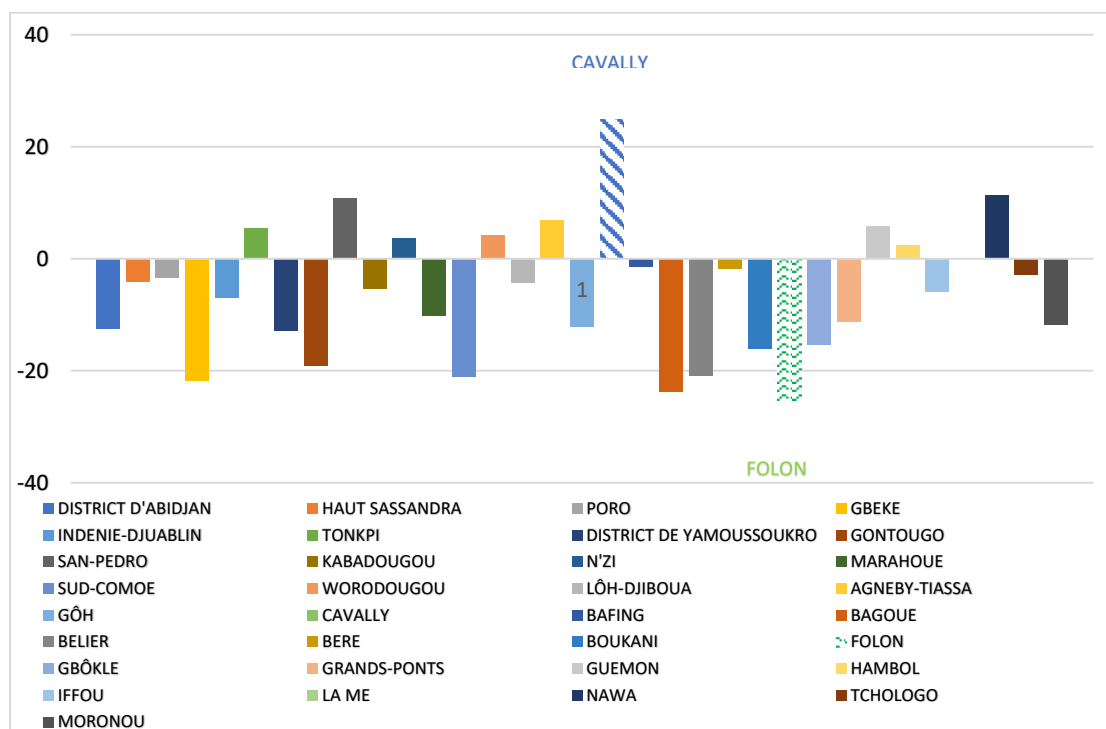
Source : INS, EHCVM 2018

Entre 2015 et 2018, force est de constater que plusieurs régions ont connu une forte baisse de la pauvreté. Près de 23 régions sur 32 ont connu une baisse de la pauvreté. Les régions du Folon, du Gbêkê, de la Bagoué, du Sud-Comoé et du Gontougo ont été les plus concernées avec des baisses respectives en point de pourcentage de (-25,4%, -21,8%, -23,8%, -21% et -19%).

A contrario, la situation n'a pas été reluisante pour les régions du Tonkpi, de San-Pedro, du N'zi, du Worodougou, de l'Agneby-Tiassa, du Cavally, du Guémon, du Hambol et de la Nawa. Le taux de pauvreté y a augmenté entre 2015 et 2018. La région du Cavally a été la plus touchée avec une évolution de 24,8 points de pourcentage, soit près de la moitié du taux de 2015. La région de la Mé a quant à elle stagné avec des niveaux de pauvreté similaires pour les deux années. (Voir graphique ci-dessous).

De ces analyses, on peut déduire que malgré l'évolution de la pauvreté en Côte d'Ivoire, les zones septentrionales et particulièrement celles du nord-ouest restent des poches de pauvreté pour lesquelles de politiques adéquates devraient être mises en œuvre.

Graphique 1-5: Evolution de la pauvreté entre 2015 et 2018



Source : EHCVM 2018, calculs de l'auteur

V. Approche Méthodologique

V.1. Description des Sources de données

Dans le cadre de ces travaux de recherche, nous utiliserons les données d'enquêtes provenant des Enquêtes Niveau de Vie (ENV) réalisées en 2002, 2008, 2015 et de l'Enquête Régionale Harmonisée sur le niveau de vie des ménages (EHCVM) 2018.

L'Enquête sur le Niveau de Vie 2002, couvre un échantillon de 10 800 ménages tirés de façon aléatoire dans 540 grappes, choisies de façon systématique parmi les îlots du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998 (RGPH 98).

Après un dénombrement effectué dans chaque grappe ainsi obtenue, 20 ménages ont été tirés systématiquement. Le découpage régional a été fait selon les 11 pôles de développement

Comme l'enquête de 2002, l'ENV de 2008 comprend un volet quantitatif et un volet qualitatif. Le volet quantitatif a porté sur un échantillon de 12 600 ménages, reparti entre 21 strates formées de ville d'Abidjan et du milieu de résidence (urbain et rural) de chacune des 10 anciennes régions administratives, considérées comme des "Pôles de développement" par le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté.

Pour ce qui concerne l'ENV 2015, La taille de l'échantillon par strate a varié entre 276 et 1 188 ménages, pour tenir compte du poids démographique de certaines régions, soit un échantillon total de 12 900 ménages pour les 33 strates (31 régions plus la ville d'Abidjan et le District Autonome de Yamoussoukro), le District Autonome d'Abidjan (hors la ville d'Abidjan) est associé à la région des Grands Ponts. Contrairement aux autres enquêtes, celle-ci a été désagrégée par régions administratives au lieu des 11 pôles de développement.

La dernière enquête qui date de 2018 concerne l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages. Celle-ci utilise des outils de collecte modernes et respectant les normes et standards internationaux. Elle a consisté en un tirage de l'échantillon à l'aide d'un sondage aréolaire et stratifié à 2 degrés. Les unités primaires de sondage, les Zones de Dénombrement (ZD) ont été tirées avec des probabilités inégales proportionnelles à la taille de la ZD. Un total de 1028 ZD ont ainsi été tirées au premier degré de sondage. Au second degré, 12 ménages ont été échantillonnés à probabilités égales par ZD tirée. La taille finale de l'échantillon est de 13 008 ménages.

A travers ces différentes enquêtes, les caractéristiques des ménages collectées concernent entre autres :

- Composition du ménage ;
- Gouvernance du ménage ;
- Santé Education ;
- Emploi (Emploi actuel, Emploi principal, Emplois secondaires, Chômage) ;
- Activité génératrice de revenu (AGR) / entreprises non agricole ;
- Caractéristiques de l'élevage ;

- Agriculture ;
- Ressources ;
- Propriété des membres du ménage et accès à internet ;
- Avoirs du ménage ;
- Dépenses du ménage : Dépenses d'éducation, Dépenses de santé, Dépenses d'habillement, Transferts, Dépenses d'informations et de communication, Dépenses de transport, Dépenses diverses ;
- Aliments essentiels ;
- Difficultés rencontrées par les ménages (les postes de consommation qui posent des problèmes et Inventaire des motifs) ;
- Logement et équipement ;
- Accès aux infrastructures ;
- Stratégie des ménages.

Pour les ENV 2002 à 2015, les seuils de pauvreté ont été calculés à l'aide du seuil de pauvreté relatif de 75 000 Francs CFA, par tête et par an, évalué aux prix de la ville d'Abidjan, sur la période de collecte des données (février 1985 à janvier 1986) de l'Enquête Permanente Auprès des Ménages de 1985 (EPAM 85). Il correspond au premier décile, c'est-à-dire au montant le plus élevé des dépenses de consommation des 10% les plus pauvres.

A Chaque nouvelle enquête, ce seuil de pauvreté monétaire, constant en termes réels, est réévalué. Les seuils ainsi obtenus de 183 450 Francs CFA en 2002 et 241 145 Francs CFA en 2008 et 269 075 Francs CFA par an en 2015. L'enquête 2018 a été particulière car elle s'est basée sur la méthode des besoins essentiels et établit le seuil national à 345 520 FCFA par an.

Justification des choix méthodologiques

Dans le cadre de cette thèse, nous utiliserons la méthodologie proposée par Dang et al. (2011) et Dang et Lanjouw (2014) afin d'estimer les transitions dans la pauvreté. Cela s'explique par le fait que les différentes enquêtes qui serviront de bases de données sont totalement indépendantes et les individus interrogés ne sont pas les

mêmes. Ainsi, il serait difficile d'utiliser un modèle en données de panel et d'estimer les méthodes de transitions. Aussi, Martinez et Western (2013), en utilisant les données de panel de la Philippines pour la période 2003-2009 et en comparant quatre différentes méthodologies de pseudo panel présentées ci-dessus dans la revue de littérature montrent que les méthodologies de Dang et al. (2011) et Dang et Lanjouw (2013) permettent d'obtenir de meilleures estimations des mobilités dans les états de pauvreté.

Elle sera réalisée en distinguant deux périodes à savoir : (i) 2002 – 2015 qui correspond à une période de guerre et d'instabilité avec une reprise entre 2012 et 2015 ; (ii) 2015 – 2018 qui est une période de reprise économique et d'accélération de mise en œuvre de politiques économiques. Le choix de cette seconde période réside dans le fait que durant 2015 – 2018, le pays a bénéficié d'une relative stabilité et des effets des nombreuses réformes et politiques économiques mises en œuvre après la crise post-électorale de 2010, notamment le point d'achèvement de l'initiative PPTE (Pays Pauvre Très Endetté) accompagnée par la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2012-2015.

Par ailleurs, nous considérerons la pauvreté sous son angle monétaire dans l'ensemble de l'étude. Cette dimension monétaire comme indiqué dans la littérature sera approchée par les dépenses moyennes de consommation des ménages et les différents seuils calculés à cet effet.

L'originalité de notre recherche réside dans le fait que nous utiliserons l'enquête EHCVM 2018 qui n'a pas encore été utilisée dans les études récentes sur la transition dans la pauvreté, et par ailleurs nous évaluerons la transition en 10 états de pauvreté afin de mieux apprécier les migrations entre les différentes classes de pauvreté. Ces migrations seront observées sur les 4 années d'étude, afin d'en apprécier l'évolution et tirer des conclusions sur la structure de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Un modèle Logit sera estimé afin d'évaluer les effets des différentes variables dépendantes sur les probabilités d'entrée ou de sortie dans la pauvreté.

V.2. Description du modèle théorique des panels synthétiques

Comme présenté à la section III, on considère deux périodes (1) et (2). Soit X_{ij} un vecteur de caractéristiques des individus observé pour chaque ménage i ($i = 1, \dots, N$) pendant les deux périodes j ($j = 1$ ou 2). X_{ij} se compose de caractéristiques invariantes dans le temps telles que l'ethnie, la nationalité, la religion, le sexe ou des caractéristiques déterministes telles que l'âge. Par ailleurs, X_{ij} pourrait être composée de certaines caractéristiques variables dont on peut connaître les valeurs de la période 1 en période 2 à partir des questions rétrospectives.

Soit Y_{ij} la consommation de l'individu i pour la période j . En supposant une relation linéaire entre la consommation et le vecteur de caractéristiques pour chaque période (1) et (2), les équations de la consommation sont données par :

$$y_{i1} = \beta_1' x_{i1} + \varepsilon_{i1} \quad (1)$$

$$y_{i2} = \beta_2' x_{i2} + \varepsilon_{i2} \quad (2)$$

Les seuils de pauvreté sont par z_j avec j ($j = 1$ ou 2). Ainsi, nous cherchons à estimer les quantités ci – dessous :

$$p(y_{i1} < z_1 \text{ et } y_{i1} > z_2) \quad (3)$$

$$p(y_{i2} > z_2 \mid y_{i1} < z_1) \quad (4)$$

Où les équations (3) et (4) représentent respectivement la part de la population pauvre en période 1, mais non-pauvre en période 2, et la part de la population pauvre en période 1, mais qui sort de la pauvreté en période 2.

Les variables y_{i1} et y_{i2} n'étant pas connues pour les mêmes individus sur les deux années, il est difficile d'estimer la probabilité exacte. Ainsi, des méthodes d'encadrement (Upper Bound – Lower bound) de cette probabilité sont proposées Dang et al. (2014) : l'approche paramétrique et l'approche non paramétrique :

Approche paramétrique d'estimation

Cette approche repose sur deux postulats. Le premier suppose que la population échantillonnée est la même pour les périodes 1 et 2 de sorte que les caractéristiques des ménages qui sont stables dans le temps soient les mêmes pour les deux périodes. Ce qui implique, pour une période donnée, que la distribution de la consommation conditionnellement aux caractéristiques de cette période soit la même que celle de la consommation conditionnellement aux caractéristiques de l'autre période. C'est-à-dire que $x_{i1} = x_{i2}$, impliquant que $y_{i1}|x_{i1}$ et $y_{i1}|x_{i2}$ ont des distributions identiques.

Quant au deuxième, il suppose que les termes d'erreurs ε_{i1} et ε_{i2} suivent chacun une loi normale bi variée d'écart type σ_{ε_1} et σ_{ε_2} respectivement avec un coefficient de corrélation ρ . Lorsque ce coefficient de corrélation est connu, l'équation (3) peut être estimée par :

$$p(y_{i1} < z_1 \text{ et } y_{i1} > z_2) = \Phi_2\left(\frac{z_1 - \beta'_1 x_{i2}}{\sigma_{\varepsilon_1}}, -\frac{z_2 - \beta'_2 x_{i2}}{\sigma_{\varepsilon_2}}, -\rho\right) \quad (5)$$

Avec $\Phi_2(.)$ Représentant la fonction de répartition de la loi normale bi variée.

Selon la période considérée comme année de base, les paramètres estimés β'_1 et β'_2 sont appliqués aux coefficients de la régression.

En général, le coefficient ρ est inconnu. Pour ce faire, Dang et Lanjouw (2013) propose de l'approximer par le coefficient de corrélation simple $\rho_{y_{i1}y_{i2}}$ entre les cohortes de naissances dans les deux périodes. Le coefficient de corrélation ρ peut être estimé par :

$$\rho = \frac{\rho_{y_{i1}y_{i2}} \sqrt{\text{var}(y_{i1})\text{var}(y_{i2})} - \beta'_1 \text{var}(x_i) \beta_2}{\sigma_{\varepsilon_1} \sigma_{\varepsilon_2}} \quad (6)$$

Ainsi, l'équation (4) pourrait être estimée en divisant la quantité (5) par $\Phi_2\left(\frac{z_1 - \beta'_1 x_{i2}}{\sigma_{\varepsilon_1}}\right)$

où $\Phi(.)$ Représente la fonction de répartition de la loi normale univariée.

Dans un premier temps, elle consiste à estimer les coefficients et les variances des erreurs pour les équations (1) et (2), ensuite pour chaque ménage de la deuxième

période, les différentes probabilités de transitions sont estimées. Cependant, le coefficient de corrélation ρ^7 n'étant pas connu, un encadrement de celui-ci est proposé à l'aide d'une enquête similaire avec des données de panel pour le même pays, où à partir d'un pays benchmark ayant les mêmes caractéristiques économique ou géographique. Ainsi, le coefficient est encadré $[\rho_s, \rho_H]$, où ρ_s est le coefficient de corrélation le plus faible et ρ_H est le coefficient de corrélation le plus élevé avec $0 < \rho_s < \rho_H < 1$.

L'estimation Upper bound des différentes probabilités est donnée par :

$$\hat{P}^{2U}(y_{i1} < z_1 \text{ et } y_{i2} < z_2) = \Phi_2\left(\frac{z_1 - \hat{\beta}'_1 x_{i2}}{\hat{\sigma}_{\varepsilon_1}}, -\frac{z_2 - \hat{\beta}'_2 x_{i2}}{\hat{\sigma}_{\varepsilon_2}}, \rho_s\right)$$

$$\hat{P}^{2U}(y_{i1} < z_1 \text{ et } y_{i2} > z_2) = \Phi_2\left(\frac{z_1 - \hat{\beta}'_1 x_{i2}}{\hat{\sigma}_{\varepsilon_1}}, -\frac{z_2 - \hat{\beta}'_2 x_{i2}}{\hat{\sigma}_{\varepsilon_2}}, -\rho_s\right)$$

$$\hat{P}^{2U}(y_{i1} > z_1 \text{ et } y_{i2} < z_2) = \Phi_2\left(-\frac{z_1 - \hat{\beta}'_1 x_{i2}}{\hat{\sigma}_{\varepsilon_1}}, \frac{z_2 - \hat{\beta}'_2 x_{i2}}{\hat{\sigma}_{\varepsilon_2}}, -\rho_s\right)$$

$$\hat{P}^{2U}(y_{i1} > z_1 \text{ et } y_{i2} > z_2) = \Phi_2\left(-\frac{z_1 - \hat{\beta}'_1 x_{i2}}{\hat{\sigma}_{\varepsilon_1}}, -\frac{z_2 - \hat{\beta}'_2 x_{i2}}{\hat{\sigma}_{\varepsilon_2}}, \rho_s\right)$$

L'estimation des Lower Bound des différentes probabilités est donnée par :

$$\hat{P}^{2L}(y_{i1} < z_1 \text{ et } y_{i2} < z_2) = \Phi_2\left(\frac{z_1 - \hat{\beta}'_1 x_{i2}}{\hat{\sigma}_{\varepsilon_1}}, -\frac{z_2 - \hat{\beta}'_2 x_{i2}}{\hat{\sigma}_{\varepsilon_2}}, \rho_H\right)$$

$$\hat{P}^{2L}(y_{i1} < z_1 \text{ et } y_{i2} > z_2) = \Phi_2\left(\frac{z_1 - \hat{\beta}'_1 x_{i2}}{\hat{\sigma}_{\varepsilon_1}}, -\frac{z_2 - \hat{\beta}'_2 x_{i2}}{\hat{\sigma}_{\varepsilon_2}}, -\rho_H\right)$$

$$\hat{P}^{2L}(y_{i1} > z_1 \text{ et } y_{i2} < z_2) = \Phi_2\left(-\frac{z_1 - \hat{\beta}'_1 x_{i2}}{\hat{\sigma}_{\varepsilon_1}}, \frac{z_2 - \hat{\beta}'_2 x_{i2}}{\hat{\sigma}_{\varepsilon_2}}, -\rho_H\right)$$

$$\hat{P}^{2L}(y_{i1} > z_1 \text{ et } y_{i2} > z_2) = \Phi_2\left(-\frac{z_1 - \hat{\beta}'_1 x_{i2}}{\hat{\sigma}_{\varepsilon_1}}, -\frac{z_2 - \hat{\beta}'_2 x_{i2}}{\hat{\sigma}_{\varepsilon_2}}, \rho_H\right)$$

⁷ Selon Dang et al.(2014), il existe une relation décroissante entre la probabilité de sortie et le coefficient de corrélation. Ainsi, pour les estimations Upper bound, on utilise le coefficient de corrélation le plus faible et vice versa pour l'estimation lower bound

Approche non paramétrique

Selon cette approche, l'hypothèse de normalité de distribution des erreurs n'est pas nécessaire. Tout comme l'estimation paramétrique, on estime les bornes supérieures et inférieures des probabilités.

Etapas pour l'estimation Upper bound⁸

Etape 1 : estimation de l'équation (1) en vue d'obtenir les coefficients prédits $\hat{\beta}'_1$ et les résidus d'estimation $\hat{\varepsilon}_{i1}$.

Etape 2 : pour chaque ménage de la seconde période, prédire les dépenses contrefactuelles en appliquant les coefficients aux caractéristiques observées du ménage. Ensuite, nous affectons aléatoirement un résidu de la distribution empirique des résidus. Le niveau de consommation est donné par :

$$\hat{y}_{i1}^U = \hat{\beta}'_1 x_{i2} + \hat{\varepsilon}_{i1}$$

Etape 3 : on estime les différentes probabilités d'entrée et de sortie à partir des valeurs obtenues lors de l'étape 2. Les quantités suivantes sont estimées :

Probabilité de rester pauvre : $\hat{P}^{2L}(\hat{y}_{i1}^U < z_1 \text{ et } y_{i2} < z_2)$

Probabilité de sortir de la pauvreté : $\hat{P}^{2U}(\hat{y}_{i1}^U < z_1 \text{ et } y_{i2} > z_2)$

Probabilité d'entrer dans la pauvreté : $\hat{P}^{2U}(\hat{y}_{i1}^U > z_1 \text{ et } y_{i2} < z_2)$

Probabilité de rester non pauvre : $\hat{P}^{2L}(\hat{y}_{i1}^U > z_1 \text{ et } y_{i2} > z_2)$

Etape 4 : les étapes 2 et 3 sont répétées 1000 ou 1500 fois et les moyennes des quantités obtenues à la suite des répliques permettent d'avoir les estimations des mobilités dans la pauvreté.

⁸ Upper bound pour la mobilité et lower bound pour les immobilités

Etapes pour l'estimation Lower bound⁹

Etape 1 : estimer l'équation (1) à partir des données de la première année et obtenir les coefficients prédits $\hat{\beta}'_1$ et l'écart type des erreurs $\hat{\sigma}_{\varepsilon_1}$. Aussi, on utilise les données de la deuxième enquête pour estimer les coefficients $\hat{\beta}'_2$ de l'équation (2), les résidus et l'écart-type des erreurs $\hat{\sigma}_{\varepsilon_2}$ et on calcule le coefficient $\gamma = \frac{\hat{\sigma}_{\varepsilon_1}}{\hat{\sigma}_{\varepsilon_2}}$.

Etape 2 : pour chaque ménage de la seconde période, prédire les dépenses contrefactuelles en appliquant les coefficients de l'équation (1) aux caractéristiques observées du ménage selon l'équation ci-après :

$$\hat{y}_{i2}^L = \hat{\beta}'_1 x_{i2} + \gamma \hat{\varepsilon}_{i2}$$

Etape 3 : Les quantités suivantes sont estimées :

P-P : Probabilité de rester pauvre : $\hat{P}^{2U}(\hat{y}_{i1}^L < z_1 \text{ et } y_{i2} < z_2)$

P-NP : Probabilité de sortir de la pauvreté : $\hat{P}^{2L}(\hat{y}_{i1}^L < z_1 \text{ et } y_{i2} > z_2)$

NP-P : probabilité d'entrer dans la pauvreté : $\hat{P}^{2L}(\hat{y}_{i1}^L > z_1 \text{ et } y_{i2} < z_2)$

NP-NP : Probabilité de rester non pauvre : $\hat{P}^{2U}(\hat{y}_{i1}^L > z_1 \text{ et } y_{i2} > z_2)$

Dans la suite de nos travaux, nous utiliserons la méthode d'estimation non paramétrique. Cela se justifie par le fait que l'estimation paramétrique est confrontée à un problème de robustesse car les résidus ne suivent généralement pas une distribution normale (Dang, et al 2014, Doornik et Hansen, 2008), les enquêtes peuvent ne pas être totalement indépendantes.

Pour la suite du travail, nous entendrons par pauvreté chronique, la proportion de populations qui sont restées dans la pauvreté et par pauvreté transitoire, les personnes ayant transité entre les deux états de pauvreté d'une année à une autre.

⁹ Lower bound pour les mobilités et upper bound pour les immobilités

V.3. Choix des variables

De façon générale, selon le modèle décrit par Dang et al (2014), les estimations sont réalisées avec les variables dites invariantes dans le temps entre les deux périodes. Ces variables sont constituées la plupart du temps par le sexe du chef de ménage, l'âge du chef de ménage, le statut matrimonial, le milieu de résidence, le niveau d'étude atteint etc. Cette invariabilité est testée généralement à partir de la t-test d'égalité de la moyenne sur les mêmes variables pour les deux périodes.

Par la suite, en vue d'améliorer le coefficient d'ajustement (R^2), des variables variantes dans le temps, tels que *le statut dans l'emploi et des variables dummy du milieu de résidence* ont été ajoutées au modèle d'estimation.

Dans le cadre de cette étude, pour l'estimation des transits dans la pauvreté, nous utiliserons dans un premier temps *le sexe du chef de ménage, l'âge, le milieu de résidence, le nombre d'années d'éducation, le niveau d'éducation*. Par la suite nous ajouterons les variables déterminantes que sont la taille du ménage, la catégorie Socio professionnelle.

Ainsi, les estimations de l'étude ont été réalisées à l'aide des variables suivantes :

Variable dépendante :

Lpcexp : qui représente le logarithme des dépenses moyennes de consommation

Variables explicatives :

Sexcm : sexe du chef de ménage

Agecm : âge du chef de ménage

Milieu : le milieu de résidence du chef de ménage qui prend la valeur "urbain" ou "rural"

Yedu : le nombre d'années d'éducation du chef de ménage

Educcm : le plus haut niveau atteint par le Chef de ménage

Csp : la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage

Taillemenage : la taille du ménage

Elect : qui renseigne si le ménage a accès à l'électricité ou pas

Eau : qui renseigne si le ménage a accès à l'eau ou pas

Wave : qui représente l'année de l'enquête (2002, 2008, 2015, 2018)

Choix du modèle de base

Comme indiqué dans la méthodologie, nous avons testé trois modèles avec l'inclusion de nouvelles variables afin d'améliorer le pouvoir prédictif du modèle. Ainsi, pour chaque année nous testerons le pouvoir prédictif de chaque modèle. Le tableau synthétique en annexe indique le modèle ayant le meilleur pouvoir prédictif pour les 4 années (2002, 2008, 2015 et 2018) est le modèle spécifié comme suit :

$$lpcpexp_i = \alpha_1 sexcm_i + \alpha_2 agecm_i + \alpha_3 yedu_i + \alpha_4 educm_i + \alpha_5 milieu_i + \alpha_6 csp_i + \alpha_7 taillemenage_i + \alpha_8 taille2_i + \alpha_9 elect_i + \alpha_{10} eau_i + \varepsilon_i$$

Approche méthodologique pour l'analyse des déterminants des transits dans la pauvreté

Pour la suite de l'analyse, nous étudierons particulièrement les caractéristiques des individus victimes de pauvreté chronique et les individus qui basculent dans la pauvreté et les individus qui en ressortent. Elle se fera sur les années 2015 et 2018 avec 2015 comme étant une année de sortie de crise et de reprise et 2018 comme une année de pleine mise en œuvre des politiques de développement.

Les variables choisies concernent le niveau de transit comme variable expliquée, et comme variables explicatives :

- sexcm : le sexe du chef de ménage
- educm : le niveau d'éducation du chef de ménage
- milieu : le milieu de résidence,
- eau : l'accès à l'eau,
- elect : l'accès à l'électricité,
- csp : la catégorie socio professionnelle du chef de ménage,
- agecm : l'âge du chef du ménage,
- yedu : le nombre d'années d'éducation du chef de ménage

- *taillemenage* : la taille du ménage
- *taille2* : la taille du ménage au carré

A cet effet, trois modèles logistiques multinomiaux seront estimés selon l'équation :

$$\begin{aligned} transit = & a_1sexcm + a_2educm + a_3milieu + a_4eau + a_5elect + a_6csp \\ & + a_7agecm + a_8yedu + a_9taillemenage + a_{10}taille2 + constante \\ & + \mu \end{aligned}$$

La variable *transit* est une variable multinomiale construite à partir des estimations de transitions dans la pauvreté des différents individus. Celle-ci a quatre modalités à savoir :

PP : qui désigne les individus qui sont restés dans la pauvreté entre les deux périodes

PNP : qui désigne les individus qui sont sortis de la pauvreté

NPP : pour les individus qui basculent dans la pauvreté

NPNP : pour les individus qui sont restés non pauvres

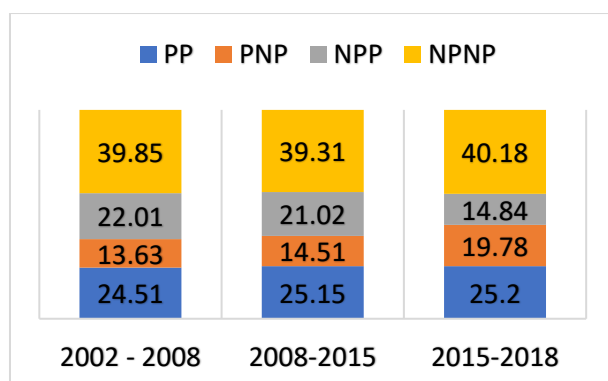
Nous nous intéresserons principalement aux facteurs affectant les probabilités de sortie de la pauvreté, de basculer dans la pauvreté et celles de demeurer dans la pauvreté.

VI. Estimations des résultats des transits dans la pauvreté

VI.1. Analyse des matrices de transitions en deux états

A la suite de la construction des panels synthétiques, il ressort que la pauvreté en Côte d'Ivoire a connu une bonne dynamique (une baisse) nonobstant la persistance d'une pauvreté chronique.

Graphique 1-6 : transits dans la pauvreté en Côte d'Ivoire en 2002 et 2018



Source : Calculs de l'auteur

En effet, de 2002 à 2008 qui est une période de crise en Côte d'Ivoire, la probabilité pour un ménage d'être dans un état de pauvreté chronique est estimée à 24,51% (voir

tableau ci-dessous), soit près du quart était concerné par cette situation. En plus, la pauvreté transitoire représentait 35,64% de la population avec cependant plus grande propension à basculer dans la pauvreté (22,01%) que d'en sortir (13,63%). Quant à la probabilité de rester dans un état de Non-pauvreté, environ 39,85% était concerné. Ainsi On pourrait affirmer que la pauvreté en Côte d'Ivoire était plus transitoire que chronique entre ces deux périodes, mais il convient de noter que la propension à rester dans la pauvreté chronique représente une part importante (près de 25%).

Tableau 1-1: Probabilités de transition de 2002 – 2008 (en %)

2008			
2002	Pauvre	Non pauvre	Total
Pauvre	24,51	13,63	39,66
Non pauvre	22,01	39,85	60,34
Total	46,52	53,48	100

Source : calcul de l'auteur à partir des ENV 2002 et 2008

En analysant les probabilités conditionnelles, on note que la probabilité pour des ménages de rester dans leurs états respectifs, c'est-à-dire (pauvre ou non pauvre) étaient les plus élevés avec des taux respectifs de 64,27% pour les pauvres et 64,42% pour les non pauvres (tableau des probabilités conditionnelles).

Tableau 1-2: Probabilités conditionnelles 2002 – 2008 (en %)

2008			
2002	Pauvre	Non pauvre	Total
Pauvre	64,27	35,73	100
Non pauvre	35,58	64,42	100
Total	46,52	53,48	100

Source : calcul de l'auteur à partir des ENV 2002 et 2008

Entre 2008 et 2015, la relative période de stabilité a eu un impact apparent sur la pauvreté transitoire qui a connu une bonne dynamique par rapport à la période précédente (2002 – 2008). En effet, on observe une baisse d'un point de pourcentage pour les populations qui basculent dans la pauvreté (21,02%) et une augmentation pour celles qui transitent dans l'état de non-pauvreté (14,51%).

Tableau 1-3 : Probabilités de transition 2008 – 2015 (en%)

2015			
2008	Pauvre	Non pauvre	Total
Pauvre	25,15	14,51	39,66
Non pauvre	21,02	39,31	60,34
Total	46,17	53,83	100

Source : calcul de l'auteur à partir des ENV 2008 et 2015

Quant à la pauvreté chronique, elle concerne toujours près du quart (1/4) de la population et la proportion des personnes restées non pauvre s'établit toujours à près de 40% (39,31%) de la population.

Pour ce qui concerne la période 2015 – 2018, pendant laquelle la Côte d'Ivoire est dans une dynamique de croissance avec de nombreux investissements au profit des populations, les résultats ne sont pas aussi reluisants. En effet, comparativement aux périodes précédentes, la pauvreté chronique concerne encore environ 25% de la population.

Tableau 1-4 : Probabilités de transition de 2015 - 2018 (en %)

2018			
2015	Pauvre	Non pauvre	Total
Pauvre	25,2	19,78	44,98
Non pauvre	14,84	40,18	55,02
Total	40,04	59,96	100

Source : calcul de l'auteur à partir des ENV 2015 et 2018

A contrario, les basculements dans la pauvreté ont considérablement baissé par rapport à la période 2008 – 2015 avec 14,84% de la population en 2015 – 2018 contre 21,02% en 2008 – 2015, soit une baisse de plus de six points de pourcentage. La probabilité d'entrée dans la non-pauvreté a elle aussi augmenté passant de 14,51% en 2008 – 2015 à 19,78% en 2015 -2018. Le constat est le même pour les ménages qui restent dans leur état de non-pauvreté dont la proportion est établie à 40,18%.

En termes de probabilité conditionnelles, le constat global est que les probabilités de maintien dans l'état de non-pauvreté et celui d'en sortir ont connu évolution, passant respectivement de 64,42% (35,73%) en 2002 – 2008 à 65,16% (36,59%) en 2008 – 2015 et 73,03% (43,97%) en 2015 – 2018. Malheureusement celui-ci contraste avec le maintien dans la pauvreté qui est encore à 56,03% en 2015 – 2018, même si celui-ci a connu une baisse de huit (8) points de pourcentage par rapport à 2002.

Contrastes de genre

L'analyse selon le sexe du chef de ménage permet de faire ressortir que sur la période 2002 – 2018 :

La pauvreté chronique est plus accentuée chez les femmes que chez les hommes entre 2015 – 2018 avec une valeur de 24,28% contre 23,9% comparativement aux années 2002 – 2008 et 2008 – 2015 où celle des femmes lui est inférieure. Comme au niveau national, près du ¼ des femmes et des hommes sont pauvres chroniquement.

En matière de sortie de pauvreté, force est de constater que la propension des femmes à sortir de la pauvreté était plus élevée que celle des hommes entre 2002 et 2015, cependant à partir de 2015, la tendance s'est inversée en faveur des hommes avec un taux de 21,7% contre 20,7% pour les femmes.

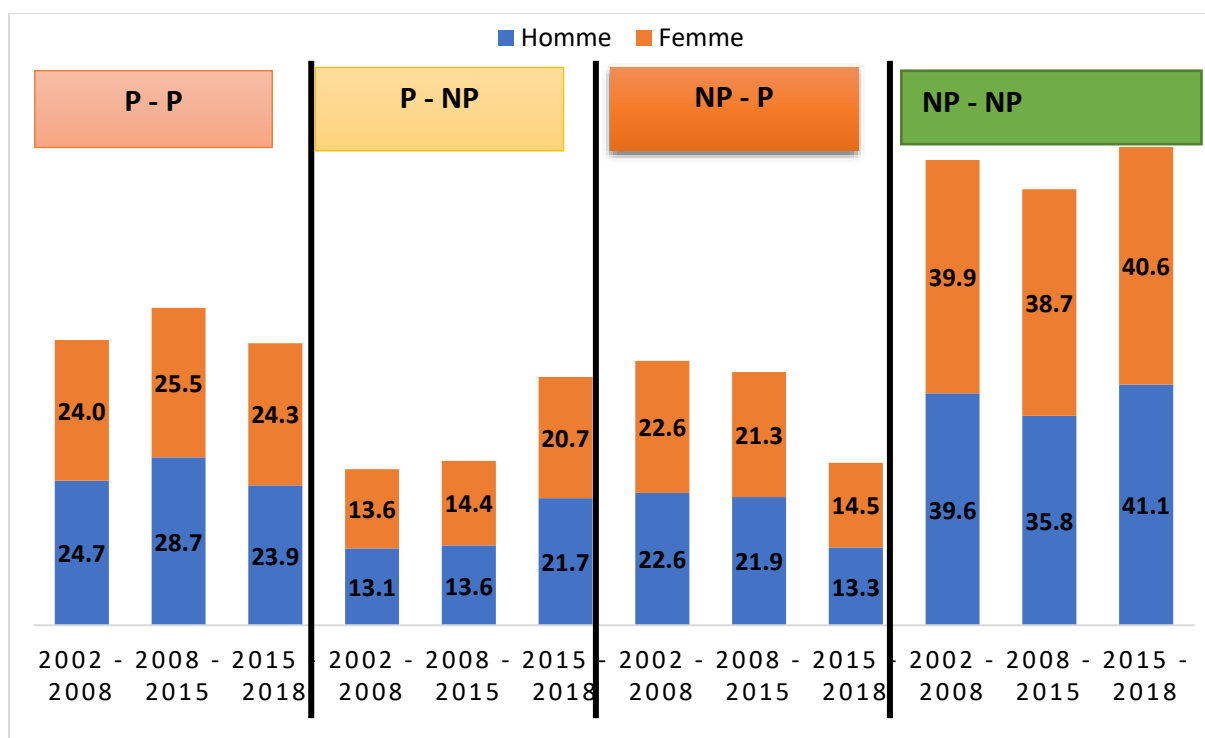
Le basculement dans la pauvreté quant à lui a connu une baisse globale sur la période avec une chute drastique entre 2015 et 2018 pour les deux sexes (22,6% à 14,5 pour les femmes et de 22,6% à 13,3% pour les hommes). Aussi, on note une forte propension de hommes à basculer dans la pauvreté sur l'ensemble des périodes sauf en 2015 – 2018 où elle a été inférieure à celle des femmes.

En ce qui concerne le maintien dans la non-pauvreté, la tendance est la même que celle des autres périodes avec une inversion de la tendance en faveur des hommes à partir de 2015. Un fait important à noter est que la proportion des hommes et des femmes constituant cette classe est quasiment stationnaire durant les trois périodes à environ 40%, malgré une légère baisse en 2008 – 2015 principalement pour les hommes (35,8%).

Cette analyse selon le sexe met en lumière le fait que les politiques économiques mises en œuvre à partir de 2015 ont été plus à l'avantage des hommes que les femmes. En effet, les capacités de sortie de la pauvreté et celles de s'y maintenir entre 2002 et 2015 des femmes étaient supérieures à celles des hommes, contrairement à 2018 où cette tendance s'est inversée. En effet, de 2015 à 2018, la croissance économique générée en Côte d'Ivoire a été tirée par les investissements dans les secteurs de l'industrie et des BTP. De ce fait, les emplois générés sont en grande partie plus favorables aux hommes qu'aux femmes.

Ainsi malgré la promotion de l'entrepreneuriat féminin qui est prôné et la politique de discrimination positive, les résultats restent encore mitigés même si la pauvreté a considérablement baissé.

Graphique 1-7 : Analyse comparée selon le sexe des transits dans la pauvreté



Source : Calculs de l'auteur à partir des données des ENV 2002, 2008, 2015 et EHCVM 2018

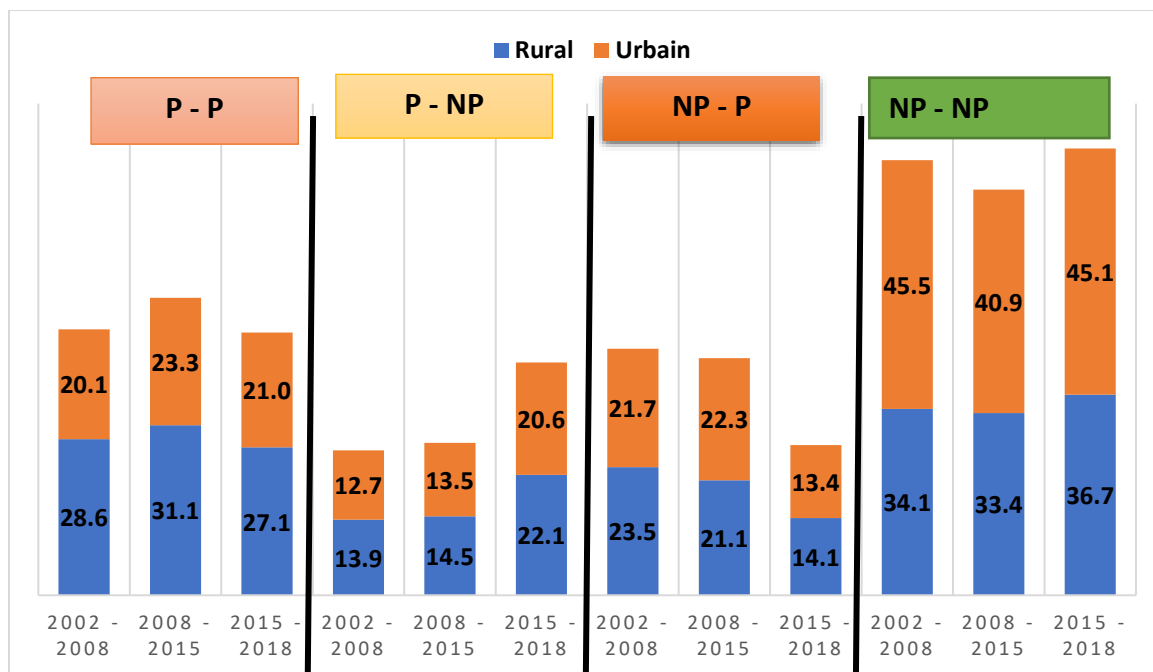
Contraste selon le milieu de résidence

L'analyse suivant le milieu de résidence fait apparaître une très grande vulnérabilité en milieu rural comparativement au milieu urbain. En effet, sur les trois périodes d'études, la proportion de pauvres chroniques était plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain bien qu'ayant connu une baisse légère.

Cette vulnérabilité est encore plus visible à travers les propensions à sortir ou à basculer dans la pauvreté pour lesquels les taux sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain. Ce qui veut dire, qu'autant les populations du milieu rural sont enclines à beaucoup sortir de la pauvreté que leurs homologues du milieu urbain, autant la probabilité d'y basculer est grande. Ainsi, les populations du milieu rural sont dans une situation constante d'instabilité et d'une faible résilience face à certains chocs.

Quant à la capacité à se maintenir dans la Non-pauvreté, le milieu urbain est le plus propice comparativement au milieu rural avec un taux moyen de 43% sur les trois années.

Graphique 1-8 : Analyse comparée selon le milieu des transits dans la pauvreté



Source : Calculs de l'auteur à partir des données des ENV 2002, 2008, 2015 et EHCVM 2018

VI.2. Matrice stochastique de transition en plusieurs états

En vue d'approfondir l'analyse, la matrice stochastique de transitions a été estimée pour chaque année (voir tableau ci-dessous).

Caractéristiques des matrices

Ces matrices pourraient être assimilées à des matrices de transition de chaînes de Markov¹⁰ dont les états sont les niveaux de pauvreté suivant les déciles, d'une année à une autre. Pour ces périodes d'études, il faudrait indiquer que les matrices sont « ergodiques », c'est-à-dire que tous les états de pauvreté sont atteignables les uns aux autres et tous les états de pauvreté communiquent. Ce qui porte à croire qu'aucun niveau de non-pauvreté n'est à l'abri d'un potentiel basculement dans la pauvreté même si celui-ci semble faible à certains niveaux.

En analysant spécifiquement chaque état, les tendances suivantes se dégagent à savoir :

- Pour les personnes appartenant au 1er et le 3è décile de pauvreté, les probabilités de rester dans leurs états respectifs sont élevés et plus de 80% de ceux-ci n'atteignent pas la ligne de pauvreté qui se situe entre le 5è et le 6è décile. Pour les individus appartenant au 1er décile qui correspond à l'extrême pauvreté, la probabilité de rester dans cette même situation demeure

¹⁰ On suppose que les probabilités de changements d'états respectent le principe de Markov et que la chaîne est homogène sur une période donnée

élevée avec une valeur de 25,7% entre 2002 - 2008, 30,9% entre 2008 - 2015 et 24,5% entre 2015 – 2018. L'état 5 peut être défini comme un état « *quasi absorbant* »¹¹ pour les individus appartenant à l'extrême pauvreté.

- Entre le 4^e et le 6^e décile, c'est-à-dire les individus qui sont autour de la ligne de pauvreté, les propensions à changer de classe sont assez faibles comparativement à celles de retomber dans la pauvreté, même si celles-ci s'équilibrent à partir du 5^e décile. Près de 80% des personnes de cette classe atteignent au maximum le 7^e décile et sont plus enclines à basculer dans la pauvreté que d'en sortir. La tendance s'est légèrement inversée en 2018 pour les individus du 6^e décile
- Entre le 7^e et le 10^e décile de pauvreté, la tendance de pauvreté est bonne. Les probabilités de demeurer dans leurs classes initiales ou de migrer vers les classes supérieures sont les plus élevées, avec un pic observé pour les personnes du 10^e décile. Les probabilités de ceux-ci de demeurer dans leurs classes sont passés de 25% en 2002 – 2008, à 24,1% en 2008 -2015 pour atteindre de 28,5% en 2015 – 2018. Les personnes appartenant à ces classes de revenus, gravitent généralement (près de 80%) autour du 6^e, 7^e, 8^e, 9^e et 10^e décile, c'est-à-dire considérés comme non pauvre

Tableau 1-5 : Matrice stochastique des déciles par années (en %)

		Etat 2008										Total
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Etat 2002	1	25,7	23,3	14,9	11,4	7,9	7,2	4,2	3,6	1,6	0,4	100
	2	22,7	20,1	13,9	13,7	8,0	8,6	6,5	4,0	1,4	1,2	100
	3	15,1	15,0	16,6	13,0	11,7	12,5	6,9	4,8	3,3	1,2	100
	4	13,6	14,4	15,5	13,2	11,7	11,2	7,0	7,0	4,0	2,3	100
	5	14,5	12,7	14,0	11,5	12,0	9,1	10,6	7,6	5,5	2,7	100
	6	9,7	10,5	10,4	12,2	11,5	11,5	11,0	10,6	7,3	5,5	100
	7	7,1	9,2	10,2	15,2	10,9	11,9	11,3	10,9	7,9	5,6	100
	8	7,6	8,2	10,1	8,9	13,2	9,9	10,4	10,9	10,8	10,0	100
	9	5,0	6,1	6,3	7,6	10,7	10,2	11,4	13,0	14,9	14,9	100
	10	3,4	4,1	4,1	5,2	6,5	8,1	11,7	14,4	17,5	25,0	100
Etat 2008		Etat 2015										Total
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
		30,9	18,6	14,9	11,4	8,4	6,4	4,1	2,6	2,2	0,5	
	2	20,9	15,9	15,6	14,8	7,9	10,5	5,1	5,2	2,9	1,3	100

¹¹ L'état 5 n'est pas absorbant mais avec une probabilité de près de 80%, nous l'avons considéré comme quasi-absorbant

	3	15,6	16,9	15,4	13,6	10,0	10,8	8,7	4,7	2,8	1,6	100
	4	12,4	14,7	16,8	11,9	11,8	10,9	8,4	6,3	4,3	2,5	100
	5	10,9	13,5	17,7	10,6	11,9	9,5	8,5	8,8	5,2	3,6	100
	6	9,6	11,0	9,8	12,8	11,6	10,9	12,6	11,1	5,6	5,0	100
	7	6,2	8,8	10,6	11,5	11,8	12,9	13,6	10,4	8,9	5,5	100
	8	5,4	6,6	7,1	12,9	14,1	12,4	15,3	9,4	9,6	7,3	100
	9	3,6	7,6	6,1	8,2	9,8	12,3	11,4	13,8	12,9	14,4	100
	10	3,9	3,0	3,9	3,5	6,3	10,0	12,3	15,4	17,8	24,1	100
Etat 2018												
Etat 2015	1	24,5	18,4	14,8	9,1	12,4	8,4	5,4	3,3	2,6	1,3	100
	2	19,2	17,7	16,5	11,9	11,7	7,7	7,5	3,9	3,4	0,6	100
	3	15,0	14,3	12,9	15,1	11,1	10,7	7,2	7,0	5,4	1,3	100
	4	11,2	10,1	14,5	11,4	10,7	13,5	9,8	8,2	7,4	3,2	100
	5	12,6	9,6	9,2	10,3	9,9	10,3	13,9	13,8	6,9	3,5	100
	6	4,7	9,6	9,0	11,7	11,5	13,6	15,0	11,8	9,7	3,7	100
	7	8,7	6,9	8,7	7,9	13,9	10,1	14,4	11,6	10,6	7,2	100
	8	4,2	6,7	6,1	9,4	8,5	11,5	13,4	13,4	10,9	15,8	100
	9	3,5	3,8	4,6	5,5	7,4	9,7	11,6	15,0	16,5	22,4	100
	10	0,7	2,9	2,8	2,9	5,3	6,8	12,0	18,8	19,4	28,5	100

Source : Calculs de l'auteur à partir des ENV 2002, 2008, 2015 et 2018

Analyse de la mobilité

Dans le cadre de cette analyse, nous voulons évaluer le potentiel de mobilité de classes pour l'année de transition. Pour ce faire l'indice de mobilité de Shorrocks¹² (voir annexe) a été calculé. Il permet de corroborer les résultats obtenus plus haut selon lesquels, il y a une grande mobilité dans les classes de pauvreté.

Tableau 1-6 : Indice de mobilité de shorrocks pour les trois années de transition

	2002 – 2008	2008 – 2015	2015 - 2018
Indice de Shorrocks	0,93	0,94	0,93

Source : Calcul de l'auteur à partir des ENV 2002, 2008, 2015 et 2018

Néanmoins, cette analyse pourrait être nuancée. En effet, en faisant une analyse par bloc c'est-à-dire :

- Bloc 1 : décile 1 à décile 4 ;

¹² Plus l'indice tend vers 1, plus la mobilité est grande

- Bloc 2 : décile 4 à décile 6 et ;
- Bloc 3 : décile 7 à décile 10.

Il transparaît une forte mobilité mais celle-ci se fait à l'intérieur de blocs. Ainsi, les individus du bloc 1 qui constitue le bloc de pauvreté ont une faible tendance à sortir de ce bloc, mais avec une forte mobilité entre l'état 1 et 3 et une plus forte propension à demeurer dans leurs états respectifs.

Pour ce qui concerne le bloc 2, les migrations se font autour de la ligne de la pauvreté, entre le 4^{ème} et le 6^{ème} décile. La particularité de ce bloc est qu'il est constitué d'individus pauvres et de non pauvres. Il constitue une classe de vulnérabilité qui fait fluctuer le taux de pauvreté d'une année à une autre selon la conjoncture économique et le niveau du seuil de pauvreté. La mobilité au niveau du bloc 2 est distribuée entre les deux autres blocs avec une forte tendance à sortir du bloc.

Le bloc 3, tout comme le bloc 1 est caractérisé, par une forte mobilité à l'intérieur du bloc et une faible tendance à basculer vers les blocs inférieurs.

De façon globale, cette analyse nous permet de caractériser les transits dans la pauvreté en Côte d'Ivoire et fait ressortir ces variations constantes dans les états de pauvreté avec la présence constante d'une « trappe à la pauvreté » qui contient près du quart (1/4), soit 25% de la population. Ainsi, nous pourrions nous poser la question, quels en sont les déterminants ? qu'est ce qui influe sur les capacités de transitions dans les états de pauvreté ?

VI.3. Analyse des déterminants des transits dans la pauvreté

L'analyse des résultats du modèle multinomial permet de faire ressortir que pour ce qui est du maintien dans la pauvreté chronique, les éléments déterminants concernent le fait que la chef de ménage soit une femme (25,8% contre 19,5% les hommes), un niveau éducation primaire ou secondaire ; vivre en milieu rural (21% contre 17,2% pour le milieu urbain) ; ne pas avoir accès à l'eau et l'électricité (21,9% et 23,4%) ; le chef de ménage exerce dans la catégorie socio professionnelle des Employés non qualifiés, les manœuvres ou apprentis/stagiaires et une taille de ménage comprise entre 5 et 10 personnes.

Pour ce qui concerne la propension à sortir de la pauvreté, les résultats du modèle montrent que les ménages dont le chef de ménage est un homme ont plus de chance de sortir de la pauvreté que ceux dont le chef est une femme (16,1% contre 15,2%). Aussi le niveau d'éducation secondaire 2, le milieu rural et le fait d'être un travailleur indépendant caractérisent cette propension à sortir de la pauvreté. Aussi, ces ménages n'ont pas accès à l'eau, mais ont accès à l'électricité et la taille du ménage est comprise entre 1 et 5 personnes dans le ménage.

Quant aux ménages qui basculent dans la pauvreté, ils se caractérisent par un chef de ménage qui est un homme, un niveau d'éducation supérieur, ils sont majoritairement en milieu rural, exercent dans la catégorie socioprofessionnelle des travailleurs indépendants, n'ont pas accès à l'eau et l'électricité et ont une taille de ménage comprise entre 1 et 5 enfants.

Conclusion

Au terme de cette étude, il ressort que la pauvreté en Côte d'Ivoire est essentiellement transitoire malgré la persistance d'une pauvreté chronique représentant près du (1/4) de la population. Ainsi, de 2002 à 2018, deux tendances générales se sont dégagées. D'une part, les deux classes extrêmes à savoir, les pauvres chroniques et la classe des Non pauvre sont restés stables avec des proportions quasi similaires entre les trois périodes avec en moyenne 25% pour les pauvres chroniques et 39% pour les non pauvres. D'autre part, les transitions autour de la ligne de pauvreté ont évolué dans le bon sens avec une évolution substantielle des sorties de la pauvreté avec 13,63% entre 2002 – 2008, 14,51% entre 2008 -2015 et 19,78% entre 2015 – 2018 et une baisse des basculements dans la pauvreté (22,01% entre 2002 – 2008, 21,02% entre 2008 – 2015 et 14,84% entre 2015 –2018).

L'analyse des matrices de transition en 10 états mettent en exergue le fait qu'il y a une forte mobilité des différentes classes de pauvreté et qu'il n'existe donc pas « d'état absorbant » de la pauvreté, même si les individus appartenant au 5^e décile de pauvreté ont une très faible mobilité, avec 80% des individus qui y restent.

L'analyse selon le sexe permet de déduire que la dynamique de pauvreté des femmes avant 2015 était supérieure à celle des hommes, mais celle-ci s'est inversée entre 2015 et 2018. Ainsi, même si la pauvreté a globalement baissé avec une bonne propension à sortir de la pauvreté et une pauvreté chronique qui se réduit considérablement, l'environnement macroéconomique et les emplois générés ont été plus en faveur des hommes que les femmes entre 2015 et 2018.

Il ressort aussi de l'étude que le milieu rural est le plus défavorisé avec un taux de pauvreté chronique avoisinant 27% en 2018, il est caractérisé par une grande vulnérabilité avec une forte propension à sortir de la pauvreté mais aussi d'y basculer. Le milieu urbain semble être celui pour lequel la vulnérabilité est moindre, compte tenu du fait que les opportunités économiques s'y présentent avec acuité.

Par ailleurs, cet essai met en lumière une trappe à pauvreté qui emprisonne une proportion non négligeable de la population et qui nécessite la mise en place de politiques structurelles adéquates pour éviter que cette proportion constitue une classe défavorisée et délaissée par les politiques de développement. Celle-ci est caractérisée par une femme comme chef de ménage, un niveau éducation primaire ou secondaire du chef de ménage ; le milieu rural comme milieu de résidence, un manque d'accès à l'eau et l'électricité et Chef de ménage exerçant comme employé non qualifié, manœuvre ou apprenti/stagiaire et avec une taille de ménage comprise entre 5 et 10 personnes.

La classe transitoire qui fluctue autour de la ligne de pauvreté, quant à elle, constitue une classe de vulnérabilité qui est fortement impactée par les situations

conjoncturelles, elle constituait environ 34,6% des populations en 2015 – 2016. Elle se constitue majoritairement de ménages d'au plus 5 personnes avec un homme comme chef de ménage, n'ayant pas accès à l'eau mais ayant accès à l'électricité et exerçant comme travailleur indépendant.

Au vu des résultats, nous pouvons formuler les recommandations suivantes :

- Accentuer les politiques de pauvreté vers le milieu rural ;
- Encourager davantage l'entrepreneuriat féminin ;
- Mettre en place des mécanismes pour employer de plus en plus des femmes dans les secteurs à haute valeur ajoutée et initialement réservée en grande partie aux hommes ;
- Mettre en place des systèmes de crédit pour aider les travailleurs indépendants et leur permettre de résister aux chocs ;
- Continuer et accentuer la politique d'éducation et de santé afin d'améliorer le niveau de capital humain ;
- Continuer l'extension des réseaux électriques et l'alimentation en eau potable des ménages ;
- Accélérer la politique d'aménagement du territoire avec le développement des pôles économique compétitifs.

Chapitre 2 : la croissance en côte d'ivoire est-elle pro-pauvre ?

RESUME :

Cette étude s'inscrit dans le cadre des recherches approfondies sur la pauvreté en Côte d'Ivoire. Elle a pour objectif d'évaluer le caractère pro-pauvre de la croissance en distinguant trois périodes à savoir 2002 – 2008, 2008 – 2015 et 2015 – 2018. De façon spécifique, il s'agissait d'analyser les indicateurs de croissance pro-pauvre tels que défini par (Ravallion et Chen, 2003 Kakwani et Perni, 2000) durant ces trois périodes d'études et de dégager les facteurs déterminants à travers les méthodes de décomposition. Les résultats obtenus indiquent qu'au plan national, la croissance a été pro-pauvre uniquement sur les périodes 2008 -2015 et 2015 – 2018 avec comme principal facteur l'effet croissance des revenus des pauvres pour la première période et l'effet redistribution pour la seconde période. Pour ce qui concerne la période 2002 – 2008, la croissance n'a pas été pro-pauvre. L'analyse des contrastes selon les milieux de résidence a permis de faire ressortir que dans le milieu rural, les pauvres ont bénéficié des retombées de la croissance sur les trois périodes d'étude alors qu'en milieu urbain, la croissance n'a été pro-pauvre que sur les périodes 2008 -2015 et 2015 – 2018.

ABSTRACT

This study is part of the in-depth research on poverty in Côte d'Ivoire. It aims to assess the pro-poor nature of growth by distinguishing three periods: 2002 - 2008, 2008 - 2015 and 2015 - 2018. The specific aim was to analyze the pro-poor growth indicators defined by Ravallion and Chen, 2003 Kakwani & Perni, 2000 for these three periods, and to identify the determining factors using decomposition methods. The results obtained indicate that, at national level, growth was pro-poor only over the 2008 -2015 and 2015 - 2018 periods, with the main factor being the effect of growth in the incomes of the poor for the first period and the redistribution effect for the second period. For the period 2002 - 2008, growth was not poor. The analysis of contrasts according to area of residence revealed that the rural poor benefited from the effects of growth over the three study periods, while the growth were only pro-poor over the 2008 -2015 and 2015 - 2018 periods.

Introduction

La lutte contre la pauvreté est aujourd'hui une question centrale dans les politiques de développement dans le monde. Nous assistons ces dernières années, principalement en Asie du sud-est et en Afrique à des chiffres de croissance important allant jusqu'à plus de 10% pour des pays comme la chine au début des années 2000. Mais ces taux de croissance se sont dans la plupart des cas accompagnés d'une évolution des inégalités et d'une régression lente de la pauvreté.

En effet, plusieurs décennies durant, autour des années 60, les politiques économiques étaient essentiellement axées sur la réalisation de la croissance économique comme accélérateur du développement. Ainsi, s'inspirant du modèle de croissance de Harrod-Domar, les modèles de développement dominants mettaient en avant le rôle essentiel de l'accumulation du capital physique dans le processus de croissance des pays sous-développés. La population étant croissante, l'accent était mis sur l'atteinte d'un taux de croissance rapide du numérateur, le PIB ou le PNB, ce qui exigeait donc d'accroître le stock de capital physique disponible dans l'économie (Meier, 2001).

Les modèles de développement « classiques » de Lewis (1954) et de Fei et Ranis (1961) suggéraient que la croissance du secteur industriel, si elle était soutenue, conduirait effectivement à une propagation de ses bénéfices dans un premier temps à travers un effet de diffusion verticale vers le bas des riches vers les pauvres dans le secteur moderne puis via un effet de diffusion horizontale de l'enclave industrielle en expansion vers le secteur traditionnel.

En effet, il était supposé que les fruits de la croissance iraient d'abord aux riches et, dans un second temps, que les pauvres finiraient par en bénéficier au fur et à mesure que le rythme d'accumulation du capital physique des riches s'intensifierait. Les pauvres toucheraient donc les dividendes de la croissance uniquement de façon indirecte via un flux vertical des riches vers les pauvres (trickle – down) qui se produirait de son propre chef (selon les « forces du marché »). En outre, la réduction de la pauvreté devait arriver non seulement graduellement mais aussi dans un ordre

hiérarchique bien précis, elle concernerait d'abord les capitalistes et les travailleurs urbains puis les paysans.

Cependant selon Ahluwalia et al. (1974), une question fondamentale reste posée : au bout de combien de temps le phénomène de trickle-down se produit-il et dans quelle mesure atteint-il les pauvres ? Dans cette optique, comme le fait remarquer à juste titre Emmerij (1994), la croissance économique réussit à atteindre les objectifs sociaux, voire à réduire la misère absolue, mais pour ce faire, elle a parfois besoin de trois à cinq générations. En d'autres termes, la période de transition requise serait inacceptable sur le plan humain, et hors de portée de la responsabilité politique. Ainsi, cet effet de ruissellement ne serait pas automatique et pourrait accroître les inégalités sociales sans le contrôle d'un organe régulateur. Car comme l'indique l'OCDE (2014) « La croissance économique n'est pas une fin en soi ; il faut faire plus pour s'attaquer aux problématiques multidimensionnelles ».

Une telle réflexion est fondée sur la rationalité économique derrière l'expression toutes choses égales par ailleurs. Malheureusement, ceci n'est pas toujours le cas car les riches veulent plus de richesses et se faisant permettent rarement aux pauvres de bénéficier de quelques retombées possibles. Le marché n'étant pas parfait comme l'a si bien indiqué Stiglitz (2012), l'écart entre les riches et les pauvres ne fera que s'agrandir.

Seulement, tout en reconnaissant que l'on ne peut pas espérer lutter durablement contre la pauvreté absolue sans croissance économique vigoureuse, Ahluwalia et al. (1974) soutiennent, à la lumière de la diversité des expériences des pays en voie de développement durant les deux décennies précédentes que rien n'impose que la croissance profite à tous et le délai nécessaire pour obtenir une réduction notable de la pauvreté absolue peut s'avérer être excessivement long, même dans une économie à croissance rapide, dès lors que la répartition initiale des revenus et des actifs est excessivement inégalitaire.

En effet, il soutient que lorsque la croissance résulte uniquement des mécanismes de marché, la croissance bénéficie en général proportionnellement plus aux riches qu'aux

pauvres. La croissance est plus favorable aux riches parce que ces derniers ont des avantages inhérents (en termes de dotation en capital physique et humain) dans une économie de marché. En outre, dans beaucoup de pays en voie de développement, les gouvernements ont adopté, sciemment ou non, des politiques biaisées au profit des riches. En effet, ce sont les riches qui sont les gouvernants et par conséquent ils ne sont pas contraints d'élaborer des politiques pour les pauvres, cependant, ils sont enclins de façon intuitive à mettre en œuvre des politiques qui leur sont bénéfiques. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les inégalités de revenus et de richesses aient tendance à persister, et même à s'accroître dans le temps (Kakwani et Pernia, 2000).

Quand nous considérons le cas des pays d'Afrique subsaharienne en général et la Côte d'Ivoire en particulier, la croissance économique était au cœur des politiques économiques sous l'impulsion des institutions de Bretton Woods que sont notamment le FMI et la Banque Mondiale. Le pays a connu de longues périodes de croissance économique qui ont permis de solidifier son économie et d'assurer la construction d'infrastructures socioéconomiques et l'amélioration des conditions de vie des populations. Cependant, à cause des crises qu'ont connu le pays, la pauvreté et les inégalités se sont accentuées durant les décennies 80, 90 et 2000 avec des taux de pauvreté près de 50% de la population en 2008. En effet de 1985 à 1995, la pauvreté est passée de 10% à 36,8%. A partir de 1999, la longue période de crise fut entamée et entraîna une hausse du taux de pauvreté qui est passé de 38,4% en 2002 à 48,9% en 2008. Néanmoins un fait remarquable est que durant cette période, la Côte d'Ivoire a réalisé une croissance économique allant de 3 à 4%.

A la faveur des Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2000, la question de la réduction de la pauvreté et de la croissance inclusive a été remise au cœur des débats et plusieurs stratégies et politiques notamment le document stratégique de réduction de la pauvreté et les plans nationaux de développement ont été élaborés. A partir de 2012, la Côte d'Ivoire a entamé une période de croissance soutenue (autour de 7% en moyenne) et une réduction continue de la pauvreté (46,3% en 2015 à 39,4% en 2018).

La question centrale qui se pose est de savoir : la croissance économique en Côte d'Ivoire est-elle pro – pauvre ? si oui, quels sont les mécanismes par lesquelles réduit – elle la pauvreté ?

Nous tenterons d'apporter des réponses à ces questions en présentant dans un premier temps, le cadre théorique et empirique de la croissance pro-pauvre, dans un second temps nous ferons l'analyse des faits stylisés et par la suite, nous présenterons la méthodologie et l'estimation des résultats.

I. Revue théorique

I.1. Approche définitionnelle de la croissance pro – pauvre

La notion de croissance pro-pauvre est la concaténation de deux notions que sont « la croissance » et la « pauvreté ». La croissance économique signifie une augmentation soutenue et pendant une longue période de la production de biens et services (Perroux, 1966) ; Et la question pauvreté se définit par une insuffisance de satisfaction des besoins essentiels ou par l'insuffisance de services nécessaires fournis par la communauté afin d'empêcher les individus de vivre dans des conditions précaires.

Ainsi, la notion de croissance pro-pauvre fait allusion à une croissance en faveur des pauvres, c'est-à-dire une croissance qui soit plus profitable aux pauvres qu'aux non pauvres (OCDE 2001).

Depuis la décennie 50, toutes les expériences de développement n'étaient favorables qu'aux riches (Griffoni, 2007). Au profit des avantages financiers et en termes de capital humain dont disposaient ces derniers, leur position dans la société et particulièrement dans le circuit économique leur permettent de profiter des opportunités économiques qu'offre une croissance positive, et empêchant par là même, les pauvres d'en bénéficier même dans une proportion moindre. Ainsi, seuls les riches pouvaient tirer profit des programmes de développement. Pourtant, c'était des programmes fondés sur des modèles avec redistribution et ayant pour but, entre autres, d'agir efficacement sur la pauvreté. Les riches étaient supposés être les premiers à tirer profit de la croissance.

Seulement par un effet distributif à travers les dépenses diverses, ils devraient reverser une partie de ces profits aux pauvres. Sous cet angle, le développement était perçu comme un flux de richesse allant des riches aux pauvres. Avec la décennie 60, le constat fait en général était qu'il y avait une croissance et à côté d'elle, il existait la pauvreté ;Ce qui laissait penser que les sociétés évoluaient dans une logique de croissance appauvrissante (Bhagwati, 1988). Ce qui conduisit Chenery et Ahluwalia (1974) à s'intéresser aux politiques qui génèrent la croissance et qui améliorent la distribution des revenus dans les pays en développement. Leur souci majeur était non seulement

de connaître le temps que mettent les revenus pour passer des riches aux pauvres pour que soit confirmé le passage des flux de richesses entre les deux composantes sociales mais aussi d'évaluer la proportion de cette richesse qui finalement arrivait au niveau des pauvres.

Face aux résultats non satisfaisant de tels programmes, est apparu dans les années 90, le concept de croissance pro-pauvre comme solution pour la réduction de la pauvreté. D'après ce concept, la réduction rapide de la pauvreté devrait partir de bas en haut contrairement au trickle down effect ; le flux de richesse doit aller des pauvres vers les riches de manière que toutes les couches de la population puissent bénéficier de la croissance. Cela permettra aux pauvres de participer activement à la croissance économique et d'être les premiers bénéficiaires de la croissance (Osmani, 2005).

Le principe est de permettre une émergence de la croissance par la base afin que toutes les couches puissent en profiter par un système de flux de bas en haut, autrement dit des pauvres vers les riches. Une telle stratégie consiste à mettre les pauvres au cœur du programme de développement avec des politiques ciblées. La réussite d'un tel programme passe aussi bien par une évaluation quantitative et qualitative des pauvres, leur répartition géographique et par secteur, mais aussi par des actions concertées de telle sorte que les pauvres joueraient un rôle beaucoup plus actif (Sen, 1998). Sous l'impulsion de la Banque Mondiale, plusieurs programmes de réduction de la pauvreté ont été mis en œuvre dans plusieurs pays du monde tels que la Côte d'Ivoire, le Sénégal, notamment les programmes d'ajustements structurels et l'initiative PPTE (Pays Pauvre Très Endetté).

Malgré le succès de ces programmes, des critiques demeurent quant aux distorsions créées et qui semblent expliquer une baisse globale du bien-être. Ainsi, c'est à partir des travaux portant sur le triangle pauvreté-croissance-inégalité (Bourguignon, 2003), qu'émerge le concept de croissance pro-pauvre. Au regard de la fructueuse littérature, on peut relever qu'il existe plusieurs définitions de la croissance pro-pauvre. A cet effet,

sous un angle relatif, la croissance est pro-pauvre quand le taux de croissance du revenu des individus pauvres est supérieur à celui des individus riches (Klasen, 2003).

Cette définition s'intéresse donc aux changements dans la distribution des revenus à la suite d'une période de croissance dans l'économie en privilégiant une redistribution des revenus en faveur des plus pauvres.

Toutefois, cette définition pose un réel problème de choix entre deux stratégies politiques. L'une qui privilégie la croissance des revenus des pauvres et l'autre qui s'intéresse plus à la croissance économique nationale. En effet, la richesse est créée majoritairement par les plus nantis. Ainsi, mettre en place une politique visant à favoriser les plus pauvres pourrait entraîner une fuite de capitaux ou à décourager ceux – ci dans la création de richesse. On assisterait à un effet d'éviction sur la croissance économique.

Pour pallier ces insuffisances, (Boccanfuso et Ménard, 2009) ont défini la croissance pro-pauvre sous un angle absolu. De ce fait la croissance serait pro-pauvre dans la mesure où elle réduit le taux de pauvreté à travers une augmentation des revenus de toutes les couches de la population. L'intérêt de cette définition est porté sur l'indice de pauvreté, car il permet de percevoir les sources de la croissance (Kraay, 2004). Le problème avec cette définition est qu'elle sous-entend que la croissance de l'économie va toujours avec celle des inégalités. Dans une approche synthétique, Osmani (2005) considère la croissance pro-pauvre comme celle qui réduit conjointement la pauvreté et l'inégalité. Il suppose qu'on ne peut dissocier la pauvreté et l'inégalité. La relation entre les deux devient donc indéniable et riche d'intérêt. La nature de cette relation dépend du niveau du taux de croissance économique.

Avec les littératures enrichies de McCulloch et Baulch (2000), Kakwani et Pernia (2000), Ravallion et Chen (2003), Son (2004), Kakwani et Son (2007), plusieurs approches de mesures de la croissance pro-pauvre ont été définies.

I.2. Approche théorique de mesure de la croissance pro-pauvre

Tout comme la pauvreté, plusieurs approches de la croissance pro-pauvre ont été développées dans la littérature économique. On en distingue trois : l'approche relative, l'approche absolue, l'approche agrégée d'Osmani.

I.2.1. Approche relative

Dans cette approche, la notion de croissance pro-pauvre est abordée en faisant une comparaison de la situation des pauvres à celle des non pauvres. Ainsi, la croissance sera dite pro-pauvre si le taux de croissance du revenu des pauvres est supérieur à celui des non pauvres (White et Anderson, 2000 ; Klasen, 2003).

On voit ici que si la croissance génère un taux de croissance du revenu des pauvres, égal à celui des riches, la croissance ne sera pas considérée comme pro-pauvre. A cet effet, une récession économique serait considérée comme pro-pauvre dès lors que la réduction des revenus des pauvres sera moindre que celle des non pauvres même si le taux de pauvreté n'aura pas reculé.

Cette approche pourrait conduire à des résultats sous-optimaux pour les pauvres comme pour les non pauvres (Boccanfuso et Menard, 2009).

Pour illustrer cette sous-optimalité, nous considérons deux situations X et Y. Dans la situation X, la croissance a conduit à un accroissement du revenu des pauvres de 4% et à une croissance du revenu des riches de 2% et dans la situation Y, la croissance a conduit à une augmentation du revenu des pauvres de 5% et celle des riches de 7%.

Si les décideurs politiques se basent sur l'approche relative, ils préféreront la situation X à celle de Y. Lequel choix ne serait pas optimal pour les pauvres et pour les riches.

I.2.2. Approche absolue

Contrairement à l'approche relative, cette approche se concentre sur les variations dans l'incidence de la pauvreté à la suite d'une croissance économique.

Ainsi, la croissance sera dite pro-pauvre si elle réduit la pauvreté en terme absolu.

Ce qui compte avant tout dans cet angle de vue, c'est le rythme auquel progresse, en termes absolus, le revenu des pauvres. La préoccupation primordiale ici est de savoir si ce revenu augmente assez vite pour réduire le taux de pauvreté, l'évolution des inégalités pouvant en second ressort permettre soit de stimuler, soit de mitiger cette réduction. C'est cette approche qui a été adoptée par Ravallion et Chen (2003) et Son (2004) pour construire leur mesure de la croissance pro-pauvre.

Cependant cette approche n'est pas exempte de critiques. La principale critique qui est faite à son égard est qu'une croissance est considérée comme pro-pauvre si elle réduit l'incidence de la pauvreté, mais pourrait conduire à une augmentation des inégalités.

[1.2.3. Approche agrégée d'OSMANI](#)

Cette approche concilie les deux précédentes, et selon elle la croissance est pro-pauvre lorsqu'elle réduit la pauvreté et les inégalités existantes.

Cette approche est ainsi considérée comme la meilleure des approches.

[1.3. Mesures de la croissance pro-pauvre](#)

La mesure de la croissance pro-pauvre est un indice permettant de synthétiser l'ensemble des informations disponibles ayant pour objectif d'évaluer si la croissance est en faveur des pauvres.

Il existe plusieurs types de mesures de la croissance pro-pauvre

Selon Son (2004), l'ensemble des mesures peut être comparé sur différents critères :

- Le choix de la définition de la croissance pro-pauvre qui est fonction des approches que sont : l'approche relative, l'approche absolue, l'approche agrégée d'Osmani ;
- La nécessité ou non de spécifier la ligne de pauvreté ;

- Satisfaire ou non l'axiome de monotonicité¹³. Cet axiome est vérifié lorsque l'ampleur de la réduction de la pauvreté est une fonction croissante du taux de croissance pro-pauvre.

Nous présenterons à présent les différentes approches de la croissance pro-pauvre.

I.3.1. Les mesures agrégées

 La Courbe d'Incidence de la Croissance monétaire (CICM) de Ravallion et Chen (2003)

La CICM indique le taux de croissance du revenu de chaque quantile P d'une population ordonnée du quantile le plus pauvre au quantile le plus riche en deux périodes données.

En notant $g_t(P)$ le taux de croissance du revenu ou de la consommation réelle du $p^{\text{ième}}$ quantile d'une distribution entre les périodes $(t-1)$ et t , la CICM est le lieu géométrique des couples $(P, g_t(P))$ tels que :

$$g_t(P) = \frac{y_t(P)}{y_{t-1}(P)} - 1$$

$y_t(P)$ représente le revenu du quantile P à la période t . Si pour tout quantile p , la CICM se situe au-dessus de zéro en ordonnée, la croissance est effectivement pro-pauvre. On dit qu'il y a dominance stochastique de premier ordre de la distribution à la période t sur la distribution à la période $t-1$. Si la courbe change de signe, on ne peut pas conclure sur la seule base de la mesure. La courbe d'incidence peut aussi être appréhendée en utilisant les indicateurs sociaux du bien-être.

¹³ Cet axiome signifie que, toutes choses étant égales par ailleurs, une réduction du revenu d'une personne se trouvant en dessous du seuil de pauvreté doit se traduire par une hausse de la mesure de pauvreté

- ✚ La courbe d'incidence de la croissance sociale (CICS) de Grosse, Harttgen et Klasen (2006)

Le recours à ces méthodes enrichit l'analyse de la croissance pro-pauvre car elle permet de voir si les pauvres monétairement le sont aussi en prenant en compte d'autres indicateurs non monétaires. Dans la littérature, les économistes retiennent plusieurs indicateurs que sont : le niveau moyen d'éducation, la malnutrition infantile, et la mortalité infantile.

On détermine les courbes d'incidence sociale de la croissance à l'aide de deux méthodes : les courbes d'incidence sociale inconditionnelles et les courbes d'incidence sociale de la croissance conditionnelles.

- La courbe d'incidence sociale inconditionnelle de la croissance est le lieu géométrique qui classe les individus selon l'indicateur non monétaire choisi en abscisse et donne les taux de croissance de ces indicateurs pour chaque percentile en ordonnés.
- La courbe d'incidence sociale conditionnelle de la croissance permet de classer les individus selon l'indicateur monétaire choisi en abscisse et le taux de croissance de l'indicateur social choisi par percentile selon ce classement en ordonnés.

1.3.2. Les mesures relatives

Plusieurs mesures relatives ont été développées dans la littérature économique.

✚ Le biais de pauvreté croissance (McCulloch et Bauch, 1999)

Cet indice capte la variation de la pauvreté inhérente au processus de croissance pro-pauvre. Soit l'étendue par laquelle le processus de croissance s'écarte d'une distribution neutre. Il est égal à l'opposé de la contribution de l'inégalité à la réduction de la pauvreté dans la méthode de décomposition dynamique de *Kakwani, 2000*.

Selon la décomposition de Kakwani, on a :

$$(\Delta P)_t = (\Delta P)_g + (\Delta P)_i$$

$(\Delta P)_g$ est l'effet croissance

$(\Delta P)_i$ est l'effet redistribution

Cette décomposition est similaire à celle due à *Datt et Ravallion, 2003*, mais exempté du terme résiduel.

Le BPC est défini par : $\xi = -(\Delta P)_i$

La limite de cet indicateur est qu'il ne respecte pas l'axiome de monotonicité car dans certains cas, un indice élevé n'impliquera pas une plus grande réduction de la pauvreté à cause précisément du fait que la pauvreté va dépendre également de l'effet croissance qui n'est pas pris en considération avec cette mesure.

L'indice de croissance pro-pauvre (ICPP) de Kakwani et Perni (2001)

Cet indice est défini par : $\Psi = \frac{\delta}{\eta}$

δ est l'élasticité totale de la pauvreté

η est l'élasticité croissance de la pauvreté en maintenant l'inégalité constante

Il représente le rapport entre la réduction totale de la pauvreté et la réduction de la pauvreté obtenue en supposant l'absence de changement dans la distribution des revenus.

Si $\Psi > 1$ alors la croissance est pro-pauvre

Si $\Psi < 1$ alors la croissance est pro-riche et entraîne une augmentation de la pauvreté

Si $\Psi \in [0;1]$ la croissance n'est pas pro-pauvre même si la pauvreté diminue.

Cet indice ne respecte pas aussi l'axiome de monotonicité

Taux de croissance équivalent pauvreté (Kakwani et Son, 2003)

Ce taux vient en appui à l'indice de croissance pro-pauvre en prenant en considération à la fois l'ampleur de la croissance et la manière dont les bénéfices sont redistribués entre les pauvres et les non pauvres.

Il se définit par : $\gamma^* = \left(\frac{\delta}{\eta}\right)^* \gamma = \Psi * \gamma$

$\gamma = d(\ln \mu)$ est le taux de croissance des revenus moyens

Ψ est l'ICPP de Kakwani et Pernia.

Précisément, le TCEP représente le taux de croissance γ^* qui générerait le même niveau de réduction de la pauvreté que le taux actuel γ en présence d'un processus de croissance non accompagné d'un changement quelconque d'inégalité, c'est-à-dire que tous les individus obtiennent le même bénéfice proportionnel de la croissance.

- Si $\gamma^* \succ \gamma$ alors la croissance est pro-pauvre
- Si $0 \prec \gamma^* \prec \gamma$ alors, la croissance est accompagnée par une accentuation des inégalités mais la pauvreté a diminué

Ainsi, selon cette mesure, Kakwani et Son (2002) soutiennent que pour atteindre une réduction rapide de la pauvreté, les décideurs devraient chercher à maximiser le taux de croissance équivalent à la pauvreté plutôt que le taux de croissance du PIB.

La courbe de croissance de la pauvreté (CCP) de Son (2004b)

La courbe de croissance de la pauvreté contrairement à la CICM de Ravallion et Chen est dérivée à partir des conditions de dominance de second ordre¹⁴ et considère le taux de croissance jusqu'au p quantile.

Cette courbe est exprimée par :

$$g(P) = \Delta \ln(\mu * L(P)) = \Delta \ln(\mu) + \Delta \ln(L(P))$$

Avec $g(P) = \Delta \ln(\mu(P))$

Cette expression provient de la différenciation du logarithme de la courbe de Lorenz

¹⁴ On parle de dominance stochastique de second ordre lorsque la dominance est tant au niveau du revenu qu'au niveau de la répartition relative.

En effet, la courbe de Lorenz est exprimée par $L(P) = \frac{\mu(P)P}{\mu}$

On note $\Delta \ln(\mu) = g$

$\mu(P)$ est le revenu moyen des $P\%$ du bas de la distribution (en considérant que les individus sont ordonnés suivant le revenu par tête).

μ est le revenu moyen de la population

$g(P)$ est le taux de croissance du revenu moyen des $P\%$ du bas de la distribution

Si $g(P) > g$ pour tout $P < 100$, la croissance est pro-pauvre

Si pour P variant de 0 à 100 $g(P) > 0$ alors la pauvreté diminue entre deux dates (en faisant référence au théorème d'Atkinson [cf encadré 2]).

Si $0 < g(P) < g$ pour tout $P < 100$, on assiste à la baisse de la pauvreté liée à une élévation de l'inégalité pour tous les percentiles.

Encadré 2-1: Théorème d'Atkinson

Soit deux distributions X et y. Si les conditions suivantes sont remplies :

- a) La courbe de Lorenz de la distribution y domine la courbe de Lorenz de la distribution x
- b) Les distributions présentent un revenu moyen égal ou la moyenne de y est supérieure au revenu moyen de x
- c) Le décideur cherche les revenus et présente une aversion pour l'inégalité

Alors y représente un bien-être social supérieur à x

Source : FAO, « analyse des distributions de revenu en termes de bien-être », janvier 2006

1.3.3. Les mesures absolues

Un des premiers indicateurs est le taux de Croissance Pro-Pauvre (TCPP) de Ravallion et Chen. Il se définit comme étant la surface située sous la CICM jusqu'à la valeur d'incidence de la pauvreté H .

Il est exprimé par : $TCPP = g_t^p = \frac{1}{H_{t-1}} \int_0^{H_t} g_t(P) dP$

$g_t(P)$ est le taux de croissance du revenu du $p^{ième}$ quantile

Pour déterminer le caractère pro-pauvre de la croissance, on compare le TCPP au TCMR (Taux de Croissance de la Moyenne des Revenus) noté γ_t .

- si $g_t(P) < \gamma_t$ alors la croissance est anti-pauvre
- si $g_t(P) > \gamma_t$ on ne peut pas conclure directement, il faut observer l'allure de la CICM avant de conclure car la croissance peut avoir profité à une partie des pauvres seulement, mais avec une telle ampleur que finalement $g_t(P) > \gamma_t$.
- si en plus, la CICM est au-dessus de 0, la croissance est faiblement pro-pauvre et si elle a une pente négative, la croissance est pro-pauvre au sens absolu.

D'autres auteurs mesurent la croissance pro-pauvre en se référant au concept d'élasticité croissance de la pauvreté. Nous devons distinguer ici l'élasticité croissance totale et l'élasticité croissance partielle. L'élasticité croissance totale de la pauvreté se définit comme le changement relatif du taux de pauvreté entre deux périodes lorsque le revenu moyen augmente de 1% et pour un seuil de pauvreté donné (De Janvry et Sadoulet, 1995 ; Ravallion et Chen, 1997 ; Dollar et Kraay, 2002). Il s'agit d'une relation statistique entre croissance et réduction de la pauvreté issue d'une régression linéaire. A contrario, l'élasticité croissance partielle de la pauvreté représente le changement relatif du taux de pauvreté lorsque le revenu moyen change de 1% et en maintenant la distribution des revenus constante.

I.4. Méthodes de décomposition de la pauvreté

Les récents travaux de Bourguignon [2003] sur le triangle « pauvreté – croissance – inégalités » semblent être le fondement du concept de la croissance pro-pauvre. Si l'on mesure la pauvreté de façon absolue à l'aide de l'incidence de pauvreté, que l'on définit la croissance comme étant le pourcentage de variation du revenu moyen, et que les inégalités sont approchées par les disparités dans les revenus relatifs de l'ensemble de la population, alors ces travaux montrent arithmétiquement que la variation de la

pauvreté est une fonction du taux de croissance et de la variation de la distribution du revenu national.

Cette approche garantit le rôle primordial que jouent la croissance et les inégalités dans toute stratégie de réduction de la pauvreté et permet d'apprécier l'impact de chacune des deux variables sur la dynamique de l'incidence de pauvreté. Ainsi en Éthiopie, entre 1981 et 1995, la croissance aurait pu réduire l'indice numérique de pauvreté de près de 31 %. Toutefois, en raison de variations dans la distribution qui auraient, seules, entraîné une augmentation de 37% de la pauvreté, on a constaté finalement une augmentation nette de la pauvreté de 6 %.

Les études élaborées par Datt et Ravallion (1992), Kakwani (1993, 1997), Shorrocks (1999) suggèrent une lisibilité du lien entre la croissance et les inégalités dans la lutte la pauvreté. La méthode de décomposition de la variation de l'indice de pauvreté de Kakwani (1993), se résumait à dériver des élasticités de la pauvreté par rapport à la consommation moyennes (ou au revenu) et à l'inégalité mesurée par la courbe de Lorenz. Ainsi, il arrive à estimer les variations de la pauvreté inhérentes aux changements de dépense par habitant (ou revenu) et à l'indice de Gini.

Datt et Ravallion (1992) ont proposé une décomposition de la variation de la pauvreté en trois composantes : « effet croissance », « effet redistribution » et d'un « résidu ».

L'effet croissance correspond au changement de la pauvreté qui aurait été observé si la courbe de Lorenz était demeurée fixe.

L'effet redistribution correspond au changement de la pauvreté qui aurait été observé suite à une variation de la distribution de revenu alors que le revenu moyen demeure constant.

La troisième composante qui est le résidu capte l'interaction entre l'effet croissance et l'effet redistribution.

Cette méthode est présentée par :

$$\Delta P(t, t+1) = [P(\mu_{t+1}, L_t) - P(\mu_t, L_t)] + [P(\mu_t, L_{t+1}) - P(\mu_t, L_t)] + R(t, t+1)$$

μ_t correspond au revenu moyen à la période t

L_t correspond à la courbe de Lorentz à la période t

$P(\mu_t, L_t)$ représente la mesure de la pauvreté correspondant à μ_t et L_t

$R(t, t+1)$ représente le résidu

Deux critiques sont généralement adressées à l'approche de Datt et Ravallion. D'abord, l'effet résiduel dont l'interprétation est controversée peut se révéler plus élevé que l'effet de la redistribution. Ensuite, cette approche considère habituellement la période initiale comme référence. Si on prend la période finale comme référence, les résultats de la décomposition changent. Le traitement des années initiales et finales est alors asymétrique. Cette dernière limite a été prise en compte par Kakwani (1997).

Shorrocks (1999), partant de la théorie des jeux coopératifs, propose une méthode basée sur la valeur de Shapley qui aboutit exactement à la même décomposition sans résidu de Kakwani (1997).

II. Revue empirique

Au vu de l'importance de la thématique, une pléthore d'études a été menées dans plusieurs pays, notamment les pays du Sud, de l'Amérique latine et de l'Asie du Sud – Est.

Dans un calcul plus général concernant la relation croissance économique et la réduction de la pauvreté, des études empiriques (80 pays menée sur 40 ans) réalisées par des auteurs tels que Dollar (2002) ont permis de démontrer qu'en moyenne le revenu de la plus basse classe des cinq couches de la population augmente parallèlement à la croissance et que plus de 80% des fluctuations des indicateurs de pauvreté sont dues aux variations du revenu général par habitant, aux indicateurs de nutrition, de scolarisation ou de santé.

Cependant, des réserves ont été émises par certains auteurs tels que (Gallap et al. 1999 ; Pernier ,2002 ; Timmer,1997) qui bien avant lui ont indiqué que la croissance ne réduit pas la pauvreté monétaire ou non monétaire ou ne modifie pas la distribution des revenus (Goudie et ladd, 1999) de manière systématique.

Dans la même veine, Bourguignon (2003) et lopez et sever (2004) ont montré que dans les pays les plus pauvres, c'est-à-dire les pays où le pourcentage de la population en dessous de la ligne de pauvreté est très élevé, la croissance a un impact faible sur la réduction de la pauvreté. Aussi, (Ali et Elbadami, 2002 ; christiaensen et al. ; 2002 et 2003) ont contribué à cette assertion en démontant une corrélation moins évidente entre la croissance et la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne.

Pour ce qui concerne la mesure spécifique de la croissance pro-pauvre au travers des approches (relative, absolue ou agrégée), force est de constater que l'approche agrégée est celle qui est la plus consensuelle, c'est-à-dire assurer une croissance qui réduise la pauvreté et qui soit accompagnée d'une réduction des inégalités et un accroissement des revenus des pauvres plus que proportionnellement à celui des riches. Plusieurs études ont été réalisées sur les pays de l'Afrique subsaharienne dont la Côte d'Ivoire.

Ainsi, Marouani et al. (2007) ont montré que la croissance a été légèrement pro-pauvre au Mali (en référence aux indicateurs monétaires), car les revenus des couches les plus pauvres de la population ont augmenté plus rapidement que ceux des autres couches de la population.

Ils aboutissent au fait que les principaux déterminants de la croissance pro-pauvre au Mali sont : la création d'emplois, l'accroissement de la productivité dans les secteurs des céréales pluviales et de l'élevage.

Esso (2008) quant à lui dans son étude portant sur la croissance en faveur des pauvres et les investissements publics en Côte d'Ivoire a montré que la croissance économique enregistrée entre 1992 et 2002 en Côte d'Ivoire n'a pas été pro-pauvre. Il s'est basé sur une approche « relative » à travers la courbe de croissance pauvreté.

Selon lui la croissance, pour être pro-pauvre, doit être accompagnée par la promotion du capital humain à travers le renforcement des capacités des travailleurs des différents secteurs d'activités, la construction d'écoles et la poursuite de l'Education Pour Tous (EPT) ; la modernisation de l'agriculture par la redynamisation et le renforcement de la recherche et développement dans les secteurs agricoles et technologiques ; la création d'emploi par le développement d'activités rurales non-agricoles, la promotion de l'artisanat ; la poursuite de la politique de décentralisation du développement économique.

Dans la même veine, Nembot luc et al. (2009), dans une étude proposée par la banque mondiale et la GTZ qui portait sur l'analyse spatiale de la croissance pro-pauvre au Cameroun ont montré qu'il existe un important différentiel de croissance pro-pauvre et les facteurs déterminants dans l'explication des différentiels de croissance pro-pauvre. La méthodologie utilisée a consisté à construire deux indicateurs de niveau de vie, l'un étant monétaire et l'autre non monétaire, ensuite à mesurer la croissance pro-pauvre selon l'approche « absolue » en faisant usage d'une méthode due à Ravallion et Chen (2003).

Ezzrari (2011), à l'aide d'une mesure de la pauvreté selon l'approche monétaire a montré que de 1959 à 2007, la pauvreté au Maroc est passée de 55,7% à 8,9%. Laquelle diminution est due à l'amélioration des indicateurs macroéconomiques tels que le PIB, la consommation finale des ménages, la formation brute du capital fixe et les programmes de développement tournés vers les localités les plus pauvres. Il a aussi construit un indice composite de pauvreté à travers l'utilisation de techniques d'analyse de données. Ainsi, il ressort de son analyse que la croissance économique a beaucoup contribué à la réduction de la pauvreté. Pour les périodes 1981-2001, 2001-2007 et 1985-2007, la croissance économique a engendré une baisse de l'incidence de la pauvreté en termes absolus respectivement de 7,1%, 6,4% et 13%.

Selon lui, la croissance économique ne pourrait contribuer à la réduction de la pauvreté que si elle ne génère pas une augmentation des inégalités.

Le PNUD (2011) a réalisé une étude sur les politiques de croissance pro-pauvres au Bénin. Celle-ci a pris en compte les caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage et reposait sur les courbes d'incidence de la croissance (CICM) de Chen et Ravallion (2003), les courbes de croissance de la pauvreté (CCP) de Son (2004), et l'analyse spatiale de la relation entre la pauvreté et la croissance qui combinait l'approche absolue et celle d'Osmani (2005). Cette étude s'est réalisée sur les données concernant la période 2006 à 2007.

Au-delà de ces approches, plusieurs auteurs ont ajouté à leurs analyses la décomposition de la croissance en effet revenu et effet redistribution tel que défini par (Datt & Ravallion, Kakwani). Cette décomposition permet d'apprécier le facteur principal ayant eu un impact sur la réduction de la croissance en considérant la croissance comme une donnée.

Ainsi, de nombreux autres chercheurs ont exploité ces méthodes de décomposition de la variation de la pauvreté pour analyser la pauvreté dans les pays en voie de développement (Lachaud, 2003 ; Kaboré, 2003 ; Vodonou et al ,2011), Fambon et al. (2017).

Vodonou et al (2011), en appliquant la méthode de décomposition au cas Bénin, a démontré qu'en milieu rural, la baisse de la pauvreté est également attribuable à la composante de redistribution. En revanche, pour le milieu urbain, la réduction de la pauvreté est liée aussi bien à la croissance qu'à la redistribution.

Fambon (2017), à l'aide du Taux de croissance Equivalence pauvreté (TCEP), a mis en évidence le caractère pro-pauvre de la croissance sur la période 1996 – 2007 au Cameroun et par la suite agrémenté ses conclusions avec la décomposition de Kakwani (1997). Cette décomposition confirme que la croissance a été effectivement pro-pauvre et que la réduction de la pauvreté est attribuable à une augmentation des revenus et non par une politique de répartition des richesses de la part du Gouvernement.

La tendance générale qui se dégage des résultats des décompositions de la variation de la pauvreté en effets de « croissance » et de « redistribution » dans ces pays révèle que

l'inégalité tend à aggraver la pauvreté et contrebalance l'effet positif de la croissance. Et comme le dit Attanasio et Binelli [2004], la question des inégalités est reconnue comme centrale dans la relation entre croissance et pauvreté. Ils démontrent ainsi que pour être efficaces, les stratégies de lutte contre la pauvreté devraient être soutenues par une politique appropriée de redistribution des richesses.

A l'issue de cette revue de littérature, nous pouvons conclure que les méthodes d'analyse de la croissance pro-pauvre sont diverses. La plupart des auteurs combinent les approches relatives et absolues dans leurs études afin d'en tirer de meilleures conclusions. Les méthodes de décomposition, combinées à des analyses sectorielles permettent d'affiner les implications de politiques publiques.

Les différents auteurs arrivent à la conclusion selon laquelle la redistribution des revenus et la réduction des inégalités à travers la courbe de Lorentz sont deux facteurs essentiels. La tendance souhaitée par certains auteurs est qu'il puisse exister une discrimination positive en faveur des pauvres dans la redistribution des richesses et la réalisation d'investissements spécifiques en faveur des milieux défavorisés.

III. Faits stylisés sur la croissance et de la pauvreté en Côte d'Ivoire

III.1. Evolution de la croissance économique

A l'instar de plusieurs pays d'Afrique, la Croissance en Côte d'Ivoire a connu une évolution remarquable ces dix dernières années après les effets d'éviction causés par les différentes crises socio-politiques.

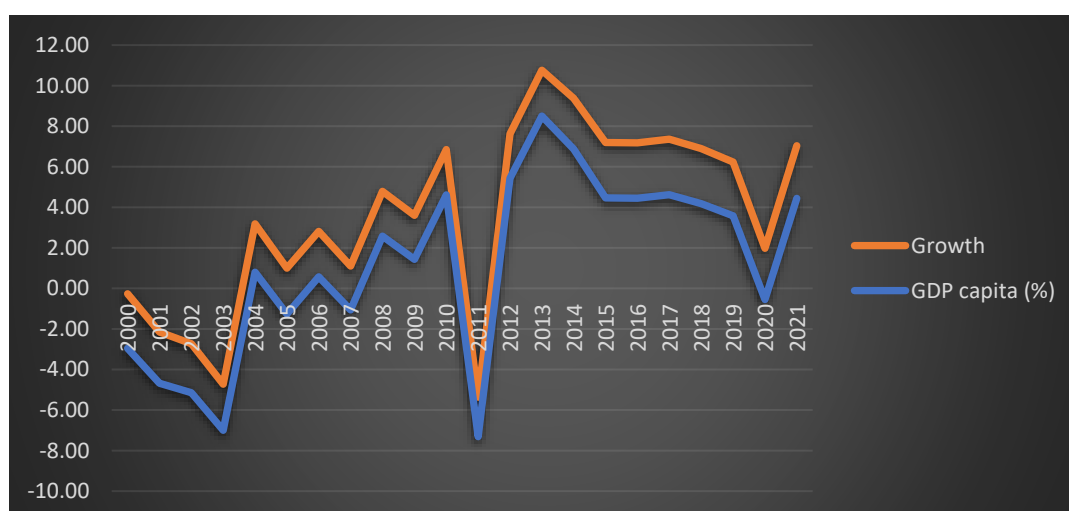
Comme le montre le graphique ci-après, la croissance économique en Côte d'Ivoire, à partir du début du troisième millénaire, a démarré avec une récession sur quatre années consécutives passant de (-0,27%) en l'an 2000 à (-4,73%) en 2003. A partir de 2004, celle-ci entame sa phase ascendante avec une croissance de (3,19%) pour s'établir à (4,78%) en 2008 et (6,85%) en 2010, ce malgré quelques légères baisses constatées les années impaires (2005, 2007 et 2009). Un fait remarquable est que durant cette phase, le pays était dans une phase de relative stabilité avec plusieurs accords de paix et la fin d'une ségrégation du pays en deux parties. En effet, entre 2002

et 2003, le pays était plongé dans une crise sociopolitique qui a entraîné un ralentissement des activités, une division du pays en deux parties avec uniquement la partie sud qui était sous le contrôle du gouvernement et générait des ressources.

En 2011, une nouvelle crise post-électorale s'annonce avec des effets dévastateurs sur l'économie notamment avec l'arrêt des activités d'exportations et d'importations au niveau des différents ports. Celle-ci entraîne une nouvelle récession avec un taux de croissance de (-5,37%) en 2011.

Après cette phase, le pays a entamé, une nouvelle dynamique avec un effet de rattrapage de la crise portant la croissance à (7,62%) en 2012 et atteignant le pic de la croissance avec un taux de (10,76%) en 2013. La Côte d'Ivoire a en effet, durant cette période, renoué avec la mise en place de politiques sectorielles, une hausse des investissements publics et une attraction des Investissements directs étrangers

Graphique 2-1: Evolution de la croissance économique et de la croissance par tête en Côte d'Ivoire entre 2000 et 2021



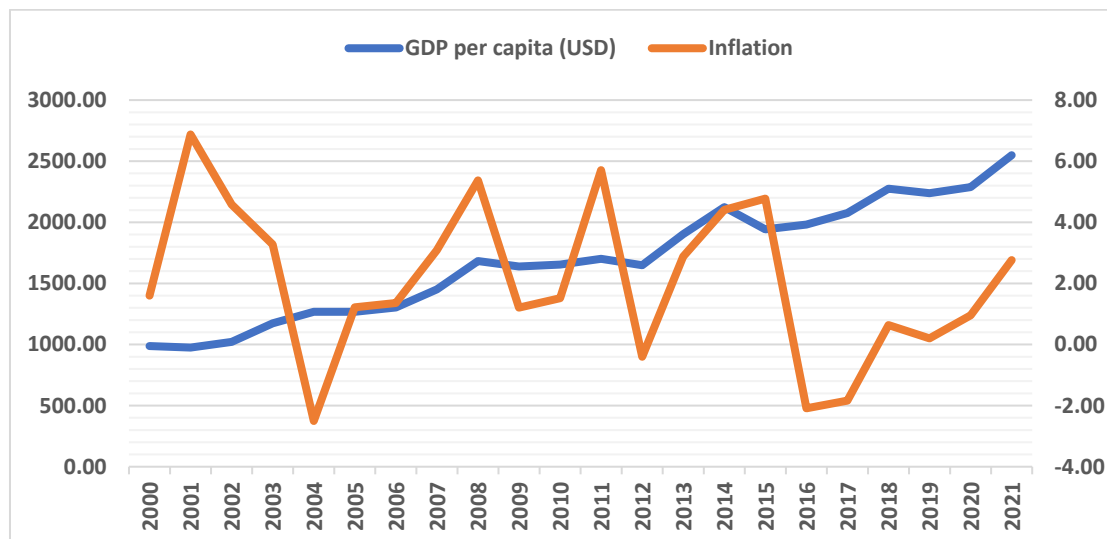
Source : World Development Indicators, Banque Mondiale (2023)

Entre 2013 et 2019, le pays est resté dans une bonne dynamique de croissance avec un taux moyen de (7,37%). La fin de l'année 2019, marqué par la COVID-19 qui a entraîné une grande récession même au niveau mondial n'a épargné aucun pays, y inclus les pays Africains, notamment la Côte d'Ivoire dont la croissance est passée à presque (2%) en 2020. En effet, les mesures de distanciation sociale, réduction de certains services

ont entraîné un coup d'arrêt de l'économie. La levée ces différentes mesures et la reprise économique ont permis au pays de revenir à ses standards de croissance avec une valeur estimée à (7,04%) en 2021.

Le taux de croissance du PIB par tête a, quant à lui, évolué à la même allure que celle de la croissance économique, mais en valeur celui-ci a plus que doublé en l'espace de deux décennies et est sur une tendance haussière. Le graphique ci-après nous montre que d'un taux initial de 986,8 USD en 2000, le PIB par habitant est passé à 2 549 USD en 2021. Par ailleurs, cette croissance économique s'est accompagnée par une maîtrise de l'inflation qui s'établit en moyenne à 2% sur la période, malgré quelques pics observés en 2001, 2008 et 2015 avec des valeurs respectives de 6,88%, 5,37% et 4,78%. De ce fait, il apparaît que la politique monétaire menée par la BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest) a permis de sécuriser le pouvoir d'achat des populations, nonobstant les effets des crises qu'ont connu le pays.

Graphique 2-2 : Evolution du PIB par tête et de l'inflation entre 2000 et 2021 en Côte d'Ivoire



Source : World Development Indicators, Banque Mondiale (2023)

Analyse des sources de croissance

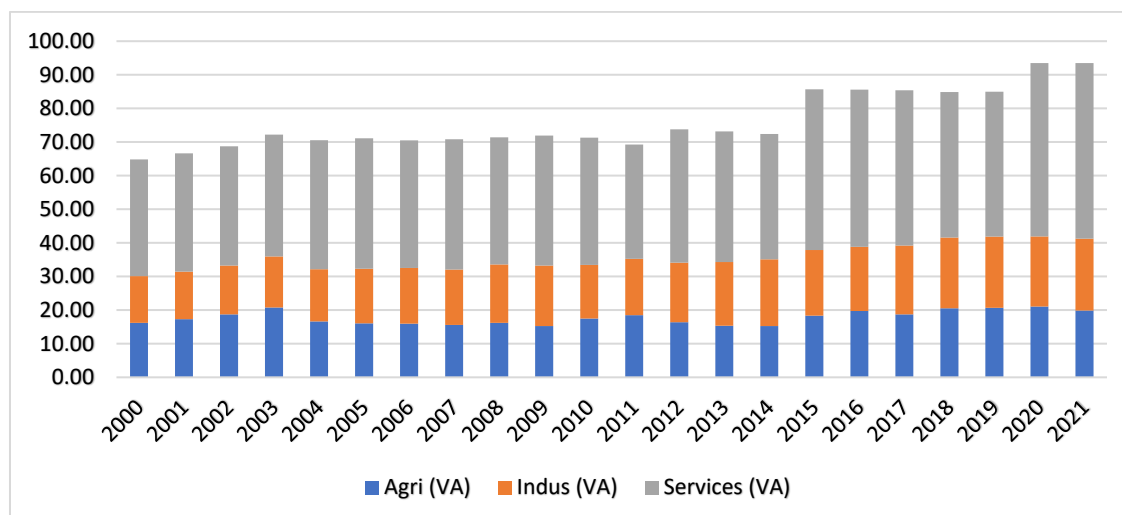
Le dynamisme économique de la Côte d'Ivoire a été porté par l'ensemble des secteurs d'activité même si celui-ci est fortement dominé par le secteur des services avec une contribution moyenne de (37,3%) entre 2000 et 2014 et évolution remarquable à partir

de 2015 avec une contribution moyenne de (47,28%) entre 2015 et 2021. Ainsi, il apparaît que ce secteur est le prolifique et qui génère le plus de valeurs ajoutées.

Le secteur industriel bien qu'étant en plein essor affiche la plus faible contribution avec une contribution moyenne de 17,77% entre 2000 et 2021. Elle est passée de 13,9% en 2000 à 18% en 2009, avant de connaître un léger déclin entre 2010 et 2012 avec des taux respectifs de 15,9% et 17,7%. A partir de 2013, à la faveur des réformes sur l'industrialisation de l'économie dont la transformation des matières premières et le développement des chaînes de valeurs agricoles, la contribution du secteur industriel s'est nettement améliorée, passant de 19% en 2013 à 21,4% en 2021. Les secteurs qui soutiennent cette croissance sont l'industrie agroalimentaire, la fabrication de meubles, la fabrication de matériaux de construction, la fabrication de machines et la construction d'automobiles.

Le secteur primaire, quant à lui n'a pas connu d'évolution malgré le fait que la Côte d'Ivoire dispose d'énormes potentialités dans ce domaine. En effet, entre 2000 et 2010, sa contribution au PIB a fluctué entre 16% et 17%. Le fait remarquable est que malgré les différentes crises qu'ont connu ce pays, ce secteur a maintenu le cap. A partir de 2010, la contribution de ce secteur a entamé une pente croissante, passant de 18,5% du PIB à 21% en 2020 et un léger déclin à 19,9% en 2021. Cette évolution par rapport à 2010 pourrait s'expliquer par le fait que la Côte d'Ivoire a progressé dans la production de semences certifiées et d'espèces végétales à haut rendement agricole à travers des conventions triparties par filières : agences de régulations, Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole (FIRCA) et le CNRA. Aussi, La diversification agricole a évolué avec la réactivation de cultures traditionnelles.

Graphique 2-3 : Evolution de la contribution des secteurs de l'économie à la croissance entre 2000 et 2021

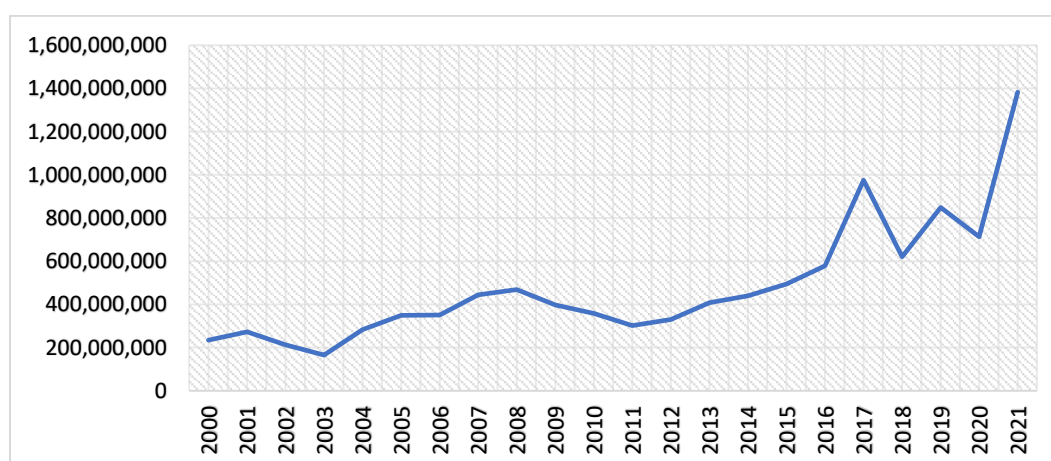


Source : World Development Indicators, Banque Mondiale (2023)

III.2. Evolution des Investissements en Côte d'Ivoire

La dynamique de croissance en Côte d'Ivoire s'est accompagnée d'une évolution positive des Investissement Directs Etrangers. En effet, le graphique ci-après indique qu'en deux décennies, le volume des investissements étrangers a été multiplié par 7 avec un bond qualitatif entre 2020 et 2021 où celui a quasiment doublé en seulement un (1) an.

Graphique 2-4 : Evolution des Investissement Directs Etrangers en Côte d'Ivoire



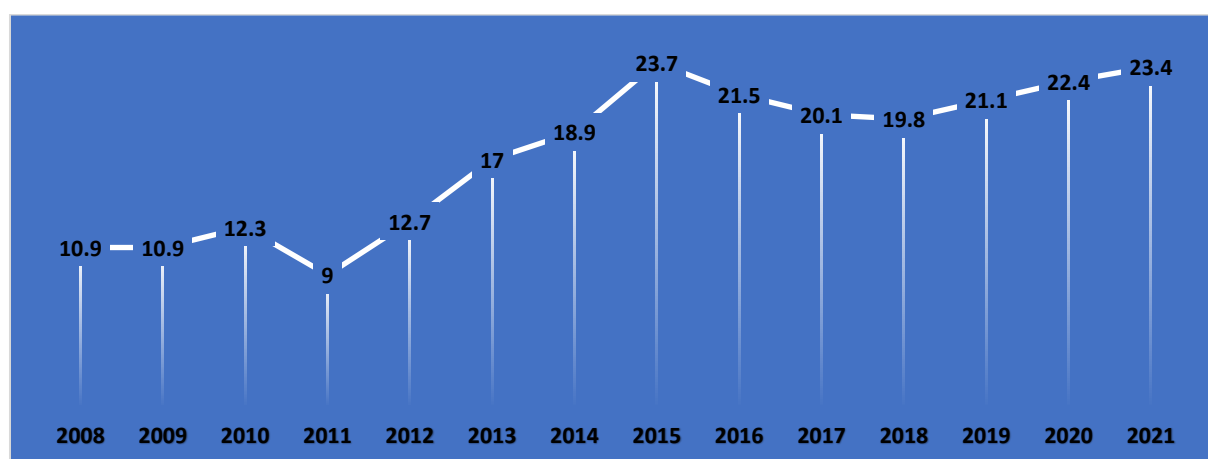
Source : World Development Indicators, Banque Mondiale (2023)

Cette évolution positive des investissements permet de mettre en exergue un dynamisme de l'économie Ivoirienne et un cadre macroéconomique sain, en partie dû à la stabilité politique et aux politiques économiques durant ces différentes années.

Aussi l'extension des activités portuaires, de construction d'infrastructures et l'aménagement de nouvelles zones industrielles ont facilité cette expansion.

Dans cette même veine, le taux d'investissement en Côte d'Ivoire a évolué positivement avec un pic constaté en 2015, correspondant à 23,7% du PIB. Cependant entre 2015 et 2018, celui a baissé proportionnellement à la hausse du PIB, avec des taux respectifs de 21,5% en 2016, 20,1% en 2017 et 19,8% en 2018. A partir de 2019, le taux d'investissement a amorcé une pente positive passant de 21,1% en 2019 à 23,4% en 2021.

Graphique 2-5 : Evolution du taux d'investissement en Côte d'Ivoire de 2008 à 2015



Source : Ministère du Budget (Côte d'Ivoire)

III.3. Analyse croisée de la dynamique de pauvreté et de la croissance économique

Les analyses précédentes ont mis en lumière les dynamiques de croissance en Côte d'Ivoire durant ces deux dernières décennies. Cependant, force est de constater qu'il existe encore de fortes poches de pauvreté.

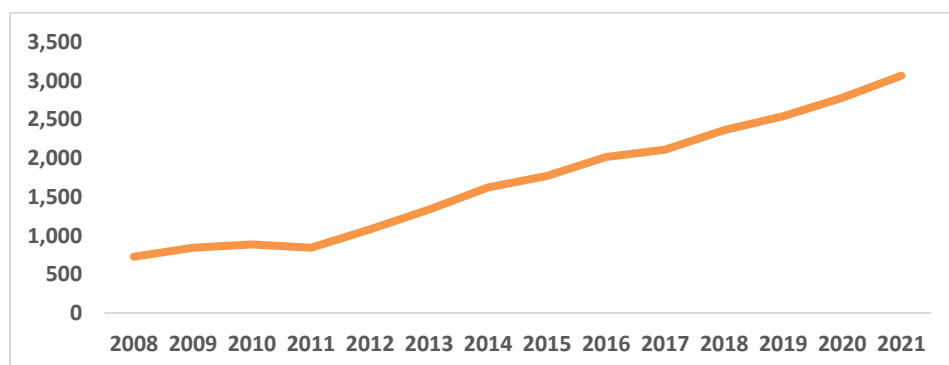
Analysons l'évolution des dépenses publiques pro-pauvres ces dernières décennies et l'évolution des indicateurs de pauvreté et d'inégalité.

Analyse de l'évolution des dépenses pro-pauvres

Les dépenses en faveur des pauvres ont connu une expansion à la faveur de la croissance économique réalisée en Côte d'Ivoire. En effet, comme le montre le graphique ci-après, les dépenses pro-pauvres ont été multipliées par 4 en plus de 12

ans, passant de 727 milliards de FCA à 3 066 milliards en 2021. Malgré une légère inflexion entre 2010 et 2011, à cause de la crise post-électorale qu'a traversé le pays, celles-ci ont connu une forte croissance à partir de 2012.

Graphique 2-6 : Evolution des dépenses pro-pauvres en Côte d'Ivoire entre 2008 et 2021

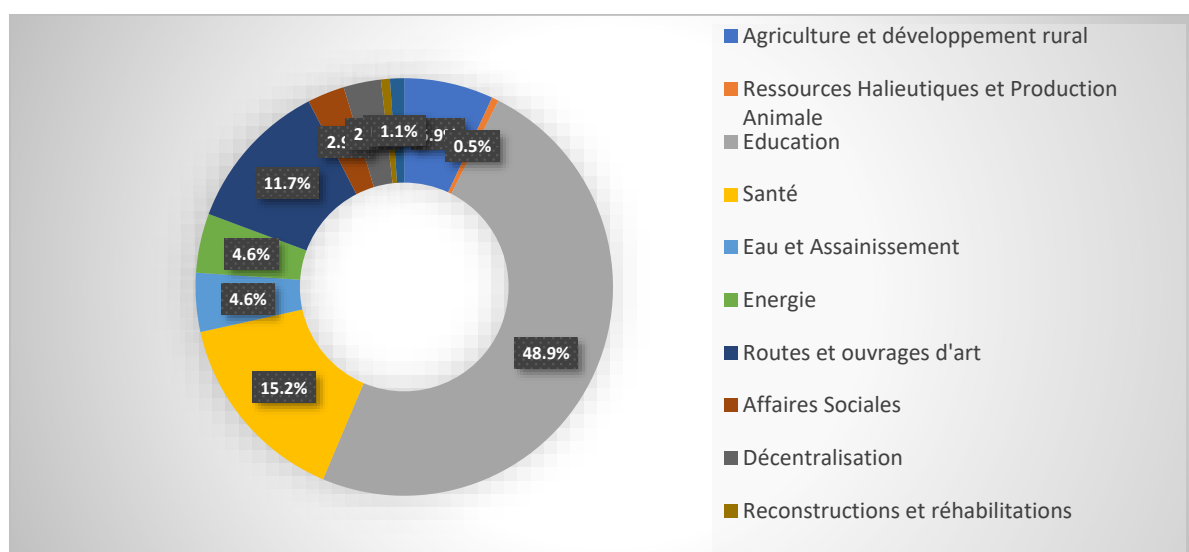


Source : Ministère de l'Economie et des Finances, CI

Celles-ci concernent majoritairement les secteurs à caractère social notamment l'éducation, la santé, les infrastructures de développement rural, l'énergie et la protection sociale. En 2021, la répartition se présentait comme le montre le graphique ci-après.

Près de 49% des dépenses pro-pauvres étaient destinées à l'amélioration de l'éducation-formation, suivi par le secteur de la santé (15%), des routes et ouvrages d'art (12%) et seulement (7%) consacré à l'agriculture et au développement rural. Les autres secteurs tels que l'énergie, les affaires sociales, l'énergie, les ressources animales et halieutiques et les reconstructions et réhabilitations se partagent les (17%) restant.

Graphique 2-7 : Structures des dépenses pro-pauvres en Côte d'Ivoire en 2021



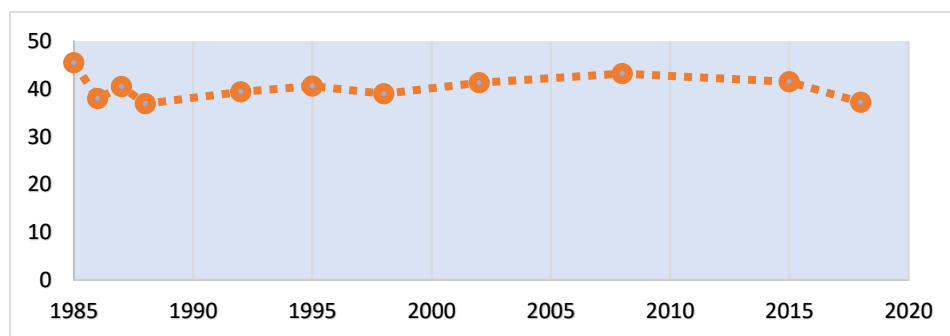
Source : Ministère de l'Economie et des Finances, CI

De ce fait, il apparaît que les dépenses pro-pauvres en Côte d'Ivoire sont orientées vers les variables structurelles de lutte contre la pauvreté que sont l'éducation et la santé, qui permettent de disposer d'un capital humain qualifié et capable d'être compétitif et d'assurer son autonomie économique.

Analyse des Inégalités

Les inégalités en Côte d'Ivoire connaissent différentes dynamiques ces dernières années. En effet de 1998 à 2008, les inégalités ont évolué avec l'indice de Gini qui est passé de 39 à 43,2. A partir de 2008, avec la relative stabilité du pays, les inégalités se sont infléchies passant à 41,5 en 2015 à une baisse de près de 4 points en 2018 avec un indice de Gini évalué à 37,2. On pourrait ainsi indiquer que la croissance en Côte d'Ivoire n'a pas entraîné un accroissement des inégalités. Néanmoins des efforts restent encore à faire pour assurer la redistribution parfaite des revenus.

Graphique 2-8 : Evolution de l'indice de GINI de 1985 à 2018 en Côte d'Ivoire



Source: World Development Indicators, 2023

Analyses des indicateurs de pauvreté

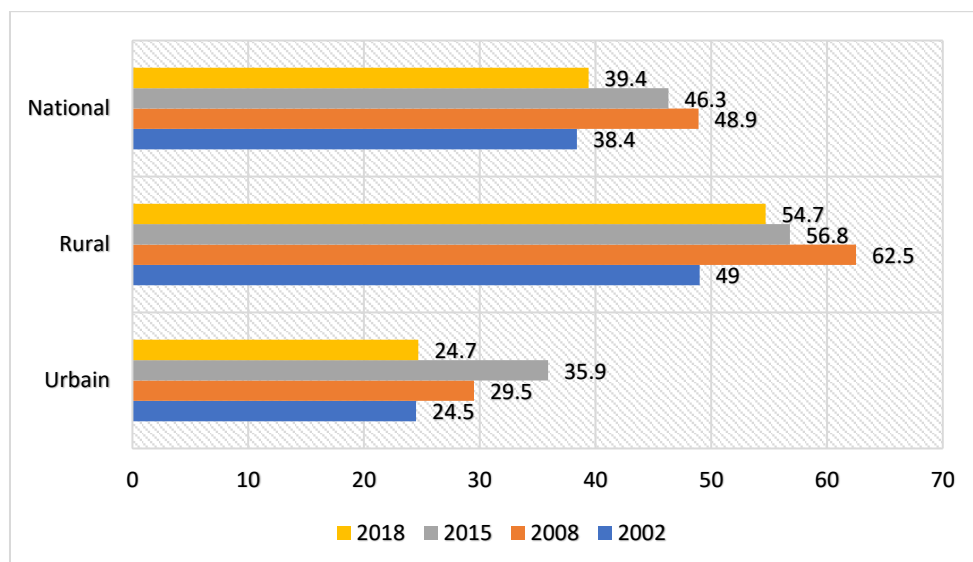
La pauvreté en Côte d'Ivoire entre 2002 et 2018 a connu plusieurs phases. Dans un premier temps entre 2002 et 2008, celle-ci a fortement augmenté en passant de 38,4% à 48,9%. A partir de 2008, les tendances ont été à la baisse avec une incidence de 46,3% en 2015 et 39,4% en 2018. On constate ainsi, qu'en seulement trois ans, le pays a mené d'énormes actions en vue d'améliorer les conditions de vie des populations. Néanmoins, l'autre constat est que le niveau de pauvreté reste relativement plus élevé que celui de 2002.

En considérant les milieux de résidence, force est de constater qu'il existe de fortes disparités entre le milieu urbain et le milieu rural. En effet, le taux de pauvreté en milieu rural a été nettement plus élevé que celui du milieu urbain durant toutes ces années. Il est passé de 49% en 2002 à 62,5% en 2008, soit une augmentation de plus de 10 points de pourcentage, avant d'amorcer une légère descente entre 2008 et 2015 notamment de 62,5% à 56,8% et à 54,7% en 2018.

Contrairement au milieu rural, le niveau de vie des populations en milieu urbain s'est fortement dégradé sur les trois premières années d'enquête, passant de 24,5% en 2002 à 29,5% en 2008 et à 35,9% en 2015. De 2015 à 2018, la situation de pauvreté s'est fortement améliorée avec une incidence qui s'est établie à 24,7%. Ce recul de près de 11 points de pourcentage est en parfaite cohérence avec le niveau national et montre

l'accentuation des politiques économiques en faveur du milieu urbain au détriment du milieu rural.

Graphique 2-9 : Evolution du niveau de pauvreté monétaire en Côte d'Ivoire

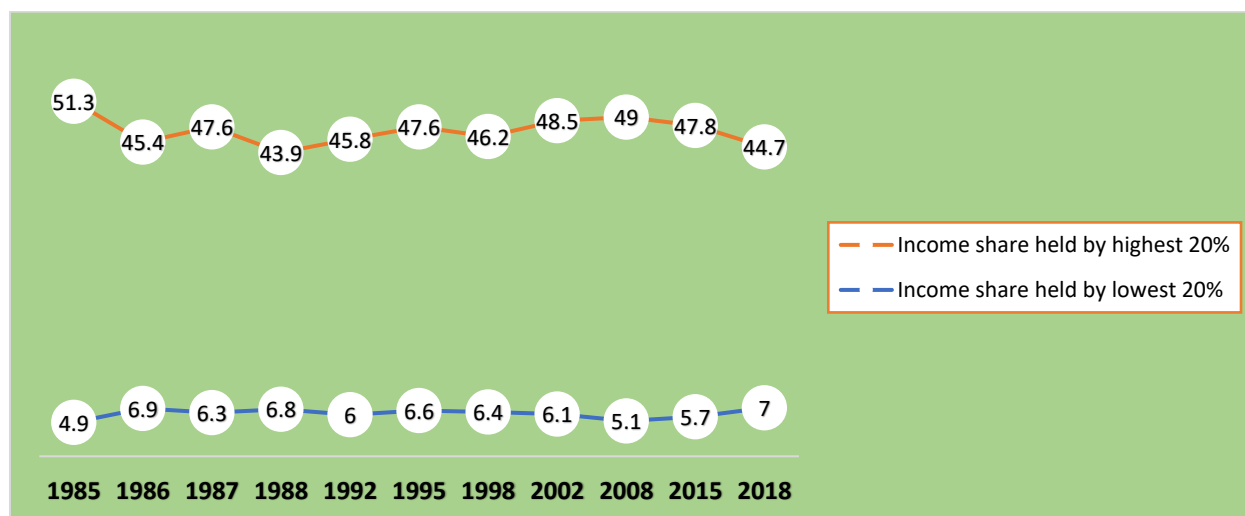


Source: INS, ENV 2015, EHCVM 2018

Evolution comparée des parts de revenus détenus par les plus riches et les plus pauvres

Un autre élément d'analyse serait d'évaluer le niveau d'évolution des revenus des populations les plus pauvres comparativement à celui des plus riches. Le graphique ci-après nous montre que les revenus de ces deux catégories de population ont connu une évolution disparate, mais à partir de 1995, deux tendances générales se dégagent. Dans un premier temps entre 1995 et 2008, les revenus des 20% les plus riches se sont accrus et celui des 20% les plus pauvres ont baissé. Mettant ainsi en exergue, une croissance économique plus favorable aux riches qu'aux pauvres. Dans un second temps, entre 2008 et 2018, la tendance s'est inversée avec un accroissement considérable de la part du revenu détenu par les plus pauvres, qui passe de 6,1% à 5,1% à 7%, et une baisse pour la catégorie des plus riches dont la proportion de revenu passe de 49% en 2008 à 44,7%.

Graphique 2-10 : Evolution des parts de revenus détenues par les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres entre 1985 et 2018



Source : World development Indicators, 2023

Cette tendance indique à priori une croissance plus favorable. Cependant, cette analyse descriptive ne peut pas nous permettre de conclure. Les sections suivantes permettront de présenter la méthodologie et les outils qui identifieront le caractère pro-pauvre de la croissance économique en Côte d'Ivoire.

III.4. Analyse des politiques de croissance pro-pauvre entre 2012 et 2018

Il convient de noter que durant la période 2012 – 2018, la Côte d'Ivoire a élaboré deux PND (Plans Nationaux de Développement) dont le premier était mis en œuvre entre 2012 – 2015 et un second entre 2016 – 2020.

A cet effet plusieurs réformes à caractère pro-pauvre ont été mises en œuvre. Ainsi, sur le plan agricole, les réformes mises en œuvre ont favorisé l'opérationnalisation des structures de régulation des filières agricoles, telles que le café, le cacao, le coton, l'anacarde, le riz, l'hévéa et le palmier à huile. En outre, l'effort d'organisation des acteurs a permis de mettre en place les interprofessions agricoles des filières coton, palmier à huile, oignon, cola, riz et hévéa.

La politique de fixation des prix a permis d'octroyer aux producteurs de la filière cacao, depuis 2011, un prix minimum de 700 FCFA/Kg correspondant au prix maximum servi de 2000 à 2009. Aussi, le prix bord-champ de l'anacarde s'est situé entre 715 FCFA/Kg

de 2011 à 2018, contre un maximum de 200 FCFA/Kg de 2003 à 2010. Ainsi les revenus des producteurs, de la noix de cajou, sont passés de 101 milliards de FCFA en 2012 à 404 milliards de FCFA en 2018. Ensuite, le prix bord-champ du coton s'est situé entre 250 FCFA/Kg et 300 FCFA/Kg de 2012 à 2019, contre un maximum de 216 FCFA de 2001 à 2010. Ce qui a fait passer les revenus de ces producteurs de 36 milliards de FCFA en 2011 à 123 milliards de FCFA au cours de la campagne 2018-2019.

Dans la même dynamique, le Gouvernement a garanti aux producteurs un seuil minimum de 60 % du prix CAF pour les filières d'exportation. Ainsi, ce sont environ 9717,8 milliards de francs CFA qui ont été versés de 2012 à 2018 aux producteurs de café-cacao. Entre 2012 et 2017, le revenu annuel perçu a augmenté de 64,7%, avec un taux de croissance moyen annuel de 10,8%.

Par ailleurs, des réformes et innovations ont été entreprises dans le secteur de l'Education Nationale. Au nombre de celles-ci figurent notamment : (i) la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 portant Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO) dans l'enseignement de base ; (ii) la réduction de la barre d'admission en 6ème ; (iii) la réforme des collèges avec un accent mis sur la construction des collèges de proximité en vue de réduire les disparités sociales, géographiques et de genre en adaptant l'offre au milieu rural et favoriser l'accueil des filles ; (iv) la distribution de kits et manuels scolaires ; (v) la politique des cantines scolaires ; (vi) la politique d'intégration des écoles islamiques dans le système éducatif formel et ; (vii) l'implémentation du Contrat d'Objectif et de Performance (COP) comme outil de pilotage des priorités et d'accompagnement des actions planifiées pour assurer la réussite des apprenants.

Dans l'administration publique, il a été procédé au déblocage des salaires, au rétablissement des avancements à la valorisation indiciaire et à l'apurement progressif des arriérés de salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat. De plus, il est à noter des réformes courageuses pour faire vivre l'idéale de la sécurité sociale. Ce sont : (i) la réforme du système de retraite, (ii) la modification du taux de cotisation ; (iii) l'extension de la protection sociale aux travailleurs. Avec l'adoption du décret sur le

Registre Social Unique (RSU), le délai moyen de traitement des dossiers de prestations, par l'IPS-CGRAE a été réduit de plus de 6 mois à moins de 2 semaines. Ainsi, les services de l'IPS CGRAE ont été déconcentrés avec l'ouverture de 11 agences à travers le pays. En sus, le Gouvernement a entrepris de renforcer les conditions d'accès et de maintien des enfants de 6 à 16 ans à l'école, notamment les jeunes filles, et d'améliorer les conditions d'étude et de vie des élèves.

En outre, l'Etat a pris en charge les frais de souscription initiale des ménages éligibles au Programme Electricité Pour Tous (PEPT) et a initié les Programmes National d'Hydraulique Villageoise (PNHV), de maintenance et de réhabilitation de Pompes à Motricité Humaine (PMH). Aussi, le Programme Présidentiel de Logements Sociaux et Economiques (PPLSE) a été lancé conformément à la volonté de donner la possibilité à tous, notamment ceux à faibles revenus, de devenir propriétaires. Ensuite, l'Etat a lancé le Programme de la Couverture Maladie Universelle (CMU), qui intègre le Programme Elargi de Vaccination et le Programme de gratuité ciblée des soins.

En plus, le programme d'entretien des pistes et routes pour une dynamique économique plus inclusive a été engagé avec un pan de désenclavement des villages pour faciliter les échanges. Encore, il est à relever la mise en place du Projet Filets Sociaux Productif en vue de manifester la solidarité nationale au bénéfice des populations, notamment les couches les plus défavorisées. Enfin, l'action sociale du Gouvernement s'est manifestée à travers l'augmentation du SMIG de 36 000 FCFA à 60 000 FCFA, le lancement des Programmes de Promotion de l'Entrepreneuriat, de Développement des Compétences, de mise en Stage, des Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO) et de l'Autonomisation de la Femme.

Dans le cadre de l'amélioration des revenus des fonctionnaires et agents de l'Etat, des efforts importants ont été faits au titre desquels, on peut relever : (i) la bonification indiciaire catégorielle d'au moins 100 points ; (ii) la promotion aux grades A5 des agents totalisant au moins 7 ans de présence dans le grade A4 ; (iii) l'augmentation de l'indemnité contributive au logement des personnels paramilitaires, l'institution d'une

indemnité de logement au profit des pompiers civils et institution d'un régime indemnitaire particulier au profit des personnels pénitentiaires et ; (iv) l'alignement des membres du corps préfectoral sur celui des grands corps d'Etat.

Au niveau de l'accès à l'électricité, de 2014 à 2018, le nombre de branchements sociaux réalisé se chiffre à 565 039 branchements et a couvert 249 localités en milieu rural et 116 en milieu urbain. Pour la seule période 2019, ce sont 203 018 branchements donnant la possibilité à environ 1,2 million d'habitants d'avoir du courant électrique à la maison. De plus, avec le Programme National d'Electrification Rurale (PRONER), le taux de couverture de 2012 à 2019 est passé de 33% à 69%. Quant au taux d'accès, il affichait en fin 2019 à 93, 84% contre 72% en 2011.

Relativement à l'accès à l'eau potable, sur la période 2011-2018, les investissements réalisés ont permis : (i) la mise en exploitation de 24 systèmes d'hydraulique Urbain (HU) pour une population impactée d'environ 45 000 habitants ; (ii) l'équipement de 218 nouvelles localités en systèmes d'Hydrauliques Villageoise Améliorées (HVA), portant le nombre total de localités bénéficiant de HVA à 414 à fin 2019 ; (iii) la réalisation de 1 450 forages munis de Pompes à Motricité Humaine (PMH) ; (iv) la réhabilitation de 5 868 PMH et ; (v) la réhabilitation de 25 systèmes Hydraulique Villageoise Améliorée.

En termes de logements sociaux, les efforts du Gouvernement ont permis la construction de 15 618 logements, dont 10 126 logements implantés par des opérateurs privés, 3 859 construits par la SICOGL et 1 633 construits dans le cadre du programme de terrains équipés à bas coûts.

Dans le cadre des filets sociaux, ce sont 35 000 ménages de la première cohorte qui ont reçu leurs transferts. Aussi, 75 000 nouveaux ménages ont été identifiés et ajoutés à la base des bénéficiaires. Ce projet qui est un moteur d'inclusion financière et un outil pour sortir les ménages de la précarité, couvre désormais 21 régions et 1 547 villages du pays.

En ce qui concerne l'emploi et autonomisation des jeunes et des femmes, 715 203 opportunités ont été créées de 2011-2019, comprenant le recrutement de 82 250 jeunes/femmes à la fonction publiques et le recrutement de 632 953 jeunes/femmes au niveau du secteur privé formel. Aussi, en 2019, ce sont : (i) 35 799 opportunités entrepreneuriales créées ; (ii) 17 391 opportunités de développement des compétences dégagées.

IV. Approche méthodologique

Cette section décrit la méthodologie et les données qui seront utilisées dans le cadre de cette recherche.

IV.1. Source et description des données

Nous utiliserons les données des Enquêtes sur le Niveau (ENV) 2002, 2008, 2015 et celles de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2018 réalisées en Côte d'Ivoire.

L'Enquête sur le Niveau de Vie 2002, couvre un échantillon de 10 800 ménages tirés de façon aléatoire dans 540 grappes, choisies de façon systématique parmi les îlots du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998 (RGPH 98).

Après un dénombrement effectué dans chaque grappe ainsi obtenue, 20 ménages ont été tirés systématiquement. Le découpage régional a été fait selon les 11 pôles de développement.

Comme l'enquête de 2002, l'ENV de 2008 comprend un volet quantitatif et un volet qualitatif. Le volet quantitatif a porté sur un échantillon de 12 600 ménages, reparti entre 21 strates formées de ville d'Abidjan et du milieu de résidence (urbain et rural) de chacune des 10 anciennes régions administratives, considérées comme des "Pôles de développement" par le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté.

Pour ce qui concerne l'ENV 2015, La taille de l'échantillon par strate a varié entre 276 et 1 188 ménages, pour tenir compte du poids démographique de certaines régions, soit un échantillon total de 12 900 ménages pour les 33 strates (31 régions plus la ville

d'Abidjan et le District Autonome de Yamoussoukro), le District Autonome d'Abidjan (hors la ville d'Abidjan) est associé à la région des Grands Ponts. Contrairement aux autres enquêtes, celle-ci a été désagrégée par régions administratives au lieu des 11 pôles de développement.

La dernière enquête qui date de 2018 concerne l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages. Celle-ci utilise des outils de collecte modernes et respectant les normes et standards internationaux. Elle a consisté en un tirage de l'échantillon à l'aide d'un sondage aléatoire et stratifié à 2 degrés. Les unités primaires de sondage, les Zones de Dénombrement (ZD) ont été tirées avec des probabilités inégales proportionnelles à la taille de la ZD. Un total de 1028 ZD ont ainsi été tirées au premier degré de sondage. Au second degré, 12 ménages ont été échantillonnés à probabilités égales par ZD tirée. La taille finale de l'échantillon est de 13 008 ménages.

IV.2. Mesure de la croissance pro-pauvre

La croissance pro-pauvre dans cette recherche sera mesurée à travers trois méthodes. En distinguant les trois périodes d'étude que sont 2002 – 2008, 2008 – 2015 et 2015 – 2018,

Evaluation de la courbe d'incidence monétaire de la croissance

Nous estimerons dans un premier temps la courbe d'incidence monétaire de la croissance (CICM) telle que définie par Ravallion et Chen (2003).

Telle que décrite dans la revue théorique, en notant $g_t(P)$ le taux de croissance du revenu ou de la consommation réelle du $p^{\text{ième}}$ quantile d'une distribution entre les périodes $(t-1)$ et t , la CICM est le lieu géométrique des couples $(P, g_t(P))$ tels que :

$$g_t(P) = \frac{y_t(P)}{y_{t-1}(P)} - 1$$

$y_t(P)$ représente le revenu du quantile P à la période t . Si pour tout quantile p , la CICM se situe au-dessus de zéro en ordonnée, la croissance est effectivement pro-pauvre.

Calcul de l'indice de croissance pro-pauvre

Dans un deuxième temps, nous évaluerons l'indice de croissance pro-pauvre tel que défini par Kakwani et Perni (2000) et nous évaluerons l'effet croissance et l'effet distribution de la croissance à travers la méthode de décomposition de Kakwani et Perni (2000).

L'indice de croissance pro-pauvre est défini par $\Psi = \frac{\delta}{\eta}$ avec

δ l'élasticité totale de la pauvreté

η l'élasticité croissance de la pauvreté en maintenant l'inégalité constante

Décomposition de la pauvreté selon Kakwani et Perni (2000)

Pour ce qui concerne la décomposition, elle se définit selon l'équation ci – après :

$$P(t_0, t) = P(z, \mu_t, L_t(P)) - P(z, \mu_{t_0}, L_{t_0}(P)) \quad (1)$$

Ou $P(t_0, t)$ est le niveau de pauvreté entre les périodes t_0 et t , z le seuil de pauvreté, μ_t le revenu moyen de la période t et μ_{t_0} celui de la période t_0 .

L'effet croissance est donné par :

$$G(t_0, t) = \frac{1}{2} [P(z, \mu_t, L_{t_0}(P)) - P(z, \mu_{t_0}, L_{t_0}(P)) + P(z, \mu_t, L_t(P)) - P(z, \mu_{t_0}, L_t(P))] \quad (2)$$

L'effet d'inégalité est donné par :

$$I(t_0, t) = \frac{1}{2} [P(z, \mu_{t_0}, L_t(P)) - P(z, \mu_{t_0}, L_{t_0}(P)) + P(z, \mu_t, L_t(P)) - P(z, \mu_t, L_{t_0}(P))] \quad (3)$$

Le choix de cette méthode de décomposition se justifie par le fait que celle – ci est plus complète par rapport à celle proposée par Datt et Ravallion et d'expliquer la variation de la pauvreté par deux effets observables que sont la croissance et les inégalités.

Les estimations ont été faites à l'aide du Module DASP v3.03 STATA développé par l'Université de Laval.

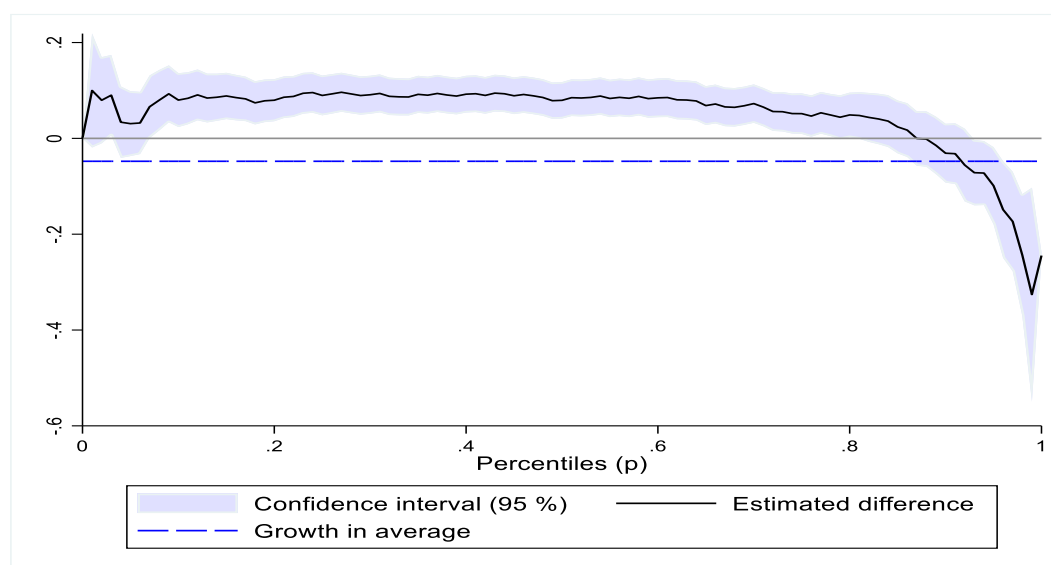
V. Estimation et analyse des résultats

V.1. Analyse des résultats entre 2002 et 2008

De prime à bord, il convient de rappeler que la période 2002 – 2008 qui est la première période d'étude a été marquée par la crise socio politique en Côte d'Ivoire qui a entraîné une légère croissance certes mais une baisse relative des indicateurs sociodémographiques notamment l'incidence de la pauvreté qui a considérablement augmenté, passant de 38,4% à 48,9%.

L'estimation de la courbe d'incidence de la croissance donnée par le graphique ci-après ne permet pas de conclure quant au caractère pro-pauvre de la croissance. En effet l'allure de la courbe montre une croissance légèrement positive des revenus entre le premier et le 9^{ème} percentile avant de passer complètement en dessous de zéro. Selon Kakwani et Perni (2000), ce changement de signe de la courbe ne permet de conclure.

Graphique 2-11 : Courbe d'incidence de la croissance entre 2002 et 2008



Source : Estimations de l'auteur à partir des données des ENV 2002 et 2008

Pour ce faire, nous avons estimé l'indice de croissance de pro-pauvre de kakwani et perni (2000). Celui-ci est évalué à (-1,98), et nous permet de dire qu'entre 2002 et 2008, la croissance n'a pas été en faveur des pauvres au sens absolu (l'indice est inférieur à 0).

La décomposition de la pauvreté fait ressortir une contribution plus forte de l'effet de croissance à l'augmentation de la pauvreté, comparativement à la redistribution des revenus qui avait plutôt tendance à réduire la pauvreté. Ainsi, la conjoncture économique qui a prévalu en 2002 et 2008 a eu un effet négatif sur le niveau de vie des ménages.

Tableau 2-1 : Décomposition de la pauvreté entre 2002 et 2008

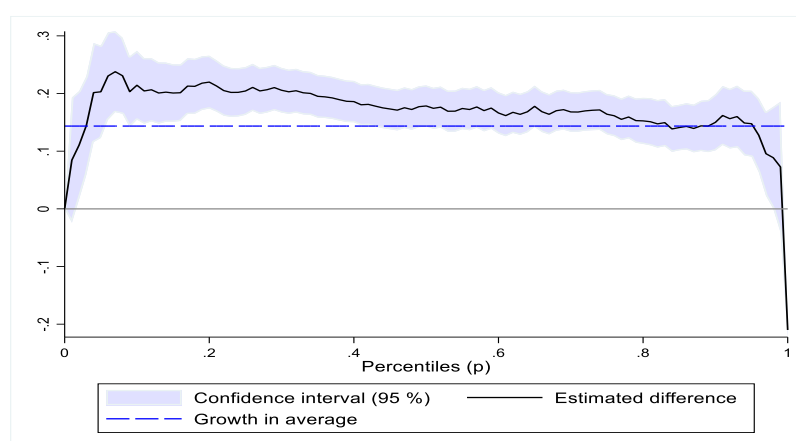
	Estimation	STE	LB	UB
Effet croissance	0,025610	0,015823	- 0,005401	0,056622
Effet Redistribution	-0,076740	0,016111	-0,108317	- 0,045164

Source : Estimations de l'auteur à partir des données des ENV 2002 et 2008

V.2. Analyse des résultats entre 2008 et 2015

Pour ce qui concerne la période 2008 – 2015, caractérisée par une reprise économique et la fin de la période de crise, les résultats d'analyse à partir de la courbe d'incidence de la croissance démontrent que la croissance en Côte d'Ivoire a été pro-pauvre. En effet, comme on peut le constater à travers la courbe ci-après qui est décroissante, l'évolution des revenus des percentiles s'est accrue de façon plus que proportionnelle que celle des percentiles les plus riches.

Graphique 2-12 : Courbe d'incidence de la croissance entre 2008 et 2015



Source : Estimations de l'auteur à partir des données des ENV 2008 et 2015

Les résultats sont corroborés par l'indice de croissance pro-pauvre qui s'élève à 1,25 (c.à.d. strictement supérieur à 1).

La décomposition de la pauvreté effectuée met en exergue un effet combiné de la croissance et de la redistribution des revenus sur la réduction de la pauvreté. Ainsi, au seuil de pauvreté de (241145 FCFA¹⁵), la baisse de la pauvreté entre 2008 et 2015 est réduite à (-8%) par un effet d'augmentation des revenus et à (-1,2%) à une réduction des inégalités entre les différentes classes de revenus.

Tableau 2-2 : Décomposition de la pauvreté entre 2008 et 2015

	Estimate	STE	LB	UB
Distribution_1	0,489410	0,006273	0,479090	0,499729
Distribution_2	0,391155	0,006291	0,380807	0,401504
Difference: (d2-d1)	- 0,098254	0,008884	- 0,115667	- 0,080841
	Shapley approach			
Effet croissance	- 0,080334	0,006652	- 0,093372	- 0,067296
Effet Redistribution	- 0,017920	0,007612	- 0,032839	- 0,003002

Source : Estimations de l'auteur à partir des données des ENV 2008 et 2015

Cette analyse permet de déduire que la politique de croissance pro-pauvre marquée par une accentuation des dépenses pro-pauvres entre 2008 et 2015 qui ont augmenté de plus de 1000 milliards FCFA, et passant de 726 milliards FCFA à 1 622 milliards FCFA a eu les impacts souhaités. Ces dépenses se sont axées essentiellement sur l'éducation, la santé, l'amélioration de la gouvernance locale, l'agriculture et le développement rural.

Cette période de reprise économique couplée à une maîtrise de l'inflation et une accentuation des investissements sociaux nécessaires a permis à la Côte d'Ivoire d'agir sur les leviers de réduction de la pauvreté et de réduire considérablement la pauvreté qui commençait à toucher près de la moitié de la population.

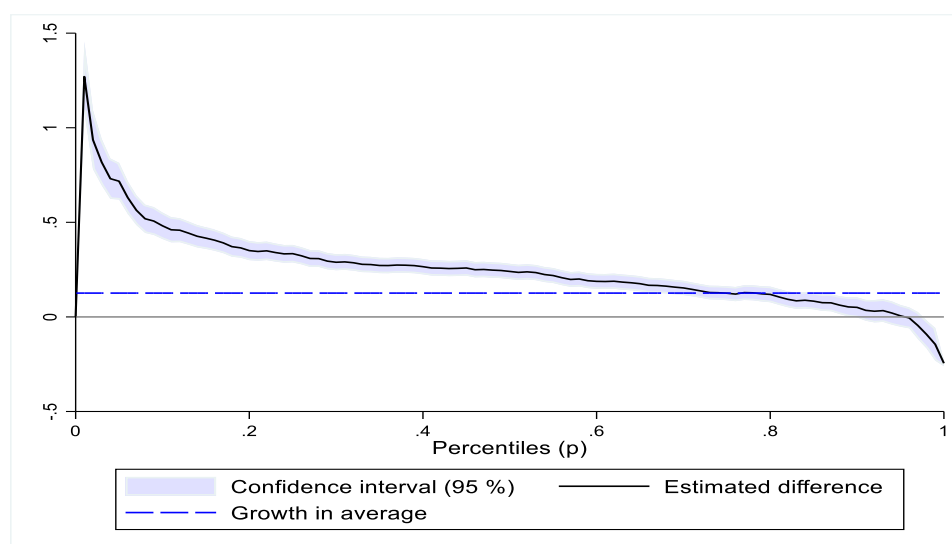
V.3. Analyse des résultats entre 2015 et 2018

Entre 2015 et 2018, la Courbe d'incidence de la croissance ci-après indique une croissance pro-pauvre au sens strict et absolu. L'impact de la croissance a été plus

¹⁵ Cette valeur correspond au seuil de pauvreté en 2008 en CIV, celui-ci est appliqué au niveau des revenus en 2015 afin d'assurer la comparaison entre les distributions

accentué au niveau des percentiles les plus pauvres comparativement aux plus riches. Comme pour la période 2008 – 2015, cette même tendance s’est maintenue avec un impact plus important.

Graphique 2-13 : Courbe incidence de la croissance entre 2015 et 2018



Source : Estimations de l’auteur à partir des données des ENV 2015 et de l’EHCVM 2018

Ces résultats sont confirmés par l’indice de croissance de pro-pauvre qui est évalué à 2,19, strictement supérieur à celui de 2008 – 2015. Ainsi, on dirait que la croissance entre 2015 et 2018 a été plus pro-pauvre que celles des périodes précédentes.

L’analyse de la décomposition, en considérant le seuil de pauvreté de 269 075 FCFA en 2015, fait ressortir que la baisse relative de la pauvreté a été de 15,8 points de pourcentage avec un effet quasi égal de la croissance des revenus (7,9 points de pourcentage) et de la redistribution de la richesse (7,9 points de pourcentage).

Le tableau ci-après détaille les différents effets de croissance et de redistribution de la pauvreté entre les deux périodes d’étude.

Tableau 2-3 : Décomposition de la pauvreté entre 2015 et 2018

	Estimate	STE	LB	UB
Distribution_1	0,463391	0,006412	0,452844	0,473938
Distribution_2	0,305047	0,008332	0,291341	0,318754

Difference: (d2-d1)	- 0,158344	0,010514	-0,178950	-0,137737
Shapley approach				
Effet croissance	- 0,079040	0,007187	- 0,093126	- 0,064954
Effet redistribution	- 0,079304	0,008891	- 0,096730	- 0,061877

Source : Estimations de l'auteur à partir des données des ENV 2015 et de l'EHCVM 2018

Comme pour la période précédente, la mise en œuvre des réformes des Plans Nationaux de Développement (PND) 2012 – 2015 et 2016 -2020 couplée à des investissements sociaux accrus ont permis à la Côte d'Ivoire de réduire considérablement la pauvreté entre 2015 et 2018.

V.4. Contrastes du milieu de résidence

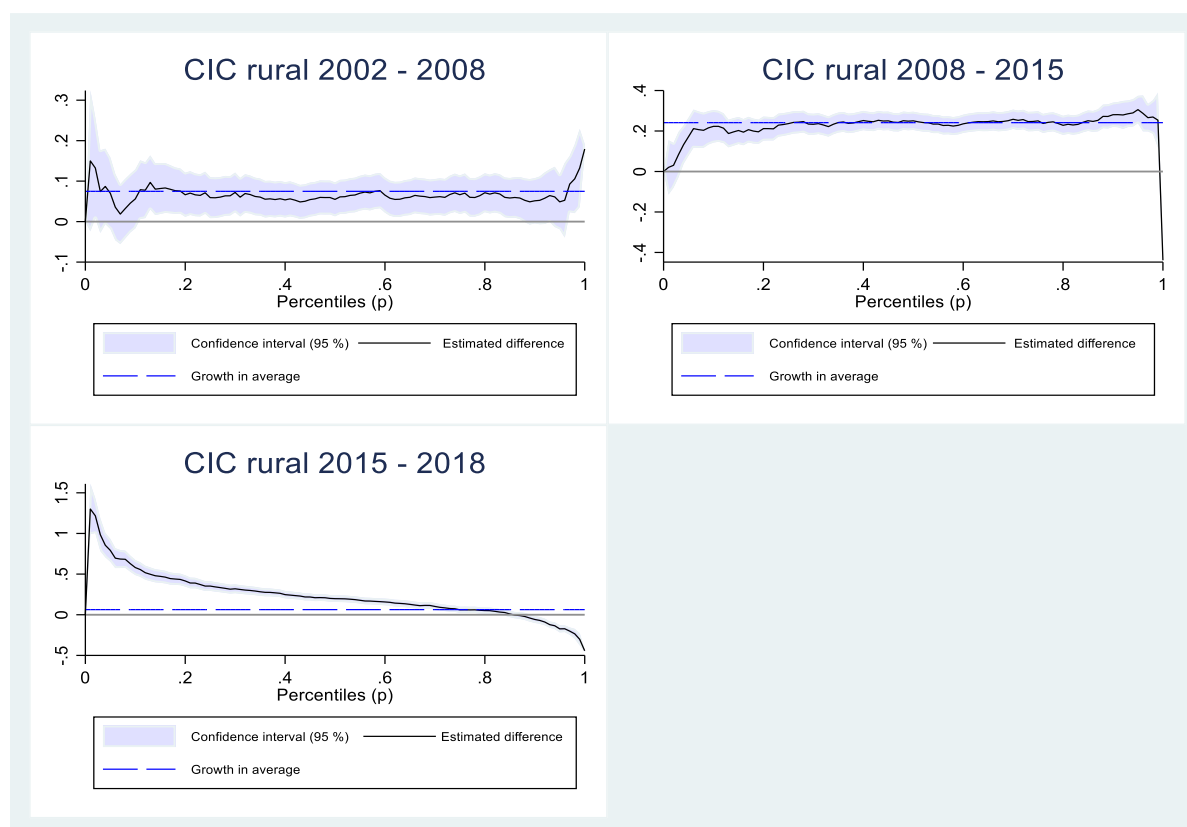
Croissance pro-pauvre en milieu rural

L'analyse des indicateurs FGT réalisée dans les sections précédentes a permis de mettre en lumière une amélioration des indicateurs, malgré une persistance de la pauvreté en milieu rural comparativement au milieu urbain.

Les Courbe d'incidence de la croissance présentées ci – après nous permettent de constater qu'en terme absolu, la croissance a été pro-pauvre en milieu rural sur les trois périodes d'étude. En effet, les trois courbes sont strictement au-dessus de zéro, ce qui implique une dominance stochastique de premier ordre entre les années de fin et de début de chaque période étudiée. Ce qui amène à déduire que la croissance s'est accompagnée d'une réduction de la pauvreté pour les ménages résidant en milieu urbain.

Cependant, en terme relatif, la croissance a été pro-pauvre uniquement entre 2015 et 2018, parce que l'allure décroissante de la courbe indique une augmentation des revenus des plus pauvres plus que proportionnelle à celle des plus riches. Pour les périodes 2002 – 2008 et 2008 – 2015, les courbes sont croissantes selon les percentiles. Ce qui implique que la croissance d'une augmentation des revenus plus importantes chez les pauvres que chez plus riches.

Graphique 2-14 : Courbes d'incidences de la croissance en milieu rural entre 2002 et 2018



Source : Estimations de l'auteur à partir des données des ENV 2002, 2008, 2015 et de l'EHCVM 2018

En approfondissant l'analyse avec le calcul de l'indice de croissance pro-pauvre, il ressort qu'à part la période 2002 – 2008 où la croissance est non strictement pro-pauvre car l'ICPP est compris entre 0 et 1, celle-ci revêt un caractère strictement pro-pauvre pour les autres périodes. La croissance a été fortement pro-pauvre entre 2015 et 2018 en milieu rural. Cela met en exergue l'impact de la politique de développement rural et d'aménagement du territoire mise en œuvre durant ces cinq dernières années.

L'analyse de la décomposition nous indique que la baisse de la pauvreté entre 2008 et 2015 est principalement due à un effet de croissance de revenu des populations (-13,5%) comparativement à 2015 – 2018 où la redistribution des revenus a été un facteur important (-9%). Pour la période 2002 – 2008, l'accroissement des inégalités a eu effet d'augmenter l'incidence de la pauvreté en milieu rural.

Tableau 2-4 : Indicateurs de croissance pro – pauvre en milieu rural entre 2002 et 2018

	2002 - 2008	2008 - 2015	2015 - 2018
Seuil de pauvreté	183 450	241 145	269 075

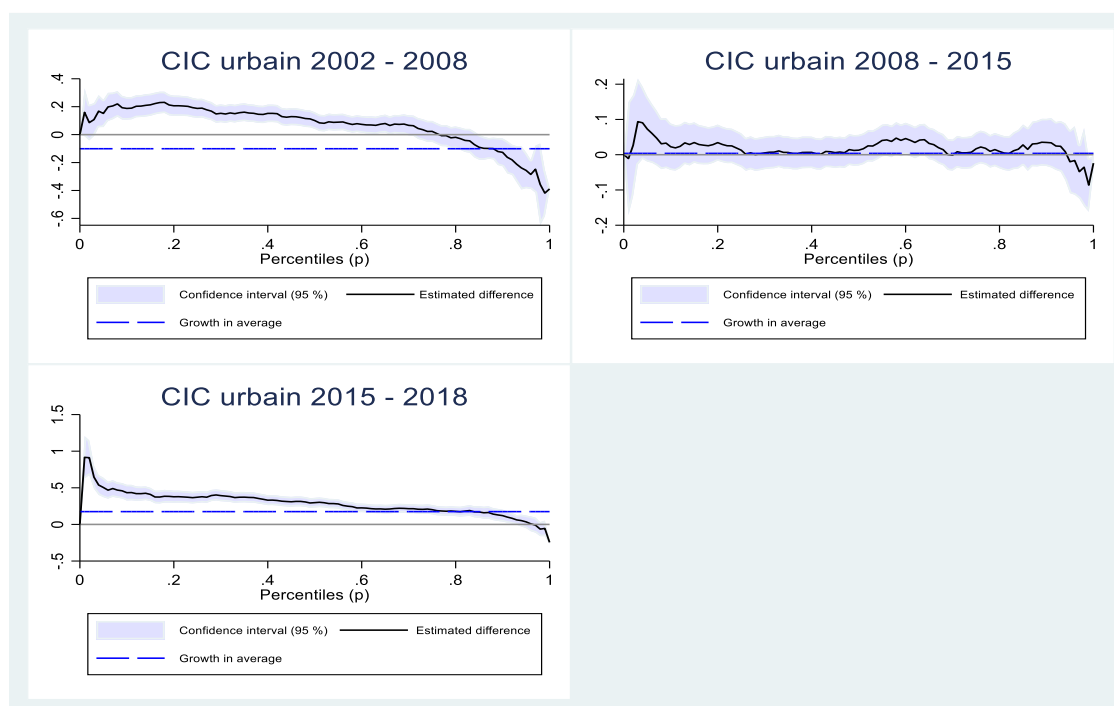
Poverty gap	- 0,040251	- 0,138752	- 0,141740
Décomposition Kakwani et Perni			
Effet croissance	- 0,053271	- 0,135169	- 0,049837
Effet redistribution	0,013020	- 0,003583	- 0,091903
Indice de croissance pro-pauvre			
ICPP	0,718726	1,025827	3,487877

Source : Estimations de l'auteur à partir des données des ENV 2002, 2008, 2015 et de l'EHCVM 2018

Croissance pro-pauvre en milieu urbain

Pour ce qui concerne l'année 2002 - 2008, malgré que la courbe d'incidence soit décroissante, celle-ci change de signe à partir du 80^{ème} percentile. Ainsi, il serait difficile de conclure sur le caractère pro-pauvre de la croissance. Aussi, entre 2008 et 2015, la courbe est quasi adjacente à la droite des abscisses et au-dessus de celle-ci au niveau de certains percentiles. Le constat est différent pour la période 2015 – 2018 où le caractère pro-pauvre de la croissance apparaît clairement.

Graphique 2-15 : Courbes d'incidences de la croissance en milieu urbain entre 2002 et 2018



Source : Estimations de l'auteur à partir des données des ENV 2002, 2008, 2015 et de l'EHCVM 2018

Les analyses des indicateurs de croissance pro-pauvre et de la décomposition de la pauvreté révèlent que contrairement au milieu rural, la croissance n'a pas été pro-pauvre en milieu rural entre 2002 et 2008. Cependant, pour les périodes 2008 – 2015

et 2015 – 2018, la croissance a revêtu un caractère pro-pauvre avec des ICPP strictement supérieurs à 1. Aussi, contrairement au milieu rural, l'effet croissance a été le facteur le plus déterminant dans la réduction de la pauvreté entre 2015 – 2018.

Tableau 2-5 : Indicateurs de croissance pro - pauvre en milieu urbain entre 2002 et 2018

	2002 - 2008	2008 - 2015	2015 - 2018
Seuil de pauvreté	183450	241145	269075
Gap de pauvreté	-0,080230	-0,002377	-0,178400
Décomposition Kakwani et Perni			
Effet croissance	0,038962	-0,002130	-0,090729
Effet redistribution	-0,119192	-0,000247	-0,087671
ICPP	-1,999253	1,385797	1,973016

Source : Estimations de l'auteur à partir des données des ENV 2002, 2008, 2015 et de l'EHCVM 2018

Conclusion

Au terme de cette analyse, il convient de noter de façon globale que la redistribution des effets de la croissance en Côte d'Ivoire a connu une phase évolutive entre 2002 et 2018. En effet, l'analyse des courbes d'incidence de croissance et de l'indice de croissance pro-pauvre permettent d'indiquer qu'entre 2002 et 2008 la croissance était non pro-pauvre avec une paupérisation qui s'est accentuée. Pour les périodes 2008 – 2015 et 2015 – 2018, la croissance a revêtu un caractère pro-pauvre au sens absolu.

Les décompositions des variations de la pauvreté montrent une contribution plus forte de l'effet de croissance à l'augmentation de la pauvreté, comparativement à la redistribution des revenus pour la période 2002 et 2008. A contrario, de 2008 et 2018, la décomposition de la pauvreté effectuée met en exergue un effet combiné de la croissance et de la redistribution des revenus sur la réduction de la pauvreté. Pour la période 2015 – 2018 spécifiquement on dénote un effet plus élevé de la redistribution de la richesse par rapport à l'effet croissance des revenus. Il est ainsi visible que la Côte d'Ivoire est passée d'une phase de crise socioéconomique matérialisée par une baisse de revenus à une phase d'accroissement accéléré des revenus à une phase d'amélioration de la redistribution des revenus entre les couches de la société. Le constat a été le même pour les milieux de résidence avec des résultats plus probants.

Ainsi, ces analyses nous permettent de conclure que la croissance réalisée en Côte d'Ivoire durant ces 15 dernières années a porté des fruits sur l'amélioration du bien-être des revenus. Elle s'est faite au travers des canaux d'accroissement des revenus et de réduction des inégalités.

Cette étude est limitée par le fait que l'on ne dispose d'une longue série de données nous permettant d'effectuer une analyse inter temporelle des déterminants propres de cette croissance pro-pauvre et d'en identifier les principaux canaux de transmission. Une étude plus approfondie pourrait se pencher sur cet aspect.

Au vu de ces résultats pour la Côte d'Ivoire, il serait bien pour les politiques ivoiriens de se pencher sur des programmes visant la redistribution et l'amélioration des revenus notamment

- L'amélioration des revenus agricoles ;
- Les transferts ciblés de revenus aux ménages démunis ;
- La mise en place de politique fiscale en faveur des pauvres avec une imposition plus élevée pour les classes de revenu supérieur ;
- La poursuite de la couverture maladie universelle et de faciliter d'accès à l'éducation pour les ménages pauvres ;
- Accentuer la politique de décentralisation et de développement rural.

Chapitre 3 : Pauvreté, inégalité et croissance : Quel modèle de politique économique pour les pays de l'Afrique subsaharienne ?

RESUME :

Ce chapitre avait pour objectif de fournir des évidences factuelles de l'impact de la politique économique en Afrique subsaharienne sur le triangle pauvreté, inégalité et croissance. Pour ce faire, la méthode des moments généralisés a été utilisée afin d'estimer un système d'équations simultanées de la croissance, de la pauvreté et des inégalités avec comme variables exogènes, les déterminants classiques de ces variables et en sus des variables de politique économique distinguées en politique sectorielle, budgétaire et monétaire. Les résultats obtenus montrent que la politique monétaire revêt un caractère pro cyclique même si elle contribue à accroître les inégalités. Quant à la politique budgétaire, elle peut agir positivement sur la pauvreté à travers une orientation des dépenses publiques vers le secteur du capital humain et une réduction de la dette publique. En termes de politique sectorielle, ce chapitre suggère que celle-ci soit orientée vers le secteur des services au détriment d'une politique agricole accrue.

ABSTRACT

The aim of this chapter was to provide evidence on the impact of economic policy in sub-Saharan Africa on the poverty, inequality, and growth triangle. To do this, the generalized method of moments was used to estimate a system of simultaneous equations for growth, poverty, and inequality, with the classic determinants of these variables as exogenous variables and, in addition, economic policy variables distinguished into sectoral, fiscal, and monetary policy. The results show that monetary policy is pro-cyclical, even though it contributes to increasing inequality. Fiscal policy can have a positive impact on poverty by directing public spending towards the human capital sector and reducing public debt. In terms of sectoral policy, this chapter suggests that this should be geared towards the services sector, to the detriment of an increased agricultural policy.

Introduction

Aujourd'hui, alors que des milliards de personnes vivent encore dans la pauvreté, le défi le plus important pour les décideurs politiques est de garantir les conditions institutionnelles préalables et de combiner des politiques favorables à la croissance et aux pauvres qui permettront à ces derniers de profiter des opportunités et de contribuer à la croissance future.

La relation perçue entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté a conduit les gouvernements à poursuivre la croissance économique pour augmenter le niveau de vie de la population. L'expérience suggère que la croissance économique a pour effet de réduire les niveaux de pauvreté, mais cet effet peut varier considérablement en fonction d'autres facteurs économiques tels que la répartition et la propriété des actifs. La concentration sur la seule croissance économique pour résoudre le problème de la pauvreté, sans prêter attention au type de stratégie de croissance requise, a parfois conduit à des projets d'infrastructure à grande échelle qui n'ont pas profité à la plupart des gens. Cette expérience négative a donné lieu à des stratégies de croissance pro-pauvres qui visent à augmenter les revenus des couches les plus pauvres de la société. Celles-ci impliquent des stratégies telles que la diversification de l'industrie rurale ou l'octroi de transferts monétaires aux pauvres qui dépendent de leur participation à des projets de santé et d'éducation.

Il existe de nombreuses preuves suggérant que les pauvres profitent généralement de l'augmentation du revenu global et souffrent des contractions économiques. Cette conclusion est solidement étayée par l'utilisation d'un concept relatif de pauvreté dans lequel les pauvres représentent une proportion prédéfinie de la population - généralement le quintile inférieur de la population (Dollar et Kraay, 2002), ou d'une définition absolue de la pauvreté dans laquelle les pauvres sont ceux dont les niveaux de revenu¹ sont inférieurs à un seuil prédéfini - par exemple 1 USD par personne et par jour ajusté à la PPA, ou un seuil de pauvreté spécifique à un pays calculé sur la base du coût d'un ensemble de moyens de subsistance spécifique à ce pays (Ravallion et Chen, 1997).

Deuxièmement, les changements progressifs de la répartition sont favorables à la réduction de la pauvreté. Si, d'une part, il est difficile d'affirmer que la réduction de la pauvreté peut être obtenue par des politiques de redistribution en l'absence de croissance économique, la croissance associée à des changements progressifs de la répartition aura un impact plus important sur la réduction de la pauvreté qu'une croissance qui laisse la répartition inchangée. Par exemple, Ravallion (1997), Bourguignon (2002) et Son et Kakwani (2003) examinent la relation entre la pauvreté, la croissance et l'inégalité et notent que l'impact de la croissance sur la pauvreté est réduit lorsque l'inégalité est élevée. La pauvreté sera donc d'autant plus sensible à la croissance que la répartition des revenus sera égalitaire. Intuitivement, si les pauvres ont une faible part des revenus existants, ils auront probablement une faible part des revenus nouvellement créés.

D'un point de vue politique, cependant, une autre question est susceptible d'être plus intéressante que l'existence de régularités empiriques entre la croissance, l'inégalité et la pauvreté, à savoir le type de politiques qu'un pays devrait poursuivre dans le cadre d'une stratégie réussie de réduction de la pauvreté. Étant donné que les résultats en matière de pauvreté dépendent de la manière dont une politique donnée affecte la croissance et l'inégalité, l'évaluation de l'adéquation d'une politique particulière à une stratégie de réduction de la pauvreté nécessitera des connaissances sur les liens entre les politiques et la croissance, d'une part, et entre ces mêmes politiques et l'inégalité, d'autre part.

La relation entre croissance économique et pauvreté dépend de la situation sociale et économique du pays au début de la stratégie de croissance, et de la répartition du pouvoir économique. Lorsque la plupart des actifs d'un pays sont concentrés entre quelques mains et que seul un petit nombre d'entreprises peuvent rivaliser au niveau international, la croissance économique peut améliorer les revenus de l'élite économique sans faire de différence pour ceux qui sont proches du seuil de pauvreté.

Plusieurs études dans la littérature ont suggéré que de nombreuses politiques favorables à la croissance pourraient avoir un impact sur l'inégalité et, dans certains cas, entrer en conflit avec l'objectif de croissance. Par exemple, les travaux de Barro (2000) et de Lundberg et Squire (2003) suggèrent qu'une plus grande ouverture au commerce irait de pair avec une plus grande inégalité. De même, Li et Zou (2002) présentent des preuves empiriques suggérant que l'augmentation des dépenses publiques, tout en conduisant potentiellement à une croissance plus faible, réduirait également l'inégalité. Ainsi, les stratégies basées uniquement sur l'impact attendu des politiques sur la croissance pourraient conduire à des résultats désagréables en termes de pauvreté.

Plus généralement, Easterly (2001) constate également que l'ajustement structurel dans le contexte des programmes de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international tend à réduire l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance, un résultat qui serait cohérent avec une relation positive entre l'augmentation de l'inégalité et la mise en œuvre des programmes d'ajustement. Easterly (2001) suppose que cela peut être dû au fait que les pauvres sont mal placés pour profiter des nouvelles opportunités créées par les réformes d'ajustement structurel.

En nous basant sur l'expérience des Programmes d'Ajustements structurels (PAS), l'histoire nous enseigne aussi que ceux-ci, qui étaient généralement mis en œuvre en réponse à des crises économiques ou à des déséquilibres financiers, visaient à réformer les politiques économiques, à réduire les déficits budgétaires et à stabiliser les économies. Cependant, l'impact de ces programmes sur la croissance économique a été mitigé. Bien que certains pays aient connu une amélioration de leur situation économique, d'autres ont vu leur croissance ralentir ou stagner.

Les réformes structurelles, telles que la libéralisation des marchés, la privatisation et la réduction des dépenses publiques, ont parfois eu des effets négatifs sur la croissance à court terme. Aussi, les PAS ont souvent entraîné des réductions des dépenses publiques dans des secteurs tels que la santé, l'éducation et les services sociaux. Cela a eu un

impact direct sur les populations les plus vulnérables à travers la réduction des subventions aux produits de base (comme les denrées alimentaires et l'énergie). Certains Gouvernements ont pour ce faire eu recours à programmes sociaux qui ont été mis en place pour atténuer les effets négatifs des PAS (Programme d'Ajustements structurels) sur les pauvres.

Aujourd'hui, le contexte mondiale et Africain en particulier est tout autre. La pandémie à COVID-19 a mis à l'épreuve nombre de politiques économiques dans différents pays. En effet, d'un taux de croissance du PIB réel de 7% en 2010, la croissance en Afrique subsaharienne a baissé jusqu'à (- 1,6%) en 2020 en raison de la COVID-19. Quant à la pauvreté, La tendance générale est que la pauvreté connaît une baisse générale, avec une incidence 35,4% en 2019. Les prévisions de 2020 envisageaient une hausse générale autour de 1,2%.

Pour ce faire, l'ensemble des pays ont adopté des plans de relance visant à atténuer les perturbations socio-économiques causées par la pandémie (BAD, 2021). Ces plans de relance budgétaire ont eu des implications immédiates et directes sur les dépenses publiques, les soldes budgétaires, les besoins d'emprunt et les niveaux d'endettement des pays. Si près d'un quart des pays ont adopté des mesures fiscales du côté du revenu, un allègement fiscal et un report de paiement des impôts, la plupart ont utilisé des mesures du côté des dépenses, notamment les investissements publics directs dans le secteur de la santé, un soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et des transferts monétaires (BAD, 2021). Pour la majorité des cas, les pays se sont retrouvés avec des stocks élevés de dettes non soutenables par les économies, malgré une légère reprise de la croissance économique.

De ce fait, on peut se poser la question de savoir, les politiques économiques mises en œuvre étaient-elles appropriées ou se sont-elles avérées efficaces ? Au-delà, des objectifs de croissance, la politique économique en Afrique est-elle une condition nécessaire et suffisante pour la réduction de la pauvreté et des inégalités ?

Ce sont autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre à travers chapitre qui se donne pour objectif de fournir des évidences factuelles de l'impact de la politique économique en Afrique subsaharienne sur le triangle pauvreté, inégalité et croissance. En termes de politiques économiques, nous distinguerons d'une part, la politique sectorielle, la politique monétaire et la politique budgétaire.

Nous partirons d'un premier postulat que la politique budgétaire en Afrique subsaharienne, comme le démontre Li et Zou (2002), est procyclique mais conduit généralement à une augmentation des inégalités et de la pauvreté. Deuxièmement, nous supposerons que la politique monétaire est l'instrument par excellence pour assurer les équilibres macroéconomiques, accroître le pouvoir d'achat des individus et réduire la pauvreté. Troisièmement, nous partirons du fait que la politique agricole ne résout pas la question de la pauvreté et est contracyclique pour les pays d'Afrique subsaharienne. Ce postulat se justifierait par le fait qu'à priori l'Agriculture en Afrique est à faible valeur ajoutée et est très sensible à la volatilité des prix et aux conditions de marché.

Dans la suite du papier nous présenterons dans un premier temps la revue de littérature, ensuite nous ferons une revue des performances économiques et sociales en Afrique subsaharienne et présenterons l'approche méthodologique du papier. Enfin, nous terminerons par la présentation et la discussion des résultats.

I. Revue de littérature

I.1. Théories de la croissance et les évolutions récentes

Bien qu'il existe de nombreux modèles de croissance économique différents, la théorie de la croissance classique, le modèle de croissance néoclassique, la théorie de la croissance endogène et les nouvelles théories ont contribué de manière significative dans ce domaine.

La théorie fondamentale de la croissance contemporaine, appelée « théorie de la croissance endogène » fut développée par Romer (1986). Elle défend l'idée selon laquelle les incitations peuvent affecter le progrès technique et, par conséquent, que les politiques nationales peuvent modifier le taux de croissance à long terme d'un pays. Mais la théorie de Romer et les théories apparentées se concentrent sur l'expansion de la frontière technologique, de sorte que leur pertinence pour l'élaboration des politiques dans les pays en développement est minime.

Des décennies plus tard, (Hall et Jones, 1999) ont introduit la question des infrastructures sociales dans le processus de croissance. En effet, il entend par infrastructures sociales, les institutions en charge de la gouvernance et les politiques gouvernementales mises en œuvre. Celles – ci jouent un rôle important dans la redistribution des richesses et des fruits de la croissance. Le bon fonctionnement des institutions permet d'apporter un plus à l'accumulation du capital physique, du capital humain, l'innovation et la mise en place de nouvelles technologies pour une amélioration de la productivité.

Cependant, bien qu'importantes, Edward et al (2006), nuancent l'apport des infrastructures dans la détermination de la croissance. Ils démontrent que le capital humain et le capital physique sont les meilleures sources de croissance comparativement aux institutions et que les pays pauvres sortent de la pauvreté à travers la mise en œuvre de bonnes politiques souvent même à travers des régimes dictatoriaux. Aussi, ils démontrent que ceux-ci améliorent au fur et à mesure la qualité de leurs institutions politiques. De ce fait, loin de vouloir faire l'apologie des régimes

dictatoriaux, les auteurs prônent l'importance de réaliser de bons investissements et en premier lieu, c'est à dire ceux permettant l'accumulation du capital humain (éducation, santé) et l'accumulation du capital physique.

Des tentatives d'extension de cette théorie au choix du régime politique, qui permettrait une croissance durable à long terme, à savoir le régime présidentiel ou le régime parlementaire, la démocratie ou l'autocraties ont été menées mais n'ont pas abouti à de résultats concluants. L'élément principal étant, la variable d'ajustement sur lequel chaque régime agirait.

Pour répondre à l'ensemble de ces préoccupations, Acemoglu et Johnson (2007) se sont penchés, à travers *la* « théorie moderne de la croissance », sur les facteurs nécessaires pour générer une croissance durable dans le long terme. Selon eux, bien que l'augmentation du capital, du travail et de la terre contribue à la croissance (et peut même être essentielle), l'adoption de la technologie est plus importante que n'importe lequel de ces facteurs sur une longue période.

Ainsi, Il ne fait plus aucun doute que la technologie est un moteur essentiel de la croissance économique à long terme et un facteur majeur des différences de performance économique entre les pays. Ce qui représente un changement considérable par rapport à ce qui se passait il y a un demi-siècle, lorsque Solow (1956) a présenté sa théorie fondamentale. Cette assertion a tiré sa source de l'analyse de la révolution industrielle qui pendant laquelle des pays comme le Royaume Uni, les Etats Unis et le Canada ont connu une période rapide d'industrialisation basée sur l'adoption de nouvelles technologies. Selon ces auteurs, l'adoption de ces technologies reposent sur des institutions fortes et des choix de politique économique adéquat.

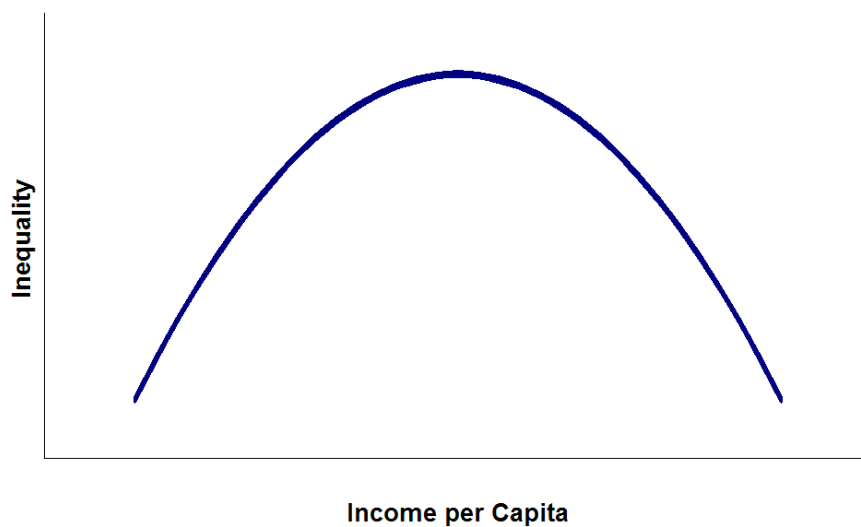
1.2. Relation croissance et pauvreté

La littérature économique abonde de théories sur la relation croissance, pauvreté et les canaux par lesquels ces deux variables interagissent. Ces théories ont connu une évolution particulière au fil du temps en partant des théories traditionnelles du développement, jusqu'aux nouvelles approches de développement.

Au cours de la dernière décennie, l'attitude à l'égard du rôle de la croissance dans la réduction de la pauvreté n'est plus la même que celle des années 1950 et 1970 où la croissance et la pauvreté étaient analysées comme deux phénomènes séparés.

En effet, les premières approches étaient basées sur les travaux pionniers de Simon Kuznets (1955) avec la courbe en U renversée qui considère la réduction de la pauvreté et des inégalités comme une résultante de la croissance économique.

Figure 3-1 : Courbe de kuznet, 1955



Source : Kuznets, 1955

Ainsi, les premières phases de développement qui sont matérialisées par un investissement dans le capital sont accompagnées nécessairement par un accroissement des inégalités et d'une réduction de la pauvreté. Au fur et à mesure que le développement devient effectif, les inégalités s'amenuisent et la pauvreté continue de baisser. Cette hypothèse de Kuznets s'associe avec celle selon laquelle l'accumulation du capital entraînera une migration des populations des secteurs ruraux vers les secteurs urbains.

Dans la même veine, on peut citer certains auteurs telles que Rostow (1960) avec les cinq étapes de développement et Kaldor (1955, 1966) dans sa théorie post – keynésienne de la croissance et de la redistribution des revenus.

Cette hypothèse de Kuznets a montré ses limites autour des années 70 avec certes une décroissance des inégalités, correspondant à la phase 2, descendante, de la courbe mais qui s'est accompagnée d'une augmentation de la pauvreté provoquant une inversion de la courbe.

Ainsi, à la fin des années de croissance rapide des années 70 et d'augmentation significative de la pauvreté et des inégalités des années 80 et 90, il est apparu évident qu'il n'est pas possible d'examiner la croissance séparément de la pauvreté et que les économies ne doivent pas converger inconditionnellement. Il s'avère donc nécessaire de faire une analyse croisée des deux phénomènes qui selon Škare (2015) constituent un même phénomène mais à double face.

Ainsi, à la faveur de l'étude de Chenery et al. (1974) qui a mis en exergue la relation non linéaire entre la croissance rapide et la réduction systématique de la pauvreté dans plusieurs pays en développement, des nouvelles contributions théoriques des années 80 et 90 reliant les deux phénomènes et qui mettent l'accent sur une approche unifiée de la croissance économique et de la pauvreté ont été faites. Il s'agit par exemple des auteurs tels que Datt et Ravallion (1992), Kakwani (1993), Person et Tabellini (1994), Deininger et Squire (1996), Easterley et al. (2000), Dollar et Kraay (2002), Bourguignon (2003), Adams (2004), Ferreira (2010), Fosu (2010), Quah (2003) et bien d'autres. Ceux – ci ont développé des approches statistiques pour la détermination simultanée de la pauvreté et de la croissance.

Basées sur des méthodes paramétriques ou non paramétriques, ces auteurs démontent que la croissance est une condition nécessaire mais non suffisante pour la réduction de la pauvreté. Il s'avère nécessaire de prendre en compte d'autres paramètres, notamment la réduction de la pauvreté à travers une bonne redistribution des revenus. En effet, Fosu (2010) à travers un panel de pays a démontré que bien vrai que la croissance joue un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté et des inégalités, la condition sine qua non pour la mise en place de politiques de croissance pro-pauvre est une compréhension des attributs idiosyncratiques des pays., notamment le profil

inégalité et le profil revenu. De ce fait, un pays pour lequel la véritable source de pauvreté est la mauvaise répartition des richesses, les politiques devraient mettre l'accent sur la réduction des inégalités à travers un système transparent de redistribution.

Partant de cette conception post néoclassique de la relation croissance et pauvreté, M. Škare (2016) a introduit la notion de durabilité dans la relation croissance et pauvreté. Selon lui et en se basant sur le cas de l'Inde et de la Chine, il est essentiel de fonder la stratégie de réduction de la pauvreté sur une croissance économique rapide mais soutenue. La mesure dans laquelle la croissance réduit la pauvreté dépend de la manière dont la pauvreté est mesurée, de la capacité d'absorption des pauvres, du rythme et du modèle de croissance.

Ainsi, une croissance en intensité capitaliste qui n'est pas accompagnée d'une amélioration de la capacité des pauvres à créer de la richesse, peut avoir un impact négatif à long terme sur la croissance.

Il stipule donc que la question de durabilité de la croissance s'impose comme une condition pour que celle-ci réduise de façon consistante la pauvreté. De ce fait découle la question de la composition ou de la politique de croissance nécessaire pour réduire la pauvreté.

En effet Raj et al (2011) indiquent que la composition sectorielle de la croissance économique peut expliquer pourquoi des taux donnés de croissance économique peuvent conduire à des taux différents de réduction de la pauvreté. La croissance qui découle de l'utilisation intensive de main-d'œuvre non qualifiée aura un impact immédiat plus important sur la réduction de l'incidence de la pauvreté que la croissance fondée sur la main-d'œuvre qualifiée, étant donné que les pauvres sont plus susceptibles d'être non qualifiés.

Loayza et Raddatz, un peu plus tôt (2006), ont montré que non seulement l'incidence de la pauvreté diminue face à la croissance économique globale, mais aussi que la réduction de la pauvreté est plus forte lorsque la croissance est à forte intensité de

main-d'œuvre. Le groupe Operationalizing Pro-Poor Growth (2005) a constaté que la majeure partie de la réduction absolue de la pauvreté dans les pays connaissant une croissance économique s'est produite dans les zones rurales, où la majorité des pauvres vivent et tirent leurs moyens de subsistance de l'agriculture. Les politiques foncières et du travail affectent la participation des pauvres des zones rurales à l'économie, ce qui entraîne des conséquences sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

De cette revue, il ressort que la relation entre croissance, inégalité et pauvreté qui a suscité l'intérêt de différents auteurs au fil des années s'est avérée être un élément essentiel de politique économique pour l'ensemble des pays. Un élément important de cette relation réside dans la manière dont la croissance est obtenue, son caractère participatif, inclusif ou non inclusif. Les politiques mises en œuvre devraient privilégier les modèles de croissance basés sur l'accroissement de la productivité de la main d'œuvre et les secteurs porteurs de croissance qui emploient une part non négligeable des couches pauvres et défavorisées.

L'ensemble de éléments théoriques mettent en avant la nécessité de disposer d'une institution régulatrice qui permettent d'assurer un certain équilibre à travers des instruments bien précis qui se résument dans le terme « politique économique ».

I.3. Relation empirique politique économique et réduction de la pauvreté

La politique économique se définit comme l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'Etat pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé dans le but d'améliorer la situation économique générale du pays. Timberger, premier lauréat du prix Nobel d'économie (1964), définit « la politique économique » comme la manipulation délibérée d'un certain nombre d'instruments de mise en œuvre pour atteindre certaines fins.

Plusieurs raisons peuvent justifier l'intervention de l'État dans la sphère économique, parmi lesquelles la nécessité de maintenir la cohésion sociale, l'équilibre des marchés ou le libre exercice de la concurrence. Cette action permet dans une certaine mesure d'assurer un équilibre social et réduire les disparités entre les individus.

De prime à bord, la politique économique vise quatre objectifs principaux à savoir :

- La croissance économique, qui est mesurée par le taux de croissance du PIB. Dans ce domaine, l'objectif de l'Etat est de favoriser une croissance élevée et inscrite dans la durée ;
- Le plein emploi, évalué par le taux de chômage. L'Etat va aider, directement ou indirectement, à créer des emplois ;
- La stabilité des prix, traduite par le taux d'inflation. Il s'agit pour l'Etat de garantir le maintien du pouvoir d'achat des agents économiques ;
- L'équilibre des comptes extérieurs, indiqué par le solde de la balance des paiements.

Les conséquences des politiques macroéconomiques sur le bien-être des pauvres et sur la répartition des revenus sont des questions qui suscitent un intérêt croissant de la part des économistes et des décideurs politiques. Alors que la plupart des analyses de la pauvreté et de l'inégalité ont été de nature microéconomique, il est de plus en plus reconnu que les politiques macroéconomiques et les programmes de stabilisation macroéconomique peuvent avoir des effets importants à la fois sur la distribution et le niveau des revenus.

La littérature sur la relation entre les politiques macroéconomiques et la pauvreté s'éloigne progressivement de l'accent mis sur le lien étroit entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté pour se tourner vers une exploration des politiques, au-delà de la croissance elle-même, qui contribuent à la fois à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la distribution des revenus.

Cette ligne de recherche vise à déterminer si les déséquilibres macroéconomiques, tels que les déficits excessifs des finances publiques et de la balance des paiements, l'importance de la dette et des coûts du service de la dette, et l'inflation élevée, ont des conséquences sur la pauvreté qui vont au-delà de celles qu'ils exercent sur la croissance économique.

Cela s'avère important d'autant plus qu'aujourd'hui, tenant compte du contexte de la mondialisation et de l'instabilité économique et financière au niveau mondial, les pays les moins avancés doivent mettre en place des systèmes et politiques économiques permettant de rendre la croissance durable et solidaire et adaptées aux réalités.

Comme présenté dans la section précédente, le décideur public dispose de plusieurs éléments de politique permettant d'agir sur le niveau de croissance et par extension sur le niveau de revenu moyen de la population.

Ainsi, McKinley (2001), dans son ouvrage "The Macroeconomic implications of Focusing on poverty reduction", indique que les politiques macroéconomiques mises en œuvre devraient être utilisées pour influencer le caractère de la croissance et le canal par lequel les ressources sont partagées avec les pauvres.

Aussi, se basant sur l'expérience de l'Amérique Latine, Alarcon (1997) démontre que la question de la croissance sectorielle est primordiale. Elle indique qu'il faudrait une meilleure orientation de la politique sectorielle en développant les secteurs qui emploient le plus les personnes pauvres. Soit par leur propre dynamique, soit par un effet de contamination des autres secteurs. Il se pose ainsi, la question de la transformation structurelle de l'économie qui permet de passer d'une économie traditionnelle à une économie moderne et industrielle. Deuxièmement, elle indique la nécessité de créer un environnement favorable à l'emploi, l'accès aux actifs, l'accès au crédit et aux services d'appui. Les autres éléments de politiques concerneraient l'amélioration du capital humain à travers le système éducatif et de santé et la gestion de l'endettement.

Dans la même veine, Babakar fall (2005) montre que dans les pays où la majorité de la population vit dans les zones rurales, la croissance agricole fait reculer la pauvreté. Aussi, il stipule que plus la répartition des revenus est équilibrée dans un pays, plus grand sera l'impact de la croissance sur le nombre de personnes vivant dans la société.

Laquelle thèse est étayée par différentes études menées par Dorward et al, 2004 ; Khan 2001 ; et kimenyi 2002 qui montrent que la croissance des secteurs agricoles et tertiaires a un effet marqué sur la réduction de la pauvreté.

Fall (2005) stipule aussi que la croissance dans les activités à forts coefficients de main d'œuvre a aussi un plus grand impact sur la pauvreté. C'est-à-dire que si la croissance augmente les emplois peu qualifiés, les pauvres auront plus de chance d'être bénéficiaires de la croissance.

Ces différents auteurs mettent en avant l'importance de la transformation structurelle de l'économie avec une orientation des investissements vers les secteurs à forts coefficients de mains d'œuvre. Pour la plupart des pays, l'agriculture en constitue le secteur principal. Cependant, vu le fait que l'agriculture n'a pas suivi le pas de modernisation et la mécanisation pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, celle-ci se révèle comme étant un secteur à faible valeur ajoutée. Ce qui pourrait à court terme s'avérer être contracyclique. Ainsi se posera le dilemme de l'arbitrage entre booster la croissance et réduire la pauvreté à court terme. Ce point pose le défi de la transformation structurelle vers lesquelles les pays d'Afrique subsaharienne devraient arriver avec l'amélioration des chaînes de valeurs complètes.

Au-delà de la composante sectorielle de la croissance, les politiques économiques mises en œuvre devraient tenir compte d'autres aspects essentiels, comme le souligne Tulus (2005) qui met en relation les politiques économiques et la réduction de la pauvreté à travers trois canaux : la croissance économique, la distribution des revenus et la stabilité des prix (inflation). Il met avant le rôle important des déterminants de la croissance endogène à long terme comme facteur de réduction de la pauvreté.

Il s'agit ainsi des politiques commerciales, principalement le commerce extérieur, la politique d'investissement à travers la promotion de l'investissement privé et la réforme du secteur financier avec une amélioration de l'accès au crédit (Lucas (1988), Barro (1991), Barro et Lee (1994), Barro et Sala-i-Martin (1995), Bekaert et al. (2001), Levine (1993), Oueslati (2001), Easterly et Rebelo (1993), Edwards, 1997).

Il soutient par ailleurs comme Alarcon (2001) que ces réformes devraient être accompagnées d'investissement en infrastructures, la facilitation de l'accès aux marchés, l'amélioration de l'éducation, la santé, l'accès aux crédits pour les pauvres, la stabilité des prix et une bonne gouvernance. Aussi, concernant la politique commerciale, il indique qu'il serait nécessaire de tenir compte d'un potentiel effet négatif sur les revenus du gouvernement dans la mesure où la libéralisation du commerce extérieur implique une politique fiscale avec la révision des tarifs douaniers à l'importation et à l'exportation.

Aussi, plusieurs autres auteurs dans la littérature se sont penchés sur l'impact de ces politiques spécifiques sur la relation croissance durable et réduction de la pauvreté. Celles-ci se résument en deux grandes politiques, à savoir la politique budgétaire et fiscale et la politique monétaire. Se sont-elles avérées être utiles pour la réduction de la pauvreté ? Les paragraphes suivants présenteront une brève revue de littérature sur l'impact de ces deux principaux instruments de l'Etat pour la réduction de la pauvreté et des inégalités.

Politique budgétaire et réduction de la pauvreté

Pour ce qui concerne la politique budgétaire et fiscale, il est reconnu que celle-ci est un instrument essentiel de l'Etat dans la distribution des revenus et des richesses. Elle peut y parvenir par le biais d'une redistribution statique, en fonction des modèles de dépenses publiques et de collecte de recettes, ou par le biais d'une redistribution dynamique, grâce à son influence sur le modèle de distribution de la croissance (Killick, 2002). Ainsi, Lustig (2018) à travers le cas des pays à revenus moyens démontre que, la politique efficace est celle qui a pour objectif primaire la redistribution des revenus, les transferts directs envers les pauvres et une taxation des plus riches. Dans cette logique il introduit aussi, la question du modèle de taxation qui si celui-ci est appliqué sur la consommation pourrait avoir un effet d'éviction avec une réduction du pouvoir d'achat de la population en général mais avec un accent particulier sur les personnes les plus pauvres.

Par ailleurs, il est démontré que l'orientation des dépenses vers les secteurs pro-pauvres que sont l'éducation et la santé constituent des leviers importants par lesquels la politique budgétaire et fiscale peut réduire la pauvreté sous toutes ses formes, y compris sa nature multidimensionnelle (Sen 1985, 1999). Et comme le démontrait (Obi et al., 2007) sur le cas du Nigéria, le ciblage des dépenses publiques tend à être un outil réel et puissant pour la redistribution des revenus et la réduction de la pauvreté.

Ces mêmes résultats avaient été trouvés un peu plus tôt par Maipita et al (2010) à partir d'un modèle à équilibre général calculable sur le cas de l'Indonésie mais en précisant que les principaux revenus touchés étaient ceux du milieu rural qui étaient essentiellement agricoles.

Un aspect important de cette relation politique fiscale et pauvreté a été mis avant par Arkadeva et al. (2022) dans leur expérience sur les pays d'Europe de l'Est à l'aune de la Covid-19 qui a remis en cause les politiques existantes. En analysant les approches développées par Novokmet et al (2018) qui propose la taxation du capital et du revenu des plus riches et celle proposée par L. Summers (2001) qui promeut plutôt l'augmentation des revenus des populations de la classe moyenne et des politiques d'allocation chômage. Leurs analyses conduisent au fait que la seconde approche est la meilleure dans la mesure où la propension marginale à consommer des personnes est très élevée, celle-ci aura à impact positif sur la production et entraîner une augmentation des revenus des ménages (Modèle keynésien).

La politique budgétaire aussi revêt un caractère essentiel dans la gestion crises diverses en vue d'éviter l'augmentation de la pauvreté. Selon le rapport pauvreté et prospérité partagée (2022) de la Banque Mondiale, la COVID – 19 a donné beaucoup de leçons économiques à l'ensemble des pays dans le monde. Dans les premières phases de la pandémie, la politique budgétaire a efficacement empêché certains ménages vulnérables de sombrer dans la pauvreté. Les microsimulations dans les pays à revenu faible ou intermédiaire montrent que, sans mesures budgétaires, la pauvreté aurait été plus élevée de 2,4 points de pourcentage en moyenne ; Cependant, même si la

politique budgétaire a presque entièrement compensé l'impact de la pandémie sur la pauvreté dans les pays à revenu élevé, elle n'a compensé que la moitié de l'impact dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à peine plus d'un quart de l'impact dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Il s'est avéré, aussi que dans la majorité des cas, les coûts d'emprunt élevés ont limité l'ampleur de la riposte budgétaire à la pandémie de COVID-19 dans de nombreux pays à revenu faible ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Ainsi, la question de l'emprunt et de la viabilité de la dette s'impose comme une question essentielle.

Par ailleurs, un autre facteur de la politique budgétaire limitant qui était identifié dans le cadre de la lutte contre la pauvreté post COVID était la structure économique du pays en matière d'emploi. Il était presque impossible de fournir aux entreprises le soutien nécessaire pour sauver des emplois dans les pays ayant un vaste secteur informel. Le pourcentage de travailleurs bénéficiant de subventions salariales était plus élevé dans les pays où le secteur formel employait une plus grande part des travailleurs avant la crise, même en tenant compte du niveau global des dépenses et du PIB par habitant. Aussi, il est indiqué qu'il est difficile d'augmenter les recettes sans accroître la pauvreté dans un pays où le secteur informel est important et où la couverture du système de protection sociale est limitée, car les ménages qui sont en majorité dans le secteur informel subissent l'effet de paiement des impôts indirects qui résulteraient du système fiscal mis en place.

Politique Monétaire et pauvreté

Un autre élément de politique dont dispose l'Etat est la politique monétaire. Il existe de nombreuses théories qui expliquent directement ou indirectement le lien entre la politique monétaire et la pauvreté, par son impact sur les activités économiques telles que les prix, l'investissement, la croissance, l'emploi, le revenu et le bien-être des populations.

L'objectif principal de la politique monétaire peut varier selon les circonstances économiques et les priorités des autorités monétaires. Par exemple, en période de

récession, la politique monétaire expansionniste peut être utilisée pour stimuler l'activité économique en abaissant les taux d'intérêt et en augmentant la disponibilité du crédit. En période de surchauffe économique, une politique monétaire restrictive peut être mise en œuvre pour contenir l'inflation en relevant les taux d'intérêt.

La politique monétaire, qui est gérée par la banque centrale d'un pays, peut influencer divers aspects de l'économie, y compris la réduction de la pauvreté à travers plusieurs mécanismes notamment le taux d'intérêt, qui affecte le coût du crédit pour les ménages et les entreprises. Ainsi, des taux d'intérêt bas peuvent encourager l'investissement, stimuler la consommation et faciliter l'accès au crédit pour les emprunteurs, ce qui peut bénéficier aux personnes à faible revenu cherchant à investir dans l'éducation, le logement ou la création d'entreprises. Dans une large mesure, celle-ci contribue à soutenir le développement financier en favorisant un système bancaire stable et inclusif. L'accès aux services financiers peut être un moyen important de réduire la pauvreté en permettant aux individus d'épargner, d'investir et de gérer les risques financiers. Ainsi, une étude réalisée par Ekobena (2014) a montré qu'il existe une corrélation positive entre le taux d'intérêt et la pauvreté aux États-Unis, ce qui implique que la hausse du taux d'intérêt augmente le taux de pauvreté.

Ces résultats ont été corroborés par des auteurs tels que Singh et Huang (2015), Shahbaz & Nawaz (2016) qui ont démontré une relation positive entre le développement financier qui est approximé par le crédit domestique et le taux de pauvreté. Dans cette même veine, En 2019, Tanjank et al., à partir d'un modèle à correction d'erreur en deux étapes a révélé que la politique monétaire, représentée par le taux d'intérêt, a un impact négatif significatif sur la pauvreté. Il a ainsi recommandé que les autorités monétaires réduisent les intérêts sur les prêts accordés aux micro-entrepreneurs afin de réduire la pauvreté.

Cependant, Ekobena (2014) montre que ce résultat peut être différent dans le cas des pays en développement, en raison du fait que ces pays sont caractérisés par des institutions, des systèmes d'imposition et d'indemnisation différents. En effet, Saeed

(2020) a examiné l'effet de la politique monétaire sur la réduction de la pauvreté au Pakistan pour la période 2001-2017. Les résultats de l'étude ont révélé que ni la masse monétaire ni le taux d'intérêt n'ont d'impact significatif sur la pauvreté.

Par ailleurs, la politique monétaire contribue à travers l'accroissement de la masse monétaire et la maîtrise de l'inflation et permet d'accroître le pouvoir d'achat des ménages et agir ainsi sur la réduction de la pauvreté. En effet une étude empirique menée sur l'efficacité des instruments de politique monétaire indirecte dans la réduction de la pauvreté au Nigeria par Goshit et Longduut (2016) en utilisant des données de séries temporelles pour la période de 1986 à 2012 montrent que parmi les indicateurs de politique monétaire utilisés dans l'étude, seule la masse monétaire a un impact significatif sur le taux de pauvreté. Les autres indicateurs tels que le crédit du secteur bancaire à l'économie, le taux d'intérêt, le taux d'escompte, les réserves obligatoires et le ratio de liquidité ne sont pas significatifs. L'étude conclut que les instruments de la politique monétaire indirecte ne sont pas suffisants pour réduire la pauvreté au Nigeria. L'étude recommande que la politique monétaire soit utilisée avec d'autres politiques macroéconomiques pour lutter contre la pauvreté au Nigeria.

Aussi, un peu plus tôt, Romer (1998) avait examiné les implications à court et à long terme de la politique monétaire sur le bien-être des pauvres. L'étude a montré que la relation à court terme et la relation à long terme évoluent dans des directions opposées. L'étude suggère donc que les effets à court terme de la politique monétaire sur la pauvreté sont fondamentalement erronés, alors que les politiques expansionnistes peuvent produire un boom et minimiser la pauvreté. Une inflation faible et une croissance globale régulière de la demande sont liées à un meilleur bien-être à long terme pour les pauvres. Cependant, étant donné que l'impact cyclique de la politique monétaire est nécessairement transitoire, l'analyse montre que le meilleur moyen d'améliorer continuellement les conditions des pauvres est une politique monétaire axée sur une faible inflation et une demande globale stable.

Ces résultats sont les mêmes que ceux trouvés par Abdulrahman et al (2023) qui ont démontré qu'il existe un lien étroit entre la masse monétaire, la réserve d'argent, le ratio de liquidité et le taux de pauvreté. Ils suggèrent que les autorités monétaires poursuivent un programme de politique monétaire de faible inflation qui stabilisera la demande et améliorera le statut des personnes défavorisées, en se concentrant sur les secteurs productifs de l'économie qui impliquent les petites et moyennes entreprises. Avec une meilleure qualité institutionnelle, une politique monétaire à faible inflation encouragera non seulement l'investissement, augmentera les opportunités d'emploi, la croissance économique, mais améliorera également le bien-être de la population dans le pays.

Cette revue de littérature nous permet de voir que la politique économique joue un rôle important dans l'ambition des pays de réduire la pauvreté, qu'il s'agisse d'une politique structurelle basée sur les trois grands secteurs de l'économie à savoir l'agriculture, l'industrie et les services ou d'une politique budgétaire accompagnée d'investissements stratégiques dans les secteurs ayant un impact direct sur le bien-être des individus. Outre celles-ci, la politique monétaire s'est avérée être un instrument permettant d'accroître les possibilités économiques des individus à travers le développement financier et la maîtrise de l'inflation et des prix. Un aspect important de cette littérature est qu'elle nous enseigne aussi que la politique monétaire ou budgétaire ne devrait pas se faire de façon isolée mais de façon concomitante afin d'assurer un meilleur impact sur les populations.

II. Situation socioéconomique en Afrique subsaharienne

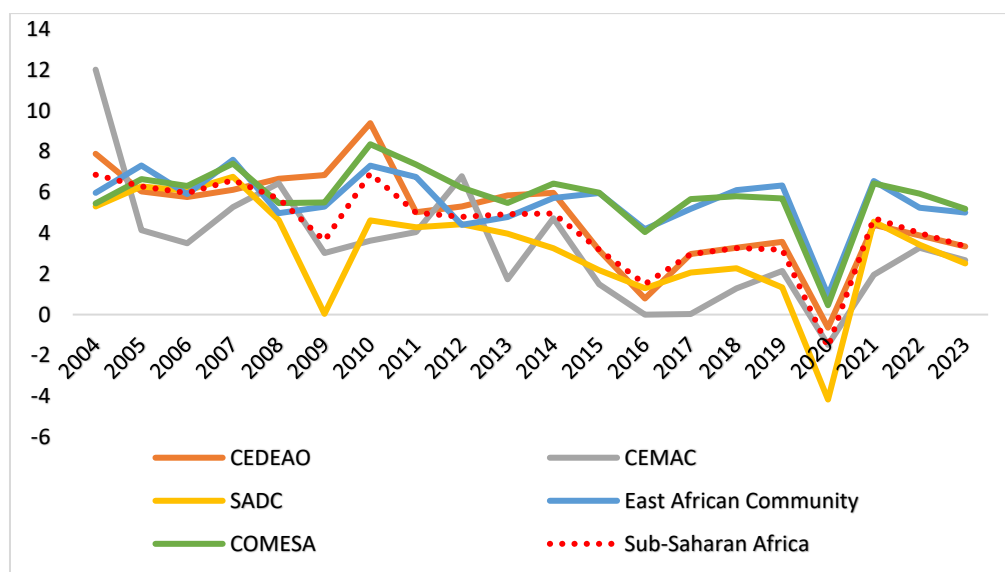
II.1. Situation macroéconomique récente de l'Afrique subsaharienne

Analyse de la croissance économique

Au cours de ces 20 dernières années, l'Afrique subsaharienne a été l'une des régions les plus dynamiques en termes de croissance économique, malgré sa tendance baissière à partir de 2010. En effet, d'un taux de croissance du PIB réel de 6,86% en 2004, celui-ci est passé à 3,6% en 2009, avant de remonter autour de 2010 à près de

7% avant de connaître une baisse constante jusqu'en 2020 où il s'est établi à (- 1,6%) en raison de la COVID-19. Atteignant ainsi son niveau le plus bas en près de 20 ans. Après la levée des différentes restrictions et de la reprise économique au niveau mondial, l'Afrique subsaharienne a renoué avec la croissance économique en remontant à 4,7% en 2021 et 3,3% en 2023.

Graphique 3-1: Evolution de la croissance économique en Afrique subsaharienne



Source: IMF, Regional Economic outlook 2023

Les taux de croissance les plus faibles ont été enregistrés dans les zones de la SADC (Southern African Development Community) et de la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale). La croissance dans ces zones est évaluée en moyenne à 3,25 pour la SADC et 3,33% pour la CEMAC. Ces zones ont connu leurs plus faibles taux, principalement en 2009 et 2020 pour la SADC et 2016, 2020 pour la CEMAC. Ainsi, l'année 2009 qui a été marquée par les effets de la crise économique de 2008 et une baisse des exportations et des cours de matières premières a engendré un véritable ralentissement dans l'ensemble de ces pays avec une croissance quasi nulle. L'ensemble des pays de la SADC ont été très touchés et la récession a été plus prononcée au Botswana qui a connu une croissance de (-14%), le Lesotho (0,4%), l'Afrique du Sud qui est l'une des économies les plus prospères n'y a pas échappé et a connu une récession évaluée à (-1,5%).

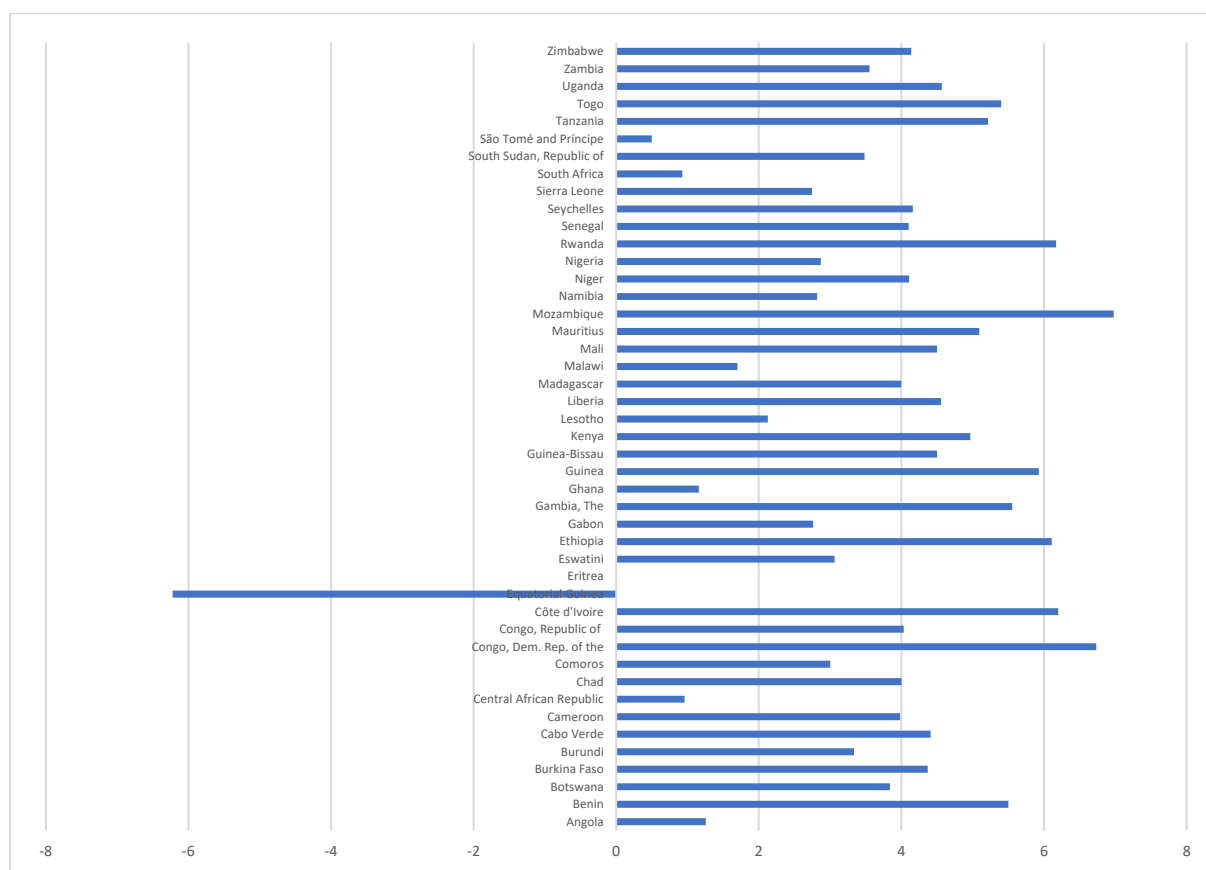
La CEMAC, quant à elle, a connu sa première plus grande récession de ces 20 dernières années en 2016 – 2017 avant la récession globale de 2020 qui a touché quasiment toutes les zones économiques. Le taux de croissance moyen dans cette zone en 2016 était quasi nul (-0,006%). En effet, depuis juin 2014, les chocs liés aux prix pétroliers ont pesé sur les cinq pays exportateurs de pétrole membres de la CEMAC. Les cours du pétrole avaient reculé de plus de 55 % (FMI, 2016) et étant donné que celui-ci représentait plus des trois quarts des exportations régionales et la moitié des recettes budgétaires en 2014, cela a contraint la plupart des pays à faire face à des pressions budgétaires. Ainsi, ces pays ont dû faire face aux « déficits jumeaux », c'est-à-dire le déficit budgétaire et le déficit des balances courantes. Les pays le plus touchés ont été le Tchad, la République du Congo et la Guinée équatoriale avec des taux de croissance respectifs de (-5,6%, -5%, -8,8%) en 2016. Cette dynamique s'est perpétuée en 2017.

Les zones les plus prospères en termes de croissance ont été celles du COMESA et de l'EAC avec des taux de croissance moyen respectifs de 5,8% et 5,6% sur la période 2004 – 2023. Les pays de ces zones ont pu résister aux différents chocs économiques de 2008 et 2014 et maintenir des taux de croissance élevés. Bien vrai que la crise de la COVID – 19 ait eu un impact sur toutes les économies au niveau mondial, le COMESA et l'EAC ont pu maintenir des taux de croissance positifs entre 2020 et 2021.

La zone CEDEAO, quant à elle, se situe à la médiane des différentes zones avec un taux de croissance moyen de 4,7% sur la période. La principale récession connue par la CEDEAO est celle de 2020 avec la crise de la COVID – 19, avec une croissance évaluée à (-0,6%), même si des pays tels que la Côte d'Ivoire (1,7%) et le Sénégal (1,3%) ont réalisé des croissances positives.

En 2023, l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne ont renoué avec la croissance, et le pays le plus performant est le Mozambique avec une croissance de (7%), suivi de la République démocratique du Congo (6,7%), la Côte d'Ivoire (6,2%), le Rwanda (6,2%) et l'Ethiopie (6,1%).

Graphique 3-2 : Taux de croissance par pays de l'ASS (Afrique subsaharienne) en 2023



Source : regional economic outlook 2023, FMI

Le pays qui vit la récession économique est la Guinée Equatoriale (-6,2%). Cette situation qui serait la résultante du vieillissement des puits de pétrole et des conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie¹⁶. Malgré la recrudescence des crises dans plusieurs régions de l'Afrique subsaharienne, les économies ont su se montrer résilientes.

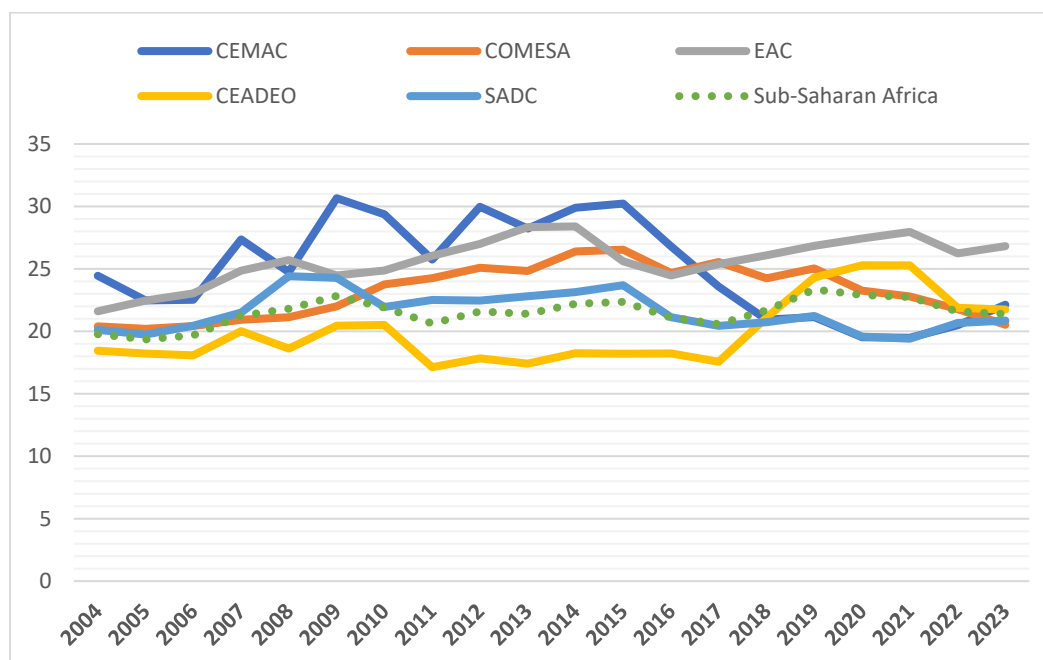
Evolution de l'investissement

Comme le démontre les statistiques sur la croissance, l'Afrique subsaharienne est une région en plein essor économique à l'image des pays asiatiques il y a quelques années. Cet essor économique est accompagné d'un niveau élevé d'investissements, avec un taux maintenu entre 20 et 25% du PIB sur ces 20 dernières années. Cependant demeure

¹⁶ Perspectives économiques 2023, BAD

faible comparativement aux pays en développement et émergents d'Asie qui se retrouvent à des taux avoisinant 40% en moyenne.

Graphique 3-3 : Evolution de l'investissement en Afrique subsaharienne



Source : regional economic outlook 2023, FMI

Les pays de la CEMAC ont réalisé les plus grosses performances en matière d'investissements (en proportion du PIB) de 2004 à 2015. Le niveau d'investissement est passé de 24% en 2004 à 30% en 2015. Cependant à partir de 2016, celui – ci a connu un déclin pour atteindre 21% du PIB en 2023.

Pour ce qui concerne les pays de l'Afrique australe, l'investissement est allé de façon croissante durant cette période, passant de 22,5% en 2004 à 26,8% en 2023. Le pic avait été atteint en 2014 avec une valeur de 28,4%.

Les pays de la SADC et de l'Afrique de l'Ouest ont réalisé les plus faibles performances sur cette période, comparativement aux autres zones. La dynamique de l'investissement au sein des pays de la SADC est quasi-constante, passant de 19,35% à 21,38%. Quant à la CEDEAO, elle enregistre depuis 2005, le taux d'investissement le plus faible (18,5% en moyenne). Ce n'est qu'à partir de 2017, que l'on constate un regain de l'investissement se traduisant par une hausse allant de 21,1% en 2018 à 21,74% en 2023.

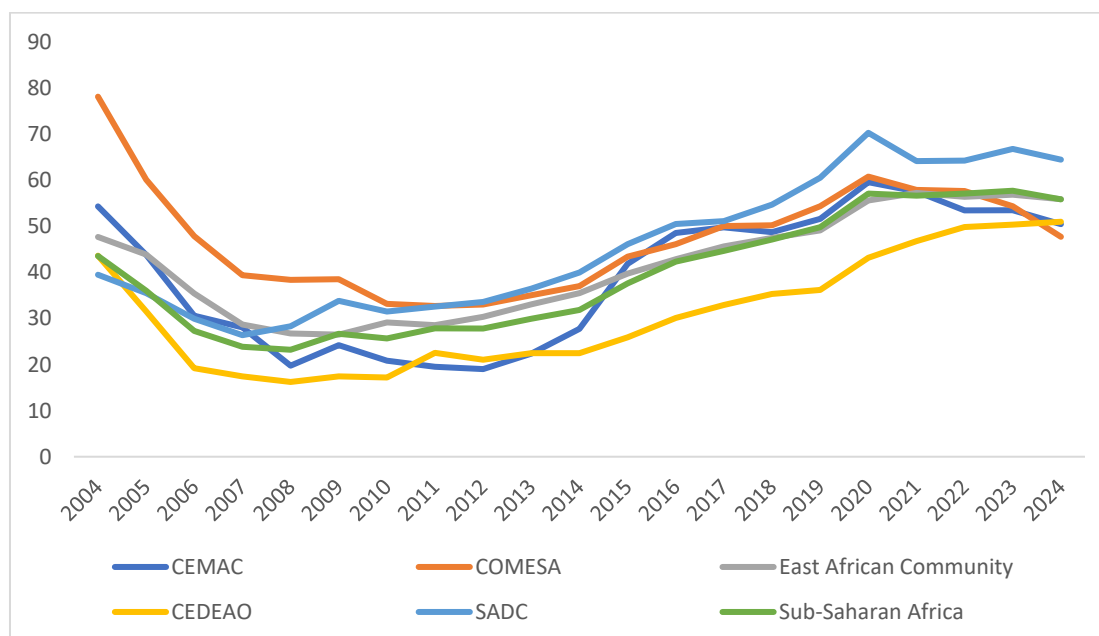
Dynamique de la dette

La politique budgétaire demeure le principal outil de politique économique utilisé par les dirigeants en Afrique subsaharienne. Ainsi, une économie fortement tournée vers l'exportation de produits à faibles valeurs ajoutées et des efforts constants des administrations publiques ont fait exploser le taux d'endettement et rendu celui-ci sensible aux changements conjoncturels. Cette zone est caractérisée par un taux d'endettement variant d'un pays à un autre.

La dette connaît principalement trois phases marquées par des événements tels que (i) le premier choc pétrolier, (ii) la crise de 2008 et les crises de la Covid-19 et le conflit russo-ukrainien.

A la suite des chocs pétroliers de 1973 et de l'inflation sous-jacente, l'on a vu exploser le niveau de la dette des pays contractants, des pays du Sud en particulier. Il s'en est suivi une phase de compression des dépenses publiques, correspondant aux plans d'ajustement structurel.

Graphique 3-4 : Evolution de la dette en Afrique subsaharienne



Source : regional economic outlook 2023, FMI

Le graphique ci-dessus montre que l'évolution de la dette a connu deux principales phases de 2004 à 2023. Primo, de 2004 à 2011, on observe une tendance à la baisse du

taux d'endettement. L'effort de désendettement a été beaucoup plus manifeste au niveau de la COMESA, avec un endettement allant de 78,13% à 32,71% (soit une baisse de 58%). En revanche, les autres zones économiques avaient des taux relativement bas (n'atteignant pas 50%) sur ladite période et ont maintenu des niveaux aussi bas à l'instar de la CEDEAO dont le niveau d'endettement est passé de 36% à 22%. La faiblesse du taux d'endettement au sein de la CEDEAO, comparativement aux autres zones économiques, pourrait se justifier par les rigueurs de gestions budgétaires et de politiques internes. En effet, les états membres de la CEDEAO sont priés de ne pas dépasser le seuil d'endettement communautaire de 70% et une limite du déficit budgétaire de 3%.

A partir de 2011, on observe une reprise de l'endettement extérieur des pays d'Afrique subsaharienne, passant de ce fait de 21% à 50,37%. Elle est la résultante de la reprise du levier budgétaire et de la levée des contraintes économiques liées aux Programmes d'Ajustement Structurel (PAS). Sur la période 2012-2023, l'on peut constater une augmentation particulière du taux d'endettement au sein de la SADC et de la CEMAC.

Selon le FMI en 2021, les trains de mesures budgétaires liées à la pandémie COVID - 19 dans la région n'ont atteint que 2,6 % du PIB en moyenne en 2020, soit bien moins que les 7,2 % du PIB dépensés par les pays avancés. Cependant, la dette publique en Afrique subsaharienne a augmenté pour atteindre plus de 66 % du PIB (moyenne pondérée de 58 %) en 2020, soit son niveau le plus élevé depuis près de 15 ans, à cause dans une large mesure d'une baisse des recettes et du PIB. Dix-sept pays, représentant environ un quart du PIB de la région, ou 17 % de la dette de la région, présentent donc maintenant un risque élevé de surendettement, ou sont déjà en situation de surendettement

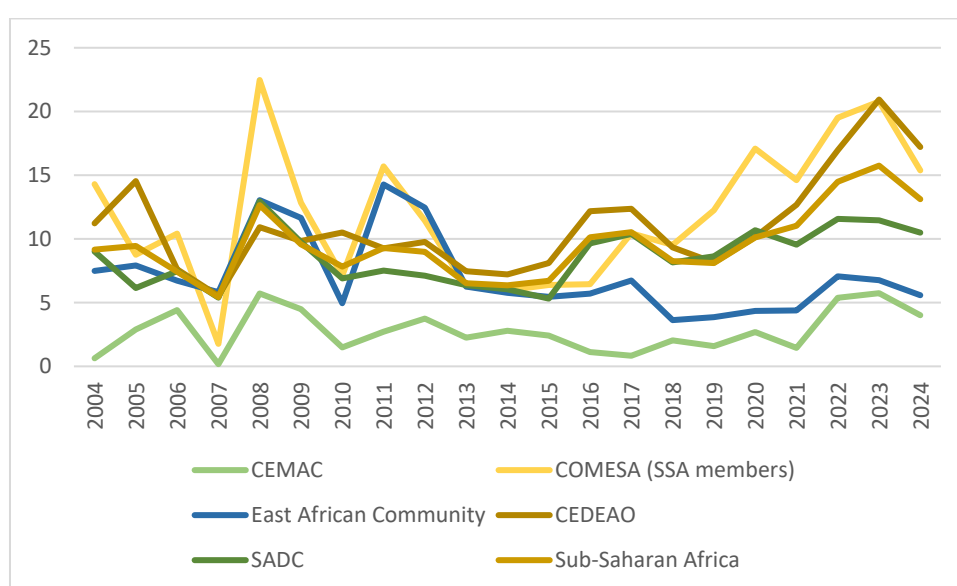
Dynamique de l'inflation

Le taux d'inflation, calculé sur la base de variation de l'indice harmonisé des prix à la consommation, est une variable dont l'importance est avérée aussi bien au point

économique que social. La maîtrise de l'inflation est d'ailleurs un objectif majeur de politique économique afin de ne pas poindre le niveau de vie des habitants.

La CEMAC est la zone qui enregistre les taux d'inflation les plus bas avec une moyenne de 2,9% sur la période 2004-2024, contre 8,6% pour la SADC ou 11% pour la CEDEAO. Malgré les soubresauts qu'ont connu les différentes économies (crise de 2008 ; crise de la covid-19 ; la guerre russo-ukrainienne), le taux d'inflation a été maintenu autour de 5%.

Graphique 3-5 : Evolution de l'inflation en Afrique subsaharienne

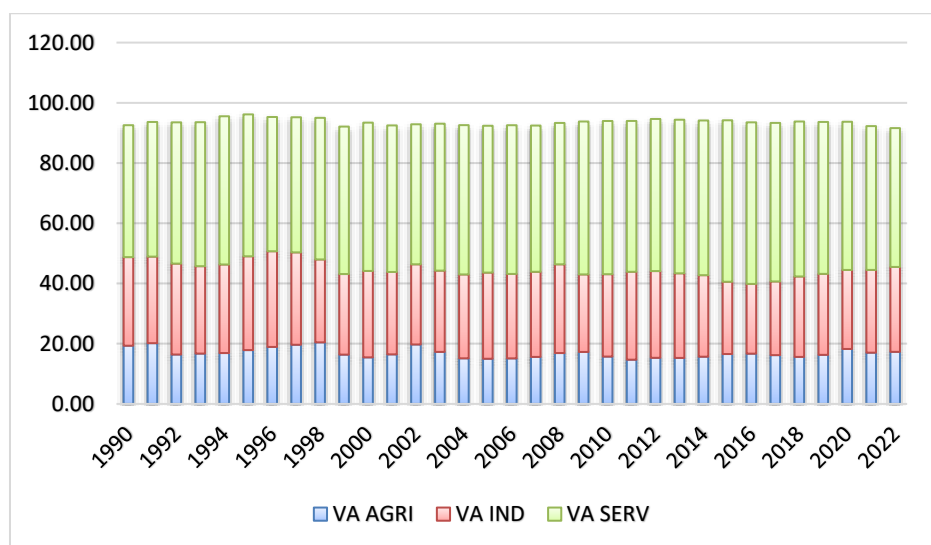


Source : regional economic outlook 2023, FMI

Analyse sectorielle

D'un point de vue des secteurs porteurs de croissance, le constat est que les économies d'Afrique subsaharienne sont dominées par le secteur des services qui occupent environ en moyenne 49% de la richesse produite. Il s'en suit le secteur de l'industrie dont la part dans le PIB est de 28%. L'agriculture, quant à elle, occupe la dernière position avec une volume de 17%. Cette structure est restée quasi inchangée durant plus de 40 ans dans toute l'Afrique subsaharienne. Comparativement aux économies développées et celles d'Asie du sud-est, le constat est que la structure est quasiment la même mais avec une forte dominance du secteur des services (autour de 70% pour les économies développées).

Graphique 3-6 : Evolution de la composante sectorielle de la croissance en Afrique subsaharienne



Source : World Development Indicators, 2023

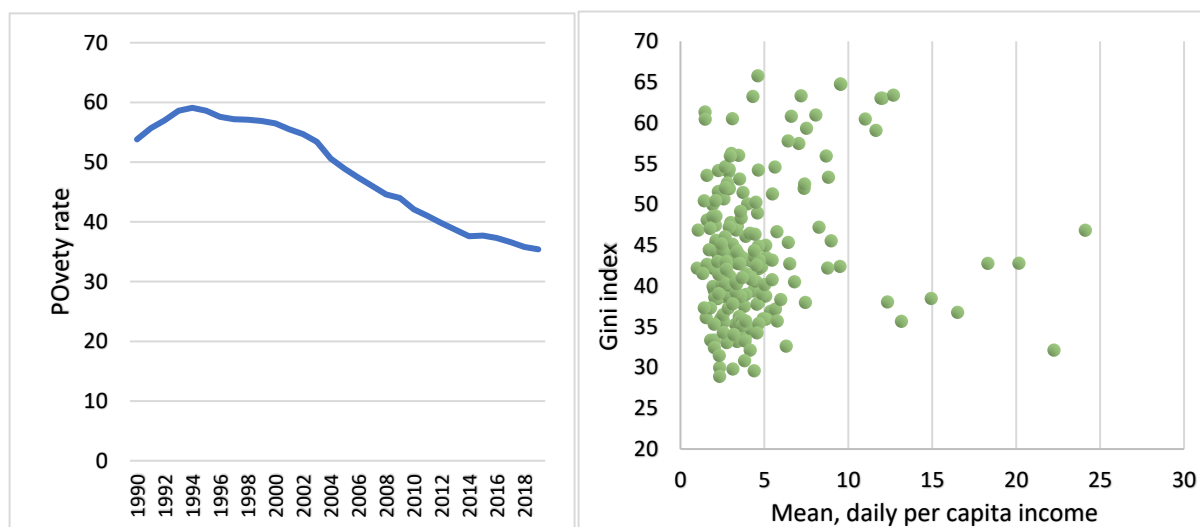
Ainsi, la question de la transformation structurelle en Afrique est enclenchée mais est encore lente.

II.2. Dynamiques de la pauvreté et des inégalités en Afrique subsaharienne

La tendance générale est que la pauvreté¹⁷ connaît une baisse générale en Afrique subsaharienne depuis 1994, où celui-ci était à son paroxysme avec un taux évalué à 59,1%. Depuis lors, celui-ci a connu une baisse globale, atteignant environ 35,4% en 2019. Les taux de pauvreté les plus élevés étaient enregistrés dans les pays comme Madagascar (80,7%, 2012), le Malawi (70,1%, 2019) et le Mozambique (74,4%, 2019). A contrario, le Gabon, le Sénégal et la Côte d'Ivoire enregistraient les taux les plus faibles qui s'élevaient respectivement à (2,5% en 2017 ; 9,2% en 2018 ; 11,5% en 2018).

¹⁷ Seuil de pauvreté : 2,15\$ par jour (PPP, 2017), selon les données de la Banque Mondiale (WDI, 2023)

Graphique 3-7 : Evolution de la pauvreté et des inégalités en Afrique subsaharienne



Source : WDI, PIP 2022¹⁸

En termes d'inégalités, force est de constater que la majorité des pays de l'Afrique subsaharienne, regroupés dans la catégorie des pays à faible et moyen revenu, ont un niveau d'inégalité moyen sur la période 1990 – 2022, avec un indice de Gini variant entre 30% et 68%. Cette concentration nous indique que l'inégalité est persistante. Les pays les plus inégalitaires sont la Namibie et l'Afrique du sud dont les indices de Gini avoisinaient les 60%.

De façon générale, il apparaît que la baisse de la pauvreté s'est accompagnée d'une réduction des inégalités même si celles – ci demeurent relativement élevées.

III. Méthodologie et modèle économétrique

La littérature économique et les analyses statistiques nous ont permis de mettre en avant le rôle important des politiques économiques dans la détermination du triangle croissance, pauvreté et inégalité.

L'analyse économétrique que nous réaliserons permettra d'identifier les politiques qui réduisent la pauvreté ainsi que leurs différents mécanismes des transmissions. En vue de l'atteinte de cet objectif, nous formulerons un modèle économétrique de manière à

¹⁸ WDI: World Development Indicators
WPIP: World Poverty and Inequality Platform

(i) estimer l'élasticité de la variation de pauvreté à la croissance et à celle des inégalités ;
(ii) évaluer la relation endogène entre croissance et inégalité et (iii) estimer l'impact des politiques économiques sur la pauvreté à travers leurs effets sur la croissance et sur les inégalités.

La première relation est principalement déduite des travaux de Bourguignon (2003 et 2004), et renforcée par les conclusions de ceux de Kraay (2005). L'idée maîtresse véhiculée par ces travaux est que la variation du PIB par tête (la croissance) et celle des inégalités dans la distribution des revenus (la redistribution) sont les deux sources primaires et statistiquement significatives des variations de la pauvreté.

Cela implique par ailleurs que les variables macro-économiques doivent influencer d'abord la pauvreté, soit à travers leur effet sur le potentiel de croissance, soit (et/ou) à travers leur effet sur la distribution des revenus, ce qui justifie finalement la troisième relation. Enfin, l'existence de liens à deux directions entre croissance et inégalité postulée par la théorie économique et soutenue par certains résultats empiriques justifie la pertinence de la deuxième relation.

III.1. Modèle théorique ou économique

Le modèle théorique permet de mettre en évidence les différents modèles de pauvreté, de croissance et d'inégalités et les différentes interactions. Celui – ci propose la détermination simultanée des trois variables comme fonction de variables prédéterminées et des variables exogènes.

Equation théorique de la pauvreté

Le degré de pauvreté dans un pays donné dépend de deux facteurs principaux : le niveau moyen de revenu dans le pays et le niveau d'inégalité. L'équation se présente sous la forme suivante :

$$P = P(Y, G)$$

Avec P, représentant la mesure de pauvreté appartenant à la classe d'indicateurs FGT (Foster-Greer-Thorbecke), Y le niveau de revenu moyen par tête et L(p), la courbe de Lorenz indiquant le niveau de distribution du revenu.

De façon intuitive, il existe une relation négative entre la pauvreté et le niveau de revenu et une relation positive en celle – ci et les inégalités. Ainsi, les élasticités s'écrivent comme suit:

$$\gamma = \frac{\partial P}{\partial Y} \frac{Y}{P} < 0$$

$$\phi = \frac{\partial P}{\partial G} \frac{G}{P} > 0$$

Avec γ et ϕ représentant respectivement les élasticités - revenu et les élasticités inégalités de la pauvreté.

Ainsi un changement dans la pauvreté à la suite de la mise en œuvre d'une politique se déclinera à travers les dérivées partielles ci-après :

$$\frac{\partial P}{\partial X} \frac{X}{P} = \frac{\partial Y}{\partial X} \frac{X}{Y} \frac{\partial P}{\partial Y} \frac{Y}{P} + \frac{\partial G}{\partial X} \frac{X}{G} \frac{\partial P}{\partial G} \frac{G}{P}$$

En utilisant les équations précédentes :

$$\frac{\partial P}{\partial X} \frac{X}{P} = \frac{\partial Y}{\partial X} \frac{X}{Y} \gamma + \frac{\partial G}{\partial X} \frac{X}{G} \phi$$

A travers cette équation, il apparaît clairement les canaux par lesquels une politique économique mise en œuvre peut impacter la pauvreté. Celui-ci dépendra de : i) l'impact de la politique sur la croissance ; ii) la manière dont la croissance se traduit par une réduction de la pauvreté ; iii) l'impact simultané de la politique sur l'inégalité (mesurée par le coefficient de Gini), et iv) la manière dont les changements en matière d'inégalité se traduisent par une réduction de la pauvreté.

Equation théorique de la croissance

Le modèle de base de la croissance est celui défini par Barro (2000) qui tire sa source du modèle néoclassique. Ainsi, la croissance est définie selon l'équation ci-après:

$$y = F(Y, X)$$

Avec y , Y , X représentant respectivement la variation du PIB par tête, le niveau initial du PIB par habitant et le vecteur des facteurs de contrôles. Pour une valeur donnée d' Y (valeur prédéterminée), la variation du PIB par tête, y est déterminée par Y par ses effets sur les variables X . Par ailleurs, le niveau du PIB par tête dépend, à son tour, de ces mêmes variables.

Selon Barro (2000), le niveau du PIB initial d'une économie prédétermine par exemple la redistribution des revenus, le niveau des investissements et de l'éducation de cette économie. En retour, ces facteurs déterminent le niveau du PIB de la période suivante. Ce cadre permet de saisir la dynamique de court terme du processus de la croissance. Sur la base des arguments théoriques, postulant l'effet des inégalités de revenus sur la croissance par l'investissement en capital physique et humain, Barro (2000) intègre les inégalités dans le modèle de croissance. Par ailleurs, en nous basant sur la théorie du commerce international qui met en évidence les effets distributifs de l'ouverture à l'échange via les effets prix des biens et sur les revenus des facteurs de production, et la théorie moderne de la croissance, Acemoglu (2008), l'équation de la croissance s'écrit sous le format suivant :

$$y = f(\text{investissement}, \text{capital humain}, \text{inégalités}, \text{ouverture}, \text{Gouvernance})$$

Equation des inégalités

Ce modèle s'inspire de celui de Lundberg et Squire (2003). Il est également adapté pour l'analyse des variations à court terme des inégalités. Il s'apparente à celui du modèle de croissance de Barro (2000).

La variation des inégalités se présente suivant la fonction : $g = K(G, Z)$

Avec g , G , et Z , représentant respectivement la variation des inégalités, le niveau initial des inégalités, et Z le vecteur des autres déterminants. Ainsi, le niveau initial des inégalités prédétermine les variations des inégalités via ses effets sur les autres facteurs Z .

Kuznets (1955) postule que les inégalités sont déterminées par le progrès technique à travers ses effets sur le développement économique donc par le revenu. Par conséquent, la variation du PIB par tête détermine essentiellement la distribution des revenus via les mécanismes des marchés. La formation du capital humain est également un mécanisme de production de revenus via ses effets positifs sur les productivités du facteur travail.

Outre le mécanisme du marché, l'action gouvernementale joue un rôle important dans la détermination de la distribution des revenus. Ainsi, les variables de gouvernance et choix politique impactent le niveau de distribution des revenus.

L'inégalité selon la fonction ci-après :

$$g = K(\textit{production}, \textit{capital humain}, \textit{gouvernance})$$

Modèle structurel

Le modèle structurel empirique est formulé conformément au modèle théorique ci-dessus présenté de manière à assurer la stabilité des coefficients dans le temps et dans l'espace. L'hypothèse sous-jacente à la spécification est que, les valeurs des coefficients peuvent différer d'un individu à l'autre, quoiqu'en moyenne ces coefficients soient identiques.

Une telle spécification permet de prendre en compte les variabilités constatées dans les données, dans le temps et dans l'espace. Ainsi, les spécificités individuelles sont appréhendées par le terme d'erreur afin d'améliorer l'efficacité des estimateurs par le contrôle d'éventuelle hétérogénéité. Cette spécification permet d'obtenir les effets directs et réciproques entre les inégalités et la croissance en présence de certaines variables de contrôle.

En nous basant sur les équations caractéristiques de nos variables clés que sont, la croissance, l'inégalité et la pauvreté, on élaborera un système d'équation permettant traduire les interactions entre les différentes variables. Nous intégrerons à l'analyse, les variables de politiques économiques qui ont un potentiel d'impact sur les deux variables pivots que sont le revenu et les inégalités.

Les trois équations peuvent être présentés à travers le système d'équation ci - après :

$$\begin{cases} p_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 y_{it} + \alpha_2 g_{it} + \alpha_3 W_{it} + \mu_i + \tau_t + \varepsilon_{it} \\ g_{it} = \beta_0 + \beta_1 y_{it} + \beta_2 G_{i,t-1} + \beta_3 A_{it} + \beta_4 X_{it} + \sigma_i + \gamma_t + \omega_{it} \\ y_{it} = \delta_0 + \delta_1 g_{it} + \delta_2 Y_{i,t-1} + \delta_3 Z_{it} + \delta_4 X_{it} + \theta_i + \rho_t + \pi_{it} \end{cases}$$

p est l'indicateur de pauvreté, y le taux de croissance du PIB par tête, g l'indice de Gini, Y le niveau du PIB par tête au début de la période de référence, G le niveau de l'indice de Gini au début de la période de référence.

W représente les variables spécifiques affectant la pauvreté. Dans le cadre spécifique de cette recherche, nous partons du postulat qu'outre l'augmentation du revenu et la réduction des inégalités, l'urbanisation, l'accès à l'énergie et l'accès au crédit sont des variables ayant un impact sur le niveau de pauvreté dans une région.

A représente la variable de contrôle de la corruption. Selon la littérature économique (Dhrifi et al., 2010) les variables institutionnelles qui reflètent la qualité de gouvernance affectent directement les interactions entre les agents économiques tels que les droits de propriété, les procédures administratives et le fonctionnement du secteur public. Ce qui constitue des arguments en faveur d'une redistribution plus juste et susceptible de favoriser la réduction des inégalités. Ainsi, un taux élevé de contrôle de la corruption est synonyme d'une plus grande égalité au niveau de l'accès aux opportunités entre les gens.

Z indique l'ensemble des déterminants propres de la croissance tels que définis dans la théorie de la croissance néoclassique (Barro, 2000) et complété par les variables institutionnelles selon la théorie moderne de la croissance d'Acemoglu (2007). Ainsi, il comprend les variables que sont : l'investissement, les dépenses publiques, les Investissements, l'ouverture économique, l'éducation et la qualité de la régulation.

La variable X désigne l'ensemble des politiques économiques qui ont un impact autant sur la production que sur les inégalités. Elles concernent : la politique sectorielle, la politique budgétaire et la politique monétaire.

La première équation définit les variations de la pauvreté en fonction des variations du PIB par tête et des variations de l'indicateur de Gini. Selon l'analyse de Bourguignon, nous attendons que $\alpha_1 < 0$ et $\alpha_2 > 0$, ce qui signifierait que la combinaison de la croissance et de la redistribution est le scénario le plus favorable pour lutter contre la

pauvreté. Par ailleurs, de façon intuitive, il est attendu que $\alpha_3 < 0$. En effet un accroissement de l'efficacité de la politique économique devrait avoir un impact direct sur la réduction de la pauvreté.

La deuxième équation exprime les variations des inégalités en fonction du taux de croissance, du niveau initial des inégalités, de la gouvernance et des variables macro-économiques. Si $\beta_1 < 0$, alors la croissance est redistributrice. De la variable représentant le contrôle de corruption, il est attendu que le signe de celui – ci soit négatif, C'est à dire $\beta_3 < 0$.

La troisième équation représente celle de la croissance. La convergence relative à la Barro et Sala-i-Martin, (1995) impliquerait que $\delta_2 < 0$. Le signe du coefficient montre l'effet de la variation des inégalités sur la croissance : si $\delta_1 < 0$, alors la redistribution facilite la croissance. Les variables relatives à la gouvernance tels que définis par Acemoglu (2007) à savoir, la qualité de la régulation et la stabilité politique, jouent un rôle important dans l'amélioration de la production à travers une amélioration de la productivité et une attraction des investissements. Ainsi de façon théorique l'on s'attend à ce que δ_3 soit négatif.

III.2. Modèle structurel empirique

Le modèle s'est inspiré des travaux de Millogo (2020) et Humberto (2004) qui ont estimé des modèles à équations impliquant l'interrelation entre les variables de pauvreté, de croissance et d'inégalité et les variables de politiques économiques.

La contribution spécifique de notre étude se situe dans l'estimation des trois équations à travers l'estimation d'une structure de l'équation de pauvreté et en ajoutant des variables clés telles que l'accès au crédit domestique, l'urbanisation et l'accès à l'électricité dans la détermination de la pauvreté, et les variables de gouvernance économique dans la détermination de la relation croissance et inégalités.

Le modèle structurel empirique peut s'écrire sous le format suivant :

$$\begin{cases} p_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 P_{i,t-1} + \alpha_2 y_{it} + \alpha_3 g_{it} + \alpha_4 urb_{it} + \alpha_5 cred_{it} + \mu_i + \varepsilon_{it} & (1) \\ g_{it} = \beta_0 + \beta_1 y_{it} + \beta_2 G_{i,t-1} + \beta_3 corr_{it} + \beta_4 dep_{it} + \beta_5 educ_{it} + \beta_6 X_{it} + \sigma_i + \omega_{it} & (2) \\ y_{it} = \delta_0 + \delta_1 g_{it} + \delta_2 Y_{i,t-1} + \delta_3 regul_{it} + \delta_4 dep_{it} + \delta_5 inv_{it} + \delta_6 ouv_{it} + \delta_7 educ_{it} + \delta_8 X_{it} + \theta_i + \pi_{it} & (3) \end{cases}$$

Ce modèle exprime de façon globale l'ensemble des variables empiriques qui serviront à l'estimation des résultats.

Description des variables

La variable de pauvreté représente le taux de pauvreté au seuil de (2,15\$/ jour) tel que défini par la Banque mondiale.

Dans l'équation (1) déterminant la pauvreté les variables *urb*, représentent respectivement, le pourcentage de population vivant en milieu urbain. L'urbanisation permet en effet de créer les conditions nécessaires pour la création d'activités et l'accès aux opportunités économiques. Aussi la question d'accès au crédit *cred* s'avère être un élément clé pour le financement de la consommation et de l'investissement des ménages conformément à la théorie économique.

Pour l'équation (2) de l'inégalité, les variables *corr*, *dep*, *educ*, indiquent les variables relatives au contrôle de corruption, aux dépenses publiques, et à l'éducation. L'éducation est appréhendée dans la cadre de cette étude par la durée moyenne de scolarisation au secondaire. Le contrôle de la corruption se présente aussi comme un facteur permettant d'augmenter les inégalités. En effet, comme le démontre Mauro et al (1998), la corruption entraîne une mauvaise orientation des investissements vers les secteurs sociaux.

L'équation (3) modélisant la croissance quant à elle se distingue avec les variables *regul*, *ouv* qui désignent la qualité de la régulation au niveau de la gouvernance et l'ouverture économique. En effet, une étude réalisée par la BAD (2013) a permis de relever que certains indicateurs de la gouvernance tels que la régulation de l'activité économique exercent une influence positive sur la croissance économique en Afrique.

Choix de politiques économiques

Comme indiqué précédemment, nous évaluerons l'impact des politiques ci-après sur la croissance et les inégalités et par ricochet sur la pauvreté. Comme démontré dans la revue de littérature, l'Etat dispose de plusieurs moyens pour stimuler la croissance économique et assurer le développement.

L'ensembles des variables sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3-1 : Variables de politique économiques

Politique économique	Variable
Politique sectorielle	Valeur ajoutée agricole
	Valeur ajoutée industrielle
	Valeur ajoutée des services
Politique monétaire	Masse monétaire (%PIB)
	Accès au crédit domestique
	Inflation
Politique budgétaire	Dépenses publiques
	Dépenses publiques en éducation
	Dépenses publiques en santé
	Dettes extérieures
	Taxe sur le revenu

Source: Travaux de l'auteur

Le défi de la transformation structurelle dans l'ensemble des pays de la sous-région est une question cruciale. Pour ce faire, il serait intéressant de tester l'impact d'une intensification des investissements dans les trois grands secteurs de l'économie sur le triangle croissance, pauvreté et inégalité sectorielle. De façon empirique productivité agricole apparaît comme un indicateur pertinent pour apprécier l'évolution de la pauvreté dans le monde rural qui utilise une main-d'œuvre importante, en raison du faible taux de mécanisation du processus de production dans de nombreux pays en développement.

Comme développé par Romer et Romer (1998), la politique monétaire a un impact sur le triangle croissance, pauvreté et inégalité. La politique budgétaire aussi quant à elle à travers la politique fiscale et les dépenses publiques destinées à la production des biens collectifs et la dette extérieure en vue de combler les déficits, a un lien empirique avec nos trois variables d'études.

III.3. Méthodologie d'estimation

La spécification des modèles à équations simultanées est telle que certaines variables figurent dans plusieurs équations. Une variable peut être dépendante dans une

équation et exogène dans une autre. La variable du taux de croissance du PIB/tête et l'indice de Gini sont illustratifs de cet état de fait. Ces deux variables sont déterminées simultanément par le modèle comme fonction de variables exogènes, de variables prédéterminées et d'aléas.

L'estimation de ces modèles dépend du critère identifiable de la forme structurelle. Cependant, l'estimation de la forme structurelle par les MCO pose un problème d'endogénéité de la variable du taux de croissance et de l'indice de Gini, les équations n'étant apparemment que linéaires. L'estimation de la forme réduite permet de remédier à ce type de problème. Toutefois, les coefficients obtenus n'ont aucune signification économique. Néanmoins, des techniques d'estimation permettent de parer à ces difficultés. Elles peuvent être réparties en deux groupes. Il s'agit des techniques d'estimation équation par équation et de celles des techniques systémiques. Les premières sont essentiellement les moindres carrés indirects (MCI) et les doubles moindres carrés (DMC). Les secondes sont les triples moindres carrés (TMC) et la méthode du maximum de vraisemblance. Par ailleurs, les DMC, les TMC et la méthode SUR, axés sur l'utilisation des instruments et les méthodes basées sur le maximum de vraisemblance, sont les plus utilisées dans l'estimation des équations simultanées. Ces techniques permettent de gérer la corrélation des variables endogènes et les termes d'erreurs dans chaque équation par l'utilisation des instruments adaptés. Cependant, le choix de meilleurs instruments peut paraître problématique dans certaines situations.

Les équations de notre modèle étant dynamiques, l'usage de la méthode généralisée des moments offre des instruments bien adaptés pour régler les problèmes d'endogénéité et de multicolinéarité. Ce d'autant plus que, les méthodes classiques (SUR, DMC et TMC) sont des cas particuliers de la technique MMG (Baltagi, 1995 et Wooldrige, 2002). Elle permet à ce titre d'exploiter les conditions d'orthogonalité qui subsistent entre la variable endogène et les termes d'erreurs. Au regard de ce qui précède et de la spécification empirique, nous choisissons d'utiliser la MMG. En effet, la structure des erreurs composées ($v_i + u_{i,t}$) rend la matrice de covariance des

perturbations non scalaire. Les modèles standards basés sur une structuration sphérique de la matrice des perturbations ne sont plus valides.

Ainsi, depuis Arellano et Bond (1991), la MMG permet de traiter le problème de corrélation ainsi que l'endogénéité potentielle des variables explicatives. Les modèles dynamiques se caractérisent par la présence d'une ou de plusieurs variables endogènes retardées parmi les variables explicatives. Les équations de notre modèle sont toutes dynamiques et se structurent selon la forme suivante.

$$y_{i,t} = \lambda y_{i,t-1} + \beta x_{i,t} + \mu_i + v_{i,t}$$

Pour $i=1, \dots, N$ et $t=1, \dots, T$ avec y la variable endogène et x les variables exogènes, (λ, β) les paramètres à estimer, μ_i l'hétérogénéité individuelle et $v_{i,t}$ le bruit blanc de μ_i et des variables explicatives. Par construction, la perturbation μ_i est potentiellement corrélée aux variables explicatives et l'application des MCO ne permet pas d'obtenir des estimateurs convergents en raison du caractère non sphérique des erreurs. Les auteurs montrent alors que la MMG permet de contrôler les effets spécifiques individuels et temporels et de pallier les biais d'endogénéité des variables. La méthode repose sur les conditions d'orthogonalité entre les variables et le terme d'erreur, aussi bien en différence première qu'en niveau. À ce titre, il existe deux types d'estimateurs MMG : (i) l'estimateur en différence première ou MMG d'Arellano et Bond (1991) et (ii) l'estimateur MMG en système. En outre, l'utilisation de ces deux estimateurs suppose la quasi-stationnarité des variables de l'équation en niveau et l'absence d'autocorrélation des résidus.

Par ailleurs, Blundell et Bond (1998) montrent à travers des simulations que l'estimateur MMG en différence première ignore l'effet des variables persistantes dans le temps. Elle élimine ainsi les variations interindividus et ne prend en compte que les variations intra individus. L'estimateur MMG en différence première conduit à une sous-estimation en présence d'échantillons relativement petits en dimension temporelle.

Ainsi, tenant compte du fait que nous disposons d'un échantillon de petite dimension temporelle, nous opterons pour l'estimateur système proposé par Arellano et Bover

(1995) et Blundell et Bond (1998) qui permet de remédier aux problèmes dont souffre l'estimateur en différence première. Cette technique combine l'équation en première différence et l'équation en niveau. Les deux équations sont estimées simultanément:

$$\begin{cases} \Delta y_{i,t} = \lambda \Delta y_{i,t-1} + \beta \Delta x_{i,t} + \Delta v_{i,t} \\ y_{i,t} = \lambda y_{i,t-1} + \beta x_{i,t} + \mu_i + v_{i,t} \end{cases}$$

L'estimation de ce système d'équation se fait selon les conditions ci – après :

$$E[y_{i,t-k} \Delta v_{i,k}] = 0, k \geq 2 \text{ et } t = 3, \dots, T$$

$$E[x_{i,t-k} \Delta v_{i,k}] = 0, k \geq 2 \text{ et } t = 3, \dots, T$$

$$E[\Delta y_{i,k} v_{i,t-k}] = 0, k = 1$$

$$E[\Delta x_{i,k} \Delta x_{i,t}] = 0, k = 1$$

Les instruments en différence première sont les valeurs en niveau de la variable dépendante retardée et ceux de l'équation en niveau les valeurs de la différence première. D'autres variables du modèle peuvent éventuellement être instrumentées. En règle générale, les variables sont instrumentées selon le principe suivant : (i) pour les variables exogènes, leurs valeurs courantes sont utilisées comme instruments (ii), pour les variables prédéterminées ou faiblement exogènes, leurs valeurs retardées d'au moins une période peut être utilisées comme instrument et (iii) pour les variables endogènes, leurs valeurs retardées de deux périodes et plus peuvent être des instruments valides.

Considérant qu'un instrument est une variable linéairement indépendante, asymptotiquement corrélée avec les variables explicatives et asymptotiquement orthogonales à la perturbation du modèle. Le choix doit se faire de sorte à minimiser tout risque de corrélation entre les instruments. En effet, il existe deux méthodes pour faire le choix des instruments. La première méthode consiste à vérifier la cohérence externe du modèle en le confrontant à l'ensemble de la littérature. Elle consiste à consulter la littérature théorique et empirique sur les variables les plus corrélées avec la variable d'intérêt. La deuxième, complémentaire à la première, consiste à vérifier la cohérence interne, à l'image des modèles autorégressifs ou panels dynamiques.

Les auteurs proposent donc d'utiliser du test de sur-identification Sargan-Hansen pour juger de la validité des instruments utilisés. Ce test permet de confirmer ou d'infirmer la justesse des instruments. Il se trouve également que les termes d'erreurs peuvent être corrélés au premier ordre, mais ils ne devraient pas être corrélés au second ordre. Pour ce faire Arellano et Bond (1991) proposent un test d'autocorrélation de second ordre des termes d'erreurs. Ces tests conditionnent la robustesse des coefficients estimés des paramètres. En effet, la MMG repose sur l'hypothèse d'absence de corrélation entre les erreurs et les variables explicatives au second ordre, ces derniers pouvant être corrélés au premier ordre, mais pas au second.

Dans le cadre de notre modèle, nous optons pour l'instrumentalisation des variables (Y, G) qui représentent le revenu et les inégalités en plus des variables spécifiques communes que sont l'éducation, l'ouverture et les dépenses.

Pour ce qui concerne l'estimation globale du modèle, nous estimerons les relations endogènes basiques entre la croissance, la pauvreté et les inégalités en considérant $\beta_4 = \delta_4 = 0$, c'est-à-dire aucune intervention de politique économique. Ensuite, pour apprécier l'impact de la politique économique, nous levons la restriction $\beta_4 = \delta_4 = 0$ et nous estimons de nouveau le système en introduisant une variable de politique économique. Il convient de rappeler que la condition pour qu'une variable soit contributive à la croissance pro-pauvres est la suivante : (i) $\beta_4 < 0$ et $\delta_4 > 0$ et les deux coefficients sont statistiquement significatifs (condition plus restrictive) ; (ii) $\beta_4 < 0$ et $\delta_4 > 0$ avec l'autre coefficient non significatif (condition moins restrictive).

III.4. Source de données et échantillonnage

Les données utilisées dans le cadre de cette recherche proviennent essentiellement de la base de données de la Banque Mondiale des indicateurs de développement (WDI 2023) pour les variables socioéconomiques et la base des indicateurs de gouvernance (WGI 2023). Il s'agit notamment des indicateurs relatifs à la corruption, la qualité de la régulation, de la stabilité politique et de l'efficacité de la politique économique.

A partir de ces deux bases, un panel des 48 pays de l'Afrique subsaharienne portant sur la période allant de 1990 à 2019 a été constitué. Cependant, compte tenu du fait que celui – ci était non cylindré, notamment au niveau des indicateurs de pauvreté et d'inégalités pour lesquels les données étaient quasi inexistantes pour certains pays. Ainsi, nous avons procédé à la réduction. Cependant, ce panel se trouvait encore non cylindré avec près de la moitié de pays ne disposant pas de données de pauvreté sur au moins trois ans.

Pour ce faire, nous avons procédé à la suppression de ces pays, soit 27 pays qui ont été supprimés du panel. Ainsi, 21 pays ont été retenus pour le panel et sont synthétisés en annexe pour un horizon temporel quinquennal entre 1990 et 2019 (voir annexe)

IV. Résultats empiriques et discussions

Dans cette section, nous présenterons les résultats d'estimation des équations de détermination de la pauvreté, de la croissance économique et des inégalités. Nous présenterons aussi, l'impact de la politique économique sur la détermination de la pauvreté via la croissance économique et la distribution des revenus.

IV.1. Equation de la pauvreté

Les tests préliminaires de sur-identification et d'absence d'autocorrélation ne remettent pas en cause la robustesse et la stabilité des coefficients. En effet la réalisation des tests de Sargan-Hansen et les tests d'autocorrélation mettent en avant la validité des instruments et une absence d'autocorrélation d'ordre (2). La présence d'autocorrélation d'ordre (1) justifie l'adoption d'une structure dynamique de la pauvreté. Les tests de stationnarité de Dickey Fuller nous assurent une stationnarité des variables d'intérêt que sont la croissance, la pauvreté et les inégalités

Les estimations de l'équation de pauvreté, nous indiquent qu'il y a une convergence des taux de pauvreté au niveau de l'Afrique. En effet, la force de rappel représentée par le coefficient de la valeur retardée du taux de pauvreté est statistiquement significatif et négatif.

Aussi, la variation du taux pauvreté est déterminée par la variation des inégalités, de la croissance économique, de l'exode rural et de la facilité d'accès au crédit dont les coefficients sont statistiquement significatifs. Les signes attendus des différents coefficients se sont avérés. Ainsi, pour ce qui concerne les inégalités, un accroissement des inégalités d'un (1) point de pourcentage contribuerait à augmenter la pauvreté de 0,79 point de pourcentage.

Par ailleurs, hormis les inégalités, force est de constater que la croissance, de façon naturelle, comme indiqué dans la théorie, a un impact positif sur la pauvreté, c'est-à-dire qu'une variation unitaire positive de la croissance contribue significativement à réduire la pauvreté (-0,23%).

Le constat est le même pour les variables relatives à la population urbaine et le crédit domestique pour lesquels une variation positive entraîne une réduction substantielle de la pauvreté. Ces résultats ont été les mêmes que ceux de Choi et Nakamura (2018), qui ont démontré à partir du cas du Rwanda que l'urbanisation rapide du pays a joué un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté. En moyenne, une augmentation de 10 % de la densité de population au niveau local a entraîné une baisse de 1,2 % de la pauvreté. En effet les zones urbaines constituent pour l'ensemble des pays, des zones de concentration des opportunités et d'emplois décents et d'amélioration d'accès aux services sociaux de base.

Pour ce qui concerne l'accès aux crédits domestiques, comme dans plusieurs études empiriques, il constitue un aspect clé ayant un impact direct sur la réduction de la pauvreté, dans la mesure où l'accès au crédit permet aux ménages de financer leurs dépenses de consommation et d'investissement.

Ces résultats nous indiquent que la croissance économique en Afrique subsaharienne revêt un caractère pro-pauvre et que celle – ci devrait s'accompagner d'une réduction des inégalités, d'une urbanisation galopante et d'un système financier facilitant l'accès aux crédits aux ménages.

Tableau 3-2 : Résultats d'estimations de l'équation de pauvreté

Variables	Coefficient	P value
Taux de pauvreté		
Taux de pauvreté (-1)	-0,21	0,000
Gini	0,79	0,000
Croissance	-0,23	0,017
Population urbaine	-0,32	0,000
Credit domestique	-0,05	0,021
Constante	14,80	0,000
Test de sur-identification de Sargan – hansen		
2 step weighting matrix	Chi (2) value : 10,61	0,4770
3 step weighting matrix	Chi (2) value : 14,43	0,2102
Arellano-Bond test for autocorrelation of the first-differenced residuals		
AR (1)	-2,5092	0,0121
AR (2)	-0,0592	0,9528
Nombre d'observations	105	
Nombre d'instruments	21	
N.B : toutes les variables sont significatives au seuil de 5%		

Source : Calculs de l'auteur à partir du WDI, WGI 2023

La section suivante analysera les résultats de la détermination de la croissance en Afrique subsaharienne.

IV.2. Equation de la croissance

L'estimation du modèle de croissance nous donne des résultats concluant et conforme à la littérature.

Primo, les tests de sur-identification de Sargan – hansen et le test d'autocorrélation nous confirment que les instruments sont valides et que la spécification du modèle est bonne. Au regard des valeurs des p-values des statistiques d'Arellano-Bond, pour l'autocorrélation, et de Sargan-Hansen, pour la validité des instruments, il en découle une non-remise en cause des hypothèses nulles. Les erreurs sont non corrélées au second ordre et les instruments choisis pour l'estimation de l'équation sont valides au seuil de 5 %.

Pour ce qui concerne l'ensemble des variables déterminantes, il convient de noter que le modèle nous indique une convergence relative à la Barro et Sala-i-Martin, (1995), avec un coefficient de la croissance retardée qui est négatif et significatif. Ce qui

implique que l'ensemble des 21 pays de l'Afrique subsaharienne converge vers un taux de croissance économique d'équilibre.

Tableau 3-3 : Résultats d'estimations de l'équation de croissance

Variables	Coefficient	P value
Croissance par tête		
Croissance par tête (t-1)	-0.29**	0,000
Gini	-0.07**	0.037
Ouverture	-0.03	0.117
Régulation	-0.81	0.418
Investissement	0.03	0.238
Dépenses	0.12**	0.000
Education secondaire	3.61**	0.000
Constante	-20.48**	0.002
Test de suridentification de Sargan – hansen		
2 step weighting matrix	Chi (2) value : 15,96	0,77
3 step weighting matrix	Chi (2) value : 21	0,46
Arellano-Bond test for autocorrelation of the first-differenced residuals		
AR (1)	-1,8184	0,1041
AR (2)	0,6505	0,0745
Nombre d'observations	105	
Nombre d'instruments	21	
** Significativité à 5%		
* Significativité au seuil de 10%		

Source : Calculs de l'auteur à parti du WDI, WGI 2023

Aussi, un autre constat est que les inégalités sont corrélées négativement à la dynamique de croissance. De ce fait, il apparaît que la « théorie du ruissellement » de Kuznets qui estime que la promotion de la croissance économique doit être la priorité et qu'elle est la condition suffisante et nécessaire pour résorber, tout naturellement les inégalités est vérifiée. La croissance en Afrique subsaharienne serait distributrice des revenus auprès des ménages.

En ce qui concerne l'ouverture commerciale, il apparaît que celle – ci est contracyclique, même si le coefficient est non significatif. En effet, ceci semble être conforme à la théorie de Samuelson (2004) qui soulève une mise en garde concernant l'argument de la spécialisation génératrice d'un gain net pour les pays impliqués dans des échanges commerciaux. Ces résultats nous confortent dans la position selon laquelle, le faible développement technique des pays d'Afrique subsaharienne par rapport aux autres

économies développées qui se retrouvent être nos principaux partenaires d'échanges sont désavantageux et la spécialisation ne semble pas être génératrice de gains nets (Ricardo, 1817).

Les autres variables économiques à savoir les dépenses (publiques et privées) et le temps moyen d'étude secondaire, qui permet d'approximer le capital humain, ont une corrélation positive et significative avec la croissance du PIB par tête. Ainsi, les résultats empiriques sont conformes au modèle de Barro (2003).

IV.3. Equation des inégalités

Tout comme les autres équations, tous les tests préliminaires de sur-identification et d'autocorrélation des erreurs se sont révélés être concluant (Cf tableau ci-dessous) avec une bonne spécification des instruments et une absence d'autocorrélation d'ordre (2).

La relation inverse au sens de Kuznets entre les inégalités et la croissance par tête pour l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne a été vérifiée.

Le modèle nous assure aussi une convergence des inégalités, ce qui impliquerait que l'ensembles des instruments de régulation existant dans les zones économiques permettent d'assurer une convergence globale en Afrique subsaharienne.

Par ailleurs, la corruption s'avère être un instrument nécessaire dans la réduction des inégalités. En effet, un contrôle de la corruption contribuerait à utiliser et distribuer les ressources de manière équitable. L'estimation de l'équation d'inégalité indique une relation positive, c'est-à-dire qu'une augmentation du degré de corruption contribue inévitablement à une augmentation des inégalités.

Les autres variables que sont l'éducation et les dépenses n'ont pas d'impact significatif sur la variation de inégalités.

Tableau 3-4 : Résultat d'estimation de l'équation des inégalités

Variables	Coefficient	P value
Indice de Gini		
Gini (t-1)	-0.176**	0.014
Croissance PIB par tête	-0.719**	0.000
Corruption	2.296*	0.088
Education secondaire	0.434	0.890
Dépenses	0.0675	0.254
Constante	8.004	0.686
Test de suridentification de Sargan – hansen		
2 step weighting matrix	Chi (2) value : 14,025	0,5236
3 step weighting matrix	Chi (2) value : 21	0,1368
Arellano-Bond test for autocorrelation of the first-differenced residuals		
AR (1)	-2.8022	0,0051
AR (2)	-0.5474	0,5841
Nombre d'observations		105
Nombre d'instruments		21
** Significativité à 5%		
* Significativité au seuil de 10%		

Source : Calculs de l'auteur à parti du WDI, WGI 2023

IV.4. Rôle de la politique économique

Le tableau ci-dessous synthétise l'impact potentiel des variables de politique économique sur les deux variables pivot de détermination de la pauvreté que sont la croissance et les inégalités.

En matière de politique sectorielle, il apparaît que la politique axée sur le renforcement de l'agriculture a un impact significatif négatif sur la croissance par tête. Ce qui voudrait dire que l'Agriculture dans sa configuration actuelle en Afrique subsaharienne ne génère pas assez de revenus proportionnellement à l'évolution de la population du fait de sa non-compétitivité et de la forte volatilité des prix des matières premières dans le contexte mondial. Ce résultat, confirme la thèse de la Banque mondiale (2019)¹⁹, selon laquelle, il est nécessaire de renforcer la productivité agricole afin de réduire la pauvreté.

Quant à la politique industrielle, les résultats indiquent que celle – ci a un impact significatif négatif sur la croissance et les inégalités. De ce fait, il apparaît que si la

¹⁹ Obtenir de meilleurs résultats : Priorités en matière de dépenses pour améliorer la productivité agricole, 2019

politique industrielle crée des distorsions sur le marché qui peuvent conduire à une allocation inefficace des ressources, cela peut freiner l'innovation, la concurrence et l'efficacité économique globale et avoir un impact négatif sur la croissance. Ces résultats sont conformes à ceux de la Banque mondiale (2016) qui indiquent qu'à la différence des processus de transformation structurelle, où la main d'œuvre délaisse le secteur agricole à faible productivité au profit du secteur manufacturier plus productif, l'essentiel des déplacements de main d'œuvre agricole s'est fait au profit d'emplois informels peu productifs dans les services urbains.

Par ailleurs, la politique sectorielle des services, est celle qui détermine la croissance en Afrique subsaharienne. Cela est résultante de l'assertion précédente concernant le déplacement des mains d'œuvre agricoles vers les emplois informels qui se situent généralement dans le secteur des services. Aussi, ce secteur représente à lui seul près de 50% de la richesse créée dans les pays d'Afrique subsaharienne.

En ce qui concerne la politique monétaire, le constat est que la masse monétaire et l'augmentation de l'offre de crédit domestique affectent positivement la croissance mais sont accompagnées d'un accroissement des inégalités. Ainsi, la théorie keynésienne selon laquelle l'augmentation de la masse monétaire ($M3$) stimulerait la croissance économique semble être confirmée. L'exemple patent qui corrobore ce résultat serait celui des Etats – Unis en 2008, où la politique monétaire expansionniste de la réserve fédérale américaine a contribué à stimuler la croissance économique pendant la crise financière.

Cependant, les outils dont disposent les banques centrales pour la réalisation de la politique monétaire (achat ou vente de titres, taux d'intérêt) sont principalement plus accessibles aux plus nantis. Ainsi, toute opération dans ce sens conduirait à un accroissement des inégalités de revenu. En effet, les travaux des auteurs comme Coibion, Gorodnichenko, Kueng et Silvia (2012) ont permis d'identifier plusieurs canaux par lesquels la politique monétaire était susceptible d'influencer les inégalités. Selon eux, la politique monétaire chercherait d'abord à influencer l'activité via le canal de distribution avec une variation des taux d'intérêt et des prix d'actifs (les cours

boursiers, les cours des obligations, les prix des logements). Or, selon ce canal de la redistribution de l'épargne, une hausse non anticipée des taux d'intérêt ou une désinflation inattendue entraînent une redistribution de richesse au profit des épargnants et au détriment des emprunteurs, or ce sont les plus pauvres qui ont tendance à emprunter. Selon le canal du portefeuille, la hausse des prix des actifs financiers (actions, obligations) bénéficie de façon disproportionnée aux ménages les plus aisés, dans la mesure où ce sont surtout ces derniers qui les possèdent.

Quant au crédit domestique, tout comme dans l'équation de la pauvreté, il agit positivement sur la croissance du revenu par tête, cependant il conduit à une augmentation des inégalités. Ce qui porte à croire que l'accès aux services de crédit financiers ne sont pas équitables pour toutes les couches de population.

Aussi, la maîtrise de l'inflation s'avère être un instrument favorable à la croissance et aux inégalités. Ainsi, une maîtrise constante l'évolution des prix contribuerait à accroître le pouvoir d'achat des individus et à réduire les inégalités de revenus.

En termes de politique budgétaire, il convient de noter que l'ensemble des dépenses publiques de façon globale contribue négativement à la croissance par tête. Les dépenses spécifiques en santé quant à elle agissent positivement sur la croissance. Cependant, celles-ci n'ont aucun impact significatif sur la distribution des revenus. Ce résultat remet en lice la théorie d'Acemoglu (2007) sur le rôle des institutions dans l'orientation et l'efficacité des dépenses publiques. Une contribution négative des dépenses publiques à la croissance par tête indique que les dépenses réalisées n'assurent pas un retour sur investissement en termes de revenu des habitants et que la majorité des dépenses sont non productives.

Par ailleurs, l'endettement impacte négativement autant les revenus par tête et les inégalités. Ces résultats sont similaires aux travaux Kuma et Woo (2010), Baum et al. (2013) sur un ensemble de pays développés et émergents et se conforment à la théorie de l'équivalence ricardienne selon laquelle, lorsque la dette publique est élevée, les agents économiques anticipent une augmentation future des impôts pour rembourser la dette. Ce qui aura un impact négatif à terme sur la croissance économique.

Ces résultats interpellent sur le fait que l'endettement Afrique subsaharienne revêt un caractère contracyclique. Dans la même veine, le rapport sur la dynamique de la dette (BAD, 2021) indique que les perspectives sur la soutenabilité de la dette africaine sont fragilisées par des vulnérabilités et des risques émergents. En décembre 2020, six pays étaient en situation de surendettement et quatorze présentaient un risque élevé de surendettement. Parmi les autres facteurs de risque émergents figurent la croissance rapide des charges d'intérêts rapportés aux revenus, les risques de refinancement dus à des échéances plus courtes, une réduction de l'écart entre le taux d'intérêt réel et le taux de croissance, l'augmentation des passifs éventuels et le manque de transparence sur les garanties de la dette.

Tableau 3-5 : Résultat d'impact des politiques économiques

Variables de politique économique	Croissance	Inégalité
Politique sectorielle		
Agriculture	-0,142 (0,004)	-0,083 (0,254)
Industrie	-0,069** (0,000)	-0,088** (0,000)
Services	0,047 (0,021)	0,076 (0,323)
Politique monétaire		
Masse monétaire (M3)	0,111 (0,066)	0,173* (0,071)
Crédit domestique	0,028 (0,032)	0,302** (0,000)
Inflation	-0,046 (0,001)	0,115** (0,037)
Politique budgétaire		
Dépenses publiques	-0,211** (0,001)	0,018** (0,800)
Dépenses Education	-0,070 (0,621)	-0,056 (0,674)
Dépenses Santé	0,526** (0,009)	0,121 (0,677)
Service de la dette	-0,384 (0,000)	-0,474* (0,059)
Taxes sur le revenu	-0,226 (0,006)	0,013 (0,885)
** Significativité à 5%		
* Significativité au seuil de 10%		

Source : Calculs de l'auteur à parti du WDI, WGI 2023

En outre l'augmentation des recettes à travers un accroissement des taxes sur le revenu impact négativement la croissance économique, mais n'a aucun effet significatif sur les

inégalités, même si le signe du coefficient est positif. Ce qui voudrait dire qu'il y a possibilité que la politique de taxation en Afrique subsaharienne ne soit pas favorable à la réduction des inégalités, mais plutôt à les augmenter.

En effet, conformément à la théorie keynésienne et du multiplicateur fiscal²⁰, l'accroissement des impôts impacte le pouvoir d'achat des salaires réels, réduisent les incitations des individus à travailler au même titre. Ce qui risque de diminuer l'offre de main-d'œuvre et, par conséquent, l'emploi et la croissance économique.

²⁰ Le multiplicateur fiscal désigne en économie l'effet par lequel une modification du niveau d'imposition provoque une augmentation ou une baisse de la dépense privée au sein du système économique

Conclusion

Cette recherche avait pour but d'analyser l'impact de la politique économique sur le triangle pauvreté, croissance et inégalité. La politique économique a été scindée en trois groupes, à savoir la politique sectorielle, la politique monétaire et la politique budgétaire.

Au terme de cette recherche, il convient de noter que de façon globale, en termes de politique sectorielle, le secteur tertiaire pourrait être un levier sur lequel les états pourraient s'appuyer pour réduire la pauvreté. La politique agricole et la politique industrielle s'avèrent ne pas être encore efficaces dans le contexte des pays d'Afrique subsaharienne, compte tenu de la structure de l'emploi, du contexte du marché mondial et de l'urbanisation galopante. La politique monétaire quant à elle affecte positivement la pauvreté, notamment à travers un accroissement de la masse monétaire, un accès au crédit domestique et une baisse de l'inflation.

En termes de politique budgétaire, les résultats indiquent qu'une orientation des dépenses publique vers les dépenses visant l'amélioration du capital humain notamment l'éducation et la santé contribuent significativement à réduire la pauvreté. A contrario, le fort endettement et la politique fiscale se trouvent être des éléments agissant négativement sur la réduction de la pauvreté. Ainsi, le constat principal que nous faisons est que les pays d'Afrique subsaharienne sont confrontés à un trilemme budgétaire, à savoir se livrer à un exercice d'équilibrage difficile entre les besoins urgents de dépenses de développement, la maîtrise de la dette publique et l'opposition grandissante à la mobilisation de recettes fiscales.

Par ailleurs, un autre aspect clé est le rôle direct de l'urbanisation sur la réduction de la pauvreté. Celle-ci nous permet de voir que les disparités spatiales dont souffrent nos pays contribuent à marginaliser certaines franges de la population. Il convient donc de s'assurer de la réalisation d'investissements stratégiques dans les zones rurales afin d'assurer une convergence des infrastructures et des opportunités économiques entre ces zones de sorte à éviter une pression démographique et un trop grand exode rural qui pourrait conduire à terme à une paupérisation grandissante.

Aussi un aspect important résultant de cette recherche est qu'une politique économique ne peut être efficace seule, il importe de mettre en place des politiques mixtes afin d'avoir un impact durable sur la pauvreté.

Pour ce faire, nous pourrions recommander à travers cette recherche que les pays d'Afrique subsaharienne mettent en place des politiques axées sur la création de richesse au niveau national à travers les secteurs pourvoyeurs d'emploi et d'accélérer la transition vers l'économie moderne axée sur la croissance technologique afin d'être plus compétitif. Aussi, il serait judicieux de disposer d'un environnement sain guidé par une inflation maîtrisée et un accès facilité au crédit à la consommation. Cette recherche encourage les Etats à revoir leurs politiques d'endettement qui, malheureusement, exercent une forte pression sur l'économie et d'assurer d'effectuer des dépenses efficaces dont les rendements seront positifs pour la population. En plus, la question centrale de l'éducation et de la santé devrait être un point d'attention. Aussi, cette étude encourage la baisse ou le maintien relatif des taux d'imposition sur le revenu des ménages au vu de son effet négatif sur la pauvreté.

Nous sommes conscients que cette recherche pourrait être améliorée en élargissant le panel avec un plus grand nombre de pays et d'estimer les équations par groupes de pays spécifiques. Par ailleurs certains auteurs pourraient s'intéresser à l'impact de politiques environnementales dans la détermination simultanée du triangle pauvreté, inégalités et croissance économique.

Conclusion générale

L'objectif de cette thèse était de mettre en lumière le rôle de la politique économique dans la détermination de la croissance, de la pauvreté et des inégalités en Afrique subsaharienne. L'idée maitresse de notre thèse était fondée sur l'assertion de Stiglitz selon laquelle : « la pauvreté n'est pas une fatalité économique, mais le résultat de politiques inadéquates ». Pour ce faire, nous avons tenté de répondre à trois questions majeures à savoir : (i) les raisons de la persistance de la pauvreté, (ii) le caractère pro-pauvre de la croissance économique et (iii) l'impact de la politique économique sur le triangle croissance, pauvreté et inégalités.

La réponse à chacune de ces préoccupations a fait l'objet d'un chapitre. Les deux premiers chapitres ont porté spécifiquement sur la Côte d'Ivoire et le troisième s'est appesanti sur un panel de pays en Afrique subsaharienne.

Dans le premier chapitre portant sur les raisons de la persistance de la pauvreté, nous avons analysé les dynamiques de transition dans la pauvreté en Côte d'Ivoire en distinguant trois période à savoir (2002 – 2008, 2008 – 2015 et 2015 – 2018) et les principaux déterminants de ces transitions. Ainsi, à partir des méthodes de panels synthétiques, nous sommes arrivés au résultat selon lequel la pauvreté est majoritairement transitoire en Côte d'Ivoire.

La classe transitoire qui fluctue autour de la ligne de pauvreté, constitue une classe de vulnérabilité qui est fortement impactée par les situations conjoncturelles, elle constituait environ 34,6% des populations en 2015 – 2018. Elle se constitue majoritairement de ménages d'au plus 5 personnes avec un homme comme chef de ménage, n'ayant pas accès à l'eau mais ayant accès à l'électricité et exerçant comme travailleur indépendant.

Cependant, nous avons décelé l'existence d'une trappe à pauvreté qui emprisonne une proportion non négligeable de la population (25%). Celle-ci est caractérisée par une femme comme chef de ménage, un niveau éducation primaire ou secondaire du chef de ménage ; le milieu rural comme milieu de résidence, un manque d'accès à l'eau et

l'électricité et Chef de ménage exerçant comme employé non qualifié, manœuvre ou apprenti/stagiaire et avec une taille de ménage comprise entre 5 et 10 personnes.

L'analyse stochastique à partir des matrices de transitions en 10 états permet de révéler qu'il n'existe pas d'état absorbant et toutes les classes de pauvreté sont atteignables avec une très forte mobilité autour de la ligne de pauvreté.

Dans le second chapitre, il était question d'évaluer le caractère pro-pauvre de la croissance économique en Côte d'Ivoire. Ainsi, à partir des indicateurs de croissance pro-pauvre et des méthodes de composition, nous sommes parvenus au fait que la redistribution des effets de la croissance en Côte d'Ivoire a connu une phase évolutive entre 2002 et 2018 et que la croissance réalisée en Côte d'Ivoire durant ces 15 dernières années a porté des fruits sur l'amélioration du bien-être des populations au travers des canaux d'accroissement des revenus et de réduction des inégalités.

En effet, l'analyse des courbes d'incidence de croissance et de l'indice de croissance pro-pauvre ont mis avant le fait qu'entre 2002 et 2008 la croissance était non pro-pauvre avec une paupérisation qui s'est accentuée. Pour les périodes 2008 – 2015 et 2015 – 2018, la croissance a revêtu un caractère pro-pauvre au sens absolu.

Les méthodes de décompositions des variations de la pauvreté ont mis en lumière la dominance de l'effet de croissance sur l'augmentation de la pauvreté, comparativement à la redistribution des revenus pour la période 2002 et 2008. A contrario, de 2008 et 2018, la décomposition de la pauvreté effectuée met en exergue un effet combiné de la croissance et de la redistribution des revenus sur la réduction de la pauvreté. Pour la période 2015 – 2018 spécifiquement, on note un effet plus élevé de la redistribution de la richesse par rapport à l'effet croissance des revenus. Cela a permis de mettre en exergue, le changement de paradigme en Côte d'Ivoire qui est passé d'une phase de crise socioéconomique matérialisée par une baisse de revenus à une phase d'accroissement accéléré des revenus à une phase d'amélioration de la redistribution des revenus entre les couches de la société.

La troisième question de notre problématique a trouvé réponse dans ce troisième chapitre. En effet, à partir de la méthode des moments généralisés, un système un d'équations simultanées de la croissance, de la pauvreté et des inégalités avec comme variables exogènes, les déterminants classiques de ces variables et en sus des variables de politique économique distinguées en politique sectorielle, budgétaire et monétaire a été estimé.

Ainsi, il a été démontré qu'en termes de politique sectorielle, le secteur tertiaire a un impact positif sur la pauvreté. La politique monétaire quant à elle permet de réduire la pauvreté, notamment à travers un accroissement de la masse monétaire, un accès au crédit domestique et une baisse de l'inflation.

En termes de politique budgétaire, les résultats indiquent qu'une orientation des dépenses publiques vers les dépenses visant l'amélioration du capital humain notamment l'éducation et la santé contribuent significativement à réduire la pauvreté. A contrario, le fort endettement et la politique fiscale se trouvent être des éléments agissant négativement sur la réduction de la pauvreté.

Par ailleurs, un résultat important de cette étude est qu'une politique économique ne peut être efficace seule, il est nécessaire qu'il y ait une combinaison de celles – ci, c'est-à-dire une politique mixte afin d'avoir un impact durable sur la pauvreté.

À la lumière de cette thèse, nous pouvons conclure que la pauvreté en Afrique subsaharienne n'est pas nécessairement une volonté manifeste des Etats, mais la résultante d'un mauvais usage des instruments de politiques économiques tenant compte du potentiel de chaque pays. Ainsi, pour que la croissance soit profitable aux pauvres et réduise les inégalités, il serait souhaitable pour les pays d'Afrique de disposer d'un environnement sain guidé par une inflation maîtrisée et un accès facilité au crédit à la consommation. Les Etats sont encouragés à mettre en place des politiques d'endettement qui n'exercent pas une forte pression sur l'économie et s'assurer de réaliser des investissements productifs pour la population. En plus, la question centrale de l'éducation et de la santé devrait être un point d'attention. Aussi, cette étude

encourage la baisse ou le maintien relatif des taux d'imposition sur le revenu des ménages au vu de son effet négatif sur la pauvreté.

Les limites de cette thèse résident dans le fait que, nous ne disposons pas de données en panel de l'Afrique subsaharienne pour les deux premiers chapitres concernant l'analyse des transits dans la pauvreté et l'analyse de la croissance pro-pauvre. Ces résultats nous auraient permis de distinguer la dynamique générale de l'ensemble des pays. Par ailleurs, la question de politique économique aurait pu être complétée avec les questions de politiques environnementales qui sont des thématiques émergentes. Par ailleurs, les travaux du chapitre 2 auraient pu être renforcés en construisant une matrice de comptabilité sociale (MCS) pour la Côte d'Ivoire. Ce multiplicateur de la MCS aurait permis de mieux apprécier, conforter ou nuancer les dynamiques de croissance pro-pauvre d'une période à une autre, mais cette fois ci, dans un cadre d'équilibre général de l'économie.

Annexes

Annexe 1.1 : Indice de mobilité de Shorrocks

Cet indice est utilisé en vue de mesure la mobilité entre les classes pour une chaîne de markov.

En considérant P la matrice de transition d'une chaîne de Markov et n , le nombre d'états de la matrice, l'indice de mobilité μ est donné par :

$$\mu = \frac{n - \text{trace}(P)}{n - 1}$$

L'indice μ est compris entre 0 et 1, plus il tend vers 1, plus la mobilité est grande

Annexe 1.2 : Propriétés fondamentales des indicateurs de pauvreté

Axiome de symétrie

La mesure de pauvreté est inchangée par une permutation des allocations initiales entres deux individus.

Axiome de focalisation

La mesure de la pauvreté ne dépend pas de la dotation des non pauvres

Axiome d'invariance par répétition

La pauvreté mesurée sur la réunion de deux populations identiques est égale à la pauvreté dans chacune de ces populations séparément.

Axiomes d'invariance additive ou multiplicative

L'augmentation proportionnelle de toutes les dotations initiales et de la ligne de pauvreté ne modifie pas la valeur de la mesure de pauvreté.

Axiome de continuité par rapport au seuil

Cet axiome est vérifié si une faible variation du seuil de pauvreté ne s'accompagne pas d'un saut dans la mesure de pauvreté.

Axiome de monotonie

Si la dotation y_i d'un individu pauvre diminue, alors la mesure de pauvreté augmente. Cette propriété pourrait sembler évidente ; toutefois, une mesure élémentaire comme l'incidence ne la vérifie pas.

Axiome de transfert

Toutes choses étant égales par ailleurs, le transfert d'un individu pauvre vers un individu moins pauvre doit augmenter le niveau de pauvreté.

Axiome de transferts décroissants

Toutes choses égales par ailleurs, un transfert d'un individu pauvre de dotation y_i vers un individu plus "riche" conduit à une augmentation de la mesure de pauvreté, dont l'importance est d'autant plus grande que la dotation initiale y_i du pauvre est faible.

Axiome de décomposabilité

Une mesure de pauvreté $p(y, z)$ est dite décomposable si et seulement si pour toute partition de la distribution y en k classes $(y^1, y^2, \dots, y^k)$, on a :

$$p(y, z) = \sum_{j=1}^k \frac{n_j}{n} p(y^j, z), \text{ où } n_j \text{ est l'effectif de la classe } j.$$

Ainsi, la pauvreté est exprimée comme une moyenne pondérée des pauvretés par sous-groupes. Si les effectifs sont constants, un accroissement de la pauvreté d'un sous-groupe augmente la pauvreté globale.

Annexe 1.3 : Estimations des trois modèles

Log_dépenses	2002			2008			2015			2018		
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Femme CM	0,098 (0,004)	0,067 (0,158)	-0,047 (0,157)	0,026 (0,366)	-0,027 (0,311)	-0,078 (0,001)	0,019 (0,432)	-0,041 (0,067)	-0,082 (0,000)	0,060 (0,006)	-0,005 (0,809)	-0,073 (0,000)
Age CM	-0,006 (0,000)	0,002 (0,429)	0,005 (0,017)	-0,008 (0,000)	0,001 (0,602)	0,004 (0,002)	-0,009 (0,000)	0,002 (0,062)	0,004 (0,000)	-0,008 (0,000)	0,000 (0,746)	0,001 (0,136)
Année étude CM	0,065 (0,000)	0,054 (0,000)	0,043 (0,001)	0,022 (0,000)	0,019 (0,001)	0,014 (0,004)	0,022 (0,003)	0,019 (0,008)	0,016 (0,017)	0,013 (0,090)	0,006 (0,384)	0,002 (0,714)
Education CM Réf=supérieur												
<i>Aucun</i>	-0,230 (0,005)	-0,147 (0,056)	-0,155 (0,034)	0,025 (0,494)	0,027 (0,442)	0,030 (0,358)	0,038 (0,408)	0,016 (0,703)	0,021 (0,599)	0,041 (0,333)	0,029 (0,453)	0,022 (0,540)
<i>Primaire</i>	-0,343 (0,019)	-0,240 (0,065)	-0,222 (0,072)	0,035 (0,571)	0,015 (0,798)	0,022 (0,684)	-0,025 (0,739)	-0,030 (0,685)	-0,042 (0,541)	0,085 (0,256)	0,054 (0,416)	0,042 (0,504)
<i>Secondaire 1</i>	-0,242 (0,194)	-0,138 (0,377)	-0,168 (0,278)	0,260 (0,001)	0,191 (0,008)	0,170 (0,011)	0,093 (0,386)	-0,002 (0,981)	-0,026 (0,778)	0,215 (0,041)	0,169 (0,076)	0,150 (0,093)
<i>Secondaire 2</i>	0,075 (0,754)	0,051 (0,801)	-0,003 (0,988)	0,589 (0,000)	0,403 (0,000)	0,339 (0,000)	0,425 (0,001)	0,280 (0,02)	0,237 (0,039)	0,534 (0,000)	0,340 (0,005)	0,306 (0,007)
Milieu urbain	0,393 (0,000)	0,338 (0,000)	0,118 (0,031)	0,448 (0,000)	0,362 (0,000)	0,186 (0,000)	0,300 (0,000)	0,269 (0,000)	0,163 (0,000)	0,345 (0,000)	0,264 (0,000)	0,138 (0,000)
CSP CM Réf=cadre supérieur												
<i>Cadre moyen</i>		0,044 (0,482)	0,036 (0,582)		-0,051 (0,405)	-0,088 (0,113)		-0,064 (0,348)	-0,082 (0,210)		-0,271 (0,000)	-0,265 (0,002)
<i>Employé qualifié</i>		-0,179 (0,002)	-0,190 (0,000)		-0,166 (0,000)	-0,194 (0,000)		-0,195 (0,001)	-0,196 (0,000)		-0,432 (0,000)	-0,415 (0,000)
<i>Employé non qualifié</i>		-0,340 (0,000)	-0,366 (0,000)		-0,327 (0,000)	-0,349 (0,000)		-0,313 (0,000)	-0,308 (0,000)		-0,602 (0,000)	-0,583 (0,000)
<i>Manœuvre/Aide</i>		-0,388 (0,000)	-0,407 (0,000)		-0,479 (0,000)	-0,475 (0,000)		-0,479 (0,000)	-0,449 (0,000)		-0,761 (0,000)	-0,697 (0,000)
<i>Stagiaire ou apprenti</i>		-0,156 (0,163)	-0,168 (0,107)		-0,190 (0,197)	-0,231 (0,106)		-0,337 (0,000)	-0,382 (0,000)		-0,601 (0,000)	-0,622 (0,000)

<i>Aide familial</i>			-0,115 (0,330)		-0,261 (0,014)	-0,201 (0,077)		-0,449 (0,000)	-0,403 (0,000)		-0,519	-0,493 (0,000)
<i>Travailleur indépendant</i>		-0,311 (0,000)	-0,274 (0,001)		-0,381 (0,000)	-0,346 (0,000)		-0,334 (0,000)	-0,294 (0,000)		-0,646 (0,000)	-0,579 (0,000)
<i>Patron</i>		-0,278 (0,015)	0,253 (0,009)		-0,087 (0,188)	-0,120 (0,075)		-0,035 (0,766)	-0,029 (0,800)		-0,627 (0,000)	-0,541 (0,000)
<i>Autre</i>		-0,187 (0,007)	-0,206 (0,001)		-0,302 (0,000)	-0,295 (0,000)		-0,369 (0,000)	-0,346 (0,000)		-0,236 (0,013)	-0,149 (0,135)
Taille ménage		-0,050 (0,000)	-0,167 (0,000)		-0,063 (0,000)	-0,169 (0,000)		-0,115 (0,000)	-0,226 (0,000)		-0,075 (0,000)	-0,186 (0,000)
Taille ménage (^2)			0,005 (0,000)			0,005 (0,000)			0,007 (0,000)			0,006 (0,000)
Accès électricité			0,187 (0,000)			0,125 (0,000)			0,071 (0,007)			0,133 (0,000)
Accès eau			0,367 (0,000)			0,304 (0,000)			0,238 (0,000)			0,226 (0,000)
Constante	12,255 (0,000)	12,614 (0,000)	12,909 (0,000)	12,440 (0,000)	12,924 (0,000)	13,124 (0,000)	12,642 (0,000)	13,178 (0,000)	13,397 (0,000)	12,947 (0,000)	13,749 (0,000)	13,954 (0,000)
R ²	0,270	0,3369	0,421	0,253	0,354	0,428	0,164	0,366	0,4308	0,272	0,432	0,5134

Annexe 1.4 : Estimation des modèles multinomiaux pour l'estimation des déterminants des transits dans la pauvreté

TRANSIT	VARIABLES	COEFFICIENTS	ODD RATIO	EFFETS MARGINAUX
PP : maintien dans la pauvreté	Sexe CM			
	Homme			0,196 (0,000)
	Femme	0,590 (0,000)	1,803 (0,000)	0,253 (0,000)
	Education CM			
	Aucun			0,201 (0,000)
	Primaire	0,740 (0,698)	1,077 (0,698)	0,209 (0,000)
	Secondaire 1	0,215 (0,543)	1,240 (0,543)	0,222 (0,000)
	Secondaire 2	-0,209 (0,666)	0,812 (0,666)	0,175 (0,000)
	Supérieur	-1,507 (0,025)	0,221 (0,025)	0,095 (0,018)
	Milieu			
	Rural			0,217 (0,000)
	Urbain	-0,715 (0,000)	0,489 (0,000)	0,170 (0,000)
	CSP recodé			
	Cadre			0,128 (0,000)
	Employé qualifié	0,970 (0,012)	2,638 (0,012)	0,162 (0,000)
	Employé non qualifié	2,186 (0,000)	8,897 (0,000)	0,261 (0,000)
	Manœuvre/aide	2,515 (0,000)	12,365 (0,000)	0,300 (0,000)
	Stagiaire ou aide familiale	1,957 (0,000)	7,078 (0,000)	0,236 (0,000)
	Travailleur indépendant	2,102 (0,000)	8,186 (0,000)	0,222 (0,000)
	Patron	1,410 (0,000)	4,095 (0,000)	0,195 (0,000)
	Autre	1,061 (0,023)	2,888 (0,023)	0,137 (0,000)
	Electricité			
	Pas accès			0,233

TRANSIT	VARIABLES	COEFFICIENTS	ODD RATIO	EFFETS MARGINAUX
				(0,000)
	Accès	-0,738 (0,000)	0,478 (0,000)	0,166 (0,000)
	Eau			
	Pas accès			0,219 (0,000)
	Accès	-1,436 (0,000)	0,238 (0,000)	0,124 (0,000)
	Taille ménage			
	Entre 1 et 5			0,123 (0,000)
	Entre 6 et 10	0,458 (0,000)	1,581 (0,000)	0,249 (0,000)
	Plus de 10	-4,730 (0,000)	0,009 (0,000)	0,052 (0,000)
Sortie de la pauvreté	Sexe CM			
	Homme			0,161 (0,000)
	Femme	0,169 (0,090)	1,184 (0,09)	0,153 (0,000)
	Education CM			
	Aucun			0,158 (0,000)
	Primaire	0,039 (0,801)	1,040 (0,801)	0,161 (0,000)
	Secondaire1	0,148 (0,593)	1,159 (0,593)	0,169 (0,000)
	Secondaire 2	0,232 (0,525)	1,261 (0,525)	0,205 (0,000)
	Supérieur	-0,625 (0,166)	0,535 (0,166)	0,142 (0,001)
	Milieu			
	Rural			0,170 (0,000)
	Urbain	-0,462 (0,000)	0,630 (0,000)	0,152 (0,000)
	CSP recodé			
	Cadre			0,172 (0,000)
	Employé qualifié	0,760 (0,001)	2,138 (0,001)	0,211 (0,000)
	Employé non qualifié	1,192 (0,000)	3,294 (0,000)	0,192 (0,000)
	Manœuvre/aide	1,302 (0,000)	3,676 (0,000)	0,189 (0,000)
	Stagiaire ou aide familiale	1,116 (0,000)	3,052 (0,000)	0,194 (0,000)

TRANSIT	VARIABLES	COEFFICIENTS	ODD RATIO	EFFETS MARGINAUX
	Travailleur indépendant	1,520 (0,000)	4,574 (0,000)	0,241 (0,000)
	patron	0,564 (0,009)	1,758 (0,009)	0,144 (0,000)
	autre	1,539 (0,000)	4,659 (0,000)	0,364 (0,000)
	Electricité			
	Pas accès			0,146 (0,000)
	accès	-0,073 (0,350)	0,929 (0,35)	0,179 (0,000)
	Eau			
	Pas accès			0,168 (0,000)
	accès	-0,725 (0,000)	0,484 (0,000)	0,151 (0,000)
	Taille ménage			
	Entre 1 et 5			0,176 (0,000)
	Entre 6 et 10	-0,603 (0,000)	0,547 (0,000)	0,126 (0,000)
	Plus de 10	-5,300 (0,000)	0,005 (0,000)	0,024 (0,000)
Basculement dans la pauvreté	Sexe CM			
	Homme			0,155 (0,000)
	Femme	0,194 (0,000)	1,215 (0,046)	0,151 (0,000)
	Education CM			
	Aucun			0,159 (0,000)
	Primaire	-0,016 (0,922)	0,984 (0,711)	0,153 (0,000)
	Secondaire1	-0,020 (0,946)	0,980 (0,946)	0,144 (0,000)
	Secondaire2	-0,184 (0,648)	0,831 (0,648)	0,137 (0,000)
	Supérieur	-0,400 (0,429)	0,671 (0,429)	0,174 (0,000)
	Milieu			
	Rural			0,161 (0,000)
	Urbain	-0,442 (0,000)	0,643 (0,000)	0,146 (0,000)
	CSP recodé			
	Cadre			0,031 (0,003)

TRANSIT	VARIABLES	COEFFICIENTS	ODD RATIO	EFFETS MARGINAUX
	Employé qualifié	1,681 (0,000)	5,370 (0,000)	0,096 (0,000)
	Employé non qualifié	2,474 (0,000)	11,876 (0,000)	0,129 (0,000)
	Manœuvre/aide	2,485 (0,000)	12,004 (0,000)	0,116 (0,000)
	Stagiaire ou aide familiale	2,449 (0,000)	11,580 (0,000)	0,136 (0,000)
	Travailleur indépendant	2,727 (0,000)	15,281 (0,000)	0,150 (0,000)
	patron	2,444 (0,000)	11,526 (0,000)	0,172 (0,000)
	autre	0,699 (0,273)	2,012 (0,273)	0,029 (0,041)
	Electricité			
	Pas accès			0,168 (0,000)
	accès	-0,434 (0,000)	0,648 (0,000)	0,143 (0,000)
	Eau			
	Pas accès			0,163 (0,000)
	accès	-0,842 (0,000)	0,431 (0,000)	0,129 (0,000)
	Taille ménage			
	Entre 1 et 5			0,235 (0,000)
	Entre 6 et 10	-1,170 (0,000)	0,310 (0,000)	0,097 (0,000)
	Plus de 10	-7,258 (0,000)	0,001 (0,000)	0,007 (0,000)

Annexe 2.1 : Indicateurs de croissance pro-pauvre

 2002 – 2008

Plan national

Pro-poor indices	Estimate	STE	LB	UB
Growth rate(g)	-0.047832	0.029934	-0.106502	0.010837
Ravallion & Chen (2003) index	0.074502	0.016602	0.041963	0.107041
Ravallion & Chen (2003) - g	0.122334	0.030324	0.062900	0.181768
Kakwani & Pernia (2000) index	-1.982485	1.269450	-4.470561	0.505590
PEGR index	0.094826	0.113802	-0.128221	0.317874
PEGR – g	0.142658	0.142465	-0.136567	0.421884

Milieu urbain

Pro-poor indices	Estimate	STE	LB	UB
Growth rate(g)	-0.100947	0.042447	-0.184141	-0.017753
Ravallion & Chen (2003) index	0.136920	0.023826	0.090221	0.183618
Ravallion & Chen (2003) - g	0.237866	0.044740	0.150178	0.325555
Kakwani & Pernia (2000) index	-1.999253	1.195013	-4.341435	0.342930
PEGR index	0.201818	0.198002	-0.186259	0.589895
PEGR - g	0.302765	0.238620	-0.164922	0.770451

Milieu rural

Pro-poor indices	Estimate	STE	LB	UB
Growth rate(g)	0.074814	0.018832	0.037905	0.111723
Ravallion & Chen (2003) index	0.062924	0.019843	0.024031	0.101816
Ravallion & Chen (2003) - g	-0.011890	0.018792	-0.048722	0.024942
Kakwani & Pernia (2000) index	0.718726	0.208578	0.309921	1.127531
PEGR index	0.053771	0.024854	0.005058	0.102483
PEGR - g	-0.021043	0.014029	-0.048539	0.006452

2008 – 2015

Plan national

Pro-poor indices	Estimate	STE	LB	UB
Growth rate(g)	0.143568	0.016438	0.111351	0.175786
Ravallion & Chen (2003) index	0.157234	0.013497	0.130781	0.183687
Ravallion & Chen (2003) - g	0.013666	0.016094	-0.017878	0.045209
Kakwani & Pernia (2000) index	1.245469	0.113301	1.023403	1.467536
PEGR index	0.178810	0.026962	0.125965	0.231654
PEGR - g	0.035242	0.017012	0.001899	0.068584

Milieu urbain

Pro-poor indices	Estimate	STE	LB	UB
Growth rate(g)	0.003820	0.020970	-0.037281	0.044920
Ravallion & Chen (2003) index	0.029805	0.025438	-0.020052	0.079662
Ravallion & Chen (2003) - g	0.025985	0.026413	-0.025784	0.077754
Kakwani & Pernia (2000) index	1.385797	8.321255	-14.923563	17.695158
PEGR index	0.005293	0.040910	-0.074889	0.085475
PEGR - g	0.001474	0.032019	-0.061282	0.064230

Milieu rural

Pro-poor indices	Estimate	STE	LB	UB
Growth rate(g)	0.241320	0.019653	0.202801	0.279840
Ravallion & Chen (2003) index	0.169161	0.015926	0.137946	0.200376
Ravallion & Chen (2003) - g	-0.072159	0.017078	-0.105631	-0.038688

Kakwani & Pernia (2000) index	1.025827	0.079773	0.869475	1.182180
PEGR index	0.247553	0.032739	0.183386	0.311719
PEGR - g	0.006233	0.019449	-0.031887	0.044353

2015 – 2018

Plan national

Pro-poor indices	Estimate	STE	LB	UB
Growth rate(g)	0.125907	0.016398	0.093768	0.158046
Ravallion & Chen (2003) index	0.304196	0.011741	0.281185	0.327208
Ravallion & Chen (2003) - g	0.178289	0.016062	0.146809	0.209770
Kakwani & Pernia (2000) index	2.189362	0.192560	1.811952	2.566772
PEGR index	0.275656	0.040915	0.195464	0.355848
PEGR - g	0.149749	0.029293	0.092335	0.207163

Milieu urbain

Pro-poor indices	Estimate	STE	LB	UB
Growth rate(g)	0.174773	0.025078	0.125622	0.223925
Ravallion & Chen (2003) index	0.292687	0.017010	0.259347	0.326027
Ravallion & Chen (2003) - g	0.117914	0.025637	0.067666	0.168162
Kakwani & Pernia (2000) index	1.973016	0.232954	1.516434	2.429598
PEGR index	0.344830	0.060005	0.227222	0.462439
PEGR - g	0.170057	0.044765	0.082319	0.257795

Milieu rural

Pro-poor indices	Estimate	STE	LB	UB
Growth rate(g)	0.063474	0.015301	0.033485	0.093464
Ravallion & Chen (2003) index	0.313799	0.015146	0.284113	0.343485
Ravallion & Chen (2003) - g	0.250325	0.014471	0.221963	0.278687
Kakwani & Pernia (2000) index	3.487877	0.560090	2.390120	4.585634
PEGR index	0.221390	0.057608	0.108481	0.334300
PEGR - g	0.157916	0.046337	0.067098	0.248735

Annexe 2.2 : Décomposition de la pauvreté en effet croissance et redistribution

 2015 – 2018

Plan national

	Estimate	STE	LB	UB
Distribution_1	0.463391	0.006412	0.452844	0.473938
Distribution_2	0.305047	0.008332	0.291341	0.318754
Difference: (d2-d1)	-0.158344	0.010514	- 0.178950	- 0.137737
	Datt & Ravallion	approach: reference	period t1	
Growth	-0.072324	0.007323	- 0.084370	- 0.060279
Redistribution	-0.072588	0.009443	- 0.091096	- 0.054079
Residue	-0.013432			
	Datt & Ravallion	approach: reference	period t2	
Growth	-0.085756	0.008388	- 0.099554	- 0.071958
Redistribution	-0.086020	0.009231	- 0.104112	- 0.067928
Residue	0.013432			
	Shapley approach			
Growth	-0.079040	0.007187	- 0.093126	- 0.064954
Redistribution	-0.079304	0.008891	- 0.096730	- 0.061877

Milieu urbain

	Estimate	STE	LB	UB
Distribution_1	0.359220	0.009583	0.343455	0.374984
Distribution_2	0.180820	0.011939	0.161181	0.200459
Difference: (d2-d1)	-0.178400	0.015309	-0.208406	-0.148394
	Datt & Ravallion	approach: reference	period t1	
Growth	-0.090420	0.011461	-0.109273	-0.071567
Redistribution	-0.087361	0.014012	-0.114824	-0.059899
Residue	-0.000619	---	---	---
	Datt & Ravallion	approach: reference	period t2	
Growth	-0.091039	0.011020	-0.109166	-0.072911
Redistribution	-0.087980	0.013708	-0.114848	-0.061112
Residue	0.000619	---	---	---
	Shapley approach			
Growth	-0.090729	0.009671	-0.109684	-0.071774
Redistribution	-0.087671	0.013014	-0.113177	-0.062164

Milieu rural

	Estimate	STE	LB	UB
--	----------	-----	----	----

Distribution_1	0.567980	0.007962	0.554882	0.581078
Distribution_2	0.426239	0.010780	0.408506	0.443972
Difference: (d2-d1)	-0.141740	0.013402	-0.168008	-0.115473
	Datt & Ravallion	approach: reference	period t1	
Growth	-0.040638	0.008551	-0.054704	-0.026572
Redistribution	-0.082704	0.009833	-0.101977	-0.063431
Residue	-0.018398	---	---	---
	Datt & Ravallion	approach: reference	period t2	
Growth	-0.059036	0.010221	-0.075850	-0.042223
Redistribution	-0.101102	0.009657	-0.120030	-0.082175
Residue	0.018398	---	---	---
	Shapley approach			
Growth	-0.049837	0.008911	-0.067301	-0.032373
Redistribution	-0.091903	0.009150	-0.109837	-0.073969

 **2008 – 2015**

National

	Estimate	STE	LB	UB
Distribution_1	0.489410	0.006273	0.479090	0.499729
Distribution_2	0.391155	0.006291	0.380807	0.401504
Difference: (d2-d1)	-0.098254	0.008884	-0.115667	-0.080841
	Datt & Ravallion	approach: reference	period t1	
Growth	-0.078889	0.007136	-0.090628	-0.067151
Redistribution	-0.016476	0.007885	-0.031930	-0.001021
Residue	-0.002889			
	Datt & Ravallion	approach: reference	period t2	
Growth	-0.081778	0.006805	-0.092972	-0.070584
Redistribution	-0.019365	0.008113	-0.035266	-0.003463
Residue	0.002889			
	Shapley approach			
Growth	-0.080334	0.006652	-0.093372	-0.067296
Redistribution	-0.017920	0.007612	-0.032839	-0.003002

Urban

	Estimate	STE	LB	UB
Distribution_1	0.294510	0.008459	0.280595	0.308425
Distribution_2	0.292133	0.009073	0.277208	0.307058
Difference: (d2-d1)	-0.002377	0.012405	-0.026690	0.021935
	Datt & Ravallion	approach: reference	period t1	

Growth	-0.001716	0.008687	-0.016006	0.012575
Redistribution	0.000168	0.012177	-0.023699	0.024034
Residue	-0.000830	---	---	---
	Datt & Ravallion	approach: reference	period t2	
Growth	-0.002545	0.009214	-0.017701	0.012611
Redistribution	-0.000662	0.011974	-0.024131	0.022807
Residue	0.000830	---	---	---
	Shapley approach			
Growth	-0.002130	0.007963	-0.017737	0.013476
Redistribution	-0.000247	0.012060	-0.023884	0.023390

Rural

	Estimate	STE	LB	UB
Distribution_1	0.624503	0.007934	0.611452	0.637554
Distribution_2	0.485751	0.008266	0.472154	0.499348
Difference: (d2-d1)	-0.138752	0.011457	-0.161208	-0.116296
	Datt & Ravallion	approach: reference	period t1	
Growth	-0.135258	0.009762	-0.151316	-0.119201
Redistribution	-0.003673	0.007891	-0.019139	0.011794
Residue	0.000180	---	---	---
	Datt & Ravallion	approach: reference	period t2	
Growth	-0.135079	0.009110	-0.150064	-0.120093
Redistribution	-0.003493	0.009377	-0.021872	0.014885
Residue	-0.000180	---	---	---
	Shapley approach			
Growth	-0.135169	0.008086	-0.151018	-0.119320
Redistribution	-0.003583	0.007650	-0.018577	0.011411

 **2002 – 2008**

National

	Estimate	STE	LB	UB
Distribution_1	0.383832	0.007590	0.371347	0.396318
Distribution_2	0.332702	0.006214	0.322481	0.342924
Difference: (d2-d1)	-0.051130	0.009809	-0.070356	-0.031904
	Datt & Ravallion	approach: reference	period t1	
Growth	0.025791	0.016517	-0.001379	0.052960
Redistribution	-0.076560	0.015712	-0.107356	-0.045764
Residue	-0.000361	---	---	---
	Datt & Ravallion	approach: reference	period t2	

Growth	0.025430	0.006758	0.014313	0.036547
Redistribution	-0.076921	0.016691	-0.109635	-0.044207
Residue	0.000361	---	---	---
	Shapley approach			
Growth	0.025610	0.015823	-0.005401	0.056622
Redistribution	-0.076740	0.016111	-0.108317	-0.045164

Urbain

	Estimate	STE	LB	UB
Distribution_1	0.244690	0.009889	0.228423	0.260957
Distribution_2	0.164459	0.007007	0.152934	0.175985
Difference: (d2-d1)	-0.080230	0.012119	-0.103984	-0.056477
	Datt & Ravallion	approach: reference	period t1	
Growth	0.040130	0.020528	0.006362	0.073898
Redistribution	-0.118024	0.015768	-0.148928	-0.087120
Residue	-0.002336	---	---	---
	Datt & Ravallion	approach: reference	period t2	
Growth	0.037794	0.009289	0.022513	0.053075
Redistribution	-0.120360	0.021341	-0.162189	-0.078532
Residue	0.002336	---	---	---
	Shapley approach			
Growth	0.038962	0.016953	0.005734	0.072190
Redistribution	-0.119192	0.018261	-0.154983	-0.083401

Rural

	Estimate	STE	LB	UB
Distribution_1	0.489570	0.010062	0.473018	0.506122
Distribution_2	0.449319	0.008646	0.435096	0.463542
Difference: (d2-d1)	-0.040251	0.013267	-0.066253	-0.014249
	Datt & Ravallion	approach: reference	period t1	
Growth	-0.056003	0.010684	-0.073577	-0.038429
Redistribution	0.010287	0.010333	-0.009965	0.030540
Residue	0.005465	---	---	---
	Datt & Ravallion	approach: reference	period t2	
Growth	-0.050538	0.008740	-0.064915	-0.036161
Redistribution	0.015752	0.010902	-0.005615	0.037119
Residue	-0.005465	---	---	---
	Shapley approach			
Growth	-0.053271	0.009282	-0.071464	-0.035078
Redistribution	0.013020	0.010102	-0.006779	0.032819

Annexe 3.1 : panel de pays considérés

PAYS	PERIODE	BASE DE DONNEES
Botswana	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014, 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
Burkina Faso	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
Burundi	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
Central African Republic	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
Cote d'Ivoire	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
Eswatini	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
Ghana	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
Guinea	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
Guinea-Bissau	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
Kenya	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
Lesotho	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
Madagascar	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
Mali	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
Mauritania	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
Niger	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
Nigeria	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
Senegal	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
South Africa	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
Tanzania	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
Uganda	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022
Zambia	1990 – 1994, 1995 – 1999, 2000 – 2004, 2005 – 2009, 2010 – 2014 et 2015 – 2019	WDI, WGI, 2022

Annexe 3.2 : Test de stationnarité

Pauvreté (Taux de pauvreté)

Fisher-type unit-root test for Pov1			
Based on augmented Dickey–Fuller tests			
H0: All panels contain unit roots	Number of panels = 21		
Ha: At least one panel is stationary	Number of periods = 6		
AR parameter: Panel-specific	Asymptotics: T -> Infinity		

Panel means: Included			
Time trend: Not included			
Drift term: Not included	ADF regressions: 1 lag		
		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(42)	P	309.6477	0.0000
Inverse normal	Z	-8.2332	0.0000
Inverse logit t (109)	L*	-16.7337	0.0000
Modified inv. chi-squared	Pm	29.2028	0.0000

Taux de croissance par tête

Fisher-type unit-root test for GDPC			
Based on augmented Dickey–Fuller tests			
H0: All panels contain unit roots	Number of panels = 21		
Ha: At least one panel is stationary	Number of periods = 6		
AR parameter: Panel-specific	Asymptotics: T -> Infinity		
Panel means: Included			
Time trend: Not included			
Drift term: Not included	ADF regressions: 1 lag		
		Statistic	p-value
Inverse chi-squared (42)	P	171.9344	0.0000
Inverse normal	Z	-3.5091	0.0002
Inverse logit t (109)	L*	-7.4309	0.0000
Modified inv. chi-squared	Pm	14.1770	0.0000

Inflation

Fisher-type unit-root test for Gini			
Based on augmented Dickey–Fuller tests			
H0: All panels contain unit roots	Number of panels = 21		
Ha: At least one panel is stationary	Number of periods = 6		
AR parameter: Panel-specific	Asymptotics: T -> Infinity		
Panel means: Included			
Time trend: Not included			
Drift term: Not included	ADF regressions: 1 lag		
		Statistic	p-value
Inverse chi-squared (42)	P	417.2237	0.0000
Inverse normal	Z	-8.5156	0.0000
Inverse logit t (109)	L*	-22.2532	0.0000
Modified inv. chi-squared	Pm	40.9403	0.0000

Politique économique sur les inégalités

Variables	Modèle (1)	Modèle (2)	Modèle (3)	Modèle (4)	Modèle (5)	Modèle (6)	Modèle (7)	Modèle (8)	Modèle (9)	Modèle (10)	Modèle (11)
Gini											
Gini (t-1)	-0.12 (0.037)	-0.27 (0.000)	-0.13 (0.009)	-0.25 (0.000)	-0.36 (0.000)	-0.14 (0.022)	-0.19 (0.003)	-0.17 (0.005)	-0.27 (0.000)	-0.19 (0.000)	-0.24 (0.005)
Croissance PIB par tête	-0.26 (0.425)	-0.51 (0.011)	-0.92 (0.000)	-0.65 (0.003)	-0.51 (0.002)	-0.51 (0.009)	-0.76 (0.000)	-0.80 (0.000)	-0.59 (0.004)	-0.58 (0.000)	-0.60 (0.003)
Corruption	4.75 (0.070)	-0.41 (0.823)	4.18 (0.061)	1.33 (0.470)	0.14 (0.942)	-1.29 (0.675)	1.59 (0.130)	2.82 (0.003)	1.60 (0.108)	2.44 (0.004)	2.21 (0.057)
Education secondaire	-1.19 (0.760)	-5.77 (0.204)	8.70 (0.041)	-4.84 (0.325)	-2.91 (0.426)	-2.14 (0.499)	0.07 (0.984)	-1.69 (0.482)	-3.12 (0.474)	-2.35 (0.048)	-2.43 (0.483)
Dépenses	0.07 (0.239)	-0.03 (0.729)	0.13 (0.008)	-0.11 (0.209)	-0.15 (0.000)	0.13 (0.303)					
Constante	20.96 (0.386)	49.81 (0.084)	-45.10 (0.108)	38.64 (0.205)	29.67 (0.185)	20.80 (0.309)	10.65 (0.638)	23.95 (0.108)	31.42 (0.245)	26.39 (0.000)	26.52 (0.233)
Valeur Ajoutée Agricole	-0.08 (0.254)										
Valeur Ajoutée Industrielle		-0.09 (0.000)									
Valeur Ajoutée Services			0.08 (0.323)								
Masse monétaire				0.17 (0.071)							
Crédit domestique					0.30 (0.000)						
Inflation						0.12 (0.037)					
Dépenses publiques							0.02 (0.800)				
Santé									0.12 (0.677)		
Education										-0.06 (0.674)	
Dette (service)								-0.47 (0.059)			
Taxes (revenu)											0.01 (0.885)

Politique économique sur la croissance

Variables	Modèle (1)	Modèle (2)	Modèle (3)	Modèle (4)	Modèle (5)	Modèle (6)	Modèle (7)	Modèle (8)	Modèle (9)	Modèle (10)	Modèle (11)
Croissance par tête											
Croissance par tête (t-1)	-0.48 (0.000)	-0.47 (0.000)	-0.27 (0.047)	-0.55 (0.000)	-0.44 (0.000)	-0.47 (0.000)	-0.32 (0.000)	-0.52 (0.000)	-0.42 (0.000)	-0.30 (0.008)	-0.45 (0.000)
Gini	-0.07 (0.137)	-0.05 (0.176)	-0.08 (0.015)	-0.05 (0.054)	-0.03 (0.201)	-0.04 (0.353)	-0.10 (0.037)	-0.07 (0.058)	-0.02 (0.693)	-0.11 (0.001)	-0.02 (0.359)
Ouverture	-0.05 (0.063)	-0.06 (0.001)	-0.03 (0.130)	-0.07 (0.022)	-0.07 (0.004)	-0.07 (0.019)	0.04 (0.200)	-0.11 (0.014)	-0.07 (0.033)	-0.07 (0.027)	-0.07 (0.021)
Régulation	0.62 (0.610)	0.29 (0.767)	-0.22 (0.759)	1.57 (0.229)	-1.04 (0.066)	-1.44 (0.261)	1.67 (0.307)	1.02 (0.379)	-1.48 (0.247)	0.31 (0.649)	-1.08 (0.166)
Investissement	0.03 (0.450)	0.06 (0.174)	0.07 (0.077)	0.06 (0.089)	0.08 (0.045)	0.10 (0.037)	0.11 (0.002)	0.09 (0.006)	0.13 (0.004)	0.01 (0.851)	0.05 (0.240)
Dépenses	0.11 (0.010)	0.18 (0.000)	0.04 (0.224)	0.12 (0.000)	0.10 (0.001)	0.07 (0.045)	0.09 (0.005)	0.09 (0.001)	0.07 (0.000)	0.12 (0.001)	0.30 (0.000)
Education secondaire	3.14 (0.000)	4.56 (0.000)	3.03 (0.029)	2.75 (0.011)	2.84 (0.001)	1.77 (0.141)	2.79 (0.013)	3.15 (0.000)	2.82 (0.001)	2.49 (0.091)	3.64 (0.000)
Constante	-0.14 (0.025)	-23.67 (0.003)	-18.75 (0.031)	-17.34 (0.009)			-14.73 (0.015)	-16.56 (0.001)		-10.74 (0.268)	-20.50 (0.001)
Valeur Ajoutée Agricole	-0.07 (0.004)										
Valeur Ajoutée Industrielle		-0.07 (0.000)									
Valeur Ajoutée Services			0.05 (0.021)								
Masse monétaire				0.11 (0.066)							
Crédit domestique					0.03 (0.032)						
Inflation						-0.05 (0.001)					
Dépenses							-0.21 (0.005)				
Santé								0.53			

Variables	Modèle (1)	Modèle (2)	Modèle (3)	Modèle (4)	Modèle (5)	Modèle (6)	Modèle (7)	Modèle (8)	Modèle (9)	Modèle (10)	Modèle (11)
Croissance par tête											
								(0.009)			
Education									-0.07 (0.621)		
Dette (service)										-0.38 (0.000)	
Taxes (revenu)											-0.23 (0.006)

Bibliographie

- A.R.KHAN: A Comparative Analysis Of Poverty Reduction Strategies In Selected Asian Countries. Paper prepared for the Workshop on Knowledge Networking for Poverty Reduction, United Nations Development Programme, New York, Septembre 11–12, 199
- Aaberge, R., & Mogstad, M. (2007). *On the Definition and Measurement of Chronic Poverty*. <http://www.iza.org/publications/dps/>
- Abdulganiyu Abdulrahman, I., Babatunde Akanbi, ad, & Daniel Oniyide, G. (2023a). Impact of Monetary Policy on Poverty Reduction in Nigeria. In *African Journal of Economic Review* (Vol. 11, Issue 1).
- Abdulganiyu Abdulrahman, I., Babatunde Akanbi, ad, & Daniel Oniyide, G. (2023b). Impact of Monetary Policy on Poverty Reduction in Nigeria. In *African Journal of Economic Review* (Vol. 11, Issue 1).
- Abu-Ismaïl, K., Abdel-Gadir, A., & El-Laithy, H. (2020). *Poverty and Inequality in Syria (1997-2007)*.
- Acemoglu, D., Johnson, S., & Robinson, J. A. (2007.). *INSTITUTIONS AS A FUNDAMENTAL CAUSE OF LONG-RUN GROWTH*.
- Acemoglu, D., Johnson, S., & Robinson, J. A. (2001). American Economic Association The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation. In *Source: The American Economic Review* (Vol. 91, Issue 5).
- Adams, Jr. R. (2003). Economic growth, inequality and poverty: findings from a new data set. World Bank Policy Research
- Addae-Korankye, A. (2014). Causes of Poverty in Africa: A Review of Literature. In *American International Journal of Social Science* (Vol. 3, Issue 7). www.aijssnet.com
- Adeleye, B. N., Gershon, O., Ogundipe, A., Owolabi, O., Ogunrinola, I., & Adediran, O. (2020). Comparative investigation of the growth-poverty-inequality trilemma in Sub-Saharan Africa and Latin American and Caribbean Countries. *Heliyon*, 6(12). <https://doi.org/10.1016/j.heliyon.2020.e05631>
- African Development Report (2015), Growth, Poverty and Inequality Nexus: Overcoming Barriers to Sustainable Development*.
- Aghion, Philippe., Howitt, P., & Bursztyn, Leonardo. (2009). *The economics of growth*. MIT Press.
- Ahluwalia, M. S., Kravis, I. B., Kenessey, Z., Heston, A., & Summers, R. (1976). World Bank Reprint Series: Number Thirty-Six REP36 1 976 A System of International Comparisons of Gross Product and Purchasing Power INEQUALITY, POVERTY AND DEVELOPMENT. In *Reprinted from Journal of Development Economics* (Vol. 3).
- Ahmed, N., Marriott, A., Dabi, N., Lowthers, M., Lawson, M., & Mugehera, L. (2022). *Inequality Kills: The unparalleled action needed to combat unprecedented inequality in the wake of COVID-19*. <https://doi.org/10.21201/2022.8465>

- Alarcon D. (1997) National Poverty Reduction Strategies of Chile, Costa Rica and Mexico: Summary and Findings. Paper prepared for the Workshop on Knowledge Networking for Poverty Reduction, United Nations Development Programme, New York, September 11–12,
- Amar, S., & Anis, A. (2020). Exploring the Link between Income Inequality, Poverty Reduction and Economic Growth: An ASEAN Perspective. In *International Journal of Innovation, Creativity and Change*. www.ijicc.net (Vol. 11, Issue 2). www.ijicc.net
- Amuka, J. I., Asogwa, F. O., Agu, A. O., & Ugwu, C. C. (2019). The Determinants of Pro-Poor Growth: Evidence from Brazil. *American International Journal of Business and Management Studies*, 1(2). www.acseusa.org/journal/index.php/aijbms
- Anderson, Edward., De Renzio, Paolo., Levy, Stephanie., & Overseas Development Institute (London, E. (2006). *The role of public investment in poverty reduction : theories, evidence, and methods*. Overseas Development Institute.
- Arellano, M., & Bover, O. (1995.). *Another look at the instrumental variable estimation of error-components models*.
- Arellano, M. (1991). *The Review of Economic Studies, Ltd. Some Tests of Specification for Panel Data: Monte Carlo Evidence and an Application to Employment Equations* Author(s): Manuel Arellano and Stephen Bond Reviewed work(s): Source: *The Review of Economic Studies Some Tests of Specification for Panel Data: Monte Carlo Evidence and an Application to Employment Equations* (Vol. 58, Issue 2).
- Arkadeva, O., Berezina, N., & Arkadev, M. (2022). *Fiscal Policy and Its Impact on Poverty and Inequality*. 43–48. <https://doi.org/10.5220/0010682300003169>
- Asongu, S. A., & Eita, J. H. (2023a). *The conditional influence of poverty, inequality and severity of poverty on economic growth in Sub-Saharan Africa*.
- Asongu, S. A., & Eita, J. H. (2023b). The Conditional Influence of Poverty, Inequality, and Severity of Poverty on Economic Growth in Sub-Saharan Africa. *Journal of Applied Social Science*, 17(3), 372–384. <https://doi.org/10.1177/19367244231171821>
- Avom, D., & Carmignani, F. (2008). Pauvreté, croissance et redistribution. *Revue Française d'économie*, 23(1), 89–116. <https://doi.org/10.3406/rfec.2008.1661>
- Babakar Fall (2005), « la modélisation de la réduction de la pauvreté », debt relief international, Londres, publication n°9.
- Baulch, B., & McCulloch, N. (2002). Being Poor and Becoming Poor: Poverty Status and Poverty Transitions in Rural Pakistan. *Journal of Asian and African Studies*, 37, 168 - 185.
- Baulch, B., & McCulloch, N. (1998). Being Poor and Becoming Poor: Poverty Status and Poverty Transitions in Rural Pakistan.
- Baum, A., Checherita-Westphal, C., & Rother, P. (2013). Debt and growth: New evidence for the euro area. *Journal of international money and finance*, 32, 809-821.

- Bhagwati N. (1988), EXPORT-PROMOTING TRADE STRATEGY: Issues and Evidence, The World Bank Research Observer, Volume 3, Issue 1, January 1988, Pages 27–57, <https://doi.org/10.1093/wbro/3.1.27>
- Barro, R. J. (1999), Inequality, Growth, and Investment. NBER Working Paper No. w7038, Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=156688>
- Barro, R., & Sala-i-Martin, X. (1995). Empirical analysis of a cross section of countries. *Economic Growth*, 414-459.
- Barro, R. J., & Lee, J. W. (1994). Sources of economic growth. In *Carnegie-Rochester conference series on public policy* (Vol. 40, pp. 1-46). North-Holland.
- Barro, R. J. (1991). Economic growth in a cross section of countries. *The quarterly journal of economics*, 106(2), 407-443.
- Bekaert, G., Harvey, C. R., & Lundblad, C. (2001). Emerging equity markets and economic development. *Journal of development Economics*, 66(2), 465-504.
- Bicaba, Z., Brixiová, Z., & Ncube, M. (2015). *Eliminating Extreme Poverty in Africa: Trends, Policies and the Role of International Organizations* (Issue 223). www.afdb.org/
- Boccanfuso, D., & Ménard, C. (2009). *La croissance pro-pauvre : un aperçu exhaustif de la « boîte à outils »*.
- Boccanfuso, D., Ki, J. B., & Ménard, C. (2009). Pro-poor growth measurements in a multidimensional model: A comparative approach. *Cahier de recherche/Working Paper*, 9, 22.
- Bodier, M. (1999). Age and Generation effects on Consumption Levels and Structure. *Economie & Statistique*.
- Bourguignon, François. (2003). The Growth Elasticity of Poverty Reduction: Explaining Heterogeneity across Countries and Time Periods,” in: T. Eicher and S. Turnovsky, eds. *Inequality and growth. Theory and Policy Implications*. Cambridge: The MIT Press.
- Bourguignon, F., Goh, et al. (2004). *World Bank Policy Research Working Paper 3375*. <http://econ.worldbank.org/Acknowledgment>
- Bresson, F. (2007). *Essais sur les méthodes d'analyse des variations de la pauvreté*. <https://theses.hal.science/tel-00196851>
- Bruno, Michael, Martin Ravallion, and Lyn Squire (1998), *Equity and Growth in Developing Countries: Old and New Perspectives on the Policy Issues*, Vito Tani and Ke-Young Chu, editors, *Income Distribution and High Growth*, Cambridge, MA: MIT Press
- Calderón, C., Servén, L., Benavente, J. M., Estache, A., Fay, M., Leipziger, D., & Perry, G. (2013). *The Effects of Infrastructure Development on Growth and Income Distribution*.
- Cerra, V., Lama, R., & Loayza, N. V. (2021). *Links between Growth, Inequality, and Poverty A Survey*. <http://www.worldbank.org/prwp>.

- Chang, H. J. (2011). Institutions and economic development: Theory, policy, and history. *Journal of Institutional Economics*, 7(4), 473–498. <https://doi.org/10.1017/S1744137410000378>
- Chaudhuri, S., & Ravallion, M. (2016). *Partially Awakened Giants: Uneven Growth in China and India*.
- Chenery, H. et M. Ahluwalia (1974). “Redistribution with growth”, Oxford University Press, Oxford.
- CNUCED (2021), Rapport sur le développement économique en Afrique, La contribution potentielle de la Zone de libre-échange continentale africaine à une croissance inclusive
- Coibion, O., Gorodnichenko, Y., & Kueng, L. J. Silvia (2012), “Innocent bystanders? Monetary policy and inequality in the US”. NBER Working Paper, 18170.
- Collier, P., Dollar, D., & Stern, N. (2001). Fifty years of economic development: Evaluation and experiences. *Revue d'Economie Du Développement*, 101(1–2), 23–64. <https://doi.org/10.3406/recod.2001.1054>
- Cord, L., Lopez, J. H., The, J. P., & Bank, W. (2003). “WHEN I USE A WORD...” *PRO-POOR GROWTH AND POVERTY REDUCTION*.
- Dang, H.-A. H., & Dabalen, A. L. (2017). *Is Poverty in Africa Mostly Chronic or Transient? Evidence from Synthetic Panel Data*. <http://econ.worldbank.org>.
- Dang, H.-A. H., Ianchovichina, E., & Dang, (2016). *Welfare Dynamics Based on Synthetic Panels Using Objective and Subjective Data: The Case of the Arab World*.
- Dang, H.-A. H., & Lanjouw, P. F. (2004a). *Insights from Longitudinal Analysis Using Synthetic Panel Data*. <http://econ.worldbank.org>.
- Dang, H.-A. H., & Lanjouw, P. F. (2004b). *Insights from Longitudinal Analysis Using Synthetic Panel Data*. <http://econ.worldbank.org>.
- Dang, Hai-Anh H. and Lanjouw, Peter F. and Serajuddin (2015), Umar, Updating Poverty Estimates in the Absence of Regular and Comparable Consumption Data: Methods and Illustration with Reference to a Middle-Income Country. Forthcoming with Oxford Economic Papers, Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=2624531> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2624531>
- Dang, H.-A. H., Lanjouw, P. F., & Swinkels, R. (2014). *Who Remained in Poverty, Who Moved Up, and Who Fell Down? An Investigation of Poverty Dynamics in Senegal in the Late 2000s*. <http://econ.worldbank.org>.
- Dang, H.-A., & Lanjouw, P. (2013). *Measuring Poverty Dynamics with Synthetic Panels Based on Cross-Sections*. <http://econ.worldbank.org>.
- Dang, H.-A., Lanjouw, P., Luoto, J., The, D. M., & Bank, W. (2011). *Using Repeated Cross-Sections to Explore Movements in and out of Poverty*. <http://econ.worldbank.org>.
- Dapel, Z. (2018). *Three Decades of Poverty Mobility in Nigeria: The Trapped, the Freed, and the Never Trapped*. www.cgdev.org
- Datt, G. (1998). *COMPUTATIONAL TOOLS FOR POVERTY MEASUREMENT AND ANALYSIS*.

- Davis, P., & Sanchez-Martinez, M. (2014). *A review of the economic theories of poverty*.
- Deaton, A. (2018). "The Analysis of Household Surveys (Reissue Edition with a New Preface): A Microeconometric Approach to Development Policy."
- Deaton, A. (1985). Panel data from time series of cross-sections. *Journal of econometrics*, 30(1-2), 109-126.
- Deininger K., Squire L. (1998), New ways of looking at old issues: inequality and growth, *Journal of Development Economics*, Volume 57, Issue 2, , Pages 259-287, ISSN 0304-3878, [https://doi.org/10.1016/S0304-3878\(98\)00099-6](https://doi.org/10.1016/S0304-3878(98)00099-6).
(<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0304387898000996>)
- Deininger K. et Squire, L., (1996), A New Data Set Measuring Income Inequality, *The World Bank Economic Review*, 10, issue 3, p. 565-91.
- DeLong, J. B., & Summers, L. H. (2001). The new economy': background, historical perspective, questions, and speculations. *Economic Review-Federal Reserve Bank of Kansas City*, 86(4), 29.
- Diwakar, V., & Bwalya, R. (2021). Assessing the drivers of poverty in Zambia: evidence from 2010 and 2015 Working paper. www.chronicpoverty.network.org
- Diwakar, V., Subakanya, M., Lubungu, M., & Chapoto, A. (2012). *Rural poverty dynamics in Zambia*. www.chronicpoverty.network.org
- Dollar, David, and Aart Kraay (2000), "Growth is good for the poor," World Bank mimeo
- Dollar, D., & Kraay, A. (2002a) Growth is Good for the Poor. *Journal of Economic Growth*, 7, 195-225
- Dollar, David, and Aart Kraay (2004). "Trade, Growth, and Poverty." *The Economic Journal* 114, no. 493: F22–49. <http://www.jstor.org/stable/3590109>.
- Dramani L. (2016b) « Transitions dans la pauvreté au Sénégal : Entre émergence des nouveaux riches et accentuation de la précarité », Policy Brief N°11
- Duclos, J.-Y., Araar, A., & Giles, J. (2078). *Chronic and Transient Poverty: Measurement and Estimation, with Evidence from China*. <http://www.iza.org/publications/dps/>
- Duvoux N. (2012), Le nouvel âge de la solidarité. Pauvreté, précarité et politiques publiques Alexandre Pagès, La pauvreté en milieu rural
- Easterly, W. (2001). The Middle-Class Consensus and Economic Development. *Journal of Economic Growth*, 6(4), 317–335. <http://www.jstor.org/stable/4021604>
- Easterly, William and Stanley Fischer (2000), "*Inflation and the Poor*," forthcoming, *Journal of Money, Credit, and Banking*
- Easterly, W., & Rebelo, S. (1993). Fiscal policy and economic growth. *Journal of monetary economics*, 32(3), 417-458.
- Edwards, S. (1997). Trade policy, growth, and income distribution. *The American Economic Review*, 87(2), 205-210.

- Ehrhart, C. (2007). *Croissance, redistribution et lutte contre la pauvreté : l'évolution non linéaire de l'approche de la Banque mondiale*.
- Eigbiremolen, G. O. (2018). Poverty Trends and Poverty Dynamics: Analysis of Nigerian's first-ever National Panel Survey Data. *Journal of International Development*, 30(4), 691–706.
<https://doi.org/10.1002/jid.3342>
- Emmerij, Louis (1994). "The Employment Problem and the International Economy", *International Labour Review*, Vol. 133, No. 4., p. 466.
- Epaulard (2003), Macroeconomic performance and poverty, FMI
- Esperanza Vera-Toscano, Mark Shucksmith, David L. Brown (2020), Poverty dynamics in Rural Britain 1991–2008: Did Labour's social policy reforms make a difference? *Journal of Rural Studies*, Volume 75, Pages 216–228, ISSN 0743-0167, <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2020.02.003>.
- Fambon, S. (2017). *Pro Poor Growth in Cameroon*.
- Ferreira, I. A., Salvucci, (2022.). *Poverty, inequality, and growth trends, policies, and controversies*.
- Ferreira, F. (2010). Distributions in motion: economic growth, inequality, and poverty dynamics. Working paper series, ECINEQ, 2010–183.
- Ferreira, F.; Leite, P. G.; Ravallion, M. (2010). Poverty reduction without economic growth? Explaining Brazil's poverty dynamics, 1985–2004, *Journal of Development Economics* 93(1): 20–36.
<http://dx.doi.org/10.1016/j.jdeveco.2009.06.001>
- Fosu, A. K. 2011. Growth, inequality, and poverty reduction in developing countries, Working Paper No. 2011/01, UNU-WIDER.
- Fosu, A. K. 2010. Does inequality constrain poverty reduction programs? Evidence from Africa, *Journal of Policy Modeling* 32(6): 818–827. <http://dx.doi.org/10.1016/j.jpolmod.2010.08.00>
- Fosu, A. K. (2017). Growth, inequality, and poverty reduction in developing countries: Recent global evidence. *Research in Economics*, 71(2), 306–336. <https://doi.org/10.1016/j.rie.2016.05.005>
- Fosu, A. K. (2023). Progress on Poverty in Africa: The Importance of Growth and Inequality. *Journal of African Economies*, 32, 1164–1182. <https://doi.org/10.1093/jae/ejac047>
- Fufa, G. B. (2021). Determinants of Pro-Poor Growth and Its Impacts on Income Share: Evidence from Ethiopian Time Series Data. *Scientific World Journal*, 2021. <https://doi.org/10.1155/2021/6645789>
- Galor, O., Bertocchi, et al. (2004). *Forthcoming in the Handbook of Economic Growth*.
<http://hdl.handle.net/10419/80210>
- Goshit, G. G., & Longduut, T. D. (2016). Indirect monetary policy instruments and poverty reduction in Nigeria: An empirical evidence from time series data. *International Journal of Academic Research in Business and Social Sciences*, 6(4), 86–101.

- Griffoni, C.-L. (2007). Croissance économique et pauvreté : une application de l'indice de « croissance pro-pauvre » au cas du Maroc entre 1985 et 1999. *L'Année Du Maghreb*, II, 471–487. <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.155>
- Gürbüz, B., & Raffinot, M. (1994). QUEL IMPACT SUR LA PAUVRETÉ ? In *Région et Développement*.
- Haddad, L., & Ahmed, A. U. (2002). *AVOIDING CHRONIC AND TRANSITORY POVERTY: EVIDENCE FROM EGYPT, 1997-99*.
- Hall, R. E., & Jones, C. I. (1999a). Why Do Some Countries Produce So Much More Output Per Worker Than Others? In *Source: The Quarterly Journal of Economics* (Vol. 114, Issue 1).
- Hall, R. E., & Jones, C. I. (1999b). Why Do Some Countries Produce So Much More Output Per Worker Than Others? In *Source: The Quarterly Journal of Economics* (Vol. 114, Issue 1).
- Hall, R. E., & Jones, C. I. (1999c). Why Do Some Countries Produce So Much More Output per Worker than Others? In *Quarterly Journal of Economics*. http://econ-www.mit.edu/faculty/download_pdf.php?id=1183.
- Hamouda, B., & Ben Hamouda, A. (2018). *The relationship between growth-inequality-poverty triangle and governance*
- Hechmy, B. (2017). *The Equity and Income Distribution Inequality Nexus: an Essay to Reduce Poverty in MENA Countries*. <https://ssrn.com/abstract=3069672>
- Herrera, J., & Roubaud, F. (2003). *Dynamique de la pauvreté urbaine au Pérou et à Madagascar 1997-1999: une analyse sur données de panel The Informal Economy in Brasil View project*. <https://www.researchgate.net/publication/4874667>
- Himanshu, H., & Lanjouw, P. (2020). *Income mobility in the developing world: Recent approaches and evidence* (Vol. 2020). UNU-WIDER. <https://doi.org/10.35188/UNU-WIDER/2020/764-4>
- Hodonou, A., Mededji, et al. (2010). *PMMA Working Paper 2010-01 Poverty Dynamics in Benin: a Markovian Process Approach*.
- Hurlin, C., & Hurlin, C. (2018). *Dynamic panel data models*.
- Ilmu Ekonomi et al. (2023). The Influence of Economic Growth, Education and Health on Poverty in East Java Province. *OECONOMICUS Journal of Economics*, 7(2).
- International Monetary Fund. (2009). *Regional Economic Outlook, April 2009 : Sub-Saharan Africa*. International Monetary Fund.
- Jacquemot, Pierre., & Raffinot, Marc. (1993). *La nouvelle politique économique en Afrique*. Montréal, Qu.
- Jalan, J., & Ravallion, M. (2013). *Determinants of Transient and Chronic Poverty: Evidence from Rural China*.
- Jones, C. I. (2015). Pareto and Piketty: The macroeconomics of top income and wealth inequality. *Journal of Economic Perspectives*, 29(1), 29–46. <https://doi.org/10.1257/jep.29.1.29>

- Kakwani, N., Neri, M., & Son, H. H. (2006). *Linkages between pro-poor growth, social programmes and labour market: the recent brazilian experience*. <http://www.undp.org/povertycentre>
- Kakwani, N., & Pernia, E. M. (2000). What is Pro-poor Growth? In *Asian Development Review* (Vol. 18, Issue 1).
- Kakwani, N., & Son (2004). *Working Paper PRO-POOR GROWTH: CONCEPTS AND MEASUREMENT WITH COUNTRY CASE STUDIES*. <http://undp.org/povertycentre>
- Kaldor, N., & Mouly, J. (1957). L'évolution capitaliste à la lumière de l'économie keynésienne. *Économie Appliquée*, 10(2), 261–275. <https://doi.org/10.3406/ecoap.1957.2559>
- Kamanou, G., & Morduch, J. (2002). Measuring vulnerability to poverty (No. 2002/58). WIDER Discussion Paper.
- Khosla, S., & Jena, P. R. (2020). Switch in Livelihood Strategies and Social Capital Have a Role to Play in Deciding Rural Poverty Dynamics: Evidence from Panel Data Analysis from Eastern India. *Journal of Asian and African Studies*, 55(1), 76–94. <https://doi.org/10.1177/0021909619868243>
- Kijima, Y., Lanjouw, P., & Bank, W. (2003). *Poverty in India during the 1990s A Regional Perspective*. <http://econ.worldbank.org>.
- Killick, T. (2002). Inequality Briefing. Overseas Development Institute, 2(2), 6.
- Klasen, S. (2003). "In Search of The Holy Grail: How to Achieve Pro-Poor Growth?", Conference Papers for "The ABCDE-Europe Conference towards Pro-Poor Policies", World Bank.
- Kose, M. A., Kurlat, S., Ohnsorge, F., & Sugawara, N. (2017). *A Cross-Country Database of Fiscal Space*. <http://www.worldbank.org/en/research/brief/fiscal-space>.
- Kouadio, H., & Moussa, R. (2016). *Analyse du risque de pauvreté : application au cas de la Côte d'Ivoire Rapport Final*.
- Kripfganz, S. (2019). *Introduction Difference GMM System GMM Nonlinear moments Further topics Model selection Summary Generalized method of moments estimation of linear dynamic panel data models*. <http://www.kripfganz.de/stata/>
- Krueger, et al (2006). *Macroeconomic Policies and Poverty Reduction*.
- Kumar, M., & Woo, J. (2010). Public debt and growth.
- Kuznets, Simon (1955). "Economic Growth and Income Inequality." *American Economic Review* 45, no. 1 : 1-28
- Lachaud, J.-P. (2011). *La dynamique de pauvreté au Burkina Faso revisitée : pauvreté durable et transitoire, et vulnérabilité*. www.worldbank.org.
- Lachaud, J.-P. (2007). La mesure de la croissance pro-pauvres au Burkina Faso : espace de l'utilité ou des capacités ? *Revue d'économie Du Développement*, Vol. 15(1), 5–44. <https://doi.org/10.3917/edd.211.0005>
- Lamia, M., Ghazi, B., & Mohamed, H. (1990). *Pro-poor growth in Middle East and North Africa countries*.

- Lanjouw, P., Luoto, J., Berkeley, U. C., & McKenzie, D. (2011). *Using Repeated Cross-Sections to Explore Movements in and out of Poverty* *.
- Lesage, J. P. (1998). *Spatial Econometrics*. <http://www.econ.utoledo.edu>.
- Levine, R., & Zervos, S. J. (1993). What have we learned about policy and growth from cross-country regressions?. *The American Economic Review*, 83(2), 426-430.
- Li, H., & Zou, H. F. (2002). Inflation, growth, and income distribution: A cross-country study. *Annals of Economics and Finance*, 3(1), 85-101.
- Lipton, M., & Ravallion, M. (1993). *Poverty and policy*.
<https://www.researchgate.net/publication/23548503>
- Lopez, J. H. (2004a). *World Bank Policy Research Working Paper 3378*. <http://econ.worldbank.org>.
- Lopez, J. H. (2004b). *World Bank Policy Research Working Paper 3378*. <http://econ.worldbank.org>.
- Louis, P., & Tchekoumi, B. (1996). *CROISSANCE ECONOMIQUE ET PAUVRETE : UNE APPLICATION DE L'INDICE DE CROISSANCE PRO-PAUVRE AU CAS DU CAMEROUN*.
<http://revues.imist.ma/?journal=REGS><http://revues.imist.ma/?journal=REGS>
- Lundberg, M., & Squire, L. (2003). The simultaneous evolution of growth and inequality. *The economic journal*, 113(487), 326-344.
- Lustig, N. (2018). *Fiscal Policy, Income Redistribution, and Poverty Reduction in Low-and Middle-Income Countries 1*. <http://www.commitmentoequity.org/publications-ceq-handbook>
- Mahembe, E., & Odhiambo, N. M. (2019). Foreign aid and poverty reduction: A review of international literature. *Cogent Social Sciences*, 5(1). <https://doi.org/10.1080/23311886.2019.1625741>
- Maipita, I., Dan Jantan, Mohd., & Razak, N. A. A. (2010). THE IMPACT OF FISCAL POLICY TOWARD ECONOMIC PERFORMANCE AND POVERTY RATE IN INDONESIA. *Bulletin Ekonomi Moneter Dan Perbankan*, 12(4), 391–424. <https://doi.org/10.21098/bemp.v12i4.378>
- McCulloch, Neil and Baulch, Bob et Cherel-Robson, Milasoa (2000), Poverty, Inequality and Growth in Zambia During the 1990s. IDS Working Paper No. 114, Available at SSRN:
<https://ssrn.com/abstract=239795> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.239795>
- McKay, A. D., Lawson, D., & Chronic Poverty Research Centre. (2002). *Chronic poverty: a review of current quantitative evidence*. Chronic Poverty Research Centre.
- McKay, A. D., & World Institute for Development Economics Research. (2002). *Assessing the impact of fiscal policy on poverty*. United Nations University, World Institute for Development Economics Research.
- McKinley, Terry, ed. (2001) *Macroeconomic Policy, Growth and Poverty Reduction*. London: Macmillan.
- Mededji, D. (2008)., *Dynamique de la pauvreté urbaine au Bénin: une analyse en termes d'entrées et sorties*

- Mellor John Mellor Associates, J. W. (1999). *PRO-POOR GROWTH-THE RELATION BETWEEN GROWTH IN AGRICULTURE AND POVERTY REDUCTION*.
- Mérino, M. (2011). L'intégration régionale « par le bas », force de l'East African Community (EAC). *Géoéconomie*, n° 58(3), 133–147. <https://doi.org/10.3917/geoec.058.0133>
- Mignon, V., & Hurlin, C. (2007). Une synthèse des tests de cointégration sur données de panel. *Économie & Prévision*, 180(4), 241–265. <https://doi.org/10.3406/ecop.2007.7683>
- Nakamura, A., & Nakamura, M. (1998). *Model specification and endogeneity*.
- Nallari, R., & Griffith, B. (2011). *Understanding Growth and Poverty Theory, Policy, and Empirics Poverty*.
- Nelson, R. R., & Pack, H. (1999). The Asian Miracle and Modern Growth Theory. In *The Economic Journal* (Vol. 109, Issue 457).
- Nembot L., Emini A., Ningaye P. (2009), Analyse spatiale de la croissance pro-pauvres au Cameroun : une double approche monétaire et non monétaire
- Novokmet, F., Piketty, T., & Zucman, G. (2018). From Soviets to oligarchs: inequality and property in Russia 1905-2016. *The Journal of Economic Inequality*, 16, 189-223.
- Obi, B. O. (2007). Fiscal policy and poverty alleviation : some policy options for Nigeria. African Economic Research Consortium.
- Ochi, A., Saidi, Y., & Labidi, M. A. (2023). Nonlinear Threshold Effect of Governance Quality on Poverty Reduction in South Asia and Sub-Saharan Africa: a Dynamic Panel Threshold Specification. *Journal of the Knowledge Economy*. <https://doi.org/10.1007/s13132-023-01271-3>
- Oduro, A. (2008). An investigation into poverty, educational attainment and outcomes in Ghana. (Ghana Working Paper (Meta Analysis) Series). Cambridge: University of Cambridge, Faculty of Education, Research Consortium on Educational Outcomes and Poverty (RECOUP). <https://nbnresolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-69343>
- Oduro, A. D., Aryee, I. K., & Chronic Poverty Research Centre. (2003). *Investigating chronic poverty in West Africa*. Chronic Poverty Research Centre.
- Osmani, S. (2005). "Defining Pro-Poor Growth", Washington, One Pager 9, January, International Poverty Center, United Nations Development Program
- Ostry, J. D., Berg, A., & Tsangarides, C. G. (2014). *Redistribution, Inequality, and Growth*.
- Ouattara, W. (2012). Public Expenditure Contribution to Pro-Poor Growth in Cote D'Ivoire: A Micro Simulated General Equilibrium Approach. *Modern Economy*, 03(03), 330–337. <https://doi.org/10.4236/me.2012.33043>
- Oueslati, W. (2001). Environmental fiscal policy in an endogenous growth model with human capital. Available at SSRN 272129.
- Paugam, S. 1991. *La disqualification sociale*. Essai sur la nouvelle pauvreté, Paris, Puf, 2009

- Pelsa, I., & Balina, S. (2022). Development of economic theory – from theories of economic growth and economic development to the paradigm of sustainable development. *DIEM: Dubrovnik International Economic Meeting*, 7(1), 91–101. <https://doi.org/10.17818/DIEM/2022/1.10>
- Persson T. et Tabellini G. (1994), Is Inequality Harmful for Growth? *The American Economic Review* Vol. 84, No. 3, pp. 600-621 (22 pages)
- Perspectives économiques Afrique, FMI* (2023).
- Politiques de croissance pro-pauvre : Contraintes et défis au Bénin Programme des Nations Unies pour le développement*. (2011). www.bj.undp.org
- Ponthieux S. (2009), « Les travailleurs pauvres comme catégorie statistique – Difficultés méthodologiques et exploration d’une notion de pauvreté en revenu d’activité », Documents de travail de l’Insee, F2009/02, mars, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1380802>.
- Poverty and Shared Prosperity 2022: Correcting Course*. (2022). The World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1893-6>
- Poverty International Poverty Centre Pro-Poor Growth*. (2007). www.undp-povertycentre.org
- Programme des Nations Unies pour le Développement* (2006), *Contraintes et défis pour la République Centrafricaine Pour une stratégie de croissance Pro-Pauvre et au service du développement humain*. <http://www.cf.undp.org>
- Quah, D. 2003. One third of the world’s growth and inequality, in T. S. Eicher, and S. J. Turnovsky. (Eds.). *Growth and inequality: issues and policy implications*. The CESifo Seminar Series. Cambridge, Massachusetts: MIT Press.
- Rafa, M., Mueyba, S., Moyer, J., & Hanna, T. (2021). *The future of Zambian poverty to 2060: assessing national and sub-national trends across scenarios Working paper*. www.chronicpoverty.network.org
- Ravallion, M. (2004). *World Bank Policy Research Working Paper 3242*. <http://econ.worldbank.org>.
- Ravallion, M. (2003). *Pro-Poor Growth: A Primer*, Development Research Group, World Bank 1818 H Street NW, Washington DC.
- Regional Economic Outlook (2001), Sub-Saharan Africa Navigating a Long Pandemic , April 2021*. International Monetary Fund.
- Regional Economic Outlook, Sub-Saharan Africa, October 2023*. (2023). In *Regional Economic Outlook, Sub-Saharan Africa, October 2023*. International Monetary Fund. <https://doi.org/10.5089/9798400253508.086>
- Ribas, R. P. (2007a). *Working Paper DISTINGUISHING CHRONIC POVERTY FROM TRANSIENT POVERTY IN BRAZIL: DEVELOPING A MODEL FOR PSEUDO-PANEL DATA* Ana Flávia Machado Center for Development and Regional Planning (Cedeplar), UFMG poverty Centre. <http://www.undp-povertycentre.org>
- Ribas, R. P. (2007b). *Working Paper DISTINGUISHING CHRONIC POVERTY FROM TRANSIENT POVERTY IN BRAZIL: DEVELOPING A MODEL FOR PSEUDO-PANEL DATA* Ana Flávia Machado Center for

- Development and Regional Planning (Cedeplar), UFMG poverty Centre.* <http://www.undp-povertycentre.org>
- Ribe, H. et S. Carvalho (1990), "*L'ajustement et les pauvres*", *Finances et développement*, 27(3) : 15-17.
- Robert Castel's (1995) "*Les métamorphoses de la question sociale*". *International Labor and Working-Class History*, 89, 153–161. <http://www.jstor.org/stable/43956684>
- Roodman, D. (2009). How to do xtabond2: An introduction to difference and system GMM in Stata. In *The Stata Journal* (Vol. 9, Issue 1).
- Salvucci, V., & Tarp, F. (2021). *Estimating poverty transitions in Mozambique using synthetic panels: A validation exercise and an application to cross-sectional survey data* (Vol. 2021). UNU-WIDER. <https://doi.org/10.35188/UNU-WIDER/2021/964-8>
- Sen, Amartya K. (1999), *Development as Freedom*, Oxford: Oxford University Press
- Sen, Amartya K. (1988), *The Concept of Development*, in Hollis Chenery and Thirukodikaval N. Srinivasan (eds), *Handbook of Development Economics*, Vol.1, North Holland: Elsevier Science Publishers, pp. 10-26
- Sen Amartya. (1976), *Poverty: An Ordinal Approach to Measurement*, *Econometrica*, Vol. 44, No. 2, pp. 219-231.
- Shahbaz, M., Shahzad, S. J. H., Ahmad, N., & Alam, S. (2016). Financial development and environmental quality: the way forward. *Energy policy*, 98, 353-364.
- Shorrocks, A. F. (1978). *The Measurement of Mobility* (Vol. 46, Issue 5).
- Singh, R. J., & Huang, Y. (2015). Financial deepening, property rights, and poverty: Evidence from Sub-Saharan Africa. *Journal of Banking and Financial Economics*, (1 (3)), 130-151.
- Škare, M., & Družeta, R. P. (2016). Poverty and economic growth: a review. *Technological and Economic Development of Economy*, 22(1), 156–175. <https://doi.org/10.3846/20294913.2015.1125965>
- Son, H. H. (2007). *Pro-Poor Growth: Concepts and Measures Pro-Poor Growth: Concepts and Measures Technical Note Series About the Asian Development Bank*. www.adb.org/economics
- Son, H. H., & Kakwani, N. (2006). *poverty Centre INTERNATIONAL P GLOBAL ESTIMATES OF PRO-POOR GROWTH*. <http://www.undp.org/povertycentre>
- Stampini, M., Robles, et al., N. (2015). *Poverty, Vulnerability and the Middle Class in Latin America Social Protection and Health Division Inter-American Development Bank*. <http://www.iadb.org>
- Stiglitz, Joseph E. (2012), *The Price of Inequality*. United States: W.W. Norton & Company Inc.
- Ravallion (2016), *The Economics of Poverty*
- R. E. Lucas (1988) *On the Mechanics of Economic Development* *Journal of Monetary Economics* 22 1 3–42 10.1016/0304-3932(88)90168-7

- Romer Christina D. & Romer David H. (1998). *Monetary Policy and the Well-Being of the Poor*, WORKING PAPER 6793. DOI 10.3386/w6793
- Romer, Paul (1986), "Increasing Returns and Long Run Growth.," *Journal of Political Economy*, 90(6).
- Rowntree, B.S. (1901), *Poverty: A Study of Town Life*, Macmillan, London
- Tambi, P., & Kabore, S. (2001). Dynamique de la pauvreté : Revue des approches de décomposition et application avec des données du Burkina Faso.
- Tanjung, A. A., Daulay, M., Irsad, I., & Ruslan, D. (2019). The impact of monetary and fiscal policy on poverty in Indonesia.
- Taufiq, N., & Dartanto, T. (2020). Education, Informal Turnover and Poverty Dynamics in Indonesia. In *International Journal of Economics and Management Journal homepage* (Vol. 14, Issue 1). <http://www.ijem.upm.edu.my>
- Thorbecke, E. (2023). The Interrelationships among Growth, Inequality and Poverty in Africa. *Journal of African Economies*, 32, 1181–1186. <https://doi.org/10.1093/jae/ejac055>
- Tulus Tambunan (2005). *Linkages between Macroeconomic Reform Policies, Shocks, and Poverty Reduction: The Indonesian Case*, LP3E-Kadin Indonesia
- Villieu, P., & Rajhi, T. (1993). Accélération monétaire et croissance endogène. *Revue Économique*, 44(2), 257–286. <https://doi.org/10.3406/reco.1993.409450>
- White, H. et E. Anderson (2000). "Growth Vs Redistribution: Does the Pattern of Growth Matter?", Institute of Development Studies, University of Sussex
- Yemedjeu Alexis, T., Toukam Christophe, K., & Dongue Ghislain Herve, S. (2020). Impact of Human Capital on Pro-Poor Growth in Cameroon. *International Journal of Publication and Social Studies*, 5(2), 154–166. <https://doi.org/10.18488/journal.135.2020.52.154.166>

Table des matières

Table des illustrations	vii
Liste des graphiques.....	vii
Liste des tableaux.....	vii
Liste des figures.....	viii
Introduction générale	0
Chapitre 1 : Pauvreté chronique ou transitoire en côte d’ivoire ?	15
Introduction	16
I. Approche conceptuelle de la pauvreté.....	19
I.1. Approche Monétaire	20
I.2. Approche non monétaire	21
II. Approches statiques de mesure de la pauvreté	23
III. Revue théorique et empirique sur les dynamiques de la pauvreté	26
III.1. Approche définitionnelle : Pauvreté chronique et pauvreté transitoire	26
III.2. Approches théoriques des dynamiques de pauvreté	27
III.2.1. Approche de périodes.....	27
III.2.2. Approche par composantes du bien-être	31
III.2.3. Approche basée sur les panels synthétiques	35
III.3. Revue empirique des travaux sur la thématique	39
III.3.1. Approche basée sur les composantes du bien-être.....	40
III.3.2. Approches de périodes	41
III.3.3. Approche basée sur les panels synthétiques	43
III.3.4. Cas Spécifique de la Côte d’Ivoire	45
IV. Faits stylisés sur le niveau de vie et la pauvreté en côte d’ivoire	45
IV.1. Evolution des dépenses moyennes par têtes	46
IV.2. Evolution du niveau de pauvreté monétaire en Côte d’Ivoire entre 2002 et 2018	48
V. Approche Méthodologique.....	51
V.1. Description des Sources de données	51
V.2. Description du modèle théorique des panels synthétiques	55
VI. Estimations des résultats des transits dans la pauvreté.....	62
VI.1. Analyse des matrices de transitions en deux états	62
VI.2. Matrice stochastique de transition en plusieurs états	67

VI.3. Analyse des déterminants des transits dans la pauvreté	70
Conclusion	72
Chapitre 2 : la croissance en côte d'ivoire est-elle pro-pauvre ?	74
Introduction	75
I. Revue théorique.....	79
I.1. Approche définitionnelle de la croissance pro – pauvre	79
I.2. Approche théorique de mesure de la croissance pro-pauvre	82
I.2.1. Approche relative	82
I.2.2. Approche absolue	82
I.2.3. Approche agrégée d'OSMANI	83
I.3. Mesures de la croissance pro-pauvre	83
I.3.1. Les mesures agrégées	84
I.3.2. Les mesures relatives	85
I.3.3. Les mesures absolues.....	88
I.4. Méthodes de décomposition de la pauvreté	89
II. Revue empirique	91
III. Faits stylisés sur la croissance et de la pauvreté en côte d'ivoire.....	95
III.1. Evolution de la croissance économique.....	95
III.2. Evolution des Investissements en Côte d'Ivoire	99
III.3. Analyse croisée de la dynamique de pauvreté et de la croissance économique	100
III.4. Analyse des politiques de croissance pro-pauvre entre 2012 et 2018	105
IV. Approche méthodologique.....	109
IV.1. Source et description des données.....	109
IV.2. Mesure de la croissance pro-pauvre	110
V. Estimation et analyse des résultats	112
V.1. Analyse des résultats entre 2002 et 2008	112
V.2. Analyse des résultats entre 2008 et 2015	113
V.3. Analyse des résultats entre 2015 et 2018	114
V.4. Contrastes du milieu de résidence	116
Conclusion	120
Chapitre 3 : Pauvreté, inégalité et croissance : Quel modèle de politique économique pour les pays de l'Afrique subsaharienne ?	122
Introduction	123

I. Revue de littérature	128
I.1. Théories de la croissance et les évolutions récentes	128
I.2. Relation croissance et pauvreté	129
I.3. Relation empirique politique économique et réduction de la pauvreté	133
II. Situation socioéconomique en Afrique subsaharienne	142
II.1. Situation macroéconomique récente de l'Afrique subsaharienne	142
II.2. Dynamiques de la pauvreté et des inégalités en Afrique subsaharienne	150
III. Méthodologie et modèle économétrique	151
III.1. Modèle théorique ou économique	152
III.2. Modèle structurel empirique	157
III.3. Méthodologie d'estimation	159
III.4. Source de données et échantillonnage	163
IV. Résultats empiriques et discussions	164
IV.1. Equation de la pauvreté	164
IV.2. Equation de la croissance	166
IV.3. Equation des inégalités	168
IV.4. Rôle de la politique économique	169
Conclusion	174
Conclusion générale	176
Annexes	180
Bibliographie	200
Table des matières	213

Jean Yves SADIA

Trois essais sur la relation politique économique, pauvreté, croissance et inégalités en Afrique subsaharienne

Résumé :

Cette thèse a pour objectif de donner une meilleure compréhension de la relation entre politique économique, croissance, inégalités, pauvreté. Les trois études essaient de caractériser la dynamique interne de la pauvreté, de mesurer le caractère pro-pauvre de la croissance et d'analyser la détermination simultanée de l'impact de la politique économique sur la croissance, la pauvreté et des inégalités. Dans le premier chapitre, nous étudions les transits dans la pauvreté et les dynamiques sous-jacentes en présentant le cas de la Côte d'Ivoire sur trois périodes distinctes à savoir 2002 – 2008, 2008 – 2015 et 2015 – 2018. Les résultats obtenus indiquent que sur les trois périodes d'étude la pauvreté en Côte d'Ivoire est essentiellement transitoire malgré la persistance d'une pauvreté. Le deuxième chapitre a permis de démontrer que la croissance a été pro-pauvre uniquement sur les périodes 2008 -2015 et 2015 – 2018 avec comme principal facteur l'effet croissance des revenus des pauvres pour la première période et l'effet redistribution pour la seconde période. Le troisième chapitre consacré à l'étude d'impact de la politique économique a permis de montrer que la politique monétaire revêt un caractère pro cyclique même si elle contribue à accroître les inégalités. Quant à la politique budgétaire, elle peut agir positivement sur la pauvreté à travers une orientation des dépenses publiques vers le secteur du capital humain et une réduction de la dette publique. En termes de politique sectorielle, l'étude suggère que celle-ci soit orientée vers le secteur des services au détriment d'une politique agricole accrue.

Mot clés : Croissance, pauvreté, inégalités, politique macroéconomique

Three essays on the relationship between economic policy, poverty, growth and inequality in sub-Saharan Africa

Summary :

This thesis aims to provide a better understanding of the relationship between economic policy, growth, inequality, and poverty. The three studies attempt to characterize the internal dynamics of poverty, measure the pro-poor nature of growth and analyze the simultaneous determination of the impact of economic policy on growth, poverty and inequality. In the first chapter, we study poverty transitions and the underlying dynamics by presenting the case of Côte d'Ivoire over three distinct periods, namely 2002 - 2008, 2008 - 2015 and 2015 - 2018. The results indicate that poverty in Côte d'Ivoire is essentially transitory over the three study periods, despite the persistence of chronic poverty. The second chapter shows that growth has been pro-poor only over the 2008-2015 and 2015-2018 periods, with the main factor being the growth effect on the incomes of the poor in the first period and the redistribution effect in the second. The third chapter, on the impact of economic policy, shows that monetary policy is pro-cyclical even though it helps to increase inequality. Fiscal policy can have a positive impact on poverty by directing public spending towards the human capital sector and reducing public debt. In terms of sectoral policy, the study suggests that this should be geared towards the services sector, rather than an increased in agricultural policy.

Key Words : Growth, poverty, inequality, macroeconomic policy



Laboratoire d'Economie d'Orléans
Rue de Blois - BP 6739
45067 ORLEANS Cedex2

